هكذا من الأصل


# Le Monde

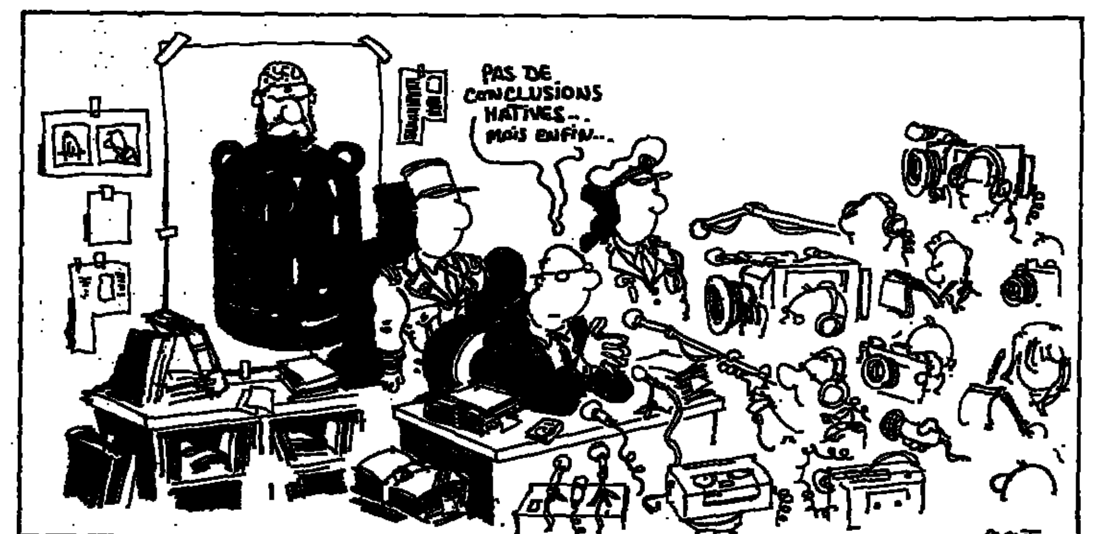
CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16130 – 7 F | JEUDI 5 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## L'enquête sur l'attentat du RER privilégie la piste islamiste

● L'explosion à la station Port-Royal a fait 2 morts et 128 blessés. ● Cet attentat ressemble beaucoup à celui de la station Saint-Michel, le 25 juillet 1995. ● Depuis un an, les services de renseignement avaient été alertés à plusieurs reprises de « l'arrivée prochaine » de commandos d'islamistes algériens. ● La DST évoquait cette menace dans une note en novembre

**AU LENDEMAIN** de l'attentat perpétré contre une rame du RER parisien dans la station Port-Royal, les enquêteurs privilégiaient la piste du terrorisme islamiste. L'explosion a fait deux morts, trois blessés *« très graves »*, vingt-sept blessés *« graves »* et quatre-vingt-dix-huit blessés légers. La bombe – une bouteille de gaz de 13 kilos – était située au centre de la quatrième voiture de la rame du RER. Parmi les débris, les enquêteurs ont retrouvé de nombreux clous et des projections de poudre noire.

Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour *« assassinats, tentative d'assassinats, destruction par explosifs ayant entraîné la mort et des mutilations, infraction à la législation sur les explosifs et association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste »*. L'enquête a été confiée aux juges d'instruction antiterroristes Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Jean-François Ricard.




*« Plusieurs alertes ont été portées à la connaissance des services spécialisés au cours des mois précédents,* indiquait mercredi une source officielle. *A maintes reprises, l'arrivée prochaine sur le sol français de commandos venus de l'étranger a été évoquée. »* Une note de la Direction de la surveillance du territoire (DST), le service français de contre-espionnage, signalait, au début du mois de novembre, qu'un islamiste algérien, résidant en Afghanistan, s'apprêtait à quitter ce pays dans le but de *« commettre un attentat contre des intérêts français »*. Le président de la République a dénoncé un *« acte de barbarie »*. Le plan « Vigipirate » a été réactivé.

*Lire pages 6, 7, 33 et 34*

**LE POINT SUR L'ENQUÊTE**
La police privilégie la piste du terrorisme islamiste. La bombe, fabriquée à partir d'une bouteille de gaz de 13 kilos, a tué 2 personnes, fait 3 blessés très graves, 27 graves et 98 légers. p. 6

**« CET HOMME QUI BRÛLAIT... »**
Les témoignages des victimes et des sauveteurs, recueillis devant la station Port-Royal. p. 6

**« VIGIPIRATE »**
Alain Juppé a décidé de réactiver le plan de surveillance et de protection mis en place en 1995. p. 6

**L'ÉTÉ 1995**
L'enquête sur la précédente vague d'attentats, qui avait duré de juillet à octobre, a permis de démanteler un réseau du GIA algérien en trois mois. p. 7

**LES RELATIONS PARIS-ALGER**
Le climat diplomatique, fortement perturbé par les attentats de 1995, s'est nettement amélioré. p. 7

## Le gouvernement suspend la procédure de privatisation de Thomson

**LE GOUVERNEMENT** a décidé de suspendre la procédure de privatisation de Thomson, la Commission de privatisation n'ayant pas émis un avis favorable sur l'offre du groupe Lagardère retenue le 16 octobre.

Dans un communiqué, publié mercredi 4 décembre, le ministère de l'économie précise que la Commission *« s'est déclarée dans l'incapacité d'émettre un avis favorable à l'offre déposée par le groupe Lagardère compte tenu des modalités de reprise de Thomson Multimedia par Daewoo Electronics* [groupe sud-coréen] ». La privatisation de Thomson *« n'est pas remise en cause »* dans son principe, précise Bercy qui ajoute que *« le gouvernement arrêtera rapidement les conditions dans lesquelles le processus sera poursuivi »*.

*Lire page 19*

## IBM en prend pour cent ans de plus

**EN GRANDE** difficulté financière il y a *trois ans à peine, IBM a produit, mardi 3 décembre,* un bel effet à Wall Street. Le numéro un mondial de l'informatique a émis sur le marché new-yorkais une « obligation à 100 ans » qui a rencontré le succès. *« La demande a été tellement importante qu'IBM a pu lever beaucoup plus d'argent que prévu »*, note l'agence de presse financière Bloomberg. *IBM rejoint ainsi* le petit club des entreprises capables d'emprunter à cent ans, des sociétés qui trouvent des investisseurs *prêts à parier qu'elles seront toujours* vivantes, bien vivantes et capables de rembourser en 2096 !

*Si « l'emprunt centenaire »* d'IBM n'est pas le premier, il n'en est pas moins le plus important jamais contracté dans le monde – l'informaticien a levé mardi 850 millions de dollars (plus de quatre milliards de francs). D'autres entreprises américaines, des grandes, comme Walt Disney et Coca Cola, ou des plus modestes comme l'exploitant de casinos, Circus Circus Enterprises, y ont eu recours.

L'opération de mardi, spectaculaire, permet à *« Big Blue »* de reconstituer ses *caisses, pour un coût somme toute modeste :* un taux de 7,22 %. Le groupe avait, il y a peu, déboursé quelques liquidités pour le rachat d'une partie de ses actions. Ayant retrouvé, sous la direction de son nouveau PDG, l'ancien épicier Louis Gerstner, la santé et la croissance, il a, à nouveau, des projets de développement et d'investissement.

*Peu d'opérateurs sont capables d'emprunter* aujourd'hui ainsi à 100 ans. Même si l'espérance de vie des Français continue à s'al*longer à un rythme effréné – l'Insee* indiquait, mardi, un allongement de cinq mois pour la seule année 1994 – le particulier candidat à l'achat d'un logement trouve sur le marché des propositions de prêts sur dix, quinze ou vingt ans, rarement au-delà. Les Etats, même les plus solides comme l'Etat américain, empruntent sur trente ans, au maximum. *Sur le marché américain,* le bon du Trésor à trente ans joue d'ailleurs un rôle phare. Un seul pays s'est, paradoxalement, *essayé récemment à ce marché du « cent* ans »... C'était la République populaire de Chine. Avec un certain succès.

L'enthousiasme des investisseurs pour *l'emprunt d'IBM traduit en tout cas le climat* de confiance qui règne sur les marchés financiers internationaux. Prêter à cent ans, c'est *accepter,* avec une contrepartie (des intérêts) de se priver, pendant cent ans, d'un capital, au risque de le perdre !

Les prêteurs d'aujourd'hui expriment une confiance plus forte, apparemment, dans la *pérennité des entreprises que dans celle des* Etats. Une confiance aussi dans la capacité des marchés à assurer la sécurité de telles *opérations. Il est vrai qu'*avec le *temps* et avec la technique, les échéances – un an, cinq ans ou cent ans – ont perdu de leur signification. Grâce à des instruments de plus en plus sophistiqués, un prêt à cent ans n'est guère différent d'un prêt à un an renouvelable cent fois !

Le recours d'IBM à un « prêt centenaire » n'en est pas moins *un choix délibéré, la* volonté pour le fabricant américain d'ordinateurs de démontrer qu'il a l'éternité, ou *presque, devant lui.*

***Erik Izraelewicz***

## La forêt dévoreuse

La forêt avance en France métropolitaine. Elle couvre aujourd'hui plus du quart du territoire. Presque autant qu'au Moyen Age. C'est, du point de vue écologique global, une bonne nouvelle. *Mais cette progression* des espaces boisés dissimule des effets pervers.

L'augmentation de la surface forestière accompagne souvent le mouvement de « déprise » agricole, ce lent abandon du territoire que la désertification vient sanctionner.

Quand elle croît trop, la forêt précipite le déclin économique. *Le phénomène est déjà à l'œuvre* dans certaines régions, comme les Vosges, asphyxiées par l'envahissement des sapins *et des épicéas.*

*Lire page 13*

## ■ Belgrade toujours dans la rue

Les manifestants protestent contre le *régime et l'interdiction de deux radios* libres. p. 4
et notre éditorial p. 15

## ■ Une loi sur le foulard ?

M. Chirac a demandé au ministre de l'éducation de mettre en chantier un projet de loi interdisant le port du foulard islamique à l'école. p. 10

## ■ Le plan Juppé en marche

Les décrets de la réforme hospitalière, permettant de fermer des services en sous-activité, sont soumis au Conseil supérieur des hôpitaux. p. 34

## ■ Le rap décape

Un point de vue des cofondateurs de l'association Droit de cité. p. 17

## ■ Un laser de guerre

L'industrie américaine travaille sur un projet de laser antimissiles. p. 22

## ■ Le ciné en revue

Les films de la semaine. p. 27 et 28

## ■ Les « pont d'or » de M. Mancel

Deux entreprises ont bénéficié des largesses du président du conseil général de l'Oise, par ailleurs secrétaire général du RPR. p. 34


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1205 - 7,00 F




## Le Kivu, du drame à l'indifférence

*« LES GRANDS MALHEURS sont monotones »,* écrivait Albert Camus. Surtout, ajouterait-on volontiers aujourd'hui, lorsqu'ils se déroulent loin des caméras de CNN. Le regard se détourne plus vite des souffrances de *l'autre quand celles-ci sont invisibles.* Et il est plus facile alors, pour chacun, de répudier sa propre responsabilité.

L'actuelle crise du Kivu illustre, au fil des jours, ce naufrage d'un drame dans l'indifférence. Privés de leur liberté de mouvement par les nouveaux maîtres de l'Est zaïrois, sur un terrain difficile d'accès de surcroît, les reporters sont contraints de limiter leur champ de vision au spectacle – il est vrai, à lui seul *impressionnant* – du retour en force au Rwanda des réfugiés hutus. Cette fois, les Cassandre de l'action humanitaire pourront difficilement s'en prendre au duo *secouriste-journaliste,* qui ne s'est jamais vraiment formé, faute de pouvoir aller au-devant des victimes.

*Même si l'opération d'aide inter*nationale avait finalement lieu, ce qui est désormais fort improbable, sous la forme modeste de largages de vivres, et avec des chances très incertaines de succès – à en croire les mises en garde des experts qui rappellent l'échec des précédentes interventions de ce type –, elle n'apporterait pas de réponse immédiate aux principales questions qui se posent à la faveur de cette crise : combien de réfugiés et de personnes déplacées errent encore dans les collines et les forêts du Kivu ? Où et dans quel état sont-ils ? Combien cet exode a-t-il *déjà fait de victimes ? Combien d'an*ciens soldats et d'ex-miliciens hutus armés la région abrite-t-elle ? Combien, parmi eux, sont encore assez organisés ou résolus pour livrer bataille ? Quelle est l'ampleur des combats qui les opposent aux rebelles zaïrois ?

*Vieux cheval de retour d'une révo*lution anti-mobutiste longtemps improbable, Laurent Kabila vit enfin son heure de gloire. Solidement épaulé par le régime de Kigali, le chef autoproclamé de la révolte du Kivu aligne les succès et consolide habilement l'emprise de son mouvement sur les *« territoires libérés du Congo »*. Aguerris et disciplinés, à l'inverse des soldats zaïrois, ses hommes – entre *trois mille et sept mille* et que la population appelle les *« nouveaux venus »* – contrôlent les principales villes du Kivu, dont Uvira, Bukavu, Goma, Beni et Butembo.

***Jean-Pierre Langellier***

*Lire la suite page 15
et nos informations page 2*

## Le Moyen Age en deuil



GEORGES DUBY

L'historien et académicien, spécialiste du Moyen Age de renom, *éminent représentant de la « nou*velle histoire » issu de l'école des Annales, est mort le 3 décembre. Cet amateur d'art était, entre autres, l'auteur du *Temps des cathédrales,* de *Guillaume le Maréchal,* du *Dimanche de Bouvines* et des *Dames du XIIe siècle.*

*Lire page 26*

**AFRIQUE** Prise en tenaille entre les rebelles tutsis aidés par le Rwanda et les troupes ougandaises, l'armée zaïroise semble abandonner progressivement toutes ses positions. Désorganisés, les militaires zaïrois fuient et se livrent à de nombreux pillages. ● PRÉPARANT le sommet franco-africain de Ouagadougou, qui débute mercredi 4 décembre, les ministres des affaires étrangères ont évoqué, mardi, la crise dans la région des Grands Lacs. Des échanges très vifs ont eu lieu entre les représentants zaïrois et rwandais. ● A WASHINGTON, Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, a, sans les démentir formellement, pris ses distances avec les déclarations faites ce week-end par l'ambassadeur des Etats-Unis à Kinshasa. Ce dernier avait notamment déclaré que la France *« soutenait des régimes décadents »* et *« n'était plus capable de s'imposer »* en Afrique.

# L'armée zaïroise fuit devant les rebelles tutsis et les forces ougandaises

## Prises en tenaille entre les forces de Laurent Kabila et les commandos de Kampala, les FAZ en déroute se livrent à de nombreuses exactions. La communauté internationale ne parvient toujours pas à mettre au point son dispositif d'aide aux réfugiés dans l'est du pays

*« L'IMPLOSION du Zaïre est en marche »*: cette réflexion, citée par l'AFP, d'un spécialiste occidental des questions africaines basé à Kinshasa semble confortée par les derniers développements des combats qui se poursuivent dans l'est du pays. L'armée zaïroise bat en retraite, prise en tenaille entre les rebelles tutsis qui remontent du sud et l'armée ougandaise qui l'attaque sur son flanc oriental. Les rebelles, majoritairement tutsis, de Laurent Kabila auraient notamment conquis les villes de Kindu et de Bunia, respectivement à l'ouest et à 400 km au nord de Goma, la capitale du nord-Kivu. Après s'être imposés fin octobre à Uvira, puis à Bukavu, la capitale du sud-Kivu, ils continuent leur remontée vers le nord et l'ouest et la ville de Walikale. De mieux en mieux structurée, la rébellion recrute de nouvelles forces au sein de la population.

Le gouvernement zaïrois accuse cette rébellion d'être soutenue par le Rwanda et l'Ouganda. Des témoignages concordants de résidents étrangers ou de journalistes ne laissent guère de doute sur la présence rwandaise : des engins blindés rwandais ont été filmés dans Goma où certains rebelles parlaient anglais, langue répandue parmi les anciens maquisards rwandais et dont le mouvement, le Front patriotique rwandais (FPR), est depuis 1994 au pouvoir à Kigali.

### PILLAGES

La progression des rebelles rencontre peu de résistance de la part des Forces armées zaïroises (FAZ), désorganisées, impayées depuis des mois et sous-équipées. De nombreux témoignages attestent, en outre, de leurs exactions lors de leur repli. Les organisations humanitaires dénoncent le harcèlement constant dont elles font l'objet de la part des FAZ en déroute. A Kisangani, la situation demeure toujours confuse. Lundi, les rebelles avaient assuré avoir pris la ville, information démentie par les organisations caritatives sur le terrain.

L'Ouganda qui mène, pour sa part, depuis le milieu de la semaine dernière, des incursions en territoire zaïrois, aurait pris ce week-end – selon Kinshasa – le contrôle de la ville de Beni. Kampala affirme donner la chasse à des rebelles ougandais. Les troupes ougandaises ont conquis les agglomérations zaïroises de Masabwe, Kasindi, Manda Mutaga et Rume en réaction à des actions menées par la guérilla, a annoncé mardi la presse ougandaise. Le journal indépendant ougandais *Crusader* affirme que ces conquêtes ont été suivies par des pillages. L'assistance internationale aux réfugiés, en dépit des témoignages alarmants sur leurs conditions de survie, continue à marquer le pas. Les missions d'évaluation et de photo-surveillance aérienne ont permis aux Américains d'estimer à 300 000 le nombre de réfugiés encore disséminés dans les montagnes et forêts au nord de Goma, parmi lesquels se trouveraient 100 000 anciens soldats ou miliciens hutus et des civils qu'ils retiennent par la force.




### « GLACIS DE SÉCURITÉ »

En France, dans les milieux de la défense, on indique que l'armée française participera – s'il est organisé par le commandement canadien – au ravitaillement humanitaire par aérolargage des populations dans la région, en fournissant des avions, mais elle ne déploiera pas de troupes au sol. *« C'est la plus mauvaise des formules »*, dit-on à propos de ce type de mission.

A ce jour, cette action militaire en est toujours à la phase de planification et l'opération en elle-même n'a pas encore été déclenchée. *« Ce sera donc une décision au coup par coup »*, ajoute-t-on de même source au sujet de la participation française.

Les états-majors français continuent de faire observer qu'il reste nécessaire d'ouvrir les frontières, notamment celles du Rwanda, pour, avec l'accord de Kinshasa, ravitailler l'est du Zaïre de plus en plus ouvertement occupé par les dissidents tutsis. Pour ce ravitaillement du Kivu, l'assistance des organisations humanitaires est indispensable.

Dans les milieux militaires français, on estime que, contrairement à leurs déclarations publiques, les Etats-Unis bloquent l'aide humanitaire internationale. *« Leur politique*, observe un officier général de haut rang, *a été de laisser conquérir l'Est zaïrois par des éléments armés du Rwanda et par leurs alliés zaïrois, de sorte que le Rwanda, mais aussi l'Ouganda et le Burundi ont installé un glacis de sécurité de leur territoire national respectif en empiétant sur l'espace est-zaïrois »*.

### *300 parachutistes français à Brazzaville*

**Il n'existe pas d'accord de défense entre la France et le Zaïre, qui permettrait à Kinshasa, face à une agression extérieure caractérisée, d'en appeler à l'aide militaire de Paris. Entre les deux pays ont été signés, entre mai 1974 et février 1978, une série de textes qui prennent la forme d'un accord général de coopération militaire technique assorti de quatre arrangements et de quatre avenants précisant les modalités de cette coopération en matière terrestre et aérienne. Aucun de ces textes ne prévoit l'éventualité d'une action de la France pour secourir le Zaïre. En revanche, la France peut faire valoir, comme en 1991, la nécessité d'y protéger les ressortissants étrangers (au nombre de 3 000 à 4 000, dont 900 Français) et, le cas échéant, de les évacuer. A cette fin, la France a déployé quelque 300 hommes d'une unité relevant du chef d'état-major des armées, le 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine, à Brazzaville (Congo), de l'autre côté du fleuve par rapport à Kinshasa.**

# Le sommet franco-africain est dominé par la crise dans la région des Grands Lacs

**OUAGADOUGOU**
*de notre envoyé spécial*

« Ils en ont parlé », comme on disait en France au temps de l'affaire Dreyfus. La crise des Grands Lacs a été au centre des débats réunissant, mardi 3 décembre, les ministres des affaires étrangères africains et le ministre français de la coopération à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Cette conférence préparatoire au 19e sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique, qui se déroulera les 5 et 6 décembre, devait travailler au projet de résolution finale autour du thème : « Bonne gouvernance et développement ».

La conférence ministérielle, qui réunissait trente-cinq participants, a en fait été le lieu d'échanges très vifs entre les pays affectés par la crise des Grands Lacs, le Zaïre et le Rwanda, bien sûr, mais aussi la Tanzanie. *« Nous sommes venus mettre en garde les Africains contre les dangers qui les guettent »*, a déclaré le vice-premier ministre zaïrois, Jean-Marie Kititua Toumassi, avant de poursuivre : *« Nous sommes en guerre avec le gouvernement ougandais. Ils sont arrivés par les armes sur notre territoire, nous les en chasserons par les armes. »* La délégation ougandaise n'était pas encore arrivée au Burkina Faso, pour sa première participation à un sommet France-Afrique, mais le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana a réfuté les arguments zaïrois.

Kigali a nié, comme à l'accoutumée, toute implication dans la guerre à l'est du Zaïre. M. Gasana a également développé l'idée d'*« un Berlin 2 »* (en référence à la conférence de Berlin de 1885 qui décida du partage de l'Afrique entre les puissances coloniales) lancée par le président rwandais Pasteur Bizimungu, le 30 octobre dernier. Pour le Rwanda, il faut – sans remettre en question les frontières héritées de la colonisation – garantir les droits des *« populations que la colonisation a séparé de leurs peuples »*. Pour Kigali, il s'agit d'abord des habitants du Zaïre d'origine rwandaise, qui se sont vu récemment dénier la nationalité zaïroise *« qui est la leur depuis 1885 »*.

### INQUIÉTUDE

Le ministre tanzanien, autre néophyte des sommets franco-africains, s'est, lui, lancé dans un plaidoyer en faveur des sanctions décidées par les pays d'Afrique centrale contre le régime militaire du Burundi, représenté à Ouagadougou. Il s'agissait, pour le représentant de Dar Es Salam, de contrer la demande, faite mardi à Brazzaville par dix chefs d'Etat et de gouvernement de pays d'Afrique centrale, de lever l'embargo contre le Burundi.

Cette position traduisait l'autre grande inquiétude des participants : les relations entre les pouvoirs civils et leurs armées. En cours de journée, on a appris que le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, ne ferait pas le voyage du Burkina Faso, pour cause de mutinerie prolongée. Il n'est pas jusqu'au pays hôte, pourtant souvent présenté comme un modèle de stabilité, qui n'ait eu, ces derniers mois, quelques soucis avec ses unités d'élite.

On attend à partir de mercredi matin les chefs d'Etat, qui, outre la résolution sur la « bonne gouvernance et le développement », devront discuter d'un texte consacré aux Grands Lacs. Jacques Chirac développera les thèses françaises dans un débat qui est resté, au niveau ministériel, tout à fait africain, comme si ce sommet s'était transformé en une nouvelle réunion de l'OUA.

***Thomas Sotinel***



# Les Etats-Unis se défendent de soutenir les mouvements en lutte contre le gouvernement de Kinshasa

## Washington affirme ne pas souhaiter une remise en cause des frontières du Zaïre

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

L'administration américaine a pris ses distances, mardi 3 décembre, avec les déclarations attribuées à Daniel Simpson, ambassadeur des Etats-Unis à Kinshasa. Dans un entretien accordé, en fin de semaine, à plusieurs journaux zaïrois, le diplomate avait notamment affirmé que le Zaïre *« n'intéresse plus les Etats-Unis »*, et ne suscite *« plus de respect dans le monde »*, ajoutant que la France *« n'est plus capable de s'imposer »* sur le continent noir, où elle *« soutient des régimes décadents »*.

Toujours selon les journalistes présents, il aurait ajouté : *« Ce que je peux vous dire, c'est que le Rwanda est bien équipé et est venu s'installer pour longtemps »* [en territoire zaïrois].

### UN PAVÉ DANS LA MARE

Au moment où les relations franco-américaines traversent une phase délicate (en particulier s'agissant des divergences à propos du commandement sud de l'OTAN), et alors que le soutien américain au gouvernement rwandais place les Etats-Unis dans une position jugée ambiguë par plusieurs pays, les propos de M. Simpson – qui reflètent sans aucun doute la pensée de nombre de diplomates américains –, constituaient à double titre un pavé dans la mare. Après avoir suggéré que ces déclarations avaient été *« sorties de leur contexte »*, le département d'Etat a indiqué que les journalistes avaient *« violé les règles de l'interview »*, ce qui laisse entendre que les propos de M. Simpson ne devaient pas lui être nommément attribués.

Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, a ajouté que la *« substance »* de cet entretien n'avait pas été rapportée correctement par certains journalistes. En tout état de cause, les propos publiés par la presse zaïroise ne représentent ni la position du gouvernement américain, notamment s'agissant du climat des relations franco-américaines, ni même celle de Daniel Simpson, a souligné M. Burns. Les Etats-Unis entendent poursuivre et renforcer la coopération engagée avec la France et d'autres pays occidentaux pour résoudre la crise humanitaire qui sévit dans l'est du Zaïre, et ne souhaitent pas une remise en cause de l'*« intégrité territoriale »* et des frontières de ce pays.

De même, Washington ne soutient *« d'aucune manière »* les mouvements rebelles qui luttent contre le gouvernement de Kinshasa, ni n'approuve leurs *« objectifs militaires »*, et demande à ceux-ci d'arrêter les combats. L'administration se déclare en outre *« profondément préoccupée »* par les informations faisant état d'une *« série d'atrocités »* commises par les rebelles zaïrois banyamulenges (Tutsis), commandés par l'ancien Katangais Laurent Kabila et soutenus par le régime de Kigali. C'est la première fois que les Etats-Unis mettent en cause la rébellion zaïroise et, par ricochet, le Rwanda : *« Nous souhaitons avertir les Banyamulenges et ceux qui pourraient les soutenir que le monde les regarde : ceux qui ont perpétré ces atrocités en seront tenus pour responsables. »*

Cette mise au point de l'administration vise à réfuter les rumeurs persistantes selon lesquelles les Etats-Unis encourageraient à la fois une déstabilisation du gouvernement du président Mobutu, ainsi que les incursions militaires de l'APR, l'armée du gouvernement de Kigali, en territoire zaïrois. Washington, précise un diplomate, n'a pas de coopération militaire officielle avec le Rwanda, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'*« équipes en uniforme »* américain dans ce pays.

### RELATIONS DIFFICILES

Même si les relations américano-zaïroises sont notoirement difficiles (le président Mobutu est *de facto* interdit de séjour en Amérique), les Etats-Unis se disent conscients de l'engrenage qu'entraînerait une déstabilisation définitive du régime zaïrois. L'administration Clinton continue cependant d'*« encourager fortement la transition démocratique au Zaïre »* et d'apporter un soutien diplomatique au gouvernement rwandais, ce qui ne constitue pas précisément le meilleur moyen de conforter celui du président Mobutu.

***Laurent Zecchini***

### *Des « conseillers » militaires américains au Rwanda*

**Selon les services français de renseignement, entre 60 et 100 « conseillers » militaires américains épauleraient l'armée rwandaise depuis plusieurs semaines déjà, dans les unités comme dans les états-majors. Il s'agirait d'anciens instructeurs des forces spéciales, que recrutent des sociétés privées aux Etats-Unis sans que le Pentagone y trouve à redire. Plusieurs de ces spécialistes américains ont été aperçus à Kigali, mais certains d'entre eux auraient fait des incursions en territoire zaïrois, notamment à Goma, aux côtés de détachements rwandais et au profit de la dissidence tutsie du Zaïre.**

# Les chances de M. Boutros-Ghali de se succéder à la tête de l'ONU s'évanouissent

## L'Egypte semble entériner le veto américain à un second mandat du secrétaire général

**Au lendemain de la publication d'une lettre du président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) évoquant l'hypothèse de candidatures africaines alternatives à celle de Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général sortant, à la tête des Nations unies, l'Egypte a encore affaibli la position de son ancien ministre d'Etat chargé des affaires étrangères en multipliant les déclarations contradictoires.**

LE CAIRE
*de notre correspondant*

En cherchant à ménager la chèvre et le choux, leurs intérêts et ceux des Etats africains, les responsables égyptiens ont créé, mardi 4 décembre, une grande confusion en ce qui concerne la position du Caire à propos de la candidature de Boutros Boutros-Ghali, ancien ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères, à un deuxième mandat de secrétaire général de l'Organisation des nations unies (ONU), auquel les Etats-Unis opposent leur veto.

En milieu de journée, l'adjoint du ministre des affaires étrangères pour les relations internationales, Sayed Qassem al-Masri, déclare au Caire qu'il *« n'y a pas lieu, à ce stade, de procéder à un nouveau vote au Conseil de sécurité sur la candidature de M. Boutros-Ghali »*, dont le mandat arrive à échéance le 31 décembre. Au lendemain de la publication d'une lettre de Paul Biya, dans laquelle le président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) suggère que d'autres candidatures que celle de M. Boutros-Ghali soient avancées par les Africains, cette déclaration ambiguë donne à penser que Le Caire retire son soutien au secrétaire général. En fin de soirée, les informations en provenance de Tunis portent ce qui semble être l'estocade. Dans des déclarations faites à Tunis et rapportées par les médias, le président égyptien Hosni Moubarak estime que *« l'Egypte ne peut plus aider M. Boutros-Ghali plus qu'elle ne l'a fait »*. *« Notre mission est terminée et l'Organisation de l'unité africaine a été chargée de trouver un autre candidat »*, ajoute le raïs, en précisant que si M. Boutros-Ghali veut maintenir sa candidature *« cela le concerne »*. Ces propos, jugés déformés par le représentant de l'Egypte au Nations unies, Nabil al-Arabi, embarrassent la diplomatie égyptienne qui s'empresse de rectifier le tir. Dans la nuit de mardi à mercredi, M. Al Masri est contraint de faire une mise au point dans laquelle il affirme que la position égyptienne reste inchangée à l'égard du soutien apporté au secrétaire général. *« M. Boutros-Ghali reste le seul candidat de l'Afrique, et l'Egypte fait tout son possible pour le soutenir en permanence, diplomatiquement et politiquement »*, déclare l'adjoint du ministre des affaires étrangères. Il ajoute cependant qu'il est *« normal de reporter le vote au Conseil de sécurité en attendant de voir quelles sont les chances des autres candidats africains par rapport à celles de M. Boutros-Ghali, dont la candidature est toujours maintenue »*.

En fait, l'Egypte ne veut pas avoir l'air de saboter les chances d'un candidat africain, puisque les Etats-Unis ont toujours affirmé qu'ils lui apporteront leur soutien, à condition que cela ne soit pas M. Boutros-Ghali. Leur représentant à l'ONU, Madeleine Albright, a d'ailleurs jugé *« très importante »* la lettre de M. Biya. Toutefois, Le Caire estime qu'au stade actuel il n'est pas évident de trouver un candidat africain qui fasse le poids face au secrétaire général égyptien. Cette recherche est par ailleurs compliquée par les rivalités interafricaines entre anglophones et francophones, et par l'opposition entre Américains et Français, puisque ces derniers ont soutenu depuis le début la candidature du secrétaire général sortant.

### La recherche d'un autre candidat africain est compliquée par les rivalités entre francophones et anglophones

En marge des préparatifs du 19e sommet franco-africain de Ouagadougou, au Burkina Faso *(lire page 2)*, les conversations, aiguillonnées par la lettre de M. Biya, sont allées bon train. Si les ministres des affaires étrangères ont laissé aux chefs d'Etat de France et d'Afrique le soin de débattre de la question d'une éventuelle candidature africaine à la succession de Boutros Boutros-Ghali, le problème passionne tous les participants.

L'un des candidats potentiels, le ministre ivoirien des affaires étrangères, Amara Essy, est ainsi suffisamment préoccupé par cette éventualité pour adopter un mutisme qui ne lui est pas coutumier. Le Rwanda, lui, a réitéré son hostilité à un second mandat de M. Boutros-Ghali, auquel il reproche son inefficacité lors du génocide de 1994, pendant que le Burkinabé Ablassé Ouedraogo déclarait que les Africains devraient *« composer pour sauver ce deuxième mandat »*. Outre M. Essy, les noms du Ghanéen Kofi Annan, du Tanzanien Salim Ahmed Salin et du Nigérien Hamid Algabid sont régulièrement avancés.

*Alexandre Buccianti*
*(avec Thomas Sotinel à Ouagadougou)*

# *Pierre Cardin, ambassadeur de l'Unesco en Libye*

TRIPOLI
*correspondance*

Qui aurait l'idée d'associer Pierre Cardin à Mouamar Kadhafi ? Le Guide de la révolution libyenne n'est certes pas insensible à la mode vestimentaire occidentale, mais il semble *avoir plutôt un faible pour les griffes italiennes*; quand il ne se drape pas, le plus souvent, dans le vaste manteau de laine des Bédouins.

Venu en qualité d'ambassadeur de l'Unesco, le *célèbre couturier parisien a pourtant séjourné en Libye du 28 novembre au 1er décembre, à l'invitation du ministère du tourisme de la Grande Jamahiriya, sous le regard quelque peu sceptique de quelques journalistes de la presse française et allemande, attirés par la perspective d'une rencontre insolite entre le milliardaire astucieux et le révolutionnaire ombrageux, l'ami des artistes et l'admirateur de Nasser, le propriétaire du très mondain Chez Maxim's et l'habitué des retraites dans le désert.

Pierre Cardin n'en est pas à son premier rebelle, puisqu'il a été reçu par Fidel Castro et Nelson Mandela. Las, l'entrevue espérée n'a pu avoir lieu. L'envoyé de l'Unesco a dû se contenter des *« salutations »* du colonel, transmises par les officiels libyens et de la cérémonie de remise des cinq *« drapeaux de la tolérance » – un par continent – dans la première bourrasque hivernale qui balayait la place Verte de Tripoli. Le tout se déroulait, au pied du Castello de la vieille ville, sous l'œil intrigué des passants et avec la participation, *non pas de lycéens en martial treillis (comme* c'est l'usage pour les élèves, filles ou garçons), mais des écoliers d'une classe de maternelle.

**ENCOURAGEMENT DU QUAI D'ORSAY**

*« Je tenais à venir en Libye, car c'est un pays qu'on perçoit en France de façon négative, surtout à travers l'embargo, alors que le tourisme libyen veut aujourd'hui en donner une meilleure image »*, explique Pierre Cardin, qui se défend de *« faire de la politique »*, mais rappelle volontiers qu'il a été l'un des premiers hommes d'affaires occidentaux à se rendre en Russie, dès 1963, et à défricher l'immense marché chinois. Lui qui a ouvert une boutique à Tirana, ex-phare du socialisme albanais, ne détesterait pas faire la même chose à Tripoli, où la consommation assidue des images occidentales transmises par les chaînes satellites suscite de nouveaux désirs parmi la jeune génération.

La Libye elle-même s'ouvre timidement aux visiteurs, surtout depuis que le Sahara algérien leur est fermé pour raisons de sécurité. *Les agences privées de tourisme équipées de* véhicules tout terrain se comptent par dizaines et, en 1995, 120 000 audacieux ont bravé les inconvénients de l'embargo aérien et les insuffisances d'une infrastructure hôtelière *pour découvrir d'admirables sites grecs et ro*mains, l'antique cité berbère de Ghadamès ou les paysages lunaires de l'Akakus.

Si Pierre Cardin n'a pu entraîner d'autres membres du Maxim's Business Club (les positions anti-israéliennes du colonel Kadhafi lui valant de solides inimitiés), sa *« démarche privée »* a été discrètement encouragée par le Quai d'Orsay. Le contentieux entre Paris et Tripoli lié à l'attentat sur le vol UTA devrait être réglé, en principe, en 1997. Une délégation industrielle de haut niveau, conduite par Jérôme Monod, le patron du groupe de la Lyonnaise des eaux, s'est rendue en novembre en Libye, où la société Elf vient de rouvrir un bureau. Malgré les menaces de sanctions commerciales américaines, les Européens ne peuvent oublier que la Libye recèle à leur porte d'importantes réserves de pétrole et des gisements considérables de gaz naturel, encore inexploités.

*Joëlle Stolz*

# Le réveil de la protestation étudiante en Birmanie provoque l'embarras de la junte militaire

## Les généraux au pouvoir restent sensibles à leur image internationale

BANGKOK
*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

*Ce qui s'est passé* lundi 2 et mardi 3 décembre à Rangoun est révélateur de l'embarras dans lequel se retrouve la junte birmane. En d'autres temps, les forces de sécurité auraient brutalement dispersé les étudiants qui ont défilé pendant plus de vingt heures dans le centre de la capitale. La manifestation aurait été étouffée dès le départ et l'ordre militaire ainsi rétabli.

*Mais les généraux qui ont repris* le pouvoir en 1988 ne veulent pas décourager un flux d'investissements étrangers et de touristes. Ils entendent également être admis *« rapidement »* au sein de l'Asean, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

Aussi, avec le renfort d'étudiants venus d'autres universités, des élèves de l'Institut de technologie ont pu exprimer, en pleine ville, des revendications qui allaient du rétablissement des libertés au droit de former un syndicat. Trois cents d'entre eux, sur plus de mille, qui ont refusé de se disperser mardi à l'aube ont été embarqués, par la police anti-émeutes, dans des camions et relâchés quelques heures plus tard, à l'exception encore non confirmée d'une poignée d'entre eux.

**POLICIERS CONDAMNÉS**

Les élèves de l'Institut réclamaient notamment que justice soit faite à la suite d'un incident, au mois d'octobre, au cours duquel des policiers avaient battu au moins trois de leurs collègues. Au cours d'une conférence de presse tenue mardi, le colonel Kyaw Win, directeur adjoint du puissant service des renseignements militaires, a répondu que les deux policiers impliqués avaient été condamnés à deux ans de travaux forcés mais que l'annonce de cette sentence, par les médias officiels, n'avait pas été jugée *« nécessaire »*.

Entretemps, pour l'empêcher de rencontrer les journalistes étrangers autorisés à se rendre à Rangoun à l'occasion de cette conférence de presse officielle, Aung San Suu Kyi n'a pas pu, pour la première fois depuis sa libération en juillet 1995, quitter mardi son domicile dont les accès étaient fermés, depuis samedi, par des barrages de police.

Dans un entretien téléphonique avec l'Afrique du Sud, le Prix Nobel de la paix 1991 a, cependant, pu déclarer que des membres de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) avaient été chassés de leurs domiciles respectifs et licenciés. D'autre part, selon Amnesty international, cinq jeunes membres de la LND ont été arrêtés au moment où ils sortaient du domicile de Mme Suu Kyi.

**UN JEU DU CHAT ET DE LA SOURIS**

L'armée birmane, qui ne donne toujours pas signe de vouloir doter rapidement le pays d'une constitution promise depuis quatre ans, est donc contrainte à un jeu du chat et de la souris. De son côté, Mme Suu Kyi semble plus déterminée que jamais à vouloir poursuivre son combat pacifique en faveur d'une démocratisation d'un régime militaire qui refuse de reconnaître les résultats des élections générales de 1990, enlevées de haute main par la LND.

*Les généraux, qui se sont emparés* du pouvoir en 1988, ont, dans la foulée, pris le contrepied de la politique menée pendant un quart de siècle par leur ancien mentor, le général Ne Win. Après avoir pris pour point d'appui extérieur la Chine, qui a rééquipé leur armée, ils ont négocié des cessez-le-feu avec les ethnies insurgées de l'Union, ouvert le pays aux capitaux et touristes étrangers et négocié la réintégration régionale de leur pays avec, pour objectif, son admission au sein de l'Asean dès 1997.

Pour un régime militaire aux méthodes souvent brutales, qui ne veut pas partager le pouvoir et qui hésite sur le degré réel d'autonomie à accorder aux minorités ethniques armées, ces choix impliquent la présentation, ne serait-ce qu'à Rangoun, d'une image plus acceptable par les communautés régionale et internationale.

Pour prendre un exemple, répondant aux critiques croissantes des Etats-Unis, un porte-parole officiel birman a nié mardi que son gouvernement ne lutte pas contre la drogue tout en reconnaissant, comme un *« fait indéniable »*, que la Birmanie est un *« producteur majeur d'opium »*. Il a également nié que son pays est un centre de blanchiment de l'argent de la drogue.

*Jean-Claude Pomonti*

# 400 000 mineurs russes en grève pour le paiement de leurs salaires

**MOSCOU.** Cent soixante et un des 189 puits de mines de charbon que compte la Russie étaient paralysés, mardi 3 décembre, par un mouvement de grève des ouvriers qui protestent contre le non-paiement de leurs salaires depuis plusieurs mois. Par ailleurs, les enseignants de la région de Kemerovo (Sibérie) et ceux d'Extrême-Orient, qui n'ont pas été payés depuis huit mois, ont entamé, lundi, des mouvements de protestation. Les employés de la centrale nucléaire de Saint-Pétersbourg ont également cessé le travail.

Selon des statistiques récentes, la totalité des arriérés de salaires dûs par l'Etat et les entreprises à divers secteurs d'activité se monte à 8 milliards de dollars (40 milliards de francs). – *(corresp.)*

# Espagne : remise en liberté de l'ex-colonel Tejero

**MADRID.** L'ancien lieutenant-colonel, Antonio Tejero, qui fut le chef des militaires de la Gardia Civil, nostalgiques du régime franquiste et auteurs d'une tentative de coup d'Etat, le 23 février 1981, à Madrid, a été remis en liberté conditionnelle, mardi 3 décembre. Antonio Tejero, pistolet au poing et encadré de ses hommes, était monté à la tribune des Cortes pour intimer l'ordre aux députés, qui étaient en train d'élire le chef du gouvernement, Calvo Sotelo (centriste), de se coucher au sol. Ces événements avaient été retransmis en direct à la télévision.

Le roi Juan Carlos était ensuite intervenu à la télévision pour condamner la tentative de putsch et défendre la démocratie. Du même coup, le souverain légitimait pleinement son rôle auprès des Espagnols. – *(corresp.)*

### EUROPE

■ ***RUSSIE : le ministre de la défense, Igor Rodionov***, a reporté la visite qu'il devait faire aux Etats-Unis, du 4 au 8 décembre, pour *« raisons internes »*, alors qu'un conflit de compétence l'oppose à l'administration présidentielle à propos du limogeage du commandant en chef de l'armée de terre, le général Vladimir Semionov. – *(corresp.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le Père Vaclav Maly a été nommé évêque** auxiliaire à Prague, mardi 3 décembre, par le pape. Signataire de la Charte 77, cet ancien dissident avait été interdit de sacerdoce par le pouvoir communiste. Proche du président Havel, il avait été l'un des animateurs de la « révolution de velours » en 1989. Jean Paul II a également nommé évêque auxiliaire Jiri Padouch, cinquante-trois ans, lui aussi interdit d'exercice en 1977 et ancien secrétaire particulier du cardinal Tomasek (1899-1992). – *(AFP.)*

■ ***ESPAGNE : la police a saisi***, mardi 3 décembre, des armes et des documents dans un appartement, à Madrid. Cet appartement aurait été loué, jusqu'en avril dernier, par deux membres recherchés de l'ETA, qui faisaient partie du « commando Madrid », le plus meurtrier de l'organisation séparatiste basque. – *(corresp.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le colonel Roukan Abdel Ghafour Razzouki**, l'un des officiers de sécurité du président irakien, Saddam Hussein, a été admis d'urgence, dimanche, à l'hôpital de la Pitié-Salpétrière, à Paris, a rapporté, mercredi 4 décembre, le quotidien saoudien *El Hayat*. Selon le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Yves Doutriaux, le gouvernement français a autorisé, *« pour des raisons humanitaires, à la demande des autorités irakiennes »*, et après l'autorisation du Comité des sanctions de l'ONU, la venue en France de l'intéressé, *« un militaire affecté à la présidence car il souffre de problèmes cardiaques graves qui exigent des soins dans un hôpital spécialisé »*.

### ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : la croissance du produit intérieur brut a atteint** 1 % du deuxième au troisième trimestre, et 2,4 % par rapport à la période équivalente de 1995, a annoncé l'Office fédéral des statistiques mercredi 4 décembre. La veille, le gouvernement avait en revanche annoncé que la production industrielle de l'Allemagne avait reculé, pour le deuxième mois consécutif, de 1,8 % en octobre. L'influent institut de prévision Ifo, de Munich, a estimé mardi pour sa part que la production industrielle, qui devrait se limiter à 1 % en 1996, devrait augmenter l'an prochain de 3 %. – *(AFP.)*

■ **JAPON : le produit intérieur brut a augmenté de 0,1 %** à peine du deuxième au troisième trimestre, a annoncé le gouvernement mardi 3 décembre. Entre avril et juin, il avait reculé de 0,3 % (chiffre révisé). – *(AFP.)*

# Les autorités de Belgrade jouent de la répression et du compromis

## Les manifestants se mobilisent en faveur des radios interdites

**La commission électorale chargée de superviser les élections en Serbie a contesté, mardi 3 décembre, la procédure d'annulation des municipales, ce qui a été interprété par l'opposition comme une reculade des autorités. Ces dernières ont interdit deux radios indépendantes. Malgré les intimidations, les manifestations continuent.**

**BELGRADE**
*de notre envoyé spécial*

*« B - 92 est fermée »* : en quelques dizaines de minutes, mardi 3 décembre, la nouvelle a fait le tour de Belgrade. La radio indépendante, qui émet depuis sept ans, suit quotidiennement les manifestations et les meetings de l'opposition depuis le début de la vague de protestation.

Elle a récemment été brouillée à plusieurs reprises par les autorités, alors qu'elle devenait l'un des symboles de la révolte. Dans un communiqué adressé à la station, le ministère fédéral des transports et des communications indique : à la suite de *« votre requête concernant de possibles interférences* (...) *que nous n'avons pas pu constater* (...), *l'examen de vos documents montre que vous n'avez pas de licence d'émission* (...), *ce qui est illégal »*.




Le directeur du ministère, signataire de la missive, Milan Topalovic, rappelle ensuite : *« Votre programme est diffusé sur la fréquence 92,5 MHz dont la licence d'autorisation est détenue par la Radio-télévision serbe »* (RTS, officielle), et demande en conséquence aux dirigeants de la radio de *« montrer le contrat qu'ils ont signé avec la RTS* (...) *ou de faire une demande officielle de fréquence »*, pour ne pas rester dans l'illégalité et être passibles de *« poursuites pour infraction à la loi sur les systèmes de communication »*.

**NOUVEAU DURCISSEMENT**

Peu après cette fermeture de fait, dans les bureaux de B-92 envahis par les journalistes et les sympathisants, le rédacteur en chef et fondateur, Veran Matic, expliquait qu'avant de lancer *« une émission pirate »* – que les animateurs de la radio peuvent, techniquement, mettre en place – ils veulent *« d'abord recourir à toutes les pressions politiques possibles, nationales et internationales »*, pour obtenir une autorisation d'émettre. Lors d'une conférence de presse, en début de soirée, Veran Matic a estimé que *« le régime avait décidé de radicaliser la situation, afin de provoquer d'éventuels actes de violence destinés à permettre la répression policière »*.

Cette décision de fermeture, qui a aussi concerné de manière moins explicite la radio Indeks – dépendante de l'université et relayée par un émetteur de la RTS –, apparaît comme un nouveau durcissement du régime du président Slobodan Milosevic. Elle intervient alors que la mobilisation populaire, qui entre dans sa troisième semaine, s'est poursuivie tout au long de la journée de mardi. Les étudiants, en milieu de journée, et le cortège de l'opposition, un peu plus tard, ont tout deux rassemblé des dizaines de milliers de manifestants, sous la surveillance de la police, dont la présence était un peu plus marquée que les jours précédents. Un communiqué du ministère de l'éducation avait pourtant interdit les réunions d'étudiants ou d'enseignants qui seraient *« politiques ou destinées à organiser des manifestations »*.

Lors de leur meeting de clôture, les dirigeants de la coalition d'opposition Ensemble ont bien évidemment dénoncé la fermeture de la radio, que le cortège des manifestants avait saluée, comme à son habitude, en passant devant le bâtiment qui abrite sa rédaction.

Cette décision *« est une erreur, car toute la population viendra dorénavant ici pour écouter la vérité »*, a déclaré Zoran Djindjic. *« L'interdiction de B-92 et d'Indeks prouve que Milosevic est terrorisé et qu'il a perdu la raison »*, a ajouté Vuk Draskovic.

La multiplication des mises en garde étrangères a d'autre part fait l'objet d'un court communiqué émanant du gouvernement. Selon l'agence officielle Tanjung, les autorités serbes rejettent les critiques internationales qui concernent *« une affaire intérieure »*. Aucune réaction officielle n'a en revanche suivi la publication, à la « une » du quotidien indépendant *Nasa Borba*, de la lettre d'un juge de la Cour suprême, Zoran Ivosevic, écrivant qu'il *« n'accepte pas la soumission de la justice »* ni que celle-ci ait *« transformé les élections en auto-proclamation »* de la victoire du Parti socialiste au pouvoir.

En début de soirée, une autre information intriguait à ce sujet les observateurs. Dans une lettre adressée au tribunal de Belgrade – qui avait décidé l'annulation partielle des élections municipales pour vice de forme –, la commission électorale conteste les attendus du jugement, en affirmant qu'elle n'a pas commis d'erreurs. La coalition de l'opposition en a aussitôt déduit que l'annulation du scrutin, qui a déclenché le mouvement de protestation, n'avait donc pas de bases juridiques. Mais, en l'absence de réactions officielles, il était encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une première tentative de règlement de la crise, ou d'une énième péripétie de l'argumentation juridique compliquée développée par le gouvernement dans le cadre de son interprétation du droit électoral.

*Denis Hautin-Guiraut*

### *Washington renouvelle ses menaces*

**Cinq membres du Congrès américain ont défilé mardi aux côtés de l'opposition serbe dans les rues de Belgrade. Le même jour, les Etats-Unis ont lancé un nouvel appel aux pays européens les invitant à ne pas rétablir, comme ils l'avaient envisagé, certains avantages commerciaux à la Serbie. *« Nous avons clairement indiqué aux Européens que nous nous y opposions »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat Nicholas Burns. Les ministres des affaires étrangères des Quinze doivent réexaminer cette question lors de leur prochaine réunion le 6 décembre. Nicholas Burns a une nouvelle fois averti le gouvernement serbe de ne pas utiliser la force contre les manifestants et a brandi la menace d'un rétablissement de l'embargo commercial total qui avait été imposé à Belgrade par l'ONU puis levé en octobre dernier. La France a pour sa part jugé la situation en Serbie *« préoccupante »*. – *(AFP.)***

# Franjo Tudjman appelle les Serbes à rester à Vukovar

**ZAGREB**
*de notre envoyé spécial*

Le président croate Franjo Tudjman a effectué une visite surprise, mardi 3 décembre, dans la ville de Vukovar, détruite et conquise par l'armée serbe en 1991. La région de Vukovar (Slavonie orientale) doit revenir dans le giron croate l'an prochain. La Serbie, en reconnaissant les frontières internationales de la Croatie, en août, a finalement accepté de clore cinq années de guerre et de tensions. M. Tudjman a profité de sa visite pour appeler la population serbe à demeurer à Vukovar lorsque la ville redeviendra croate.

Franjo Tudjman, « père de la nation » croate, se devait de fouler le sol de Vukovar. Ville martyre, symbole de la résistance croate harcelée par les puissants canons de l'armée yougoslave, Vukovar est restée une plaie ouverte dans l'inconscient croate. Le sort de la ville est également un enjeu de politique intérieure, les extrémistes de l'Union démocratique croate (HDZ) et les associations de réfugiés maintenant une pression constante sur Zagreb. En Croatie, le pouvoir a le sentiment que la guerre ne sera totalement achevée que lorsque la Slavonie orientale aura été réintégrée au reste du pays.

En attendant, Zagreb se plie à l'exercice imposé par l'ONU sous le contrôle étroit des Etats-Unis. Le diplomate américain Jacques Klein a pris la tête de l'Administration transitoire des Nations unies en Slavonie orientale (Atnuso), qui vient de voir son mandat renouvelé jusqu'en juillet 1997, et qui s'efforce de préparer la région pour une coexistence des communautés serbe et croate. Ces six derniers mois, les signes de détente se sont accrus. L'ONU n'a toutefois pas écarté l'hypothèse d'un exode de Vukovar (*Le Monde* du 23 octobre), craignant que les extrémistes serbes n'entraînent la population dans leur fuite et que les extrémistes croates ne harcèlent les Serbes qui décideraient de rester en Slavonie.

**CRAINTE DES REPRÉSAILLES**

*« Ma visite est un signe lancé à la population serbe pour qu'elle choisisse la Croatie »*, a indiqué Franjo Tudjman, estimant que ses entretiens avec les responsables serbes locaux avaient été *« encourageants »*. Le président a visité, outre la ville de Vukovar, des villages détruits où des Croates commencent à revenir et le site du charnier d'Ovcara, où deux cents corps croates ont récemment été exhumés. *« Un nombre de plus en plus important de Serbes sont prêts à rester en Croatie*, a affirmé M. Tudjman, *et la Constitution croate leur garantira le respect des droits des minorités. »* La population serbe, généralement satisfaite de l'action onusienne, craint cependant que les promesses de M. Tudjman soient vite oubliées lorsque les réfugiés croates reviendront.

En 1995, après que Zagreb eut repris aux Serbes la région de Krajina, des jeunes Croates, dont des soldats et des policiers, s'étaient acharnés sur les vieillards serbes qui n'avaient pas fui. L'ONU estime que Zagreb a encouragé, au moins par son silence, ces actions de représailles, qui auraient fait de très nombreuses victimes serbes. Dans le contexte actuel de durcissement autoritaire et nationaliste en Croatie, on peut craindre la réédition d'un scénario identique à Vukovar. La visite de Franjo Tudjman et ses déclarations ont toutefois été saluées comme un pas positif.

*Rémy Ourdan*

# M. Chirac renouvelle sa demande d'une « européanisation concrète » de l'OTAN

## Devant l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, le chef de l'Etat plaide encore pour que le Conseil européen soit l'instance de décision en matière de défense

**POUR LE PREMIER** discours d'un chef de l'Etat français devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) depuis sa création, Jacques Chirac a plaidé, mardi 3 décembre, à Paris, pour que *« l'une des priorités de l'Union européenne »* soit *« de faire du Conseil européen l'instance suprême d'orientation et de décision dans les domaines de la sécurité et de la défense »*.

Fixant les objectifs de la présidence française de l'UEO pour les six premiers mois de 1997, le président de la République a annoncé que *« le rapprochement institutionnel entre l'UEO et l'Union européenne dans la perspective de l'insertion à terme de l'UEO dans l'Union »* constituerait l'une des priorités. Il a ensuite ajouté que *« l'Europe doit mettre un terme à son impuissance »*. *« Elle doit être en mesure d'assurer sur son sol la paix et la sécurité*, a-t-il expliqué. *Elle doit en un mot assumer ses responsabilités en matière de défense et se doter d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune »*.

**RÉPARTITION DU COMMANDEMENT**

Aux côtés de ces efforts que les Européens doivent eux-mêmes faire, M. Chirac a mis en évidence *« l'enjeu décisif pour le devenir de l'UEO »* que représentent *« les négociations engagées pour la réforme de l'Alliance atlantique »*, *« afin*, a-t-il souligné, *de donner une traduction concrète à l'identité européenne dans l'Alliance »*. Le chef de l'Etat a alors indiqué que, pour la France, *« il reste des points à régler et difficiles à résoudre, notamment l'européanisation des commandements régionaux de l'OTAN, indispensable pour réussir la réforme engagée »*. Il a conclu : *« Le succès de la réforme de l'OTAN, s'il est possible car rien n'est encore fait, donnerait corps à un nouveau partenariat transatlantique »*.

C'est la première fois que M. Chirac fait connaître avec autant d'insistance la volonté française d'obtenir que des Européens aient des responsabilités dans les grands commandements militaires alliés qui sont majoritairement assurés par des Américains. Jusqu'à présent, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, et le ministre de la défense, Charles Millon, avaient évoqué la question. On sait néanmoins que le chef de l'Etat a adressé, dans les semaines passées, à Bill Clinton deux lettres – dont l'une comporte des annotations spéciales de M. Chirac à la main – pour attirer l'attention et nourrir la réflexion du président des Etats-Unis sur cette « européanisation » des états-majors alliés.

Deux difficultés dans les discussions viennent, en effet, de surgir ou de réapparaître. D'abord, la répartition du commandement. Le conseil de l'Atlantique Nord (qui réunit les ambassadeurs des seize pays membres de l'Alliance) et le comité militaire (qui rassemble les chefs d'état-major des armées), en même temps qu'ils étudient une simplification de la chaîne du commandement, sont soumis à une forte pression de la France (appuyée par quelques Etats européens, dont l'Allemagne) pour que les commandements régionaux de l'OTAN, au nombre de trois, soient confiés à des Européens, étant entendu que les commandements stratégiques, au nombre de deux, demeurent sous l'autorité des Américains.

**PAS DE PARTAGE**

C'est notamment le sort du QG du Sud-Europe, à Naples, qui est en question et que les Etats-Unis n'entendent pas partager. Ensuite, le contrôle des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM). Le projet de placer, le cas échéant, des capacités de commandement et des forces de l'OTAN sous la responsabilité de l'UEO se heurte encore à une série d'obstacles. Les Etats-Unis tiennent, en particulier, au fait que le commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), qui est un général américain, conserve – par le biais d'autorisations préalables au coup par coup sur le respect des procédures de l'Alliance – la responsabilité générale des moyens de l'OTAN utilisés dans le cadre d'une opération des Européens.

*Jacques Isnard*

### *L'OSCE adopte deux déclarations*

**Le sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), réuni à Lisbonne, a adopté par consensus, mardi 3 décembre, une déclaration sur *« le modèle de sécurité en Europe pour le XXIe siècle »*. Elle ouvre la voie à la négociation à Vienne d'une future charte sur la sécurité européenne, destinée à rassurer la Russie, hostile au projet d'extension à l'est de l'OTAN. L'OSCE a également adopté une déclaration politique finale, intitulée « Déclaration du sommet de Lisbonne », après avoir retiré un paragraphe controversé sur le conflit territorial entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le sommet – qui a réuni cinquante-quatre pays d'Europe, les Etats-Unis et le Canada – a encore fait part de *« vives préoccupations »* quant à la situation politique en Biélorussie, un de ses membres, où le référendum récemment organisé par le président Alexandre Loukachenko *« ne peut être considéré comme légal »*, a dit le président en exercice de l'OSCE, le Suisse Flavio Cotti. – *(AFP.)***

# « Vache folle » : seuls Londres et Paris sont favorables aux mesures préventives de la Commission européenne

**BRUXELLES**
*de notre envoyé spécial*

Le Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne a rejeté, mardi 3 décembre, à une très large majorité, les mesures préventives défendues par la Commission européenne face au risque de transmission à l'espèce humaine de l'agent responsable de l'encéphalopathie spongiforme (ESB) ou maladie de la « vache folle ». Seules la France et la Grande-Bretagne ont voté pour ces mesures, l'Irlande décidant de s'abstenir et l'ensemble des autres pays de l'Union, conduits notamment par l'Allemagne, sont contre.

Un tel vote met, de manière spectaculaire, en lumière la crise latente depuis plusieurs mois au sein des Quinze concernant l'organisation européenne des mesures visant à prévenir cette menace sanitaire.

**DEMANDE DE CONTRÔLE OFFICIEL**

Fort des avis multiples et convergents émis par les différentes instances scientifiques compétentes, Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, défend, depuis plusieurs semaines, une position cohérente. Il proposait, le 3 décembre, aux chefs des services vétérinaires des pays de l'Union, réunis dans le cadre du Comité vétérinaire permanent, de suivre ces avis. Il s'agit, notamment, d'interdir toute forme d'utilisation dans les chaînes alimentaires animales et humaines des abats considérés comme étant potentiellement à hauts risques infectieux. Ces abats sont, selon la Commission européenne, constitués de la tête (la cervelle et les yeux, à l'exclusion de la langue) des bovins, des ovins et des caprins âgés de plus de douze mois. Il faut ajouter à cette liste la rate de tous les animaux composant les espèces ovine et caprine.

La Commission européenne estime indispensable de promulguer l'interdiction, au sein de l'Union, de l'utilisation de la colonne vertébrale des ovins, bovins et caprins pour la production de viande reconstituée mécaniquement : *« Tous les abats incriminés devraient être détruits par incinération ou par toute autre méthode assurant les mêmes garanties sanitaires. »*

La Commission de Bruxelles réclame, d'autre part, la possibilité d'assurer le contrôle officiel, en particulier dans les abattoirs de tous les pays de l'Union, de la bonne application des mesures qu'elle préconise. Ces mesures devraient être, selon elle, applicables à partir du 1er avril 1997.

Sera-ce le cas ? Le vote du 3 décembre permet d'en douter. Tout se passe aujourd'hui à l'échelon de l'Union européenne comme si les pays officiellement indemnes d'ESB ou de tremblante du mouton se refusaient à prendre les mesures préventives élémentaires dictées par la réalité épidémiologique et par la nécessité politique pour les pays de l'Union de parler d'une seule voix.

A Bruxelles, la position actuelle de l'Allemagne apparaît totalement incohérente, ce pays ayant toujours, dans la crise de la « vache folle », placé le plus haut possible la barre des exigences sanitaires dès lors que ces exigences s'appliquaient à la Grande-Bretagne. Pleinement conscient des enjeux et des responsabilités, Franz Fischler n'entend pas baisser sa garde préventive : il fera tout ce qui est en son pouvoir pour contraindre le prochain Conseil des ministres de l'agriculture et des pays de l'Union européenne – programmé à la mi-décembre à Bruxelles – à adopter des mesures dont seules la France et la Grande-Bretagne ont, pour l'heure, saisi à quel point elles s'imposaient du strict point de vue de la santé publique européenne.

*Jean-Yves Nau*

■ **La commission d'enquête** du Parlement européen sur la crise de la « vache folle » a entamé mardi 3 décembre l'examen à huis clos d'un rapport interne *« accablant »* sur le fonctionnement de la Direction générale de l'agriculture (DG 6) de la Commission européenne, a-t-on appris mardi de source européenne.

هكذا من الأصل



# Jacques Chirac et Helmut Kohl se sont entretenus pendant trois heures à l'Elysée

## Le président français et le chancelier allemand veulent tout faire pour régler leurs divergences sur la monnaie unique et les institutions de l'Union avant le Sommet de Dublin. Les deux dirigeants « sont déterminés à assurer le succès » de cette rencontre européenne

**La longue séance de travail qu'ont eue mardi en fin d'après-midi à l'Elysée le président Chirac et le chancelier Kohl a été endeuillée par l'attentat de la station RER de Port-Royal. Le responsable allemand a chargé son hôte de transmettre aux Français sa sympathie et les deux hommes se sont séparés en renonçant à toute déclaration sur la teneur de leurs entretiens. Les discussions ont porté sur l'Union monétaire, la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions européennes et la coopération industrielle, notamment en matière de satellites d'information militaire. Malgré les différences sur la manière d'appréhender la monnaie unique, qui a provoqué ces deux dernières semaines une intense polémique en France, les deux dirigeants « sont déterminés à assurer le succès » du sommet de Dublin, a-t-on indiqué à l'Elysée. Le ministre britannique des finances, Kenneth Clarke, a prédit en revanche que les derniers détails de l'Union monétaire ne seraient pas réglés avant le prochain sommet d'Amsterdam, en juin 1997.**

*LE PRÉSIDENT* Jacques Chirac et le chancelier Kohl ont eu mardi 3 décembre en fin d'après-midi à l'Elysée une séance de travail de près de trois heures sur la monnaie unique, les institutions européennes et la coopération industrielle, notamment dans le domaine militaire.

Les deux hommes, qui s'étaient déjà rencontrés samedi soir à Périgueux, étaient assistés de leurs principaux conseillers. Leurs entretiens, qui préparaient le sommet franco-allemand du 9 décembre à Nuremberg et le Sommet européen des 13 et 14 décembre à Dublin, ont été endeuillés par la nouvelle de l'attentat de la station RER de Port-Royal, dont le président de la République a été informé au cours de la réunion. D'un commun accord, il a été décidé de renoncer aux déclarations que les deux dirigeants avaient initialement prévu de faire sur le perron de l'Elysée.

Dans une brève déclaration rendue publique par le service de presse de l'Elysée, il a été laconiquement indiqué que *« le président et le chancelier sont déterminés à tout faire ensemble pour assurer le succès des réunions de Nuremberg et de Dublin »* sur l'Union économique et monétaire et la réforme des institutions européennes. A Bruxelles, lundi, lors de la réunion du Conseil des ministres des finances des Quinze, le désaccord entre Français et Allemands sur le pacte et le conseil de stabilité qui doivent encadrer l'Union monétaire avait empêché tout accord.

Dans un nouvel entretien donné à l'*Express*, l'ex-président Valéry Giscard d'Estaing, qui avait lancé un pavé dans la mare il y a quinze jours en dénonçant le suivisme de la politique monétaire française par rapport à l'Allemagne, poursuit cette semaine sa polémique. Réaffirmant son analyse, il dénonce le *« contresens actuel : croire que la solidité du franc exige que notre politique monétaire soit conduite en parallèle avec celle d'un pays dont les exigences peuvent être différentes des nôtres »*. A Bonn, dans un discours prononcé en l'honneur de l'ancien conseiller pour les affaires franco-allemandes Carlo Schmid, Jacques Delors, ex-président de la Commission de Bruxelles, a au contraire regretté mardi que la mise en place de la monnaie unique ne s'accompagne pas davantage d'une coordination économique entre les pays de l'Union.

**SÉANCE EXCEPTIONNELLE**

Pour tenter de déblayer le terrain pour les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, les ministres des finances ont prévu de tenir une séance exceptionelle le 12 décembre à Dublin, à la veille de l'ouverture du Sommet européen. Rien ne dit cependant qu'ils y parviennent. *« Je pense qu'aucun accord définitif sur l'UEM ne devrait intervenir avant, au plus tôt, le conseil européen prévu à Amsterdam en juin de l'année prochaine »*, a déclaré mardi devant les Communes le ministre britannique, Kenneth Clarke.

M. Clarke a affirmé qu'il avait obtenu à Bruxelles la confirmation que les pays ne participant pas à l'euro ne pourront se voir imposer des sanctions s'ils ne respectent pas les critères de convergence économique. Ce point, bien qu'acquis d'avance, avait été soulevé par les *« eurosceptiques »*. Les éternelles polémiques au sein du parti Conservateur sur la monnaie unique semblent profitent de nouveau aux travaillistes. Un sondage publié mardi 3 décembre crédite le Labour de 50 % des intentions de vote, contre 31 % aux Tories. Cela n'empêche cependant pas ces derniers de continuer comme si de rien n'était.

En début de semaine, le *Daily Telegraph* affirmait que le premier ministre, John Major, en cas de victoire aux prochaines élections, exclurait toute participation à l'Union économique et monétaire pour la durée de la législature ; qu'il aurait décidé unilatéralement d'infléchir la position d'attentisme adoptée par le cabinet.

Interrogé sur ces informations, John Major s'est contenté d'un démenti cinglant : *« le gouvernement a clairement défini son attitude il y a quelque temps. Rien n'a changé, si ce n'est les spéculations »*. Un tel revirement ferait courrir à M. Major le risque d'une démission de Kenneth Clarke, chef de file des pro-Européens conservateurs, qui passe pour l'artisan du retour à la bonne santé de l'économie britannique, le principal cheval de bataille de la majorité pour les élections à venir.

***Henri de Bresson et Marc Roche***

# L'Allemagne et la France célèbrent la naissance de Carlo Schmid, le « réconciliateur »

**BONN**
*de notre correspondant*

Peu de personnalités ont autant œuvré à la réconciliation franco-allemande que Carlo Schmid, cet homme dont on a célébré, mardi 3 décembre, le centième anniversaire de la naissance. *« Un grand seigneur de la social-démocratie »*, selon le portrait qu'en avait dressé *Le Monde* au lendemain de sa disparition, voici dix-sept ans.

Des cérémonies de commémoration ont eu lieu mardi à Perpignan, lieu de sa naissance en 1896, et à Bonn, où Carlo Schmid a réalisé l'essentiel de sa carrière politique après 1945 – successivement coauteur de la Constitution allemande, vice-président du Bundestag et ambassadeur particulier de l'ancien chancelier Willy Brandt pour les relations entre Paris et Bonn.

Couronné cette année par le prix annuel de la fondation Carlo Schmid, Jacques Delors a rendu hommage, mardi 3 décembre à Bonn, à *« l'un des grands visionnaires de l'Europe »*. A l'heure où la France et l'Allemagne affichent leur vocation à unifier le continent, ce sont des hommes du poids de Carlo Schmid qui manquent à l'appel.

Avec l'accent du Roussillon qu'il avait hérité de sa mère française, Carlo Schmid, mi-Souabe mi-Catalan, donnait à la relation entre les deux pays ce qui lui manque aujourd'hui le plus cruellement : de la chair et de la vie.

Traducteur en allemand de Malraux, ce juriste tardivement venu à la politique avait traversé les événements de ce siècle en hésitant sans cesse, comme l'auteur des *Antimémoires*, entre l'écriture et l'action. Il écrivait pour tromper l'ennui lors de longs débats parlementaires. Engagé volontairement dans l'armée allemande en 1914 après avoir opté pour la nationalité de son père, il connut l'horreur des tranchées et mit sa vie au service de la lutte contre le nationalisme et le chauvinisme.

Après la seconde guerre mondiale, on lui reprocha de ne pas être suffisamment sorti de sa réserve pendant la période la plus noire du nazisme. Entre 1940 et 1944, en tant que conseiller juridique du gouverneur militaire allemand à Lille, il dut établir des listes de résistants condamnés à mort après des actes de sabotage contre l'occupant. Il s'efforça cependant, selon les témoignages recueillis après 1945, d'intervenir en faveur de plusieurs condamnés et de prendre contact avec les conjurés du 20 juillet 1944.

***Lucas Delattre***

# L'Equateur lance un programme économique « à l'argentine »

*LE PRÉSIDENT* équatorien, Abdala Bucaram, a finalement présenté, dimanche 1er décembre, son programme économique, maintes fois annoncé depuis sa prise de fonction voici trois mois. Dans un discours télévisé de près de quatre heures, le chef de l'Etat a exposé la *« grave crise, la récession et la profonde corruption »* que vit le pays, avant d'énumérer les réformes qui donneront le jour à un *« nouvel Equateur »*, doté d'une croissance dynamique et d'une gestion moderne. Deux instruments sont à la base de ce programme : une discipline fiscale très stricte et un plan de convertibilité de la monnaie.

L'inspirateur de ce modèle est l'Argentin Domingo Cavallo qui, en 1991, alors qu'il était ministre de l'économie de son pays, avait convaincu le président Menem d'appliquer un train de mesures libérales. Si l'Argentine a obtenu des succès (contrôle de l'hyperinflation, compression du déficit budgétaire, redémarrage de la croissance), le coût social de ce plan a été – et reste – très élevé.

En Equateur, *« la convertibilité* (de la monnaie) *vise à assurer la stabilité économique, la baisse de l'inflation et des taux d'intérêts et l'élimination de la spéculation sur le taux de change »* a indiqué le président. Ce plan sera appliqué à compter de juillet 1997. Le « sucre », la monnaie nationale, perdra trois zéro et sa parité avec la devise américaine sera de quatre sucres pour un dollar.

Les objectifs de ce programme sont ambitieux : une inflation inférieure à 10 % (contre 25 % en 1996) une croissance de 4 à 5 % en 1997, et de 6 % ensuite (contre 2,3 % en 1996). L'extrême pauvreté, qui frappe actuellement 1,5 million d'Equatoriens, soit plus d'un habitant sur dix, devrait disparaître avant la fin de l'an 2000. La création de 600 000 emplois est envisagée au cours de cette période.

Si le président équatorien n'a pas évoqué les privatisations, son conseiller, Roberto Isaias, espère obtenir de ce processus 5 milliards de dollars en deux ans.

L'entreprise publique du pétrole sera restructurée ; les réseaux routiers et ferroviaires, ainsi que les installations portuaires et de production d'électricité seront offerts, en concessions, au secteur privé. D'une façon générale, les investissements étrangers, particulièrement attirés par le secteur minier, seront fortement encouragés.

**EXTRAVAGANCES**

Ce plan d'ajustement économique sera accompagné d'un ensemble de réformes constitutionnelles : rétablissement du système bicaméral au Congrès, prolongation de la durée du mandat présidentiel de 4 à 5 ans et possibilité pour le chef de l'Etat d'effectuer un second mandat. Abdala Bucaram a pourtant tenu à préciser : *« si ce programme économique échoue, je rentre chez moi. »*

L'opposition, de droite comme de gauche, le patronat et les syndicats ont rejeté le plan de convertibilité de la monnaie, qui implique une majoration des impôts et des tarifs publics.

Le comportement personnel du président est également violemment critiqué. L'ex-président, Rodrigo Borja, regrette que *« la démocratie ait été supplantée par la cirquocratie... »*, expression qui renvoie aux extravagances d'Abdala Bucaram.

La presse rend compte quotidiennement des frasques du chef de l'Etat qui revendique son surnom de *« el loco »* (le fou). Au pouvoir depuis trois mois, M. Bucaram a, entre autres fantaisies, enregistré un disque et s'est fait raser la moustache pour obtenir 700 000 dollars destinés à une œuvre de bienfaisance.

***Nicole Bonnet***

**TERRORISME** Le parquet de Paris a ouvert, mardi 3 décembre, dans la soirée, une information judiciaire sur l'attentat qui a eu lieu à la station RER Port-Royal à Paris, mardi peu après 18 heures. Le dossier sera instruit par les juges anti-terroristes Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Jean-François Ricard. ● L'ATTENTAT, qui a fait 2 morts et 128 blessés, dont 3 très grièvement, n'avait pas été revendiqué mercredi en fin de matinée. Les enquêteurs privilégient la piste du terrorisme islamiste. ● LE RÉSEAU qui était à l'origine de la vague d'attentats de 1995 a, pour l'essentiel, été démantelé. Ses principaux membres sont aujourd'hui incarcérés, à deux exceptions près : Khaled Kelkal a été tué le 29 septembre 1995 lors d'une fusillade avec les gendarmes et Ali Touchent, qui aurait coordonné les *« groupes d'action »* français, a échappé aux recherches.

# La piste islamiste est privilégiée après l'attentat du RER Port-Royal

## Même ligne, même mode opératoire, même heure : l'attentat perpétré sur la ligne B du RER, qui a fait deux morts, mardi 3 décembre, selon un bilan provisoire, ressemble beaucoup à l'explosion de la station Saint-Michel, le 25 juillet 1995

**LES ENQUÊTEURS** privilégiaient nettement la piste du terrorisme islamiste, mercredi matin 4 décembre, au lendemain de l'attentat perpétré contre une rame du RER parisien, dans la station Port-Royal. Une bombe artisanale, constituée à partir d'une bouteille de gaz, a presque entièrement dévasté l'intérieur d'un wagon, tuant deux personnes sur le coup. Le bilan publié mercredi à 10 h 30 par la préfecture de police faisait état de 3 blessés *« très graves »*, de 27 blessés *« graves »* et de 98 personnes *« impliquées ou choquées »*. Unité de lieu, similitude du mode opératoire, choix d'une heure de forte affluence : les circonstances de l'attentat du 3 décembre, commis peu après 18 heures, font immédiatement penser à l'explosion du 25 juillet 1995 contre la même ligne du RER – la ligne B – à la station Saint-Michel (8 morts, 84 blessés), qui avait marqué le début de la campagne terroriste de l'été 1995.

**BOUTEILLE DE GAZ**

Selon les premières constatations policières, l'engin explosif était situé au centre de la quatrième voiture de la rame du RER. La déflagration s'est produite à 18 h 08, au moment où les portes du wagon venaient de se fermer, alors que la rame s'apprêtait à quitter la station Port-Royal, en direction de Denfert-Rochereau. A cet endroit, le train circulait à l'air libre : si l'explosion s'était produite alors que la rame se trouvait encore sous terre, les conséquences auraient sans doute été plus graves. Sous l'effet du choc, la bouteille de gaz, un modèle « familial » de 13 kilos, qui avait été vidée de son contenu d'origine puis remplie d'une substance explosive non encore déterminée, a volé en éclats. Une pièce métallique, qui pourrait être le socle de la bouteille, est restée fichée dans le sol du wagon. *« C'était le type même de l'attentat fait pour tuer »*, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête. Parmi les débris, les enquêteurs – qui devaient procéder, mercredi, à un nouvel examen de la voiture – ont retrouvé des clous, ainsi que des projections de poudre noire sur les murs de la station et les fauteuils en plastique situés sur les quais. Ces éléments confortent encore plus nettement le soupçon d'un nouvel attentat islamiste, même si les enquêteurs entendaient n'écarter *« aucune autre hypothèse »*, indiquait-on mercredi. Aucun élément d'un éventuel dispositif de mise à feu ne semblait, en revanche, avoir été découvert.

Aucune revendication n'avait été émise, mercredi matin 4 décembre. La police française n'avait pas non plus connaissance d'une menace terroriste précisément formulée au cours des dernières semaines, assurait-on au ministère de l'intérieur. De même source, on soulignait toutefois que la menace n'avait jamais été considérée comme dissipée depuis la fin de la vague d'attentats de l'année passée. *« Plusieurs alertes ont été portées à la connaissance des services spécialisés au cours des mois précédents*, indiquait une source officielle. *A maintes reprises, l'arrivée prochaine sur le sol français de commandos venus de l'étranger a été évoquée. »* Dans ce contexte, une note de la direction de la surveillance du territoire (DST), le service français de contre-espionnage, avait retenu l'attention, au début du mois de novembre. Ce document signalait qu'un islamiste algérien, résidant en Afghanistan, s'apprêtait à quitter ce pays, en septembre, dans le but de *« commettre un attentat contre des intérêts français »*. La *« source étrangère »* de la DST avait indiqué que cet activiste devait faire escale dans un pays du Moyen-Orient. Mais la surveillance mise en place par les services français n'a pas permis de repérer le terroriste annoncé. La direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avait, pour sa part, alerté le gouvernement au sujet de l'entrée en France de *« quatre membres d'un groupe islamiste »* – dont les noms étaient cités – projetant de poser une bombe dans *« un restaurant parisien »* à la fin du mois de novembre.

Le contenu d'un texte du Groupe islamique armé (GIA) algérien, publié le 10 septembre, avait aussi redonné de l'actualité à la menace islamiste dans l'Hexagone. Reproduit dans le bulletin confidentiel *Al Jamaa*, édité en Algérie et notamment diffusé par télécopie en Europe, ce texte était signé par le nouvel homme fort du GIA, l'*« émir »* Antar Zouabri. *« La France fournit toutes les raisons qui justifient notre combat contre sa politique »*, notait-il. Reprochant à l'Etat français de participer à la *« défense des impies »*, le responsable du groupe armé affirmait vouloir *« maintenir face à ce pays la même attitude que celle que suivaient* [ses] *prédécesseurs, les émirs du GIA »*. Selon les services de renseignements français, Antar Zouabri aurait pris la succession de Djamel Zitouni, l'ancien dirigeant islamiste, considéré comme le commanditaire de la vague d'actions terroristes de 1995. Connu sous le *« nom de guerre »* de *« Abou Abderrahmane Amine »*, Djamel Zitouni avait été évincé de la tête du GIA, puis tué, le 16 juillet, au cours d'une embuscade tendue par ses rivaux à l'intérieur de la mouvance islamiste.

La coopération des polices européennes contre le terrorisme islamiste avait permis, le 7 novembre, le démantèlement d'un important réseau de soutien au GIA en Italie, entraînant l'interpellation de 22 activistes, dont certains semblent avoir entretenu des liens avec les terroristes de l'organisation dirigée en France, en 1995, par l'étudiant algérien Boualem Bensaïd. Les autorités italiennes avaient en outre, tout récemment, annoncé leur intention d'extrader vers la France Djamel Lounici, l'un des chefs de la mouvance islamiste clandestine en Europe. Cet événement pourrait, selon certains spécialistes, constituer une raison supplémentaire à la reprise des attentats.

Lundi 9 décembre doit enfin s'ouvrir à Paris le procès d'un réseau islamiste démantelé en France après la campagne d'attentats commis en août 1994 au Maroc, au cours de laquelle deux touristes espagnols avaient été tués dans un hôtel de Marrakech. Recrutant des jeunes beurs des banlieues françaises, convertis de fraîche date au prosélytisme islamiste et formés à des opérations militaires en France et au Pakistan, ainsi que dans les maquis algériens, ce réseau avait notamment servi à convoyer des armes vers l'Algérie. Il avait été coordonné, dans l'Hexagone, par deux islamistes de nationalité marocaine : Abdelilah Ziyad, en région parisienne, et Mohamed Zinedine, dans la région d'Orléans. Alors que le second est toujours en fuite, Abdelilah Ziyad a été extradé d'Allemagne en août 1995 et écroué en France. Il comparaîtra à partir de lundi devant le tribunal correctionnel de Paris, aux côtés d'une trentaine de militants islamistes.

Mardi soir 3 décembre, quelques heures après l'explosion, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X... pour *« assassinats, tentative d'assassinats, destruction par explosifs ayant entraîné la mort et des mutilations, infraction à la législation sur les explosifs et association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste »*. L'enquête a été confiée aux juges d'instruction Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Jean-François Ricard.

*Hervé Gattegno et Erich Inciyan*

### *Jacques Chirac : « Lutter, par tous les moyens, contre le terrorisme sous toutes ses formes »*

**Peu avant 20 heures, mardi 3 décembre, le président de la République, Jacques Chirac, a fait la déclaration suivante sur le perron du palais de l'Elysée :**

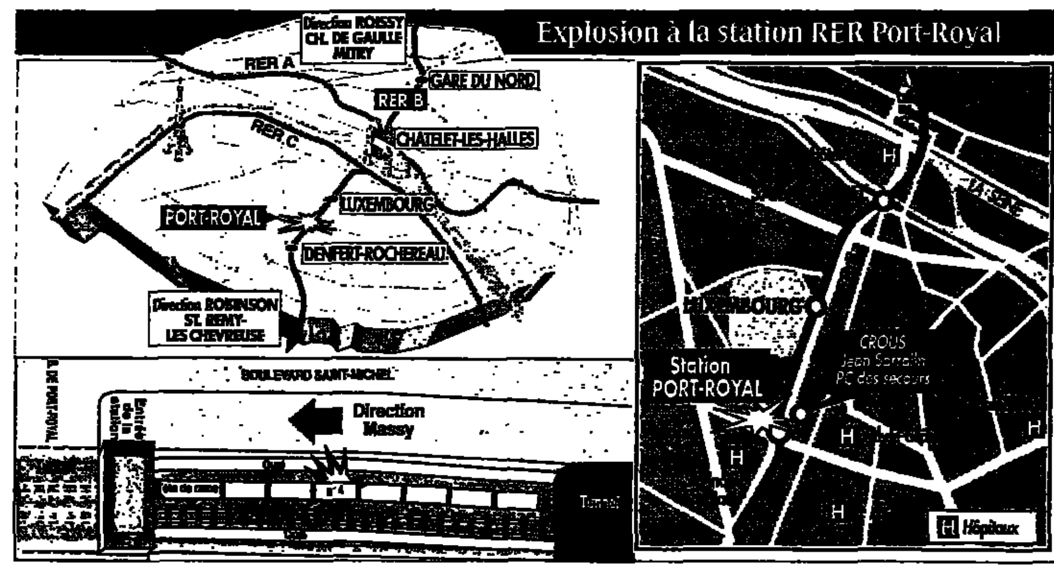
***« Une explosion vient d'avoir lieu à la station Port-Royal du RER. Il s'agit sans aucun doute d'un acte de barbarie, de terrorisme. Ma première pensée va aux victimes, à leurs familles, aux blessés et à leurs proches. Le premier ministre, qui s'est rendu immédiatement sur place, m'a rendu compte et m'a indiqué sa décision de remettre immédiatement en vigueur le plan Vigipirate.***

***» Devant ces actes inacceptables, ces actes barbares qui s'attaquent à des innocents, toujours, je voudrais vous dire, mes chers compatriotes, ma détermination, celle du gouvernement, celle de la nation tout entière, je n'en doute pas, de lutter, par tous les moyens, contre le terrorisme sous toutes ses formes. Et vous pouvez être assurés que rien ne sera négligé dans ce domaine. »***

**RENSEIGNEMENTS :**

la préfecture de police de Paris a mis en place une cellule d'information et de conseils aux familles :
**0800-05-05-17** (numéro vert),
**01-53-71-33-80,**
**01-53-71-33-81**
ou **01-53-71-33-84.**

Explosion à la station RER Port-Royal




### *Lucien Devambez, la mort à quarante et un ans*

**Lucien Devambez, quarante et un ans, la seule des deux victimes identifiée mercredi matin 4 décembre, avait milité très activement dans la première moitié des années 80 au sein de la gauche calédonienne. Il était l'un des rares Européens à avoir épousé la cause indépendantiste canaque. Son activisme dans la tribu de Témala, sur la commune de Voh (côte ouest), lors des troubles politiques qui ont secoué le territoire en novembre-décembre 1984, lui avait même valu d'être incarcéré dans la prison du camp Est, à Nouméa. Il s'était ensuite retiré sur sa propriété d'élevage de Boulouparis (côte ouest), avant de quitter, en 1990, la Nouvelle-Calédonie pour s'établir en région parisienne.**

## A 18 h 08, « un bruit sourd, mais tellement fort »

**ELLE MARCHE LENTEMENT.** Comme si poser les pieds l'un devant l'autre revêtait une importance capitale. Un volontaire de la Sécurité civile lui soutient le bras, un autre se tient à ses côtés mais elle ne semble pas les voir. Pas plus qu'elle ne porte d'attention à la grande feuille blanche que les secouristes ont pendue à son cou. Odette, soixante ans, est vivante, et rien d'autre ne semble compter pour elle. Elle tente de se souvenir. *« Je regardais par la fenêtre. Ma tête a cogné la vitre du wagon. J'ai vu des flammes et j'ai cru étouffer à cause de la fumée. Puis j'ai buté sur quelqu'un. Deux personnes m'ont aidée à sortir. »* Elle cherche encore un peu. Puis renonce. *« Il faut prévenir mes proches. »*

Il est 19 heures, avenue Georges-Bernanos. Une heure déjà que la bombe a explosé. Le « Plan rouge » des sapeurs-pompiers et le « Plan blanc » du SAMU ont été immédiatament déclenchés. Quinze équipes de réanimations, 170 pompiers et 250 secouristes ont été dépêchés sur place. Trois cents policiers et gendarmes ont bouclé le quartier et sur le quai, les enquêteurs s'affairent autour de la rame éventrée. Des torches illuminent la quatrième voiture, les autres wagons sont plongés dans l'obscurité. Dans le hall du Crous, les blessés légers reçoivent les premiers soins.

C'est ici que les secouristes ont installé le poste médical avancé. Ici que les personnes *« impliquées »*, comme disent les pompiers, reçoivent une assistance respiratoire, un soutien psychologique et la possibilité d'avertir leurs proches. Les plus sérieusement atteints sont immédiatement conduits vers les hôpitaux parisiens. D'abord Cochin et le Val-de-Grace, situés à quelques centaines de mètres. Puis rapidement Necker, Pitié-Salpêtrière, Ambroise-Paré, Bichat, Bicêtre : en tout, cinquante et une personnes, dont trois jugées dans un état *« désespéré »*. Une femme, dont on ignore encore l'identité, est morte ainsi que Lucien Devambez, un Calédonien de quarante et un ans.

**« IL ÉTAIT EN FLAMMES »**

La pharmacie située face à la sortie de la station a été transformée en second centre d'accueil des blessés. Certains s'y sont précipités sans trop savoir. Sous le choc. *« Ils pleuraient, ne savaient pas où aller*, se souvient Saïda Gharbi, employée à la pharmacie. *On les a accueilli avant de les transférer au Crous. »* Ils sont encore trois, le regard absent, perdus au fond du magasin. Un homme rond, à qui l'on retire quelques morceaux de verre de la main. Une jeune fille, adossée à une armoire de médicaments. Et une autre, quarante ans, assise sur une chaise, le regard tourné vers l'entrée.

Près de l'entrée, une femme est elle aussi tremblante. *« Il était en flammes »*, murmure Brigitte Vienne à trois reprises, bloquée dans son cauchemar. Puis elle semble se réveiller. *« Je sortais de la station quand ça a explosé. Un bruit sourd, mais tellement fort. J'ai couru vers les grilles. Il y avait de la fumée. Et j'ai vu cet homme qui brulait, sur le quai. Il hurlait vers une femme, de l'autre côté de la vitre, mais elle ne pouvait rien faire. Ca a duré longtemps. Et puis quelqu'un est arrivé avec un extincteur. Lui bougeait encore mais sur le quai, il y avait des corps immobiles. »*

Dehors, le premier ministre, Alain Juppé, a déjà annoncé la réactivation du plan « Vigipirate ». Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le ministre des transports, Bernard Pons et le préfet de police, Philippe Massoni, sont passés. Le maire de Paris, Jean Tibéri, arrive à son tour. Enfin, le porte-parole des sapeurs pompiers de Paris vient annoncer que *« tous les blessés ont été remontés »* et dresse un premier bilan.

Il est lourd. Beaucoup de blessés ont été atteints par le souffle de l'explosion. Quelques personnes ont été gravement brûlées ou touchées par des éclats. D'autres ont été atteint aux tympans : *« J'étais dans la rame, dos à l'explosion. J'ai juste vu un flash de lumière. La fumée et les oreilles qui sifflent. J'ai un tympan crevé et l'autre sérieusement abimé. »* Mais à constater l'état de la rame, et surtout la puissance de la bombe, ce bilan est presque considéré comme miraculeux. *« Heureusement que le tunnel est à ciel ouvert à cet endroit car ça a permi à la fumée de s'échapper rapidement sans créer de panique due à l'étouffement »*, assure l'adjudant-chef des pompiers en charge du PC opérationnel.

Dehors, les familles se cherchent encore. La RATP a mis deux bus à leur disposition. Une femme recherche son fils. *« Rassurez-vous*, explique un cadre de la RATP. *S'il est parmi les victimes, on vous préviendra. Vous serez mieux chez vous. »* Elle acquiesce, impuissante. Fait mine de partir. Puis rebrousse chemin et retourne vers la station.

*Jacques Follorou et Nathaniel Herzberg*

## Alain Juppé réactive le plan « Vigipirate »

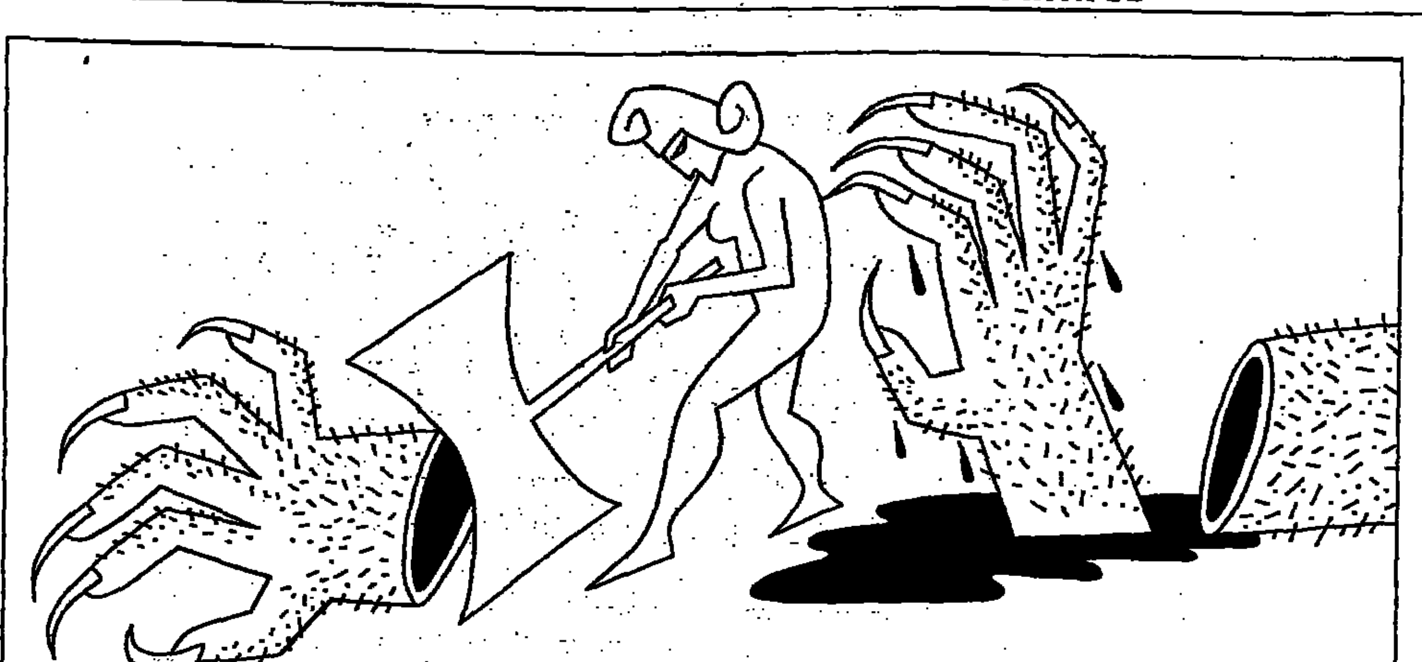
**INSTAURÉ** après l'attentat à la voiture piégée devant une école juive de Villeurbanne, le 7 septembre 1995, le plan « Vigipirate » a été réactivé, mardi 3 décembre, à la demande du premier ministre. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a aussitôt donné des instructions pour que *« "Vigipirate" soit remis en place dans sa phase opérationnelle dès mardi soir »*. Ce dispositif d'exception, qui permet au gouvernement de mobiliser l'armée et la police contre le terrorisme (*Le Monde* du 10 janvier), avait été allégé le 15 janvier. Il a donc été réactivé, dès mardi soir, sous une forme renforcée dans plusieurs grandes villes et aux frontières. Dans la capitale, des policiers de la brigade anti-criminalité, trois compagnies républicaines de sécurité (CRS) et deux escadrons de gendarmerie mobile ont été mobilisés pour assurer la sécurité de Paris pendant la nuit du 3 au 4 décembre. *« Une vigilance maximale*, a indiqué la préfecture, *sera apportée plus particulièrement à l'égard des lieux publics (dans les secteurs touristiques, aux abords des grands magasins et des salles de spectacle), des bâtiments officiels, des gares, des stations et des rames de RER ou du métro et, plus généralement, aux abords ou sur tous les lieux sensibles de la capitale. »* Dès mercredi matin, le ministère de la défense a accru, avec un premier contingent de cinq cents militaires, sa participation à la surveillance des gares parisiennes, des réseaux de transport et des aéroports.

Dans un premier temps, en septembre 1995, « Vigipirate » avait concerné uniquement les forces classiques de sécurité intérieure : police, gendarmerie et douane. Renforcé après l'attentat du contre une rame de la ligne C du RER parisien entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel, le plan avait ensuite mis à contribution 32 000 fonctionnaires. Des militaires des forces armées et des appelés du contingent s'étaient ajoutés aux effectifs déjà mobilisés. En janvier 1996, « Vigipirate » avait été allégé. *« Des motifs d'inquiétude demeurent et le réalisme conduit à ne pas exclure la reprise d'actions terroristes »*, avait indiqué le ministère de l'intérieur, le 11 janvier, en annonçant que *« la surveillance renforcée des frontières, des ports, des aéroports, et pour l'instant encore des métros à Paris, à Marseille, à Lyon et à Lille, ainsi que du RER »* serait maintenue. A Paris, où le plan était passé d'une phase renforcée à une phase simple, la surveillance du réseau ferré et des lieux très fréquentés par le public avait continué d'être assurée avec le concours des forces armées. *« Les six gares parisiennes et leur interconnection RER et RATP continuent d'être sécurisées par la présence de 300 militaires encadrés par un escadron de gendarmes mobiles »*, notait, en juin, le préfet de police Philippe Massoni.

***E. In.***

هكذا من الأصل





# Le réseau responsable des actions terroristes de 1995 a été démantelé en trois mois

*« N'ÉCOUTEZ personne d'autre que le chef du GIA. »* Découvert, au mois de novembre 1995, par les enquêteurs de Scotland Yard au domicile londonien de Rachid Ramda, alias Abou Farès, soupçonné d'avoir été le financier de la vague d'attentats commis en France quelques semaines plus tôt, le document n'était pas daté, mais il portait, outre une signature inconnue, l'en-tête d'un *« Comité des affaires étrangères »* du Groupe islamique armé (GIA) algérien. *« Frères, j'ai d'autres instructions pour vous »*, était-il écrit en guise d'introduction. Suivaient quinze commandements plus ou moins détaillés invitant les destinataires du message – de toute évidence, les correspondants du GIA en Europe – à *« faire le maximum »*, s'établir *« dans les montagnes si rester dans la ville s'avère trop difficile »*, et *« intensifier les assassinats si les attentats à la bombe s'avèrent trop difficiles »* (*Le Monde* du 17 janvier).

La lecture de ces véritables consignes de guerre, saisies lors de l'interpellation d'Abou Farès, le 4 novembre 1995 en Angleterre, puis transmise aux enquêteurs français, avait achevé de convaincre ces derniers qu'ils avaient affaire à une organisation structurée, hiérarchisée, conçue pour porter la guerre civile algérienne sur d'autres sols, notamment européens. Une organisation dans laquelle chacun devait tenir son rôle, des agents « dormants » aux émissaires spéciaux, en passant par les soutiens logistiques occasionnels et les fournisseurs de matériels, et que certains spécialistes comparaient, dans sa forme, à celle de la Résistance française.

*En arrêtant*, le 2 novembre 1995, Boualem Bensaïd, la police française portait un coup décisif au réseau qui avait semé la terreur en France, entre le 25 juillet et le 17 octobre. Placé sous l'autorité de cet étudiant algérien de vingt-neuf ans, l'organisation démantelée comportait trois branches : Lille, Vaulx-en Velin et Chasse-sur-Rhône. Ses principaux membres sont aujourd'hui incarcérés, à deux exceptions près : Khaled Kelkal, chef du groupe de Vaulx-en-Velin, a été tué le 29 septembre 1995 au cours d'une fusillade avec les gendarmes, et Ali Touchent, un *étudiant algérien qui aurait joué* le rôle de « coordinateur des *groupes d'action* » en France, a, pour le moment, échappé aux recherches malgré la diffusion d'un mandat d'arrêt international.

*Littéralement fanatisés* par Bensaïd, alias Mehdi, paré du prestige *que lui conférait sa désignation* par les chefs du GIA, le « groupe de Lille » *était notamment* composé de quatre jeunes beurs convertis à l'islam radical. Arrêtés le 3 novembre 1995, ces Lillois s'étaient lancés dans l'action violente au nom de la *« guerre sainte »*, suivant le même parcours idéologique que Khaled Kelkal. Leur interpellation avait permis d'empêcher, *in extremis*, un nouvel attentat, projeté sur le marché de Wazemmes, le plus populaire de la ville de Lille. Il semble établi aujourd'hui que leur première idée avait été d'assassiner Khalida Messaouidi, qui devait tenir, dans la cité nordiste, un meeting du Rassemblement *pour la culture* et la démocratie (RCD), le parti de Saïd Sadi, *candidat à l'élection présidentielle* en Algérie.

*Le « groupe de Vaulx-en-Velin »* était dirigé par Khaled Kelkal. Algérien de nationalité, mais entré en France quelques semaines après sa naissance, Kelkal avait découvert, comme bien d'autres, le Coran en prison, après sa condamnation pour de petits « casses » dans la région lyonnaise. *Libéré, il* s'était investi dans divers trafics – *voitures volées, cannabis* – avant de convoyer, semble-t-il, des armes vers les maquis algériens. C'est au cours de l'un de ces voyages, en 1993, qu'il aurait proposé ses services au GIA, volontaire pour rejoindre un maquis dans les environs de Mostaganem, où l'un de ses oncles était un militant islamiste chevronné, mais il lui avait été répondu qu'il serait plus utile sur le territoire français. Sur le document retrouvé en Angleterre, chez Abou Farès, figure d'ailleurs cette consigne du GIA, qui semble lui avoir été appliquée : *« En ce qui concerne les frères qui vous seraient envoyés, nous procédons à leur formation, puis ils vous seront envoyés à la première occasion, si c'est la volonté d'Allah. »*

*Répondant*, comme le « groupe de Lille », aux ordres de Boualem *Bensaïd*, Khaled Kelkal a, de fait, conduit les opérations du *« commando » lyonnais du GIA* durant plusieurs mois, prêtant lui-*même la main à plusieurs des attentats*. Son empreinte digitale a été découverte sur le ruban adhésif utilisé dans la confection de la bombe placée sur la voie du TGV Lyon-Paris, le 26 août 1995, et qui, par chance, n'avait pas explosé : c'est cette empreinte qui, en permettant aux enquêteurs de remonter jusqu'à lui, devait en définitive entraîner le démantèlement de l'organisation. Le jeune terroriste est également soupçonné d'avoir participé à l'attentat à la voiture piégée perpétré, le 7 septembre 1995, contre une école juive de Villeurbanne : alors qu'il avait emprunté l'appartement d'une amie de sa compagne, non *loin de l'école, celle-ci s'était* aperçue, quelques jours plus tard, de la *disparition de sa bouteille de gaz* de cuisine...

Les enquêteurs ont en outre établi, grâce à l'examen de relevés d'appels téléphoniques passés sur le combiné cellulaire qu'il utilisait, la présence de Khaled Kelkal à Paris les 23 et 24 juillet 1995, soit l'avant-veille *et la veille du* premier attentat de la série, celui *commis contre une rame du RER*, à la station Saint-Michel, auquel il pourrait donc avoir pris une part active (*Le Monde* du 26 juillet 1996). Enfin, s'il ne figurait pas parmi les deux tueurs de l'imam Sahraoui, assassiné dans sa mosquée parisienne le 11 juillet 1995, il est certain que Kelkal était en contact avec eux : le fusil Winchester utilisé par les meurtriers a été retrouvé, deux mois plus tard, *sur* le campement du « groupe de Vaulx-en-Velin », dans les monts du Lyonnais, quelques heures *avant la fusillade qui devait provoquer* la mort de leur chef.

*Troisième unité du dispositif*, le « groupe de Chasse-sur-Rhône » comprenait trois Français fraîchement convertis à l'islamisme et un Algérien, propriétaire d'une boucherie. Selon leurs propres déclarations aux enquêteurs, il semble qu'ils aient refusé d'obéir aux *injonctions de l'« étudiant »* Bensaïd, qui les pressait de passer *à l'action violente. Tout au plus* l'un d'entre eux, formé à la lutte *armée au cours d'un stage en* Bosnie, en février 1993, s'était rendu à Istanbul pour remettre à Bensaïd le passeport falsifié qui devait lui permettre d'entrer en France sans encombre. Les membres du groupe avaient aussi admis, lors de leur interpellation, en septembre 1995, avoir envisagé de faire sauter un dépôt d'essence dans l'Isère (*Le Monde* du 6 septembre 1995). Mais les spécialistes de la lutte antiterroriste ont toujours retenu l'hypothèse selon laquelle ce troisième groupe aurait pu, s'il l'avait fallu, être amené à prendre le relais des précédents *sur le terrain de l'action terroriste*.

Seule ombre au tableau de cette *exceptionnelle réussite policière* – le réseau a été mis hors d'état de nuire en trois mois : la disparition d'Ali Touchent, alias Tarek, un autre étudiant algérien chargé, semble-t-il, d'animer et de coordonner les différents groupes, puis d'assister Mehdi à son arrivée en France et de le présenter à ses « agents ».

Plusieurs fois localisé par la police, avant même la vague d'attentats de 1995, cet étudiant en architecture de trente-neuf ans a toujours échappé aux recherches. Nul ne sait si Tarek a *directement* participé à un ou plusieurs des attentats de l'an dernier, mais ses carnets de notes, retrouvés par les *policiers dans l'appartement* parisien de Boualem Bensaïd et dans *lesquels il inscrivait, en régisseur* scrupuleux, les dépenses engagées pour le réseau, attestent de l'importance de son rôle. L'un des complices de l'organisation, Safi Bourada, interpellé en Angleterre en même temps qu'Abou Farès, a présenté Ali Touchent comme le concepteur des filières du GIA en Belgique, en même temps que l'interlocuteur privilégié de responsables du même GIA en Italie. Plusieurs documents émanant des services *spécialisés* ont évoqué, depuis, l'éventualité d'une résur*gence du réseau terroriste islamiste* à partir de « bases arrières » qu'aurait mises en place Tarek à Naples et à Turin.

**Ses principaux membres sont aujourd'hui incarcérés, à deux exceptions près : Khaled Kelkal, tué le 29 septembre 1995, et Ali Touchent, qui a échappé aux recherches**

***Hervé Gattegno***

## *Chronologie*

● **11 juillet 1995 :** le cheikh Abdelbaki Sahraoui, imam de la mosquée de la rue Myrha, à Paris (18e arrondissement), et cofondateur du Front islamique du salut algérien, est tué d'une balle dans la tête par deux individus *qui* parviennent à prendre la fuite. Un *homme qui tentait de s'interposer* est également abattu.

● **25 juillet :** une bombe, confectionnée à partir d'une bonbonne de gaz, explose à Paris dans une rame de la ligne B du RER à la station Saint-Michel, faisant 8 morts et 84 blessés.

● **17 août :** placée dans une poubelle, une bonbonne de gaz, bourrée de clous et de boulons, explose près de la place Charles-de-Gaulle, à Paris (8e arrondissement). 17 personnes sont blessées, dont 3 grièvement.

● **26 août :** une bonbonne de gaz est découverte sur la voie du TGV reliant Lyon à Paris, à hauteur de Cailloux-sur-Fontaine (Rhône). *L'engin n'a pas explosé* en raison d'une défaillance du système de mise à feu.

● **3 septembre :** une bombe explose sur le marché du boulevard Richard-Lenoir, à Paris (11e arrondissement). Placée dans un autocuiseur, elle blesse 4 personnes.

● **4 septembre :** un engin explosif est désamorcé dans des toilettes publiques de la place Charles-Vallin, à Paris (15e arrondissement). Il était programmé pour exploser la veille, au même moment que celle du boulevard Richard-Lenoir.

● **7 septembre :** l'explosion d'une voiture piégée, devant une école juive de Villeurbanne (Rhône), fait 14 blessés.

● **29 septembre :** Khaled Kelkal est tué dans une fusillade à *Vaugneray (Rhône). Trois des* membres de son réseau sont *interpellés*.

● **6 octobre :** une bombe explose près de la station de métro Maison-Blanche (13e arrondissement), quelques heures après les obsèques de Khaled Kelkal. Elle fait treize blessés légers.

● **17 octobre :** une bouteille de gaz piégée explose sur la ligne C du RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel. 29 personnes sont blessées, dont 5 grièvement.

● **1er et 2 novembre :** une opération de police menée à Paris, Lille et Lyon, aboutit à l'arrestation de 6 hommes appartenant à la mouvance islamiste. *Parmi eux*, Boualem Bensaïd, alias Mehdi, étudiant *algérien soupçonné d'être l'un des* coordinateurs de la vague d'attentats. Le *coup de filet déjoue* le projet d'un attentat sur le marché de Wazemmes, à Lille.

● **4 novembre :** la police britannique interpelle Rachid Ramda, alias Abou Farès, responsable d'une des tendances du GIA à Londres, et soupçonné d'avoir coordonné les attentats en France par le biais de Boualem Bensaïd. Rachid Ramda, écroué en Angleterre depuis lors, est en attente d'une extradition vers la France.

# Les relations entre Paris et Alger s'améliorent

## Le dossier Air Algérie est en voie de règlement

**L'ATTENTAT DU RER** ramène immanquablement aux relations franco-algériennes. Après avoir traversé une phase houleuse au lendemain de la prise d'otages de l'Airbus en décembre 1994, elles sont en *« nette amélioration »*, indiquait la semaine dernière le premier ministre, Ahmed Ouyahia, à la télévision algérienne. Et le chef du gouvernement de citer, comme indice des progrès en cours, le prochain déblocage du dossier Air Algérie.

Avançant des raisons de sécurité, les autorités françaises souhaitent transférer à Roissy les vols de la compagnie algérienne alors que celle-ci préfère rester à Orly. Résultat : depuis le 22 juin 1995, la compagnie algérienne ne dessert plus Paris (tandis qu'Air France ne dessert plus l'Algérie). A l'ambassade de France à Alger, on confirmait la semaine dernière qu'une solution interviendrait sans doute *« d'ici le printemps »*.

L'amélioration des relations diplomatiques n'a pas eu d'incidence sur le plan économique. Alors que la France reste le premier partenaire de l'Algérie, le protocole financier pour 1996 n'a toujours pas été conclu entre les deux Etats. Un remaniement ministériel intervenu cet automne en Algérie est à l'origine d'une partie du retard.

**MOUVEMENT « MODERNISTE »**

Le document, qui donnera une bonne idée de l'effort financier consenti par Paris en faveur d'Alger, devrait être marqué par une nette diminution de l'aide française. Il est vrai que la situation financière de l'Algérie s'est nettement améliorée depuis un an grâce à la forte hausse des cours du pétrole sur le marché international (les hydrocarbures représentent 94 % des recettes en devises du pays).

Se refusant à prendre officiellement parti dans la guerre civile qui ravage l'Algérie depuis cinq ans (le nombre de victimes oscille entre 50 000 et 100 000 morts, selon les sources), la France accueille actuellement le leader du Hamas, un mouvement islamiste *« moderniste »*, Mahfoud Nahnah. C'est la première fois que Paris autorise un dirigeant « islamiste » à s'exprimer *sur le territoire français*. Reçu au Quai d'Orsay, le cheikh Nahnah (25 % des suffrages à l'élection présidentielle algérienne il y a un an) se veut aux antipodes du Front islamique du salut, dont il a récupéré une partie de l'électorat, et se présente comme l'avocat d'un islam ouvert et moderniste. *« Nous ne voulons pas rester les bras croisés mais aider notre pays à sortir de la crise »*, confiait-il, mardi 3 décembre, au cours d'une conférence de presse à Paris. *« Il ne faut pas que l'opposition agisse par télécommande »*, ajoutait-il pour justifier la participation du Hamas à l'actuel gouvernement algérien (il détient deux portefeuilles).

Courtisé par le pouvoir algérien, le Hamas a laissé ses électeurs libres d'approuver ou non le projet de Constitution proposé par le président Liamine Zeroual, le jeudi 28 novembre. Plébiscité par les Algériens – mais dans des conditions plus que douteuses –, le nouveau texte permet au chef de l'Etat de cumuler l'essentiel des pouvoirs. Dans ces conditions, rien ne s'oppose à la tenue d'élections législatives au printemps prochain. Même si les islamistes l'emportent, le président Zeroual restera le maître du jeu.

***Jean-Pierre Tuquoi***

# Les députés RPR confirment leur hostilité à l'allègement de l'impôt sur la fortune

## Pierre Méhaignerie (UDF) défend au contraire la position du Sénat

**La mesure d'allègement de l'ISF pour les plus gros contribuables, votée par le Sénat le 26 novembre, dans le cadre du projet de loi de finances pour 1997, continue de troubler la majorité. La réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi 3 décembre, a confirmé l'hostilité des députés néogaullistes à cette mesure, que défend Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances de l'Assemblée.**

**LA FRONDE** qui s'était manifestée parmi les députés RPR, hostiles à la modification de l'impôt sur la fortune (ISF) votée par le Sénat (*Le Monde* du 29 novembre), ne s'est pas apaisée, et la grande majorité du bureau du groupe a confirmé, mardi 3 décembre, son hostilité à l'amendement des sénateurs. Invoquant la fuite de grosses fortunes hors de France et les difficultés pour les actionnaires de certaines entreprises familiales, le Sénat avait décidé de revenir au système de plafonnement de l'ISF à 85 % du revenu, durci dans la loi de finances 1996.

En l'absence d'Alain Juppé, le bureau du groupe RPR a repoussé une décision officielle au 10 décembre. Tout en reconnaissant que le déplafonnement instauré en 1996 était *« une erreur technique qui faisait payer à certaines personnes plus qu'ils ne gagnent »*, Michel Péricard, résumant l'avis des députés de son groupe, a indiqué que la mesure décidée par le Sénat est peut-être *« techniquement juste »*, mais que, pour des raisons politiques, elle est *« difficilement explicable »*. *« Moins on touche à ce sujet, mieux on se porte ! »*, a ajouté le président du groupe RPR de l'Assemblée.

Au cours de la réunion du bureau du groupe, puis dans les couloirs du Palais-Bourbon, Philippe Auberger, rapporteur général du budget, a assuré que l'amendement sur l'ISF est *« totalement incompris par l'opinion publique »* et que la majorité donne *« l'impression de remettre en question l'ISF pour quatre cents familles ». « Quels que soient les raisonnements économiques, ce n'est pas compréhensible »*, estime-t-il. Le rapporteur général raconte que M. Juppé lui avait demandé *« au mois de septembre dernier, en tête à tête, de réfléchir à une modification de l'ISF »* et qu'il avait répondu au premier ministre qu'une telle modification n'avait pas sa place dans une loi de finances. Sur le fond, M. Auberger partage les arguments de certains de ses collègues du RPR, comme Arthur Dehaine (Oise) ou Yvon Jacob (Ille-et-Vilaine), selon lesquels *« la mesure que le gouvernement nous a fait prendre l'an dernier n'est pas bonne, notamment parce qu'elle handicape les entreprises familiales qui ont pour politique de développer l'investissement dans l'entreprise et non la distribution de dividendes »*.

Une passe d'armes a opposé, dans les couloirs, M. Auberger et le député du Vaucluse, Yves Rousset-Rouard (UDF). Producteur de cinéma et défenseur de l'allégement de l'ISF, M. Rousset-Rouard déclarait *« anormal de faire payer à quelqu'un davantage d'impôt qu'il ne perçoit de revenu ». « Je te propose de constituer un groupe d'étude constitué des députés assujettis à l'ISF ! »*, lui a répliqué M. Auberger.

Faisant allusion à l'effet négatif produit dans l'opinion par la suppression de l'ISF par le gouvernement de Jacques Chirac en 1988, le député de l'Yonne a lancé à celui du Vaucluse : *« Si tu t'étais présenté en 1988, tu en aurais pris plein la figure de la part des électeurs et tu ne dirais pas ce que tu dis aujourd'hui. »* M. Auberger a également défendu le rôle premier de l'Assemblée nationale dans l'adoption de la loi de finances. *« Le budget est notre affaire, nous avons le dernier mot »*, a-t-il affirmé.

**« ENJEU D'INSTITUTIONS »**

Selon plusieurs participants à la réunion du bureau du groupe RPR, Philippe Séguin s'était élevé lui aussi contre la méthode utilisée. Il a indiqué que, entre l'Assemblée nationale et le Sénat, il y a, sur cette question, un *« enjeu d'institutions »*. Le président de l'Assemblée nationale a dénoncé, aussi, l'erreur politique que constitue la modification de l'ISF dans le contexte de crise sociale actuel.

L'UDF semble plus divisée sur le sujet. Jean-Jacques Jégou (UDF-FD, Val-de-Marne) a assuré qu'il combattra l'amendement du Sénat au sein de la commission mixte paritaire composée de députés et de sénateurs, dont il est membre et qui doit se réunir le 17 décembre pour tenter d'harmoniser les positions du Sénat et de l'Assemblée sur le projet de loi de finances. Ladislas Poniatowski (UDF-PR, Eure) a assuré qu'il y a *« une majorité de députés UDF en faveur de la supression de l'amendement du Sénat »*. Cependant, mercredi, Pascal Clément, député de la Loire et secrétaire général du PR, a qualifié cet amendement d'*« excellent »*.

Le groupe UDF devrait débattre de ce dossier le 10 décembre. Sans attendre, le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD), a répété au *Monde* son appui à la modification de l'ISF apportée par le Sénat. *« Revenir à la situation de l'ISF tel qu'il était sous le gouvernement Bérégovoy est une décision de bon sens si l'on a pour objectif l'investissement, c'est-à-dire l'emploi »*, nous a affirmé le député d'Ille-et-Vilaine. Lui aussi membre de la comission mixte paritaire, il s'est dit prêt à défendre sa position le 17 décembre parce que, *« si un homme politique n'est pas capable d'expliquer à l'opinion publique qu'il faut revenir sur une mesure idiote, il ne fait pas son boulot »*. M. Méhaignerie va devoir en convaincre son propre groupe.

*Fabien Roland-Lévy*

### « L'erreur a été de surtaxer l'année dernière »

**Alain Juppé a affirmé, mardi 3 décembre, au sujet de l'allègement de l'impôt sur la fortune, que *« l'erreur avait été de surtaxer l'année dernière »* et qu'il s'agissait de revenir ainsi au *« système socialiste »* de définition de l'ISF, a indiqué le président du groupe UDF de l'Assemblée, Gilles de Robien, devant lequel s'est rendu le premier ministre. D'après Michel Péricard, président du groupe RPR, qui a rencontré M. Juppé mardi matin, celui-ci ne devrait pas *« mettre son autorité dans la balance »* à propos de la question de l'ISF. L'entourage du premier ministre a estimé qu'on ne *« pouvait pas chercher querelle à Alain Juppé sur l'ISF, puisque c'est lui précisément qui avait décidé de l'alourdir l'an dernier »*, indiquant implicitement que Matignon laisserait les parlementaires trancher la question.**

# Alain Juppé assure qu'il mènera « le combat des législatives de 1998 »

## La question d'un remaniement reste en suspens

**IL EST UN REPROCHE** que les Français ne peuvent pas faire à Alain Juppé : l'inconstance. Avec une opiniâtreté que lui reconnaissent les patrons, selon un sondage Louis-Harris (effectué les 30 et 31 octobre auprès de 401 chefs d'entreprise) pour le mensuel *Enjeux-Les Echos*, le premier ministre suit son chemin sans se soucier des attaques récurrentes dont il est l'objet dans sa propre famille de pensée et du rejet dont il est victime dans l'opinion.

M. Juppé est sûr que la politique de son gouvernement finira par porter ses fruits dans le courant de 1997 et que les électeurs, au moins ceux de droite, lui en sauront gré lors des législatives de 1998. Tel est, implicitement, le sens du message qu'il délivre dans un portrait que lui consacre *La Croix* dans son édition datée du 4 décembre. *« Je mènerai le combat des législatives de 1998 pour le gagner »*, a-t-il confié au quotidien catholique, en ajoutant : *« Puis je partirai. »*

Au terme de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mardi 3 décembre, le chef du gouvernement a confirmé la teneur de la première partie des propos rapportés par le journal. Quant à savoir ce qu'il fera après l'échéance électorale, il est resté plus évasif, se contentant de dire : *« Ensuite... Il faut se méfier des petites phrases. »* M. Juppé a trop appris de Jacques Chirac qu'il est préférable de laisser planer le doute pour ne pas confirmer une telle appréciation, dont le caractère est aussi aléatoire que négatif.

En réaffirmant cette volonté de conduire *« le combat »* électoral en qualité de chef de la majorité, donc comme premier ministre, il reprend une formule qu'il avait déjà utilisée, le 20 septembre 1995, devant les parlementaires RPR et UDF : *« Je me sens responsable de vous conduire tous à la victoire. Cette victoire, nous devons la remporter. »* Avec une certaine prémonition, il ajoutait : *« Le seul risque qui nous menace vraiment, c'est la division. »*

**APPUI PRÉSIDENTIEL**

Quatorze mois plus tard, la nouvelle rumeur d'un changement de premier ministre étant, comme les précédentes, retombée, le propos de M. Juppé dans *La Croix* donne à penser que le président de la République lui a donné l'assurance de son maintien en fonction jusqu'en 1998.

Cette même déclaration n'écarte pas, en revanche, la question d'un remaniement gouvernemental, même si l'entourage du premier ministre assure qu'elle n'est pas à l'ordre du jour. Elle reviendra probablement si le chef du gouvernement engrange les résultats qu'il escompte de sa politique.

*Olivier Biffaud*

# M. Juppé n'imposera pas le projet de loi Toubon à sa majorité

**LE PROJET DE LOI DE JACQUES TOUBON** contre le racisme a connu, mardi 3 décembre, une nouvelle offensive de la part des députés UDF, tandis qu'Alain Juppé a laissé entendre qu'il n'imposerait pas *« la discussion de ce texte si la majorité s'y opposait »*. Devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale, le premier ministre, cité par un participant, a rappelé qu'il n'y aurait *« pas de salut sans confrontation »* avec l'extrême droite.

Très critiqué dans la majorité, le projet de loi a été de nouveau repoussé, mardi, par Gilles de Robien, président du groupe UDF, qui a estimé que, même si *« l'intention de M. Toubon était courageuse »*, il pourrait avoir des effets *« liberticides »*. Il a suggéré à Renaud Dutreil (UDF, Aisne) de renoncer à rapporter ce texte. Résolument opposé au projet, le président RPR de la commission des lois, Pierre Mazeaud, s'est dit *« convaincu »* qu'il ne serait pas discuté par les députés.

# M. de Robien dénonce la mauvaise influence de l'UIMM sur le CNPF

**LE PRÉSIDENT DU GROUPE UDF** de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, a vivement réagi, mardi 3 décembre, aux propos tenus par le président du CNPF dans son entretien au *Monde* daté du 3 décembre. Jean Gandois avait souhaité encourager la flexibilité du travail et assouplir notamment les règles d'embauche et de licenciement. M. de Robien a jugé *« regrettable »* que M. Gandois *« fasse siennes les propositions les plus radicales de l'UIMM* [Union des industries métallurgiques et minières] *». « On a vraiment l'impression que l'idéologie de l'UIMM fait des dégâts au CNPF »*, a ajouté M. de Robien.

Evoquant la suppression de la loi Aubry sur le contrôle judiciaire des plans sociaux, souhaitée par M. Gandois, le maire d'Amiens a affirmé que cela n'allait *« pas vers le XXI[e] siècle ». « J'ai plutôt le sentiment qu'on se dirige tout droit vers le XIX[e] siècle. Il y a un vrai danger que l'UIMM fasse retourner le CNPF au temps des comités de forge »*, a-t-il déclaré.

## DÉPÊCHES

■ **ÉPARGNE-RETRAITE : les deux régimes de retraite complémentaire, l'Arrco (ensemble des salariés) et l'Agirc (cadres),** s'inquiètent des exonérations sociales dont bénéficiera le système d'épargne-retraite qui verra le jour en 1997. Dans un communiqué commun, mardi 3 décembre, les responsables de ces deux régimes craignent *« une baisse des ressources susceptible d'affecter le montant des retraites »*, dans l'hypothèse *« où le projet de loi en discussion devant le Parlement prévoirait un dispositif d'exonération amputant progressivement l'assiette de cotisations aux régimes de retraite complémentaire »*.

■ **FONCTION PUBLIQUE : l'Assemblée nationale a entamé, mardi 3 décembre, l'examen du projet de loi sur la fonction publique.** Lors des débats, les députés socialistes ont critiqué le dépôt par le gouvernement d'un amendement sur la représentativité syndicale (*Le Monde* du 4 décembre). Bernard Derosier (PS, Nord), Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) et Georges Sarre (RL, Paris) se sont dits *« choqués »* par la méthode.

■ **UNEDIC : au cours de la troisième séance de renégociation de la convention sur l'assurance-chômage,** mardi 3 décembre, le patronat a proposé aux syndicats de *« garder en réserve »* l'excédent de l'Unedic de 11,2 milliards de francs prévu en 1996 et de travailler sur une *« enveloppe globale »* de 27 milliards de francs pour 1997 et 1998. Il souhaite une baisse de 0,5 % des cotisations chômage, représentant 8,9 milliards de francs – répartie à 67 % pour les employeurs et 33 % pour les salariés –, tandis que 1,125 milliard serait consacré à améliorer la situation des chômeurs. Ces propositions ont provoqué un *« rejet unanime »* des organisations syndicales.

# Henri Emmanuelli veut redonner « un minimum d'espoir »

**CE N'EST QU'AU BOUT** d'une heure d'intervention, mardi 3 décembre, à Crosne, dans l'Essonne, qu'Henri Emmanuelli a évoqué la question monétaire. Cet exercice obligé était délicat pour l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste, grand ordonnateur du projet économique adopté par le conseil national le 9 novembre et soumis au vote des militants, mais aussi auteur d'un amendement – finalement retiré – sur le *« réalisme monétaire »* qui prônait, comme devait le faire ensuite Valéry Giscard d'Estaing, un décrochage du franc par rapport au mark.

Si M. Emmanuelli a renoncé au combat sur ce sujet au sein du PS, il n'abandonne pas pour autant ses idées. *« On commence à mettre un certain nombre de conditions »* à la mise en œuvre de la monnaie unique, a-t-il lancé, l'air dubitatif, avant de les exposer.

Quand il en est venu à la condition sur la valeur de l'euro, qui ne doit pas être surévalué par rapport au dollar, le député des Landes n'a pas caché ses doutes. *« La valeur du futur euro dans un temps futur,* a-t-il confié, *cela me laisse plutôt perplexe, et j'ai eu l'occasion de le dire par ailleurs. Je ne suis pas sûr qu'on obtiendra des Allemands demain sur l'euro ce qu'on n'arrive pas aujourd'hui à obtenir sur le mark. »*

Devant environ trois cents personnes, rassemblées sur les terres de la Gauche socialiste, et en présence du maire de Crosne, Michel Berson, député, M. Emmanuelli a répété sa conviction que, *« aborder les questions monétaires, cela fait partie du débat politique »*. Il estime qu'*« on joue avec les peurs et les fantasmes »* à propos de la dévaluation. *« Les gens se disent : qu'est-ce qu'on va perdre ? Rien du tout ! »*

Pour le président du conseil général des Landes, si l'espoir européen *« devient synonyme de victoire du libéralisme économique »*, l'Europe *« sera rejetée, il y aura des troubles et des implosions ». « Ceux qui se battent,* a-t-il affirmé sans susciter de réactions, *ne se battent pas pour ou contre l'Europe. Ils se battent pour obtenir de bonnes conditions afin que l'Europe soit acceptée. »*

**« HYPOCRISIE »**

Lors d'un débat de deux heures, la question monétaire n'a pas été évoquée, les interrogations portant plus sur des sujets locaux, comme l'envolée des impôts locaux qui a amené certains sympathisants à dresser le procès de la décentralisation, que sur le détail du projet socialiste. A la suite d'une interpellation un peu vive sur *« la corruption politique »*, M. Emmanuelli a même évoqué sa situation personnelle à propos de sa condamnation dans l'affaire Urba en dénonçant *« l'hypocrisie »* du système. *« Il y a un condamné ès qualités pour le PS – c'est moi –, deux inculpés pour le PC, et pour les autres, rien ! »*, a-t-il observé.

Interrogé sur le retour au plein emploi, M. Emmanuelli n'a pas joué les marchands d'illusions. *« Le plein emploi, c'est 4 % ou 5 % de chômeurs. Passer de 12,6 % à 5 % demain matin, je ne sais pas faire.* (...) *Ce n'est pas l'intérêt de la gauche de faire des promesses inconsidérées qui ne seraient pas tenues »*, a-t-il affirmé, tout en se demandant s'il ne devient pas lui-même *« un peu trop réaliste »*...

*« Un gouvernement de gauche, s'il n'est pas appuyé par un mouvement social, il ne va pas très loin »*, a-t-il ajouté, en se disant partisan de donner *« un minimum d'espoir »*, avec un mouvement social qui *« pousse un peu »*. Dans sa présentation, il avait insisté sur *« l'objectif unique »* du projet socialiste, consistant à *« redonner un peu de confiance, de dynamisme, d'espoir aux Français et à faire reculer le chômage »*.

S'en prenant vivement aux partisans de la flexibilité, en citant MM. Madelin, Gandois et Trichet, M. Emmanuelli a précisé que les trente-cinq heures hebdomadaires seraient mises en œuvre, à travers une loi-cadre, sur dix-huit mois et que cela pourrait créer *« entre trois cent cinquante mille et quatre cent mille emplois »*.

La question monétaire reste la toile de fond du débat au PS. Dans un entretien publié par *Le Télégramme de Brest* mercredi 4, Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national, exprime le souhait d'*« une opération-vérité »* avec les Allemands. Ce proche de Lionel Jospin avait déjà défendu ce point de vue le 26 novembre, à Tours, lors d'un débat avec une centaine de militants et de sympathisants socialistes. Il s'en était pris, alors, à M. Giscard d'Estaing et, sans le citer, à M. Emmanuelli en jugeant *« irresponsable »* de prôner une dévaluation du franc.

*« Si l'on dévalue, les taux d'intérêt montent »*, avait-il assuré. *« Pas défavorable »* à un impôt européen, M. Moscovici avait ajouté : *« Si l'on fait une politique unique autour du mark, avec la position surévaluée du mark, on se trouve sur le fil du rasoir. Nous ne voulons pas d'un euro trop fort pour un dollar trop faible. Nous voulons une monnaie unique pour l'Europe tout entière. »*

Face au *« vide politique »*, avec un premier ministre *« qui ne sait plus ce qu'il fait »* et un chef de l'Etat *« absent »*, M. Moscovici invitait les socialistes à *« être prêts »*. Il estime que *« le PS peut devenir le parti des couches moyennes »* et se réjouit de voir éclore *« le premier programme social-démocrate du Parti socialiste »*.

*Michel Noblecourt*

# Une Académie de défense pour promouvoir la recherche stratégique

**LE MINISTRE** de la défense, Charles Millon, devrait annoncer, à la mi-décembre, une réforme des structures de la recherche de défense en France, qui vise à rapprocher, sous des formes juridiques à définir, le Centre de recherches et d'études sur les stratégies et les technologies (Crest) et la Fondation pour les études de défense (FED), sous la direction d'un seul et même responsable, l'ingénieur général de l'armement (cadre de réserve) Paul-Ivan de Saint-Germain, l'actuel directeur du Crest. Le directeur actuel de la FED, le général de division (cadre de réserve) Eric de La Maisonneuve, serait chargé de mission auprès du ministre de la défense.

L'objet de cette réforme est de rendre complémentaires la FED et le Crest pour en faire l'équivalent d'une véritable Académie de défense, qui n'existe pas en France, et qui hériterait des moyens financiers importants du premier organisme et des moyens ou des équipes de recherche (un laboratoire particulièrement productif) du second, à Polytechnique.

Ce rapprochement entre la FED et le Crest sera progressif et, en dépit du statut juridique assez complexe du Crest, il pourrait prendre la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), qui respectera le caractère de fondation de la FED. Au demeurant, la FED est présidée par Thierry de Montbrial, qui préside aussi l'Institut français de relations internationales (Ifri), et, dans la nouvelle structure sous la direction de Paul-Ivan de Saint-Germain, elle conserverait provisoirement ce lien.

**COLLABORATIONS ÉDITORIALES**

L'Académie de défense pourrait aider à subventionner des activités éditoriales, en collaboration avec d'autres organismes de recherche proches de l'université et contribuer à la parution de revues comme *Défense nationale* ou *Stratégique*. De même, elle devrait coopérer avec l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), qui est lui-même en pleine réorganisation. Dépendant du premier ministre, l'IHEDN pourrait, dès 1997, adopter le statut d'un établissement public administratif (EPA) sous la tutelle du secrétaire général de la défense nationale, comme l'a souhaité Alain Juppé, de façon que son directeur, le général de corps d'armée Bernard Janvier, ait la garantie d'une plus large autonomie de fonctionnement et d'un budget qui lui soit propre.

*Jacques Isnard*

هكذا من الأصل





# Pour lui, nous avons engagé un combat mondial.

**Nos armes : Plus d'un milliard de vaccins par an.**

Pour toutes les générations présentes et à venir, nous luttons sans relâche pour un monde plus sain. Chaque jour, plus d'un million de personnes sont protégées avec un vaccin Pasteur Mérieux Connaught. Notre mission : apporter les meilleures réponses immunologiques à la prévention des maladies infectieuses et des cancers. Nos combattants : 5000 hommes et femmes animés d'un esprit d'équipe, de responsabilité et d'initiative. Nos armes : plus d'un milliard de vaccins produits chaque année grâce à de puissants moyens technologiques. Notre stratégie : une présence dans 150 pays, des projets de recherche innovants, des alliances internationales, une activité commerciale assurée par 3 entités géographiques : l'Amérique du Nord, l'Europe au travers de Pasteur Mérieux MSD, société commune avec le groupe pharmaceutique mondial Merck & Co, et l'International pour les autres pays du monde. C'est le combat engagé par Louis Pasteur que nous poursuivons aujourd'hui : un combat à l'échelle mondiale. Un combat que nous voulons gagner. **La vie, de toutes nos forces.**

***Pasteur Mérieux Connaught constitue avec Rhône-Poulenc Rorer le pôle santé humaine de Rhône-Poulenc, 7ème groupe pharmaceutique mondial.***




GROUPE RHÔNE-POULENC

**INTÉGRATION** Le président de la République souhaite la mise en œuvre d'une réforme législative visant à interdire le port du foulard à l'école. C'est ce qu'il a expliqué à François Bayrou il y a quelques jours. Le ministre de l'éducation a annoncé, mardi 3 décembre, que les présidents des groupes parlementaires seraient consultés. ● L'UDF SE DIVISE sur le projet de loi de Jean-Louis Debré sur l'immigration. Plusieurs amendements devraient être défendus par les députés. Les désaccords portent essentiellement sur l'article 4 de ce projet de loi, qui permet la délivrance d'une carte de séjour temporaire à des *« personnes dont l'expulsion est juridiquement impossible »*. ● ÉRIC RAOULT, ministre délégué à la ville et à l'intégration, vient de remettre au premier ministre ses propositions visant à relancer la politique d'intégration.

# M. Chirac souhaite une loi sur le port du foulard à l'école

## L'Elysée a fait connaître à M. Bayrou son souhait de mettre en chantier une réforme législative. Alors que des députés RPR multiplient les pressions, le ministre de l'éducation a annoncé, mardi 3 décembre, qu'il allait consulter les présidents de groupes parlementaires

*« S'IL LE FAUT, nous légiférerons. Puisque l'obstination du Conseil d'Etat est totale et nous empêche d'appliquer la circulaire sur le foulard* [de François Bayrou, en septembre 1994] *de façon un peu souple, que peut-on faire d'autre ? »* Pour ce conseiller du pouvoir, moins qu'une interrogation, c'est presque d'une conviction qu'il s'agit.

Alors que deux affaires isolées de port du foulard ont défrayé la chronique, l'une à Paris, au lycée Racine, l'autre dans un établissement d'Albertville (Savoie) (*Le Monde* du 3 décembre et du 8 novembre), l'Elysée et Matignon jugent opportun de réfléchir à une loi. Si aucune échéance n'est fixée, l'on sait en haut lieu ce que ce texte devrait dire : *« Nous voudrions montrer clairement que le port du voile est en soi ostentatoire, que c'est le foulard lui-même que nous ne pouvons pas accepter. »* Ce foulard qui véhicule *« une idée inacceptable de la femme »* et qui montre *« un refus d'intégration dans la société française »*.




**PRESSIONS DE LA DROITE**

On ne cache pas plus qu'un contact téléphonique a eu lieu entre le président de la République et le ministre de l'éducation nationale, l'Elysée faisant connaître son penchant pour une solution législative. Juste avant, vendredi 29 novembre dans la matinée, M. Chirac avait longuement reçu l'ancien président de la commission de réflexion sur l'école, Roger Fauroux, mais ce sujet n'avait pas été abordé. Pour expliquer l'initiative présidentielle, l'on fait aussi valoir que *« le sujet est revenu sur le devant de la scène »*, et qu'*« il faut traiter le problème »*.

Voilà donc François Bayrou obligé de prendre un virage sur l'aile, lui qui a affirmé à plusieurs reprises son opposition à tout dispositif législatif. *« On peut toujours faire de la surenchère. Je vous laisse à penser ce que donnerait l'examen d'une telle loi dans l'ambiance souvent surchauffée du Parlement »*, déclarait-il à *Libération*, le 10 octobre 1994. *« Au demeurant, que changerait la loi ? Elle ne pourrait trouver d'autres termes que ceux de la circulaire »*, concluait-il.

Plus récemment, dans son livre *Le Droit au sens* (Flammarion, 1996), François Bayrou explique comment, à la veille de la parution de sa circulaire du 20 septembre 1994, il a, face à cette question d'actualité, *« refusé constamment d'adopter une position agressive ou polémique »*. Il raconte comment, *« décidé à empêcher la surenchère et le combat passionnel »*, il s'est alors appuyé sur Edouard Balladur et Simone Veil pour éviter le choix législatif.

Mardi 3 décembre sur RTL, le ministre est donc resté prudent (*Le Monde* du 4 décembre), puis s'est davantage avancé l'après-midi au Sénat, lors du vote du budget : *« La circulaire de 1994 a porté ses fruits. D'environ trois mille, le nombre de foulards est tombé de 90 % »*, a-t-il estimé, ajoutant : *« Des décisions juridictionnelles et plus encore peut-être des déclarations et des commentaires à la suite de ces décisions ont fait que cette situation est devenue un peu différente. »* Après ces attaques non dissimulées contre le Conseil d'Etat, M. Bayrou a déclaré n'exclure *« aucune décision »* si *« le retour de ces signes »* était avéré. Le ministre de l'éducation nationale a annoncé qu'il prendrait contact *« avec les présidents de groupe (...) de l'Assemblée nationale et du Sénat afin d'examiner avec eux les conditions nécessaires, pour que cette question soit traitée par la nation et la République comme il se doit »*.

Dans l'entourage du ministre, on se montre agacé de la pression insistante de la droite parlementaire sur cette question. Ce *lobbying* est au premier chef celui d'Ernest Chénière (RPR, Oise), par lequel avait éclaté la première « affaire de foulard » en 1989. Celui-ci vient de déposer, avec François Grosdidier (RPR, Moselle), une proposition de loi visant à interdire *« le port de toute marque, signe ou insigne ostentatoire, exprimant ou manifestant une appartenance religieuse, politique ou philosophique »*. M. Chénière n'en est pas à son coup d'essai. En 1994, la proposition de loi qu'il avait déposée avec deux autres députés RPR précisait dans l'exposé des motifs, comme celle-ci, que l'école était le terrain de prédilection *« de la stratégie insidieuse du djihad »* (*Le Monde* du 21 septembre 1994).

Depuis 1994, le ministre de l'éducation nationale a tenté en vain de forcer la plume du Conseil d'Etat, jugé trop conciliant à l'égard des foulards. Adaptant à l'islam une jurisprudence ancienne, appliquée aux relations entre la religion catholique et l'Etat, la haute juridiction affirme depuis 1989 que le foulard islamique ne peut être interdit *a priori*, mais qu'il peut justifier l'exclusion d'élèves s'il est à l'origine d'un trouble à l'ordre public (manifestation, refus d'assister à certains cours, prosélytisme, etc.). Ainsi, le 27 novembre, le Conseil d'Etat a confirmé vingt-trois des trente cas d'exclusion qui lui étaient soumis.

### L'hostilité du président de la République

**Le 21 mars 1995, Jacques Chirac, alors maire de Paris et candidat à l'élection présidentielle, avait déclaré, à l'issue d'un entretien avec Salman Rushdie, que le port du foulard islamique n'était *« pas du tout un problème religieux mais un problème de ségrégation à l'égard des femmes »*. *« Je suis résolument hostile à tout ce qui peut remettre en cause la vieille ambition française d'intégration,* avait-il ajouté. *Par conséquent, s'agissant du foulard, je suis tout à fait hostile à ce qu'il soit autorisé. Il faut chasser ces choses, ce sont de vieux fantasmes qui ne sont ni dans notre culture ni dans notre tradition. »***

**CLIVAGES PROFONDS**

Tandis que les « nouveaux » cas de foulards ont été soulevés essentiellement par quelques enseignants syndiqués à FO, qui entend se saisir de ce « créneau » avant les élections professionnelles du 12 décembre, la relance d'une affaire aussi sensible paraît la plus mauvaise solution.

Les syndicats d'enseignants ont d'ailleurs peu goûté le *« virage à 180 degrés du ministre »*, selon l'expression de Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT. Les principales organisations se sont à nouveau déclarées hostiles à une loi.

Monique Vuaillat, pour le SNES, a redit son attachement au dialogue et à l'accès au savoir pour les jeunes filles. Hervé Baro, du Syndicat des enseignants (SE-FEN), a dénoncé une éventuelle loi, qui *« serait ressentie comme une marque d'exclusion par la communauté musulmane. Elle serait de nature à réveiller les pires démagogies »*. Il n'est pas certain que cette opinion soit partagée à l'intérieur de la FEN. Il est sûr en revanche qu'elle provoque des clivages profonds dans la société tout entière.

***Récit de la séquence société***

# L'UDF veut entretenir le débat jusqu'aux élections législatives

**EN ENVISAGEANT** de légiférer sur le port du foulard islamique à l'école, François Bayrou a devancé de quelques heures sa formation politique. L'UDF s'apprête, en effet, à définir sa doctrine dans le domaine de l'immigration.

La confédération devait y consacrer la réunion de son bureau politique, mercredi 4 décembre, avant d'arrêter ses positions au conseil national le 10 décembre. Elle aura, de la sorte, clarifié ses idées avant la discussion par l'Assemblée nationale des projets de loi sur la lutte contre le travail clandestin, les 11 et 12 décembre, et sur l'entrée et le séjour des étrangers, les 17 et 18 décembre.

En réalité, l'ambition de l'UDF ne se limite pas à la préparation de ces deux débats. Conformément au vœu exprimé par François Léotard, beaucoup de ses responsables jugent urgent d'être présents sur le terrain de l'immigration. D'abord parce que, affirment-ils, il s'agit d'un sujet sur lequel de nombreux électeurs les interpellent constamment, leur enjoignent d'agir et jugent que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte. Ensuite, parce qu'ils estiment que ne pas leur apporter de réponses revient à faire le lit du Front national, qui tirerait profit de la confusion du discours de la majorité dans ce domaine. Cette nécessité s'était imposée à leurs yeux lors de l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, au mois d'août. Une partie de l'UDF et, d'abord, le Parti républicain, avaient alors insisté pour que le gouvernement réforme les lois Pasqua.

Aussi entendent-ils, selon la formule de M. Léotard, *« ne pas fermer le dossier »* avant de l'avoir mis à plat. C'est pourquoi le comité national sur l'immigration, constitué par la confédération en novembre, a vocation à poursuivre ses travaux jusqu'aux élections législatives sous la responsabilité de Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF et proche de François Bayrou, assisté de Jean-Pierre Philibert, secrétaire national du PR à l'immigration et à l'intégration, et ancien président de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine. S'ils veulent *« maintenir une certaine pression »* sur la question de l'immigration, selon la formule de M. Goasguen, ils entendent le faire en la traitant *« de manière globale »* et dans le cadre d'un *« débat maîtrisé »*, afin d'éviter des dérapages risqués.

C'est le propos du texte préparé par M. Goasguen, qui introduira le débat au bureau politique. Au chapitre de l'intégration, le secrétaire général appelle l'UDF à défendre *« l'assimilation »* contre le *« communautarisme »*. Comme M. Bayrou, M. Goasguen envisage l'éventualité d'une loi pour proscrire le port du voile à l'école. Il est rejoint par M. Philibert, pour qui cette pratique contrevient aux valeurs fondatrices de l'unicité de la République, de laïcité et d'égalité entre hommes et femmes. M. Goasguen se prononce aussi pour une plus grande clarté des règles en matière de regroupement familial ou de délivrance des certificats d'hébergement et contre des nouvelles mesures de régularisation des clandestins. Il propose à l'UDF de ne pas exclure *a priori* une modification du droit de la nationalité, si elle se révélait nécessaire pour prévenir des détournements du dispositif actuel. Une évolution dans ce domaine ne saurait être un sujet tabou, estime-t-il.

Enfin, M. Goasguen prône une réorientation de la politique de coopération avec les pays d'émigration, afin d'y introduire les préoccupations de la France en matière d'immigration. Dans cette optique, il suggère une approche plus locale et un redéploiement de la politique de coopération en faveur de certaines zones géographiques particulièrement sensibles. En outre, il envisage la possibilité d'une immigration temporaire, décidée avec les pays concernés, et qui serait assortie d'un système d'aide au retour adapté. En revanche, le secrétaire général de l'UDF se prononce contre l'instauration de quotas d'immigration.

***Cécile Chambraud***

# Désaccord sur le projet de loi de Jean-Louis Debré

**JUSQU'AU BOUT**, Jean-Pierre Philibert, député (UDF-PR) de la Loire, n'aura pas eu la tâche facile. Porte-parole du groupe UDF sur le projet de loi sur l'immigration, l'ancien président de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine s'est efforcé de dégager une position commune des députés de la confédération. Il a obtenu de ses collègues que les amendements qui seront déposés au nom de l'UDF restent dans le cadre tracé par le texte de Jean-Louis Debré. Quitte à ce que certains « francs-tireurs » fassent entendre leur voix dans l'hémicycle, à titre personnel. Cependant, la réunion du groupe, mardi 3 décembre, a montré que l'UDF reste divisée sur un point important du texte.

La principale ligne de fracture concerne, en effet, l'article 4 du projet, qui permet la délivrance d'une carte de séjour temporaire à différentes catégories de *« personnes dont l'expulsion est juridiquement impossible »*, comme le souligne l'exposé des motifs. Les députés du Parti républicain ont clairement manifesté leur hostilité à ce volet libéral, qui revient à régulariser certains sans-papiers. Les centristes, au contraire, y sont favorables.

*« Le projet de loi n'est acceptable que dans la mesure où il est équilibré »*, explique Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF-FD, Finistère), précisant que *« les mesures restrictives sont compensées par la volonté de mettre fin à certaines situations contraires aux droits de l'homme »*. *« Nous préférons une loi plus souple et plus effective à un texte plus restrictif mais qui ne pourrait pas être appliqué »*, conclut le porte-parole des députés de Force démocrate. M. Philibert, qui a dû renoncer à l'hypothèse d'un compromis sur ce point, est favorable, à titre personnel, au maintien de l'article 4, en portant d'un an à deux ans la durée du mariage requise pour la délivrance d'une carte de séjour temporaire aux conjoints de Français.

M. Philibert est parvenu à dégager un accord au sein du groupe sur d'autres points. Il en est ainsi d'un amendement visant à constituer un fichier des empreintes digitales des irréguliers, sur le modèle de celui existant pour les demandeurs d'asile. Un autre amendement vise à interdire tout nouveau regroupement familial dans les deux ans qui suivent un divorce si celui-ci est intervenu moins de deux ans après un premier regroupement. Gilles de Robien, président du groupe, a proposé, mardi, que ces amendements soient cosignés par Michel Péricard, son homologue du RPR.

***Jean-Baptiste de Montvalon***

# Les propositions de M. Raoult pour « relancer » la politique d'intégration

**UN MOIS** après les déclarations de Jacques Chirac en conseil des ministres contre la discrimination raciale à l'entrée des boîtes de nuit et contre la lenteur des procédures de naturalisation, la copie d'Eric Raoult est prête. Préparées depuis le printemps, ses propositions ont été rabotées au fil des mois afin de ne pas heurter une opinion soupçonnée d'interpréter la moindre mesure comme un « cadeau aux immigrés ». Dans un rapport qui vient d'être remis au premier ministre, le ministre délégué chargé de la ville et de l'intégration expose ses propositions *« pour une relance de la politique d'intégration »*.

Tel est le titre du document rédigé par Hamlaoui Mekachera, délégué à l'intégration, et Jean Gaeremynck, conseiller d'Etat. Ce travail est destiné, depuis l'origine, à contrebalancer la tonalité répressive de certaines mesures du projet de loi Debré sur l'immigration dont les députés doivent commencer la discussion, le 17 décembre. Le document reprend le triptyque défini par le président de la République lors de son intervention du 14 juillet : *« l'intégration des personnes issues de l'immigration résidant régulièrement sur le sol français ne peut se faire dans de bonnes conditions sans maîtrise des flux migratoires et sans prise en compte de l'aide au développement des pays d'origine »*, est-il affirmé d'emblée.

Les deux principales propositions concernent la réduction des délais de naturalisation et la politique des foyers d'immmigrés. La création de dix-neuf postes au sein du service spécialisé de la Direction de la population et des migrations permettrait, selon les auteurs, de ramener à un an la durée d'une procédure de naturalisation qui s'étale aujourd'hui sur deux ans dans le meilleur des cas. L'augmentation des droits de sceau payés par les candidats à la nationalité française (60 000 francs par an, au total) financerait largement cet effort. L'exonération de ces droits pour les plus bas revenus serait supprimée et le tarif minimum fixé autour de 500 francs, le maximum restant voisin de 3 000 francs.

**RÉFORMER L'ENSEIGNEMENT**

Cette mesure serait accompagnée d'autres actions visant la *« promotion »* des personnes issues de l'immigration : encouragement des émissions illustrant des parcours d'intégration réussis, *« adaptation »* des programmes des concours administratifs, et création d'une *« médaille de la citoyenneté »* récompensant des personnes ou des associations pour des *« actions de terrain exemplaires »*.

A propos des foyers de travailleurs migrants, le document est plus précis. Il reprend la principale proposition du rapport parlementaire fait par le député (RPR) Henri Cuq : la *« démolition, reconstruction, mise en sommeil progressive »*, en cinq ans, de vingt foyers situés en Ile-de-France. Ces opérations seraient financées par le redéploiement des crédits du « 1/9 immigrés », théoriquement affectés au logement des immigrés mais qui servent aujourd'hui à financer des opérations classiques de logement.

Le rapport de MM. Mekachera et Gaeremynck s'intéresse aussi à l'insertion des enfants d'immigrés à l'école. Il rappelle les engagements du « pacte de relance pour la ville » et envisage l'ouverture d'*« internats de semaine »* dans les cinq régions où sont concentrés des immigrés. Surtout, il propose de réformer l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO : arabe, portugais, turc, etc.) qui s'adressent actuellement aux seuls enfants d'origine étrangère. Le rapport ne remet pas en cause les accords bilatéraux avec les pays d'origine, qui prévoient l'emploi d'enseignants nommés par les gouvernements étrangers peu contrôlés par l'éducation nationale. Mais il prétend faire évoluer les ELCO afin que les enseignants soient impérativement francophones et titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 au minimum.

Pour faciliter l'accès à l'emploi, il est proposé de rendre systématique l'accueil des familles immigrées par l'Office des migrations internationales (OMI), et de doter chaque adulte non francophone d'un *« crédit »* de deux cents heures d'alphabétisation. Par ailleurs, le document remis à M. Juppé pose le principe de la construction d'un réseau de médiateurs agréés, réunissant des personnalités à l'échelon des quartiers dans vingt départements et de l'Etat.

Enfin, le document évoque la question de la discrimination raciale sous l'unique angle de l'entrée dans les boîtes de nuit. Aux victimes de discriminations, le ministre ne propose qu'un « numéro vert », sur le modèle des permanences téléphoniques existant pour l'enfance maltraitée.

***Philippe Bernard***

# Le président de la CDCA-E est condamné à un an de prison ferme

## Christian Poucet avait menacé de mort un magistrat

**Christian Poucet, président de la Confédération de défense des commerçants et artisans européenne, a été condamné, mardi 3 décembre, par le tribunal correctionnel de Montpellier à un an de prison ferme pour *« menaces de mort »* envers le juge qui enquête sur les *réseaux financiers mis en place par* la CDCA-E.**

MONTPELLIER
*de notre correspondant*

Christian Poucet, le président de la Confédération de défense des commerçants et artisans européenne (CDCA-E), a été condamné, mardi 3 décembre, à douze mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Montpellier pour *« menaces de mort contre un juge dans l'exercice de ses fonctions »* et *« détention d'armes de première et quatrième catégorie »*. Il a été maintenu en détention à l'issue de l'audience.

Sa peine étant assortie de la levée du sursis d'une condamnation de deux ans, prononcée en 1994 par la cour d'appel de Bordeaux dans une affaire de menaces similaires, ce sont en fait trois ans de prison ferme que M. Poucet devrait purger. Mais son avocat a la possibilité de déposer une requête en annulation de la levée du sursis.

Christian Poucet était notamment poursuivi pour avoir proféré des menaces à l'encontre du juge Dominique Voglimacci, au cours d'une réunion publique, le 21 novembre à Perpignan. Ce dernier avait récemment ordonné une perquisition dans les locaux du CDCA-E à Montpellier, puis décidé du blocage de ses comptes, dans le cadre d'une instruction qu'il mène pour *« abus de biens sociaux, incitation au non-paiement des cotisations sociales, et infractions au code des assurances »*. Lors de sa garde à vue, en fin de semaine dernière, M. Poucet avait réitéré ses menaces, clamant devant les policiers : *« J'irai chercher le juge par la peau du cul. Et si je ne peux pas, mes hommes lui feront la peau ! »*

Il a également dû s'expliquer sur la présence à son domicile d'armes saisies pendant cette garde à vue. M. Poucet s'est gardé de toute provocation pendant l'audience, ne reconnaissant qu'une partie des menaces qui lui étaient attribuées. *« Il a disjoncté »*, a simplement expliqué son avocat, Mᵉ Richard Marcou.

*Dans* son réquisitoire, le procureur Bernard Léonard de La Gatinais a expliqué qu'*« on ne peut pas se satisfaire du pouvoir de la rue, de l'émeute, du chantage, et d'une certaine forme de terrorisme pour faire valoir ses revendications. Dans un Etat de droit, on ne peut pas appeler impunément au meurtre ! »*

Outre les propos de son président, la CDCA-E est en effet connue pour ses actions violentes. Lundi encore, lors d'une manifestation à Montpellier, un responsable de l'organisation avait lancé à ses troupes : *« La ville est à vous ! Dispersez-vous, et faites ce que vous voulez ! »* Il s'en était suivi de multiples incidents.

De son côté, Mᵉ Marcou a demandé qu'on s'en tienne strictement au dossier, concluant : *« Prononcez un jugement clément, pour ne pas ouvrir la voie à d'autres excès. »*

La confédération a annoncé, aussitôt après le jugement, qu'elle portait à sa tête Serge Buvat, responsable de la CDCA-E *en région* Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais d'autres nuages s'amoncellent sur sa tête, puisque le juge Voglimacci, depuis peu sous protection policière, poursuit son instruction. Il cherche notamment à mettre au jour d'éventuels liens entre la CDCA-E et plusieurs sociétés basées dans des paradis fiscaux. Ce qui laisse présager, à terme, un autre procès.

### *« Une classe moyenne saine »*

**Le congrès de la CDCA-E a adopté, *le 24 février 1991*, un manifeste proche du programme du National-socialistische deutsch arbeiter partei (NSDAP) présenté par Adolf Hitler le 24 février 1920 à Munich. Dans le premier, on peut lire : *« Nous demandons l'abolition des revenus qui ne justifient aucun travail »*. Dans le second : *« Les oisifs seront privés de revenus »* et le texte préconise *« l'abolition des revenus autres que ceux provenant du travail »*. Dans les deux documents, il est demandé, mot pour mot, *« la nationalisation des trusts »* et *« le maintien d'une classe moyenne saine »*. Cette parenté s'explique notamment par l'amitié qui lie M. Poucet et Jean-Gilles Malliarakis, un ancien du groupuscule national-socialiste français Troisième Voie. M. Malliarakis inspire les éditoriaux de l'organe *Le légitime* et du 3615 code CDCA où sont rituellement dénoncées *« la mafia cosmopolite et mondialiste »* ainsi que *« les identités secrètes telles la franc-maçonnerie et la trilatérale »*.**

*Jacques Monin*

# M. Mobutu est favorable à la levée de l'immunité de son ambassadeur

## Le diplomate zaïrois en poste en France avait causé, au volant de sa voiture, la mort de deux enfants à Menton. La population se mobilise pour obtenir un jugement

NICE
*de notre correspondant*

Le conseiller spécial du président Mobutu pour la sécurité, Atumba Mgbamda, a annoncé, mardi 3 décembre, à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), que l'ambassadeur du Zaïre en France, Baya Ramazani, responsable de la mort des deux enfants qu'il a heurtés en voiture à Menton le 23 novembre, allait adresser mercredi au gouvernement zaïrois sa demande de levée d'immunité diplomatique dans le but de se présenter devant la justice française. M. Mobutu a affirmé au maire de Menton, Jean-Claude Guibal (RPR), qu'il insistera pour que le gouvernement du Zaïre accepte cette demande dans un délai très court.

Selon Mᵉ Thierry Giorgio, l'avocat des parents de Raphaël et de Ronald, la prise de position du président Mobutu, favorable à la levée de l'immunité diplomatique de l'ambassadeur du Zaïre en France, est un *« grand pas en avant »*. *« Je reste sur mes gardes. Nous n'avons toujours pas encore atteint notre but »*, précise Patrick Lenoir, le père de Raphaël. Selon M. Mgbamda, *« le président du Zaïre insistera auprès de son gouvernement pour la diligenter dans un sens positif ; la position de celui-ci sera communiquée au chef de l'Etat puis transmise au gouvernement français »*. Mᵉ Giorgio a la quasi-certitude que l'ambassadeur pourra être poursuivi en France, mais la procédure le laisse perplexe : *« Le seul accord de M. Mobutu devrait permettre au procureur de la République de Nice d'ouvrir une information, de désigner un magistrat instructeur et de faire comparaître l'ambassadeur. »*

**UNE SORTE D'ULTIMATUM**

Le président Mobutu a fait part de sa douleur devant la tragédie, exprimant à Jean-Claude Guibal des sentiments *« de chef d'Etat et de père d'une famille nombreuse »*. Mais les paroles rapportées par le maire et l'annonce faite sur le perron de la « Villa del Mare », la résidence du chef d'Etat zaïrois à Roquebrune-Cap-Martin, n'ont pas désamorcé la mobilisation. Les familles des victimes et les parents d'élèves qui les soutiennent donnent un délai d'une semaine au Zaïre pour lever l'immunité diplomatique. *« L'opinion publique est très sensibilisée*, avertit Mᵉ Giorgio. *Il serait souhaitable que cette affaire se dénoue très rapidement de manière définitive. »* Si la décision tardait, l'association des parents d'élèves de l'enseignement public, qui maintient l'opération « Une lettre pour Mobutu », pourrait organiser une nouvelle manifestation. Le président Mobutu a invité le maire de Menton à venir le revoir lundi prochain pour faire le point sur la procédure en cours.

A l'entrée du collège Guillaume-Vento, dont Guillaume était un élève, le livre de condoléances se remplit chaque jour davantage. Vendredi, son enterrement à Lorgues, dans le Var, et une messe à Menton avec la chorale de la Garde, dont le garçon faisait partie, seront de nouvelles occasions pour mesurer le soutien dont bénéficient les familles.

*Jean-Pierre Laborde*

# Un colis piégé a été expédié au magazine « Tribune juive »

**LE DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** du magazine *Tribune juive*, Yves Derai, a reçu, mardi 3 décembre au matin, un colis piégé. Il s'agissait d'une enveloppe renfermant ce qui semblait être une cassette vidéo. Eprouvant des difficultés à extraire la cassette de son étui, M. Derai a déchiré l'emballage. Il a alors mis à nu ce qui semblait être une bombe miniature qu'il a immédiatement sortie de l'immeuble. La police judiciaire a constaté que le colis, qui contenait un dispositif artisanal composé d'une cartouche de gaz vidée de son contenu, remplie de chlorate et reliée à un système de mise à feu, aurait effectivement pu exploser. *« Nous avons noté une recrudescence des lettres antisémites ces dernières semaines »*, note M. Derai, qui souligne par ailleurs que *Tribune juive* a, dans le même temps, publié un certain nombre d'articles sur l'extrême droite.

## DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles** ont effectué une troisième perquisition, mardi 3 décembre, dans les locaux du conseil général de l'Essonne. Marie Baca, directrice adjointe du cabinet de Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général, a été placée en garde en vue et devait être présentée au juge Jean-Marie D'Huy dans la journée de mercredi. Mᵐᵉ Baca est soupçonnée d'avoir perçu près de 300 000 francs de salaires fictifs de la SIC, filiale du groupe Parachini. – *(Corresp.)*

■ **CHÔMEURS : plusieurs dizaines de membres d'Agir contre le chômage (AC !) occupent**, depuis mardi 3 décembre après-midi, les locaux d'une antenne Assedic dans le 11ᵉ arrondissement de Paris. Ils exigent la suppression de la dégressivité des allocations chômage, l'instauration d'une allocation plancher égale au SMIC et la redistribution aux chômeurs des 13 milliards d'excédents de l'Unedic.

■ ***FAITS DIVERS* : les familles des six enfants et de l'accompagnatrice de l'école Notre-Dame de Grenoble** emportés il y a un an par les eaux du Drac veulent *« comprendre pourquoi la sécurité des enfants n'était pas garantie »*. Elles viennent de demander une séries d'investigations supplémentaires visant notamment Edmond Alphandéry, PDG d'EDF, mais aussi les maires des communes riveraines.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Fontainebleau a condamné trois *« éco-guerriers »***, jeudi 28 novembre, à des peines de trois à six mois d'emprisonnement avec sursis et des travaux d'intérêt général. Samuel Baumée, Christian Peccoud et François Guyot avaient commis des déprédations dans la forêt de Fontainebleau pour protester contre la politique sylvicole de l'Office national des forêts (*Le Monde* du 29 octobre). Les trois hommes devront en outre dédommager les parties civiles, à l'exclusion de l'ONF, dont la demande de dommages et intérêts a été déclarée irrecevable.

■ **CHANGEMENT D'HEURE.** L'examen de la directive fixant les dates de changement bi-annuel d'heure au sein de l'Union européenne pour la période 1998-2001 été retiré de l'ordre du jour du conseil des ministres des transports des 12 et 13 décembre. Chargé par Alain Juppé de défendre le retour à une heure légale fixe, François-Michel Gonnot, président de la commission de la production de l'Assemblée nationale, s'est déclaré *« très satisfait »* du report du vote de cette directive qui aurait contraint la France à conserver le changement bi-annuel d'heure sous peine de poursuites devant la cour européenne de justice.

# Des moniteurs de ski responsables d'une avalanche mortelle en procès

CHAMBÉRY
*de notre correspondant*

Lundi 2 décembre, quatre moniteurs de ski de La Plagne ont comparu devant le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie) pour « homicide involontaire ». Le 22 février, le déclenchement d'une coulée de neige par trois d'entre eux avait entraîné la mort d'un touriste évoluant sous la conduite d'un quatrième moniteur, Henri Pollet, qui encadrait des skieurs en dehors des pistes. En amont, Didier Givois, Jean-Léon Perrier et Bruno Arène avaient pris l'initiative de faire partir une modeste corniche de neige pour sécuriser la face, déclenchant le départ d'une plaque qui avait emporté trois personnes du groupe d'Henri Pollet et provoqué la mort de Jean-Pierre Dumoulin, un avocat ardennais.

« *Nous avions aperçu le groupe mais nous pensions qu'il était suffisamment éloigné et qu'il n'y avait aucun danger* », se sont défendus les trois moniteurs. « *Il y a un mort et deux blessés et personne ne se sent responsable. Jusqu'où les moniteurs peuvent-ils aller dans la prise de risques ?* », s'est interrogé le substitut du procureur. Il a réclamé de faibles peines d'amendes – de 3 000 à 5 000 francs –, estimant que l'essentiel était que pareille affaire ait valeur d'exemple.

Jugement le 13 janvier.

*Philippe Révil*

# Controverse sur l'innocuité du vaccin contre l'hépatite B

## Très efficace, cette prévention est encouragée par des campagnes d'incitation des pouvoirs publics qui ont déjà convaincu 30 % des Français. Mais elle pourrait comporter des risques, notamment pour les malades atteints de sclérose en plaques

**La vaccination contre l'hépatite virale de type B, une infection transmissible par voies sanguine et sexuelle aux conséquences graves et parfois mortelles, comporte-t-elle des risques ? Quarante et un patients présentant des troubles neurologiques ont été recensés lors d'une étude portant sur 850 000 personnes vaccinées. Le principal risque semble concerner les malades atteints, ou susceptibles d'être atteints, de sclérose en plaques, une maladie grave touchant les fonctions motrices et sensitives. L'Agence du médicament devrait prochainement conclure à la nécessité d'interroger les personnes souhaitant être vaccinées sur la présence de sclérose en plaques dans leur famille. Vivement encouragée par les pouvoirs publics et obligatoire pour certaines professions, la vaccination contre l'hépatite B concernerait d'ores et déjà 30 % de la population française.**

UN DIFFICILE DÉBAT se développe depuis peu en France à propos de l'innocuité de l'un des derniers-nés des vaccins produits grâce au génie génétique, le vaccin contre l'hépatite virale dite B. L'affaire est d'autant plus importante que la vaccination contre l'hépatite B est obligatoire pour un certain nombre de professions de santé et qu'elle fait l'objet d'une forte campagne incitative auprès des jeunes. On estime actuellement à près de 30 % la fraction de la population française vaccinée contre cette infection transmissible par voie sanguine et sexuelle et dont les conséquences immédiates (jaunisse, fatigue prolongée) et lointaines (cirrhose, cancer du foie) peuvent être graves, voire mortelles.

Des observations ont fait apparaître, dans les deux mois suivant la vaccination, une série de troubles neurologiques chez certaines personnes. Une vingtaine de cas de lésions nerveuses (dites démyélinisantes), touchant le système nerveux central ou périphérique, ont été recensés. Dans quatre cas, le diagnostic de sclérose en plaques, ou de poussées de sclérose en plaques, a été avancé.

La sclérose en plaques est l'une des affections neurologiques les plus fréquentes observées chez l'adulte jeune. Il s'agit d'une maladie très invalidante se caractérisant par des symptômes très variés touchant les fonctions motrices et sensitives. L'évolution pathologique se fait par poussées sur des périodes plus ou moins longues. La sclérose en plaques touche en France plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Les spécialistes de l'Agence du médicament se sont officiellement saisis de cette difficile question dès 1995. En novembre dernier, « *sur proposition de la commission nationale de pharmacovigilance et en concertation avec les firmes pharmaceutiques concernées* », l'Agence a décidé de modifier les précautions d'emploi de cette vaccination. Elle soulignait notamment que « *toute stimulation immunitaire comporte le risque d'induire une poussée chez les patients atteints de sclérose en plaques* ». Chez ces patients, il convient, selon elle, d'évaluer le bénéfice de cette vaccination en fonction de l'exposition du virus de l'hépatite B. En d'autres termes, il convient d'interroger la personne sur l'existence ou non d'une sclérose en plaques avant, éventuellement, de la faire vacciner.

Plusieurs documents confidentiels de l'Agence du médicament témoignent de l'importance de cette question. « *Dans l'état actuel des connaissances, il semble raisonnable d'étendre cette précaution d'emploi aux sujets ayant des antécédents familiaux de sclérose en plaques et d'évaluer soigneusement le bénéfice réel d'une telle vaccination* », peut-on lire dans un document interne classé confidentiel, daté du 13 mars, et résumant les conclusions d'une réunion organisée le 20 février. Ces recommandations ont été une nouvelle fois formulées dans un document du 17 avril. Elles se fondent sur l'existence de scléroses en plaques dites « familiales », c'est-à-dire retrouvées avec une fréquence anormalement élevée dans certaines familles. Il s'agit ici de prévenir la révélation, *via* la vaccination contre l'hépatite B, d'une sclérose en plaques chez une personne génétiquement à risque.

Ces recommandations n'ont toutefois pas encore été mises en œuvre. Les pouvoirs publics français attendent notamment les résultats d'une enquête de pharmacovigilance de grande ampleur. Une des rares enquêtes disponible porte sur 850 000 personnes vaccinées contre l'hépatite B. Elle conclut à 41 cas d'effets indésirables (paralysies faciales, névrites optiques, syndromes de Guillain-Barré, etc.). La complexité de l'affaire tient à la difficulté du calcul risque-bénéfice qu'elle impose et aux questions fondamentales et éthiques qu'elle soulève.

Ne s'agit-il là que de coïncidences ou faut-il voir ici un lien de causalité entre la vaccination et ses manifestations pathologiques ? Une infection par le virus de l'hépatite B sur un malade souffrant de sclérose en plaques serait-elle plus dangereuse que l'injection vaccinale ? Mais, *a contrario*, que répondre individuellement à une personne victime de ce type de complication ? Et quelle sera dans ce cas la responsabilité des pouvoirs publics qui imposent cette vaccination et incitent massivement à sa mise en œuvre ? Une prochaine réunion, fixée au jeudi 12 décembre, devrait conclure à la nécessité d'interroger à l'avenir les personnes souhaitant être vaccinées contre l'hépatite B (les parents des enfants concernés) sur la présence de sclérose en plaques dans leur famille. « *Une telle mesure me semble hautement souhaitable*, a déclaré au *Monde* le professeur Olivier Lyon-Caen (Hôpital de la Salpêtrière, Paris) qui a été conduit à prendre en charge plusieurs personnes victimes des effets secondaires de la vaccination. Il n'est pas question de remettre en cause l'utilité en termes de santé publique de cette vaccination chez les enfants. Il me semble en revanche que l'on assiste aujourd'hui à de sérieux excès chez les adultes, où elle est très souvent effectuée à tort et à travers. Est-il indispensable de vacciner les personnes de cinquante ans et plus au motif qu'elles vont effectuer un voyage international ? Je ne le pense pas. »

*Jean-Yves Nau*

### *Recommandations vaccinales*

**La vaccination contre l'hépatite virale de type B est aujourd'hui obligatoire pour certaines catégories professionnelles (médecins et infirmières notamment) exposées à des risques de contamination. Dans ce cas, tous les frais sont pris en charge par les employeurs. Depuis 1993, cette vaccination est recommandée par les pouvoirs publics chez les adolescents et les nourrissons. Actuellement, une campagne de vaccination gratuite est proposée aux élèves des classes de sixième. Son financement est entièrement assuré par le Fonds national de prévention de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). La couverture vaccinale des nourrissons est remboursée à 65 % par la Sécurité sociale. La CNAM estime enfin que cette vaccination est « *fortement indiquée pour les polytransfusés, les hémophiles, les insuffisants rénaux, les militaires, les toxicomanes et les voyageurs se rendant en Afrique ou en Asie* ».**

## CARNET

DISPARITIONS

# Jules Bastin

## Une figure populaire du chant francophone

L'ARTISTE lyrique belge Jules Bastin est mort d'une défaillance cardiaque, lundi 2 décembre, à Bruxelles. Il était âgé de soixante-trois ans.

Jules Bastin était né à Bruxelles le 18 août 1933. C'est dans sa ville natale, au Théâtre royal de la Monnaie, qu'il fait ses débuts, en 1964, après avoir remporté les concours de chant de Verviers, Toulouse, S'Hertogenbosch et Munich. Sa voix, assez longue, lui permet d'aborder des rôles de basse profonde et de basse chantante, des personnages bouffes ou nobles. Ainsi est-il capable de chanter le Grand Inquisiteur de *Don Carlos* de Verdi, Agamemnon de *La Belle Hélène* d'Offenbach, le Bailli du *Werther* de Massenet ou le Fauteuil et l'Arbre de *L'Enfant et les Sortilèges* de Ravel (notamment dans la version discographique dirigée par André Previn, chez EMI).

Sous l'ère Rolf Liebermann, à l'Opéra de Paris, il est très présent sur la scène du Palais Garnier dans de grands rôles dramatiques, même si sa jovialité toute en généreuses rondeurs le prédispose à des rôles comiques et de caractère. Le public parisien le retrouvera d'ailleurs sur la scène de l'Opéra Bastille, en 1994, dans *Les Brigands* d'Offenbach, mis en scène par Jérôme Deschamps et Macha Makéieff. Dans ce spectacle truculent, il partageait l'affiche avec un compère en jovialité, le ténor français Michel Sénéchal, de six ans son aîné et toujours en pleine activité internationale.

LE BANQUIER DE « LULU »

A l'Opéra de Paris, en 1979, Jules Bastin participe à la légendaire production complète en trois actes de *Lulu*, d'Alban Berg, dirigée par Pierre Boulez et mise en scène par Patrice Chéreau. Il y chante les rôles du Directeur du théâtre et du Banquier, ainsi que dans le disque (Deutsche Grammophon) enregistré au cours des représentations.

Il accepte l'année suivante, prouvant ainsi une grande souplesse musicale et stylistique, l'invitation du claveciniste et chef d'orchestre Gustav Leonhardt et participe à l'enregistrement du *Jugement de Midas* de Grétry, partition semi-parodique où il joue un rôle paternel débonnaire et truculent. Ce disque, prévu à l'origine pour le label allemand Deutsche Harmonia Mundi, ne sortira que de nombreuses années plus tard, sous le label belge Ricercar. En 1983, au Festival d'Aix-en-Provence, il incarne les trois personnages divins (Neptune, Pluton, Jupiter) dans *Hippolyte et Aricie*, de Jean-Philippe Rameau, sous la direction de John Eliot Gardiner, au côté d'une prise de rôle spectaculaire, Jessye Norman dans Phèdre.

Bien connu des théâtres français de région, Jules Bastin s'intéressait aussi au concert (mélodie française, lied germanique) et enseignait le chant en Belgique. Avec sa disparition, le paysage du chant francophone, sinon français, perd l'une de ses silhouettes les plus marquantes et l'une de ses incontournables statures : si, depuis une quinzaine d'années, Jules Bastin ne chantait plus de rôles de premier plan, il servait avec bonheur ces rôles dits « secondaires », qui, au théâtre comme au cinéma, marquent souvent les mémoires, dès lors qu'ils sont tenus par des artistes de cette trempe.

*Renaud Machart*

■ **TINY TIM**, de son vrai nom Herbert Khaury, chanteur et fantaisiste américain, est mort, samedi 30 novembre, dans un hôpital de Minneapolis (Minnesota), à l'âge de soixante-six ans. Ses interprétations, d'une voix de fausset, des grands succès des chanteuses d'avant-guerre lui avaient valu la célébrité dans les années 60. Il se produisait alors le visage poudré et talqué, la chevelure pommadée, serrant sur son cœur un ukulele et agitant un mouchoir brodé et parfumé. Personnage fantasque, vêtu de tenues extravagantes, Tiny Tim avait partagé la vedette avec les Who, les Doors et Jimi Hendricks au Festival de l'île de Wight en 1969.

■ **GEORGES DUBY**, historien et académicien, est mort dans sa maison d'Aix-en-Provence, mardi 3 décembre, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. *(Lire page 26.)*

**AU CARNET DU « MONDE »**

### Anniversaires de naissance

**Rosette,**

aujourd'hui, 5 décembre 1996, tes enfants et ton mari Antoine te souhaitent un très heureux anniversaire.

Chut, pas de chiffre...

Mille baisers.

### Décès

– M. et M^me Sylvain Binn,
Stéphanie et Olivia Binn,
M. et M^me Serge Binn
et leurs enfants,
Cindy Glass,
ont la douleur de faire part du décès de

**Daniel BINN,**

survenu le 26 novembre 1996, à l'âge de cinquante ans.

76, place Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Le pasteur Robert Cook,
son frère,
Yvonne Aeschimann,
Le pasteur et M^me Roby Bois,
Jean-Claude et Andrée Bois,
Etienne Bois,
Daniel et Laurie Bois,
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-enfants,
Les familles Bois, Cook et alliées,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Odette Mary BOIS,**
**née COOK,**

le 30 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Le service religieux a eu lieu le 2 décembre, à la maison de retraite protestante de Montpellier, suivi de l'inhumation à Malons-et-Elze (Gard).

R. Bois,
7, rue des Combes,
34570 Saussan.



– Jean et Catherine Chaillet,
ses parents,

Etienne et Joyce Chaillet,
Julien et Isabelle Chaillet,
Bertille et Michael Wirth,
Constance et Eric Neuhoff,
Guillaume Chaillet,
Coventine et Douglas Yates,
Noémie Chaillet-Piquand,
ses frères et sœurs,

Eliott, Alban et Paul, Max et Oscar,
Hubert et Gaspard, Olivier,
ses neveux,

Et tous ses amis,
ont la douleur et le chagrin de faire part du départ de

**Flavie CHAILLET,**

à l'âge de trente-neuf ans, le lundi 2 décembre 1996.

Jésus dit :
« *Je suis la lumière du monde,*
*celui qui me suit*
*ne marchera point dans les ténèbres,*
*mais il aura la lumière de la vie.* »
Jean VIII, 12.

Un service religieux sera célébré, le jeudi 5 décembre, à 11 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^er.

67, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– La direction et le personnel de la maison Hermès
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

**Flavie CHAILLET,**
directeur de l'information
du groupe Hermès international,

survenu le lundi 2 décembre 1996, à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 décembre, à 11 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^er.

Hermès,
24, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Le comité Ile-de-France,
Et AIDES fédération nationale,
ont la douleur de faire part du décès de

**Michel GAIATTO,**
volontaire de 1984 à 1994,
permanent de 1990 à 1992,

survenu à Paris, le 30 novembre 1996.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 décembre, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Tous les volontaires et les permanents de AIDES témoignent à sa famille et à ses amis leur estime et amitié.

Ni fleurs ni couronnes.

– René Jean,
Yves et Danielle Tartanson,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Nadine Jean,
François et Sylvaine Jean
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 28 novembre 1996, de

**Simone JEAN,**
**née BONAUD,**

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Lametz (Ardennes), le 30 novembre.

10, rue Nonnains-d'Hyères,
75004 Paris.

– M. et M^me Jean-Pierre Masset,
M. et M^me François Lacoste,
M. et M^me Francis Muller,
M. et M^me Jacques-Max Lassez,
M. et M^me Jean-Louis Lassez,
M. et M^me Daniel Lecharteux,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M^me Jean LASSEZ,**
**née Anne MARION,**

décédée à Saint-Germain-en-Laye le 2 décembre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 10, rue Boudoux, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le jeudi 5 décembre, à 10 h 30.

– M^me Reine Picque,
son épouse,
Georges, Gérard et Bernard,
ses fils, et leurs épouses,
Ses petites-filles
et son arrière-petite-fille,
Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges PICQUE,**

survenu le 30 novembre 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 6 décembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11^e.

– M^me Monique Stoupnitzky
et ses fils, Gregory et Laurent,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Alexis STOUPNITZKY,**
ancien élève
de l'Ecole centrale de Paris,
ingénieur géophysicien (48),

survenu à Cannes, le 30 novembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), suivie de son inhumation.

### Anniversaires de décès

– Tous ceux qui ont connu et aimé

**Isucher BER FRYDMAN**

auront une pensée pour lui le 5 décembre 1996, treizième anniversaire de son décès.

### Débats

– Saint-Bernard de Montparnasse organise le mardi 10 décembre 1996, à 20 h 30, un débat sur le Renouveau charismatique, à partir du livre *Les Naufragés de l'esprit*.

Présentation de l'ouvrage par trois des coauteurs : Th. Baffoy, B. Fron, Ph. Quéméré, et débat animé par E. Vandermeersch avec la participation de M. Balmary et J.-L. Schlegel.

34, avenue du Maine, Paris-15^e, entrée sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse.

### Signatures

**La librairie PRIVAT-DUNOD**

vous invite à rencontrer

**Laurence COSSÉ,**

le jeudi 5 décembre, de 18 h 30 à 21 heures, pour la signature de son dernier livre,

*Le Coin du voile*,
prix Giono 1996.

30, rue Saint-Sulpice,
75005 Paris.

### Communications diverses

A l'initiative de RADIO SHALOM

**Grande rencontre pour la paix israélo-palestinienne**
avec
**SHIMON PÉRÈS**
Prix Nobel de la Paix,
ancien premier ministre
de l'Etat d'Israël,
Samedi 7 décembre 1996,
à 18 heures, Espace Cardin,
1, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Des invitations peuvent être retirées à
Radio Shalom,
64, avenue Marceau,
75008 Paris.

– Les journées du judaïsme tunisien, du 15 au 21 décembre 1996, tables rondes, débats, rencontres, expositions, films, concert.

PAF. Programme détaillé sur demande au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9^e, métro Cadet. Renseignements au : 01-49-95-95-92.







**TERRITOIRE** En l'espace de quarante ans, les espaces boisés en France sont passés de 11,3 à un peu plus de 15 millions d'hectares ; le couvert forestier occupe aujourd'hui plus du quart du territoire métropolitain. ● L'AVANCÉE des surfaces densément boisées cache des phénomènes pervers, en particulier la disparition progressive de la « forêt linéaire », arbres épars qui valorisent le paysage et jouent un rôle écologique majeur. ● LES ESPÈCES FEUILLUES restent prédominantes mais la part des résineux s'accroît, à la faveur notamment des aides octroyées par le Fonds forestier national, qui encourage la plantation de ces essences. ● DANS LA VALLÉE DE LA PLAINE, au cœur du massif des Vosges, les communes abattent sapins et épicéas pour contenir cette progression qui a accompagné, voire précipité, le déclin économique et démographique de la région.

# La progression des surfaces boisées entraîne l'apparition de « déserts verts »

## Depuis quelques années, la couverture forestière s'accroît en France. Elle représente aujourd'hui plus du quart du territoire métropolitain. Mais ce phénomène correspond aussi au mouvement de déprise agricole et freine l'activité humaine dans certaines régions

PIERRE-PERCÉE
*de notre correspondant régional*

Depuis des années, la vallée de la Plaine, *du nom de ce petit affluent* de la Meurthe, mène un combat désespéré contre l'envahissement de la forêt. Ce coin du massif vosgien a toujours été pauvre. Mais *pendant les années fastes du* textile, il y avait encore des emplois. Aujourd'hui, la population atteint à peine deux mille habitants contre cinq mille au début du siècle.

La *quarantaine de scieries* qui existaient ont aussi disparu. Pourtant, des arbres et des forêts, il n'y a que cela : des sapins sur le versant de la montagne, des épicéas *dans le fond de la* vallée, qui créent une atmosphère oppressante. Toute la difficulté est là : comment parvenir à déboiser pour faire respirer la vallée et éviter une asphyxie qui précipiterait aussi bien la mort économique des villages que celle du paysage, autour de Pierre-Percée ? Comment dégager l'espace de ces épicéas qui envahissent tout, y compris le lit de la rivière ?

Les réponses ne sont pas simples. Le départ de la population ouvrière a entraîné une vague de boisement, encouragée par les aides que le Fonds forestier national octroie pour éviter les friches. Chacun a planté sur sa parcelle de terrain des épicéas qui poussent vite et haut (jusqu'à 50 mètres) et se vendent bien. Au total, il y a mille cinq cents propriétaires privés, dont seulement un tiers vit dans la vallée. Autant dire que persuader autant de personnes de la nécessité de déboiser n'est pas une mince affaire. Par ailleurs, la vallée ne compte plus que cinq paysans, des éleveurs. C'est insuffisant pour entretenir l'espace.

**La France compte à nouveau autant de forêts denses qu'au Moyen Âge**

*Le taux de boisement*

en % de surface
inf. à 15%
de 15 à 30%
de 30 à 45%
de 45 à 60%
de 60 à 82%

Source : Inventaire forestier national.

*L'histoire forestière de la métropole*

Superficie forestière en millions d'hectares (à l'intérieur des limites de la France actuelle)

Défrichements gallo-romains
Grandes invasions
Défrichements médiévaux
Crise démographique de la fin du Moyen Âge : Peste noire (1348), guerre de Cent Ans
Maximum de la consommation pré-industrielle de bois (forges, villes...)
Progrès des techniques agricoles et début du dépeuplement des campagnes par exode rural.

0
AN 0 AN 500 AN 1000 AN 1500 AN 2000

PHASE DE RECUL DES IMPLANTATIONS FORESTIÈRES
PHASE DE RECONQUÊTE FORESTIÈRE

Source : L'Atlas des forêts de France.

**COOPÉRATION INTERCOMMUNALE**

Temps et patience sont les maîtres-mots des maires des communes sises dans la vallée. Dès 1978, sous la houlette de Gérald Antoine, un enfant du pays, alors recteur de l'académie d'Orléans, naissait une cellule de réflexion afin d'imaginer et de lancer de nouvelles activités économiques. Pour structurer l'action et drainer les fonds publics fut créé, en 1986, un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), regroupant les huit communes de la vallée (quatre dans le département des Vosges et quatre en Meurthe-et-Moselle) et seize autres communes rurales de Meurthe-et-Moselle. C'est ainsi que le déboisement le long de la rivière fut réalisé et que commença l'abattage des épicéas autour des villages.

Tout allait bien – 50 millions de francs furent ainsi investis jusqu'à la fin de 1994 –, jusqu'à ce que des rivalités électorales interviennent. En 1976, EDF avait décidé de construire un barrage et de créer un lac pour assurer un approvisionnement régulier de la centrale nucléaire de Cattenom. Comment utiliser le futur plan d'eau pour développer les activités touristiques ? La question devint l'enjeu des cantonales de 1992 entre Bernard Martin (UDF-FD), qui sera élu, et Jacques Boulanger (apparenté RPR), maire de Pierre-Percée et président de l'EPCI.

Le premier a pour projet de construire un « Sun Park » sur le territoire de la commune de Badonviller pour un coût de plusieurs centaines de millions de francs. Le second défend l'aménagement d'une plage et l'installation de deux cent cinquante lits de type VVF (Villages de vacances familiales) pour un investissement ne dépassant pas une soixantaine de millions de francs. La querelle a fait des dégâts. A telle enseigne que *l'EPCI a été dissous il y a deux ans.* Sans qu'aucun projet touristique ait vu le jour autour du lac.

M. Boulanger décide alors de revenir à la case départ en créant un syndicat de communes limité à celles de la vallée ; il devrait voir le jour au début de 1997. L'objectif reste le *même : faire* reculer la forêt. Les mêmes difficultés sont toujours là : convaincre une myriade de propriétaires privés, alors qu'ils n'ont aucune obligation de le faire. D'autant que la loi favorise la forêt et taxe le défrichement, sauf pour l'agriculteur lorsque les parcelles sont destinées à son activité agricole. Or, la vallée ne compte que cinq agriculteurs.

**DES FRICHES NON TAXÉES**

Autant dire que la solution ne peut venir que très marginalement de l'agriculture. Seule la détermination des élus et des pouvoirs publics paraît efficace pour faire régresser le « désert vert ». Mais là encore, la loi est mal adaptée. Les friches – qui sont nombreuses dans la vallée en raison de la faible résistance des épicéas aux coups de vent et de l'absence d'activité agricole – ne sont pas, elles, taxées lorsqu'il s'agit de petites parcelles. *« Cette question est un véritable drame »*, se lamente le maire de Pierre-Percée.

Au total, les perspectives de la petite vallée vosgienne ne sont pas radieuses. Comment inverser la tendance à la désertification qui accompagne l'avancée de la forêt ? La Plaine ne compte déjà plus que *moins de vingt habitants* au km². Ceci explique aussi cela : le ralentissement de l'activité humaine favorise l'envahissement des arbres, qui lui-même précipite le déclin économique.

***Marcel Scotto***

# Le CLF prévoit un ralentissement de la hausse des impôts locaux

**LORS DES RENCONTRES FINANCIÈRES** annuelles des décideurs locaux, organisées à Paris le mardi 3 décembre par le Crédit local de France, le président du CLF, Pierre Richard, a fourni quelques éléments sur l'évolution prévisible de la fiscalité locale pour 1997, dont la hausse, *juge-t-il, devrait se ralentir.* Selon lui, les impôts locaux *devraient évoluer* sensiblement *« comme le PIB »*, soit une croissance *« entre 4 et 5 % »* (en francs courants), ce qui ferait de 1997 une *« année historique »*. En 1996, les impôts locaux ont augmenté de 7 %. De même, selon Pierre Richard, l'augmentation des dépenses courantes des collec*tivités locales se limiterait à 4 ou 4,5 %, soit une augmentation moindre* que celle du PIB, notamment grâce à une baisse des frais financiers. Par ailleurs, Pierre Richard a souligné que les impôts locaux sont *« moins efficients »* et *« plus injustes »* que la fiscalité de l'Etat. C'est pourquoi il a avancé l'idée d'une *« baisse progressive des impôts locaux, quitte à ne pas baisser les impôts d'Etat »* et d'un *« nouveau partage* [des recettes fiscales] *entre les collectivités locales et l'Etat »*. Enfin, le président du CLF a affirmé que *« la fracture sociale existe aussi pour les collectivités locales et* [que] *les inégalités entre* [celles-ci] *ont tendance à s'aggraver »*. Le président du CLF a souligné à ce propos la *« misère »* des dotations de l'Etat destinées à la péréquation entre collectivités.

# Corinne Lepage n'entend pas autoriser les tirs contre les loups

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,** Corinne Lepage, a annoncé, mardi 3 décembre, dans un communiqué, qu'elle *« exclut toute possibilité de tirs contre le loup »*. Cette déclaration intervient dans le cadre d'une polémique sur le sort des loups qui ont fait leur réapparition dans le parc national du Mercantour, dans les Alpes-Maritimes *(Le Monde* du 3 décembre). En réponse aux préoccupations des bergers, désireux d'obtenir l'autorisation d'abattre les loups qui menacent leurs brebis – et soutenus par les élus –, Corinne Lepage avait chargé l'Office national de la chasse d'élaborer un protocole de gestion de la présence du loup. L'Association France nature environnement (FNE) affirme que ce protocole prévoyait *l'autorisation* de tirs pour *éloigner* les prédateurs des zones d'élevage. Selon la FNE, un rapport sur le sujet, qui devait être présenté devant le Conseil national de protection de la nature les 17 et 18 décembre, concluait à la nécessité de tirs sélectifs.

## DÉPÊCHES

■ **TAVERNY : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie** (Ademe) a annoncé, mardi 3 décembre, que l'usine chimique Lunije, sur le territoire de la commune de Taverny (Val-d'Oise), abandonnée depuis 1994 (*Le Monde* du 4 décembre), sera nettoyée à partir du 10 décembre. *Les travaux devraient durer deux semaines.*

■ **EAU :** le prix moyen du mètre cube d'eau augmentera de 74 % sur cinq ans. C'est ce que révèle une étude réalisée par Conso 2000, qui rassemble dix-sept organisations de consommateurs. Les mille enquêtes effectuées dans soixante et onze départements, à l'exception de *Paris et Lyon, montrent que le prix moyen s'établit* à 15,19 *francs* en 1995.

■ **TOULOUSE : le deuxième plus grand complexe cinématographique** de Gaumont en France (après Valenciennes), qui compte seize salles, devait ouvrir ses portes, mercredi 4 décembre, à Labège, à environ 15 *kilomètres au sud-est de Toulouse. Le complexe pourra accueillir* 3 700 spectateurs.

# La forêt qui avance et la forêt qui recule

**L'EXCEPTION FRANÇAISE** est aussi forestière. A l'échelle de la planète, les forêts cèdent du terrain. Le mouvement est dramatique en ce qui concerne les forêts tropicales, principales réserves biologiques de l'humanité ; il commence à être dangereux pour ce qui est des forêts boréales et tempérées qui couvrent près du quart des terres émergées. En France métropolitaine en revanche, les surfaces boisées ne cessent de gagner du terrain. Quatre millions d'hectares supplémentaires conquis depuis les années 50 : la surface de la forêt française (hors ses possessions de Guyanne) atteint aujourd'hui 15 millions d'hectares, soit plus du quart de la surface totale du territoire, soit encore l'équivalent exact de ce que les forêts tropicales perdent chaque année dans le monde.



ANALYSE

Au bilan de l'état de la planète, la France peut légitimement mettre en avant son action : elle possède le plus grand et le plus bel ensemble forestier du continent européen, après les traditionnels massifs scandinaves. Nul ne s'en plaindra. L'arbre est trop indispensable à l'homme pour qu'on ne le privilégie pas.

Cette progression de la forêt n'a pas pris racine spontanément. *Il a* fallu sans cesse protéger, entretenir, nettoyer, replanter les espaces boisés. Une politique volontariste, qui s'est traduite par la création de l'Of*fice national des forêts (ONF) en* 1966, a permis d'éviter que la forêt ne meure ou ne brûle.

Derrière le succès quantitatif de cette reconquête écologique se pro*file cependant trois effets pervers* qui pourraient, à terme, renverser le jugement et faire d'un bien un mal.

Première observation : de plus en plus, la croissance de la forêt *s'opère au détriment de* l'activité agricole, des champs et des prairies, ainsi que des paysages. Les bois font leur miel, si l'on ose dire, de la déprise agricole, ce lent mouve*ment d'abandon du territoire* qui précipite le déclin économique, le départ des hommes et la désertification. La forêt devient alors un indicateur économique inattendu : une progression trop forte des bois porte en elle le signe d'une crise des activités humaines.

On a pu constater ce phénomène tout au long de l'Histoire. C'est quand la France allait mal, qu'elle était en guerre ou soumise à des épidémies, que la forêt reprenait vigueur. C'est quand elle se portait mieux, qu'un nouvel équilibre se créait entre les surfaces boisées et les hommes. Force est de constater que la forêt avance aujourd'hui d'autant plus que la France s'enfonce dans la crise.

**DISPARITION DES ARBRES ÉPARS**

Autre phénomène : la progression quantitative de la forêt dissimule la disparition progressive d'un autre type de forêt, dite linéaire. On appelle ainsi, par opposition à la forêt dense traditionnelle, l'ensemble des arbres « épars » qui constituent les haies, les bosquets, les vergers, les alignements de bords de rivière ou de route. Ces arbres des champs, noyers noueux au milieu du pré, accacias et frênes le long des chemins et des prairies, peupliers de l'eau, platanes de route, pommiers, poiriers, mûriers, oliviers, châtaigniers... connaissent un recul spectaculaire sous les chocs du remembrement, de l'urbanisation, de l'extension du réseau routier et de l'incontournable déprise agricole.

*Les statistiques* ne sont pas aisées en la matière, mais, selon les données fournies par l'Inventaire forestier national (IFN) et l'enquête Téruti sur 550 000 points du territoire, *étudiées par Philippe Pointereau et* Didier Bazile dans le livre *Arbres des champs* (édition Solagro), quelque 100 millions d'arbres auraient été détruits ces trente dernières années ; *536 000 kilomètres de linéaires* de haies ont ainsi disparu. Au total, depuis le début du siècle, près de 3 millions d'hectares de forêt linéaire ont été sacrifiés. Il n'en resterait que *1,6 million d'hectares* environ. Les forêts ne contiennent pas tous les arbres et la disparition des arbres épars constitue une perte inestimable pour le patrimoine paysager *mais aussi pour le* rôle qu'ils jouent dans l'équilibre écologique. Enfin, si personne ne conteste que la forêt doit être entretenue, la gestion de l'ONF soulève de plus en plus d'interrogations. La forêt est certes devenue une entreprise avec comptes d'exploitation et obligation de résultat. De ce point de vue, le bilan de l'ONF est positif, même si la filière bois française n'est pas encore autosuffisante. Mais on peut lui reprocher cette approche essentiellement industrielle qui passe en particulier par un « enrésinement » de la surface boisée. Les résineux ne représentaient que le quart de la surface boisée au début du siècle ; ils en forment maintenant plus du tiers.

Qualitativement, cela change la nature de la forêt. Pins, sapins et épicéas poussent effectivement beaucoup plus rapidement que les feuillus traditionnels et sont donc d'un meilleur profit. Mais ils accroissent l'acidité des sols, ils réduisent la diversité biologique des sous-bois, ils ont un impact négatif sur les régimes hydriques, ils fragilisent l'ensemble de la forêt par leur sensibilité plus marquée aux maladies et aux pollutions. *Bref,* comparativement aux chênes et aux hêtres, les résineux font immédiatement de l'argent mais ils ne produisent pas de la bonne et belle forêt.

Pas dans le sens durable en tout cas. Colbert l'avait déjà compris quand il planta la forêt de Tronçais. Il y mit des feuillus, lents à pousser *mais* dont les *qualités s'affirment* sur le long terme. Il eut cette phrase : *« Je plante pour les générations futures. »* Colbert était un sage.

***Jean-Paul Besset***

## *Moins de champs, plus de bois*

● **Superficie.** Depuis les années 50, le territoire agricole a perdu 6 millions d'hectares dont un peu plus de la moitié au profit de la forêt. Tandis que la surface agricole réellement utilisée est passée de 33,46 millions d'hectares, en 1950 à 30,05 en 1994, celle des bois et forêts est passée de 11,3 à 15,01. Le reste des prairies et des champs disparus est parti à la friche ou a *été dévoré* par l'urbanisation, les autoroutes ou les zones industrielles. Les sols boisés recouvrent plus du quart du territoire métropolitain et représentent 14 % des forêts européennes, loin derrière la Suède et la Finlande, qui détiennent près de 50 % de la forêt de l'Union.

● **Caractéristiques.** Les feuillus représentent 63 % des forêts domaniales et privées. Mais la part des résineux prend de plus en plus d'importance, car la croissance de ces arbres est plus rapide et leurs propriétaires peuvent en tirer un profit commercial quasi immédiat. *Les plantations de résineux ont* été encouragées par les aides du Fonds forestier national.

● **Gestion.** L'Office national des forêts gère les forêts d'Etat *(domaniales) et les forêts* communales, soit 26 % du territoire forestier national. Les trois quarts restants sont des exploitations privées réparties *entre 3,7 millions de propriétaires* dont les deux tiers possèdent moins d'un hectare. En dépit de l'importance des forêts, la filière bois est globalement *déficitaire.*

**Ça ressemble à une blague. C'est pourtant très sérieux. Pierre, quarante-neuf ans, est garde de la chasse et de la faune sauvage dans la capitale. Il ne surveille pas que le bois de Boulogne : braconnage et trafic d'animaux protégés sont devenus des industries fort lucratives**

# Un garde-chasse à Paris




A trente minutes du Châtelet par le RER survit un fragile paradis : le bois Notre-Dame. Deux mille hectares de forêt domaniale ourlés d'une moustache de champs et de petits bois privés. Aujourd'hui, comme tous les mardis, on y chasse, et les « borduriers » sont là. Embusqués à la lisière de la forêt, ils attendent, doigts gourds et fusil à la main, le sanglier ou le chevreuil qui s'échapperait des fourrés. Leur champ de manœuvre est étroit : quelques centaines de mètres à peine séparent le bois de la zone urbaine. Il faut viser juste…

D'autant que Pierre est là, qui guette, képi sur la tête et revolver au côté. Il maraude dans sa petite voiture blanche, entre parkings et grandes surfaces, pour repérer à la jumelle les intrépides. Les borduriers ne sont pas de francs braconniers, mais tous flirtent avec la loi. Et la loi, c'est lui, Pierre, dit Pierrot, quarante-neuf ans, natif du Cantal, le garde-chasse de Paris et de sa petite ceinture.

Un garde-chasse à Paris ? L'idée paraît baroque. Pierrot sourit. Il a l'habitude. A Paris comme ailleurs, la chasse doit être ouverte pour autoriser la vente du gibier en saison. D'autre part, le secteur n'est pas complètement bétonné : du côté de Boissy-Saint-Léger, dans le Val-de-Marne, de Tremblay ou de Villepinte, en Seine-Saint-Denis, résistent encore quelques carrés de nature sauvage, donc du gibier, donc des braconniers, des vrais et des accidentels, comme les chauffards. Pas de quoi, certes, occuper un plein temps, mais Pierre n'est pas un simple garde privé. C'est un très officiel « garde national de la chasse et de la faune sauvage ».

Il fait partie de cette police verte, mal connue mais présente dans tous les départements, qui, sous la houlette de l'Office national de la chasse (ONC), protège, au titre des Eaux et Forêts, toute la faune sauvage, des plus petites aux plus grosses bêtes. *« L'éléphant comme le lapin fait partie de la nature, je me fais fort de le défendre »*, dit-il sans forfanterie. L'éléphant ? Pas plus tard que la semaine dernière, il a saisi à Paris, avec une brigade spéciale, un stock clandestin de 700 kilos de poil d'éléphant, le produit du massacre de 2 000 bêtes. Ils sont fort prisés des bijoutiers, qui les tressent avec des fils d'or. Il y en avait pour près de 10 millions de francs…

Ses fonctions ne se limitent pas à la surveillance de la chasse, ni au contrôle du gibier vendu dans la capitale. Il assure aussi la protection de la faune sauvage locale et combat le trafic d'animaux rares, protégés par la convention de Washington. Et, en plus, un garde national doit lutter contre la pollution, les incendies de forêt, les décharges et les enseignes sauvages, etc. Ajoutons, pour faire bon poids, l'aide technique apportée à la Fédération des chasseurs de Paris : comptage des animaux, formation des chasseurs et piégeurs, conseils…

Cas extrême en milieu urbain, Pierre n'en est pas moins représentatif d'une évolution qui, depuis plusieurs années, a transformé la mission des gardes nationaux. Autrefois simples surveillants du braconnage inféodés aux fédérations de chasseurs, ils sont devenus des gardiens de la nature pour le compte de l'Etat, appelés à coopérer avec tous les autres services compétents. *« Ils forment une véritable police du patrimoine naturel »*, assure Jean-Marie Ballu, directeur de l'ONC.

Si Pierrot travaillait seul, la tâche serait rude ! Mais, heureusement, il y a ses collègues de l'ONC : brigades d'intervention et gardes des départements limitrophes (Essonne, Val-d'Oise). Et puis la police, les gendarmes, les douaniers, les pompiers, les services vétérinaires, etc. Enfin, il y a Paul, copain dans la vie, complice dans le travail. Paul le bon vivant, rondouillard et débonnaire autant que Pierre est sec et brun comme un pruneau. Paul, le garde-pêche de Paris, qui porte le même uniforme vert et sable, les mêmes godillots réglementaires et le même képi. La bedaine en plus, le revolver en moins. Il n'en a pas besoin : les pêcheurs sont, c'est notoire, gens paisibles, même au bord de la Seine.

S'il accompagne Pierre dans la plupart de ses tournées, c'est que les saisons de pêche et de chasse ne coïncident pas et que leur territoire est trop vaste. Ensemble, ils se confortent. Pierre et Paul, une paire d'amis issus de la campagne. Paul et Pierrot, apôtres de l'équilibre biologique dans un univers qui le combat. *« Pour faire ce boulot, il faut avoir, tout gosse, tendu des collets et pêché l'écrevisse ; un citadin ne peut pas comprendre »*, dit Paul. *« C'est simple : on ne peut prendre à la nature que ce qu'elle donne »*, ajoute Pierre. Sus donc aux braconniers, aux pollueurs, aux pêcheurs à la manque, et aux trafiquants de toutes plumes et de tous poils.

**« Pour faire ce boulot, il faut avoir, tout gosse, tendu des collets et pêché l'écrevisse ; un citadin ne peut pas comprendre »**

TRANQUILLEMENT, discrètement. A Paris, pas question de jouer les Rambo. Les brigades de l'ONC sont là pour ça : en octobre, dans les Pyrénées, elles ont arrêté une équipe de braconniers qui chassaient l'isard à la mitrailleuse. Hélicoptères, tirs nourris de part et d'autre, ce fut épique. Pierre n'intervient que rarement. Même auprès des quelques fous qui chassent le canard au bois de Boulogne. Par peur du scandale et du ridicule. Il se souvient avec émotion du jour où, avec Paul, il est tombé, près du lac, sur un énergumène armé jusqu'aux dents. C'était un acteur égaré dans le bois, son M-16 était factice. Ils en rient encore. Non, lui, il enquête en aval, pour démanteler les réseaux.

Car le braconnage n'est plus un sport solitaire. Raboliot est mort. Dommage ! Il comptait ses cartouches et ne tuait que de quoi manger. Le congélateur, la voiture et le chômage aidant, les braconniers sont devenus des exterminateurs, de vraies bandes organisées, entraînées et suréquipées, qui vont en 4 x 4, souvent de nuit, massacrer un maximum de cerfs, chevreuils et sangliers. Pour vendre la viande et les trophées (un cerf vaut entre 10 000 et 15 000 francs pièce), ils ont des filières, des receleurs : grossistes, bouchers, restaurateurs, taxidermistes.

C'est là que Pierre intervient. La plupart du temps sur informations. Aujourd'hui, Paul a un tuyau : un restaurant du 14e, spécialisé dans le poisson, remplit régulièrement ses frigos de gibier. Ils iront voir, mais pas tout seuls, et après enquête. Pas de bavures. Pierre se souvient douloureusement d'une de ses premières missions : une paire de faucons confisqués par les douanes à un émir, qu'il avait dû rapporter à leur propriétaire en traversant la France. Non sans mal : les nobles bêtes ne supportaient pas la cage…

Chez les taxidermistes, l'enquête est plus difficile. La loi, qui leur interdit de traiter tout animal protégé ou braconné, est tellement stricte que la fraude prolifère. *« Il y a 400 taxidermistes officiellement recensés en France*, assure Michel Vaillier, maître artisan, *mais tout se fait dehors. On estime les ateliers clandestins entre 2 000 et 3 000… »*

Contre la loi du nombre, les contrôles de routine sont impuissants. Parfois, heureusement, la chance s'en mêle. L'an dernier, Pierre est tombé en arrêt devant la vitrine d'un traiteur ; elle était peuplée d'animaux naturalisés : hermines, chouettes, rapaces, rien que des espèces protégées…

Pierrot aime son métier. Il a gardé de son Cantal natal le goût de la campagne respectée, de la pêche et de la chasse bien faites. *« Là-bas, on n'a pas d'autre occupation »*, dit-il. Il a choisi cette profession en 1978, à trente et un ans, et il en reste fier, même si les horaires sont à rallonge, le salaire médiocre et Paris un endroit peu propice. Parfois, pourtant, il se décourage. Son drame : personne ne connaît vraiment la loi. Il y a les fraudeurs et les inconscients. Comme tous ces amateurs de singes, de perroquets, de mygales – *« C'est très courant, la mygale »* –, voire de panthères ou d'anacondas, qui, pour satisfaire un caprice de collectionneur, alimentent un trafic international lucratif et se mettent parfois eux-même en danger.

Récemment, il est intervenu avec les services vétérinaires dans un bistrot où un singe mal luné menaçait les clients. *« Là, c'est la bêtise de l'homme qui ressort*, dit-il. *Quand on voit la denture d'un singe, on se dit que les propriétaires sont des fous. Un chimpanzé peut vous arracher la tête d'une claque ! »* Paris compterait pourtant 30 000 singes « domestiques », au point que les sapeurs-pompiers ont dû créer une unité spéciale pour ce genre d'interventions. Récemment, on a vu un crocodile dans la Marne. On ne sait pas s'il a survécu au froid.

La chasse au singe ou au crocodile n'entre heureusement pas dans les attributions de nos gardes. Pierre intervient à titre de conseil. Et surtout préventivement, pour dépister les vrais trafiquants. Car le commerce d'animaux rares est fort rentable : un ara, ce perroquet haut en couleurs, hélas menacé d'extinction, se vend sous le manteau entre 150 000 et 300 000 francs. De quoi stimuler l'imagination et le goût du risque. Il y a les petits trafiquants qui ramènent régulièrement d'Amérique du Sud deux perroquets enfilés dans un tube en carton. Et puis les gros, la pègre, qui fait transiter les animaux par trois ou quatre pays, histoire de brouiller les pistes. Selon les organismes internationaux, le commerce illégal d'espèces protégées est celui qui rapporte le plus dans le monde après la drogue et les armes. D'ailleurs, le mélange des genres est de plus en plus fréquent. *« On se sert beaucoup de reptiles pour le transport de diamants ou de drogue*, explique Pierrot. *Un boa met une semaine à digérer un lapin, on retrouve la marchandise intacte. Ce sont des animaux très surveillés. On devient de plus en plus rusé. »*

PIERRE, aidé par les douanes et la police, contrôle tous les intermédiaires susceptibles d'écouler les bêtes auprès des amateurs. Boutiques spécialisées, zoos, cirques, dresseurs, éleveurs bidons, etc. Un travail de fourmi. La loi oblige tout détenteur d'animal protégé à posséder un certificat de capacité pour l'espèce, et à tenir un registre des entrées et sorties. Mais même les boutiques ayant pignon sur rue sont rarement en règle, *a fortiori* les cirques… Aujourd'hui, au hasard de sa tournée, il a contrôlé une grande surface spécialisée dans les animaux « domestiques ». Dans les cages, à côté des serins, des perruches rares. La directrice tombait des nues : le certificat était en cours d'obtention. Quant au registre, il n'avait jamais existé. Pierre lui a laissé le bénéfice du doute. Et il y a plus grave. En avril, la police a fait une descente au marché aux oiseaux, à deux pas de la préfecture. Résultat : trois interpellations, deux délits constatés, quatorze oiseaux protégés saisis.

Et les lapins ? Pierre n'a pas encore fini sa tournée. Lapins, renards, fouines, étourneaux, pies, corneilles, faucons crécerelles, pigeons ramiers, canards colverts, etc. Paris et sa banlieue ont aussi leur faune sauvage indigène, qu'il se doit de protéger. Ou plutôt d'empêcher de nuire. Car la plupart des espèces acclimatées à la ville sont des nuisibles. Les lapins, qui pullulent aux alentours des aéroports, creusent des trous et sabotent plates-bandes et terrains de foot. Les renards peuvent transmettre la rage. Les fouines, fort nombreuses en banlieue nord, se cachent dans les greniers, où elles rongent le calfeutrage, les circuits électriques, les systèmes d'alarme. Elle s'ébattent aussi dans les cimetières, où elles font force dégâts.

*« Les fouines sont des animaux joueurs, elles déterrent les fleurs sur les sépultures »*, explique Pierre. A lui d'identifier les coupables, de conseiller les municipalités débordées. Il suggère là un grillage, là un piégeur agréé – on compte une cinquantaine de spécialistes dans la région. Sans trop d'illusions. Les amis des animaux trop zélés détruisent les pièges placés pour protéger les oisillons des prédateurs. Les municipalités ne veulent pas assumer la destruction des nuisibles de peur des écologistes. *« Il faut toujours trouver une administration capable de prendre en charge. »* Il y a quelques jours, la mairie de Saint-Denis l'a appelé en urgence : on avait trouvé un renard dans une cage d'escalier, probablement malade. La commune n'a pas de fourrière et personne ne voulait tuer l'animal, pourtant dangereux. Il a dû se débrouiller avec le renard…

Paul compatit. Lui, son problème, c'est le silure, ce poisson fort goûteux mais carnassier, qui peut atteindre deux mètres de long. Introduit par les pêcheurs dans le lac de Vincennes (Val-de-Marne), il est soupçonné par les écologistes de croquer à l'occasion canards et petits chiens. *« Balivernes !* dit Paul, *les canards meurent de maladie. Ce n'est pas le silure, c'est la pollution. »* Au fait, ajoute-t-il, la municipalité vient de lâcher quarante-deux canards pour repeupler le lac. *« Des colverts ? »* demande Pierre, brusquement soupçonneux. *« Oui. »* Soupir. *« Ils n'ont pas le droit. C'est une espèce sauvage, le transport est réglementé. Si même des administrations s'y mettent ! »*

*Véronique Maurus*
*Dessin : Nicolas Vial*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# Le Kivu, du drame à l'indifférence

*Suite de la première page*

Bien plus : Laurent Kabila jouit désormais d'un début de légitimité internationale. Car, en négociant avec lui, et en acceptant, semble-t-il, les conditions qu'il posait – et qui équivalaient à un droit de regard sur les largages –, le général canadien Maurice Baril a fait de cet insurgé, qu'on tient à Kinshasa pour un traître, un interlocuteur privilégié.

Non seulement Laurent Kabila a écarté le danger qu'il redoutait le plus, à savoir une intervention militaire qui, en prétendant « sécuriser » la région, l'eût dépossédé d'un atout stratégique – le contrôle des aéroports de Goma et de Bukavu – mais en plus il a reçu l'onction politique d'une communauté internationale qui, par réalisme, fait peu de cas de la souveraineté du Zaïre. Au grand dam de ce qui reste d'autorité à Kinshasa, où l'on s'inquiète soudain du bien-être des réfugiés, qu'on ne veut pas voir *« traiter comme des chiens »*.

*« A qui fera-t-on croire que ce Kabila pouvait tenir en échec le Pentagone au point d'empêcher une véritable opération de secours ? »*, raille, devant nous, Emma Bonino, commissaire européen chargé de l'humanitaire. Le mandat de la dynamique italienne ne peut rien contre la désunion des grandes puissances qui, à force de juger qu'il était urgent d'attendre, se sont rendues coupables de non-assistance à un peuple en danger. Les Etats-Unis ont fait preuve, dans cette affaire, d'un parfait cynisme. Leur ambassadeur auprès de l'ONU, Madeleine Albright, avait estimé *« prématuré »* d'intervenir pour abréger un drame qui était pourtant déjà à l'œuvre. Leur secrétaire à la défense, William Perry, rappela ensuite que l'Amérique *« n'était pas l'Armée du salut »*, ce dont personne ne doute.

> Certains médias rwandais, qui ne font pas dans la nuance, vont jusqu'à suspecter Paris de prôner on ne sait quel « nazisme tropical »

Ce qui peut passer pour de l'égoïsme national relève, en l'occurrence, d'une stratégie délibérée. L'administration Clinton, qui se souvient de la mésaventure somalienne, a traîné les pieds en attendant que le rapport des forces penche nettement en faveur des rebelles zaïrois et de leurs parrains, les régimes rwandais et ougandais, auprès desquels elle exerce une influence sans cesse accrue. Puis elle épousa, ouvertement, la thèse de Kigali, hostile à toute opération militaire, surtout à partir du jour où, à la surprise générale, la « grande évasion » des réfugiés hutus et leur retour au pays rendaient l'entreprise encore moins impérieuse à ses yeux.

Faute d'un soutien américain – politique, logistique et financier –, la communauté internationale était contrainte de réviser ses plans. Au grand regret de la France, favorable d'emblée à une intervention humanitaire massive au Kivu. Hervé de Charette, en privé, ne décolère pas contre les Américains, qu'il soupçonne de vouloir déstabiliser, voire dépecer le Zaïre. Paris et Washington, assure Emma Bonino, ont, à propos de ce grand pays, des *« agendas politiques différents »*. Les Etats-Unis auraient déjà fait une croix sur Mobutu, tandis que la France table toujours sur le président zaïrois, perçu comme le seul garant de la stabilité, pour cautionner une transition démocratique et organiser en douceur sa propre succession.

La France, qui réunit autour d'elle sa grande famille africaine, jeudi et vendredi à Ouagadougou, perd pied dans une région des Grands Lacs dont les nouveaux dirigeants se méfient d'elle. Certains médias rwandais, qui ne font pas dans la nuance, vont jusqu'à suspecter Paris de prôner on ne sait quel *« nazisme tropical »*. Le Rwanda rejette la vieille proposition française d'une conférence qui étudierait l'ensemble des problèmes régionaux et dont les décisions seraient garanties par des puissances extérieures, car il craint qu'elle mette en lumière l'ébauche d'un nouvel *« empire tutsi »* et qu'elle aboutisse à sa propre mise sous tutelle. La France, elle, devra bien, un jour, réexaminer le bien-fondé et la nature des accords de coopération militaire et de défense qui la lient à de nombreux pays de son *« pré carré »* africain, puisque c'est le respect de tels accords qui justifia son soutien zélé à l'ancien régime rwandais et qui pourrait l'amener, en théorie, à aider le Zaïre en difficulté.

En attendant, pour favoriser, si c'est possible, une réconciliation forcément douloureuse entre Hutus et Tutsis, la communauté internationale doit prendre au mot le Rwanda. Lorsqu'il proclame sa volonté d'apaisement, son refus de la vengeance, son désir de hâter la mise en jugement des quatre-vingt-cinq mille détenus soupçonnés d'avoir pris part au génocide antitutsi de 1994, et la réinsertion des réfugiés dans la dignité et la sécurité. Lorsqu'il promet que les exilés, conformément à la loi, retrouveront leur maison, qu'elle soit vide ou occupée, et leur « parcelle », sur des collines où les paysans souffrent du manque d'espace cultivable.

Lorsqu'il dit vouloir la mort de l'ethnisme, l'abandon de la « démocratie génétique », la fin des tueries et des exodes qui endeuillent la région depuis près de quarante ans, l'enracinement d'une « identité citoyenne » (*« Qu'on nous laisse redevenir rwandais ! »*, lançait un journaliste de Kigali). Et même si cette exaltation civique, cette insistance à combattre l'ethnicité masquent mal une réalité moins glorieuse : l'armée et le pays sont désormais solidement dans les mains de la minorité tutsie, et le resteront aussi longtemps que la peur et la haine empêcheront un nouveau partage du pouvoir.

Il faut inciter le Rwanda à retirer les hommes – combattants, agents ou propagandistes – qu'il a infiltrés au Zaïre, le dissuader de nourrir des ambitions territoriales lorsqu'il « lorgne » sur le Kivu, dont la densité de population est dix fois moindre que la sienne. Il faut aussi l'aider financièrement, et, sous bénéfice d'inventaire, à reconstruire une nation anéantie, il y a deux ans et demi, dans l'horreur des charniers.

***Jean-Pierre Langellier***

Le Monde

ÉDITORIAL

# L'espoir pour les Balkans

PEUT-ON se passer de Milosevic ? C'est en ces termes d'un total cynisme que se pose vraisemblablement, pour les dirigeants occidentaux, la question de l'attitude à adopter face à la contestation qui agite chaque jour le cœur de Belgrade. Personne en effet ne découvre aujourd'hui la vraie nature du président de Serbie, qui a déjà *fait pire que fermer deux stations de radio* et annuler des élections municipales. Personne non plus, sans doute, ne se berce d'illusions sur la vraie nature de certains ténors de l'opposition serbe qui tentent actuellement d'encadrer le mouvement. Mais il faut songer à l'avenir et la seule vraie question, pour les Occidentaux, c'est de préparer une paix dans les Balkans suffisamment solide pour permettre un désengagement.

Celle qui a été concoctée à Dayton et dont Slobodan Milosevic est l'un des principaux maîtres d'œuvre, à terme, n'y suffira pas. Les institutions inventées dans l'Ohio pour ressusciter l'apparence d'une Bosnie réunifiée sont une mascarade. Les armes se sont tues, certes. Mais ce n'est qu'une étape intermédiaire ; chaque jour apporte la démonstration que la Bosnie n'est pas pacifiée, pas plus que ne le sont le Kosovo (province de la République de Serbie), ni l'est de la Croatie. C'est de Belgrade et de Zagreb seulement que viendra la vraie paix. C'est de Belgrade qu'on opprime les Kosovars albanais. C'est de Belgrade et de Zagreb que, si l'on veut, on souffle sur les braises mal éteintes des nationalismes qui peuvent encore se disputer Vukovar et la Slavonie orientale. C'est de là qu'on peut, quand on veut, agiter Mostar et Pale, et achever d'écarteler ce qui reste de la Bosnie.

Alors que faire ? Les Occidentaux ont joué en vain le jeu de la normalisation avec la Croatie, qui ne le méritait pas plus que la Serbie ; il est frappant de voir à quel point les symptômes de ces deux autoritarismes sont les mêmes aujourd'hui : corruption, étouffement de toute presse libre, annulation d'élections défavorables au régime. A Belgrade, les manifestants qui s'obstinent obligent en quelque sorte les Occidentaux à imaginer une autre stratégie. Les Américains qui, comme tout le monde, jouaient depuis Dayton la carte Milosevic, ont été les premiers à réagir par des mises en garde appuyées au président serbe. Espérons que les Européens, jusqu'à présent plus timorés, suivront.

Les moyens de pression sur le régime serbe sont certes limités. Les leaders de l'opposition, qui ont été eux-mêmes surpris par le mouvement, ne sont pas non plus les interlocuteurs rêvés : leurs allers et retours de ces dernières années entre la contestation contre Milosevic et l'alliance avec plus extrémiste que lui, leurs rivalités haineuses, ne font pas d'eux les garants d'une relève démocratique. Mais il faut désormais miser sur une génération qui, pour la première fois depuis 1992 et l'exode des jeunes Serbes, refait son apparition dans la rue. Elle porte en elle le virus de la démocratie et ce sont les signaux que lui envoie l'Occident qui l'aideront à le propager.

La realpolitik consiste aujourd'hui à les considérer comme l'espoir de la Serbie et des Balkans.

## Proportions *par Leiter*



## DANS LA PRESSE

**LIBÉRATION**
*Gérard Dupuy*

■ Le retour des images de corps déchiquetés et de sauveteurs empressés sonne ausi comme le rappel que la France ne saurait toujours pas se croire protégée des soubresauts qui taraudent toujours l'Algérie. L'efficacité de la police a pu obtenir l'an dernier un succès remarquable et un répit. On ne peut en attendre qu'elle éteigne un incendie hors de sa portée. Il ne lui reste qu'à reprendre son travail de fourmi et à essayer de parer les coups. La *« neutralité »* de la France, qui cache mal la décision de s'accommoder du pouvoir en place, ne peut que la désigner comme une cible. Bien entendu, cette politique est parfaitement irrationnelle, ce qui ne doit pas troubler les criminels islamistes. Chaque nouvel attentat en France conforte en effet la position de Zéroual en rendant compréhensible son intransigeance face à des tueurs aveugles.

**FRANCE INTER**
*Pierre Le Marc*

■ Le réveil est dur. Le pays s'était assoupi dans le réconfort tranquille laissé par le démantèlement des réseaux terroristes responsables de la vague d'attentats de l'été 95. Il s'était, d'évidence, rassuré un peu vite. Bien qu'aucune preuve formelle n'existe pour le moment, bien qu'aucune revendication n'ait été formulée, la violence barbare de l'acte criminel commis à la station RER Port-Royal, les modalités de l'attentat, le moment choisi signent, en effet, sans beaucoup d'incertitude cette nouvelle épreuve. Une épreuve qui surprend et qui choque. Mais c'est oublier les signes d'implacable détermination meurtrière que portaient déjà en eux les actes criminels de l'été 95.

# L'aménagement du territoire en déroute

**DE RECULS** en renoncements, d'incantations en atermoiements, de coupes budgétaires en subventions contestées, de valses-hésitations en contradictions ministérielles, l'aménagement du territoire traverse une mauvaise passe. Il est même en déroute.

Les régions les plus riches situées le long de l'axe majeur Dunkerque-Paris-Lyon-Marseille, parallèle à la nouvelle Lotharingie- Londres-Bruxelles-Francfort-Stuttgart-Milan, accentuent leur attractivité tandis que la périphérie atlantique risque de se marginaliser. Le vent du libéralisme et les exigences de la concurrence mondiale favorisent les entreprises dynamiques, obsédées par la réduction des coûts, et les régions déjà bien armées pour tenir tête. Le capital attire le capital, les banques les opérateurs financiers, les universités les centres de recherche, les usines les sous-traitants.

La faiblesse de la croissance en Europe fait le reste. Quand un système économique crée peu de richesses et encore moins d'emplois, la machine à redistribuer naturellement les excédents se grippe. Dans ces circonstances, l'Etat devrait justement se manifester avec énergie pour préserver, voire rétablir, l'égalité des chances entre l'étudiant de Valenciennes et celui de la Sorbonne ou le dirigeant de PME de Périgueux et celui de Colmar. Hélas, non seulement il n'a plus les moyens d'infléchir les tendances naturelles ou d'imposer ses vues en raison de l'impécuniosité des finances publiques, mais encore il n'affiche plus aucune conviction politique. Et à la fracture sociale tant dénoncée s'ajoute une dangereuse cassure territoriale.

Quand le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 78 000 F dans le Cantal et de 88 000 dans les Côtes-d'Armor, il dépasse 132 000 dans la Marne, 143 000 dans le Rhône et 290 000 dans les Hauts-de-Seine. Les grands sinistres industriels et les plans sociaux destructeurs du tissu local touchent davantage l'Ouest (Moulinex, Alcatel, arsenaux...) que l'Est tandis que les ambitieux projets d'infrastructures, en cours ou annoncés (TGV Sud-Est et Est, canal Rhin-Rhône), bénéficieront à la frange continentale du pays bien plus qu'à sa façade occidentale ou au Massif Central en proie à une sorte de déménagement centrifuge des activités.

### LE CAP DE LA QUARANTAINE

L'aménagement du territoire – une politique presque quadragénaire qui, par conséquent, ne va plus nécessairement de soi – aurait besoin pour survivre soit d'argent, soit d'impulsion politique, soit des deux. Or l'un et l'autre font défaut. Après une première saignée en 1996, le budget 1997 détient le triste record des enveloppes les plus sacrifiées à la rigueur des temps (– 23 % en autorisations de programme), et ce n'est pas la mini-rallonge annoncée par Matignon qui change fondamentalement les données financières.

Une amputation à ce point brutale que la majorité RPR-UDF a clairement signifié au gouvernement qu'elle était inacceptable : la commission des finances de l'Assemblée nationale présidée par Pierre Méhaignerie (UDF-FD) puis celle des affaires économiques et du Plan du Sénat (Jean François-Poncet, UDF lui aussi) ont « réservé » le vote des crédits, au grand déplaisir du ministre qui en a la charge, Jean-Claude Gaudin. Le rapporteur de la commission des finances du Sénat, Roger Besse (RPR, Cantal), a demandé à ses collègues d'adopter la même attitude jusqu'à la discussion du budget au palais du Luxembourg, jeudi 5 décembre. Bref, la fronde rassemble la majorité, qui regrette sans le cacher l'« ère Pasqua », et beaucoup de socialistes qui pensent la même chose sans le dire. Mais contrairement à l'état d'esprit qui prévalait encore jusqu'au début des années 90, ce n'est pas la province et ses hérauts qui se dressent contre Paris et son omnipotence. C'est la déshérence générale de la politique qui est, de toutes parts, dénoncée.

Mobilisé depuis qu'il est entré au gouvernement par la préparation du pacte sur la ville qui a débouché sur la loi du 16 novembre 1996, Jean-Claude Gaudin argue de sa bonne foi. La priorité, explique-t-il, allait naturellement aux banlieues, et les crédits de la ville, d'ailleurs, progressent de 30 % en 1997. Maintenant, dans un souci de parité, on va pouvoir s'intéresser au reste du territoire, notamment aux campagnes, et annoncer un plan pour le monde rural.

Ce plan existe depuis avril 1996, mais, par indécision ou pusillanimité, Matignon n'en finit pas d'en demander des versions réactualisées. Il faut en effet que les mesures soient spectaculaires et coûtent le moins cher possible. Les relations entre la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action rurale (Datar), dirigée par un Corrézien proche de Jacques Chirac, ancien secrétaire d'Etat dans le premier gouvernement Juppé, Raymond-Max Aubert, et le cabinet de Jean-Claude Gaudin étant particulièrement « glaciales », les arbitrages tardent.

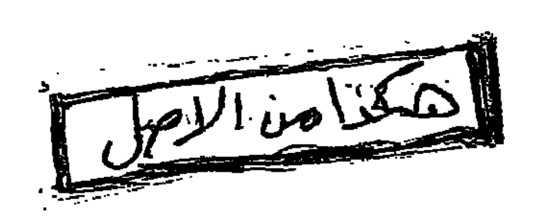
Quant à l'autre grand dossier que le maire de Marseille a sur son bureau – le schéma national d'aménagement du territoire –, il est traité dans une sorte de course de lenteur décourageante. Aucune esquisse de document de synthèse n'ayant été transmise aux parlementaires ou aux élus régionaux dans la crainte d'ouvrir des conflits politiques entre régions, on se demande quel va être l'ordre du jour du Conseil national d'aménagement du territoire convoqué jeudi 5 décembre.

### UN MODÈLE POSSIBLE

Incapable de faire avancer ses dossiers, exaspéré à l'idée de ne devoir être que l'exécuteur fidèle de la « grande » loi Pasqua de février 1995, Jean-Claude Gaudin est par ailleurs, de fait, quasiment écarté de la gestion directe de trois affaires essentielles pour la politique d'aménagement : la reconversion des sites militaires (que traitent directement Alain Juppé et Charles Millon), les grandes infrastructures de transports avec les fonds budgétaires correspondants (du domaine de Bernard Pons) et l'avenir de l'agriculture et de la filière viande dans le Massif Central (un sujet pris en main par Philippe Vasseur).

La France pourrait pourtant constituer un banc d'essai voire un modèle pour lancer une politique moderne d'aménagement du territoire. Contrairement aux Pays-Bas, n'offre-t-elle pas un équilibre entre métropoles, villes moyennes et espace rural vaste et préservé ? Sa densité de population, plus aérée qu'en Belgique, n'est-elle pas un atout lorsqu'un industriel cherche une localisation optimale ? Ses trois façades maritimes, ses îles et ses DOM-TOM lui ouvrent des perspectives que n'ont ni l'Autriche ni l'Allemagne centrale. Et, en dépit d'un système administratif encore pesant, le flux des investissements étrangers n'est pas moins abondant qu'en Grande-Bretagne ou en Italie. Autant de données favorables qui devraient fournir l'occasion d'un rebond. Dommage que la voie actuelle soit celle de la léthargie.

***François Grosrichard***



# Le bon air de l'ambiguïté

*par Sylvain Bouyer*

LES individus entassent les richesses, et inlassablement, au-dessus d'eux, les sociétés changent les règles de la valeur. Il y eut l'or, la pierre, les titres de noblesse, les colonies, la marchandise, qui n'y suffit plus, et le pouvoir des signes. On peut tout convertir avec les signes. On peut changer le plomb en signe. On peut changer un objet en signe d'art, comme l'urinoir de Duchamp, ou une chose en signe d'autre chose, comme l'heure d'hiver en heure d'été, ou changer des hommes en signe de rien, d'un seul mot, en les appelant « sans » (« sans-domicile-fixe », « sans-papiers »). On peut aussi changer n'importe quoi en signe parfait, en signe de signes, et c'est l'ambiguïté.

L'ambiguïté est le plus riche de tous les signes contemporains. Il est taillé pour cette époque un peu folle, à laquelle il offre un merveilleux pouvoir d'abstraction. Car si cette fin de millénaire manque, dit-on, de spiritualité, elle est très demandeuse d'abstraction. Elle aime la peinture abstraite, la musique, les mondes virtuels, l'hypothèque nucléaire sur vingt-cinq mille ans d'avenir et l'« empire des signes », dont elle a même voulu faire une science.

On prend donc beaucoup de plaisir aujourd'hui à parler de tout en termes d'ambiguïté, pour donner un peu de valeur à ce qui, sans cela, n'en aurait guère. C'est ainsi que l'abbé Pierre est ambigu, et le cardinal Lustiger, qui envoie aux musulmans un message maladroit après l'assassinat des sept moines de Tibehirine. C'est aussi pourquoi, lorsqu'on pense acheter une voiture et que l'on consulte un magazine spécialisé, on lit, dans un de ces comparatifs destinés à classer les coupés et les cabriolets, qu'un modèle est ambigu. Qu'est-ce qu'un cabriolet ou un coupé ambigu ? Ce n'est pas la voiture de l'abbé Pierre ou du cardinal Lustiger. C'est une voiture moderne, fille de son temps, peu recommandée aux gens simples, qui, en achetant un tel engin, seraient capables de s'y intéresser pour se déplacer, ou pour se griser d'un faux air de vitesse.

Peu d'endroits aujourd'hui échappent aux sommations de l'ambiguïté. Patrick Sébastien flirte avec Le Pen à la télévision (« Osons », émission diffusée sur TF 1 le 23 septembre 1995). Dans la rue, les affiches de Benetton érigent le dépeçage de l'être humain en une démonstration d'antiracisme.

La littérature et l'art ne sont pas en reste, dans la mesure où ils éprouvent les possibilités du langage. L'écrivain Kundera consacre une rubrique à l'ambiguïté dans *L'Immortalité*. On pourrait citer Caillois, Borges ou cet artiste de Vancouver, Ken Lum, qui disait récemment : *« L'orthodoxie voulait (...) qu'un artiste recoure au texte parce que le texte est une sorte de critique de la représentation. Comme j'utilisais ces éléments, il était évident que j'étais en un sens un artiste politique, ou du moins que je prétendais l'être. Mais on se plaignait alors que mes œuvres ne collent pas tout à fait à cette image. La gauche se plaignait du manque de clarté de cette critique, et la droite la trouvait trop à gauche, parce que je brassais des idées de gauche. Quand j'étais jeune, je trouvais cette situation très frustrante, mais j'ai fini par me rendre compte qu'elle n'était pas si inconfortable. »*

On ne saurait mieux dire. L'ambiguïté est tombée dans le domaine du confort. Elle est devenue agréable, et, effectivement, elle est le dernier confort idéologique à la mode, même si nombre d'intellectuels hésitent encore et, frappés de stupeur, pataugent du côté des limites de l'interprétation après avoir vanté sur tous les toits les mérites de la polysémie.

Il y a une origine au succès de l'ambiguïté. On serait surpris du nombre et de la variété des formules que la fin du XIXe et le début du XXe siècle ont inventées en matière de paradoxe, de systèmes de la contradiction et de foisonnement du sens : les écrivains Jarry, Roussel, le mouvement Dada, Freud. Hegel auparavant. Cette manière d'accepter la présence simultanée des contraires a évolué, et elle s'est trouvée comme chez elle au sein du langage ordinaire, dans la pratique du second degré. Ce style est devenu la grande coqueluche, héritière de l'esprit à la française, par l'usage du pastiche, de la parodie ou du détournement, qui en sont les tournures les plus évidentes mais non les seules.

Le second degré encourage la création de significations doubles, triples, quadruples. Il aime l'ironie et pousse parfois, à tel point, le sens dans les retranchements de l'infiniment subtil qu'il provoque ce moment délicieux où les certitudes vacillent, où le vertige domine. Plaisir qu'on goûte chez Raymond Devos, chez feu Pierre Desproges, dont on ne sait jamais si la cruauté perverse ressortit plutôt à la personne de l'acteur ou à l'horreur de la société qu'il caricature. L'ambiguïté fait ici la qualité de l'humour, comme elle fait la qualité artistique des oeuvres du sculpteur Bertrand Lavier, ou le succès commercial des films de Spielberg, ou la médiatisation de quelques gens de spectacle, comme le photographe Oliviero Toscani, l'abbé Pierre ou Patrick Sébastien. Le pouvoir de l'ambiguïté sur l'émotion est si fort qu'il suspend toute espèce de jugement. C'est bien cela qui intéresse notre époque.

Le mot circule donc avec allégresse sous la plume des critiques et des journalistes, capables d'affirmer par exemple qu'un verre de vin peint par Vermeer est ambigu, alors que Vermeer et le vin de son temps n'ont pas une parcelle de l'ambiguïté d'un journaliste qui s'interroge sur la guerre du Golfe ou d'un récent vin italien.

C'est un folklore souvent drôle, faussement paisible. Car, au-delà des mots qui volent, des qualificatifs ou des anathèmes lancés à brûle-pourpoint, des visions du monde s'organisent. Depuis plusieurs années déjà le mot « ambigu » sert à désigner un certain comportement sexuel ou sexualisé (une tenue ambiguë, des gestes ambigus, des goûts, des attentions ambigus).

> Le plus riche de tous les signes contemporains, taillé pour cette époque un peu folle, à laquelle il offre un merveilleux pouvoir d'abstraction. Car si cette fin de millénaire manque, dit-on, de spiritualité, elle est très demandeuse d'abstraction

Récemment, le domaine politique a été soumis à un découpage semblable. On le doit pour une part aux affaires Touvier, Bousquet, Papon, aux secrets de Mitterrand, qui sont les fantômes resurgis de l'une des périodes les plus exécrables de l'histoire française. L'ambiguïté politique a pris avec Vichy une consistance inédite, une sorte d'éclat tranchant, métallique, comme l'épée de Damoclès. L'on comprend mieux pourquoi certains intellectuels ont recouru à la métaphore du secret. Métaphore irritante. Le secret, le complot, c'est, dans une terminologie de roman, le meilleur mot pour définir une société que l'ambiguïté gouverne et qui s'en trouve bien, comme le prouve son goût du travestissement, du revirement et du « garaudisme » en général.

L'ambiguïté menace de ce fait quiconque approche de près ou de loin les réalités faisandées du racisme, de l'intégrisme, du négationnisme et de l'idéologie d'extrême droite : parce qu'elle fait recette sur le terrain de la communication et que l'esprit de Vichy n'est pas mort avec le maréchal Pétain. L'ambiguïté étend par là son territoire. Elle n'est plus seulement cette petite part du domaine des moeurs (sexuelles) dont il était question plus haut, mais un art du langage (Toscani), le langage de l'art (Philippe Mayaux, David Salle, Bertrand Lavier) et le critère d'une nouvelle sorte de vision historique (dont témoigne le récent débat autour du philosophe Heidegger). Voilà pourquoi un certain M. Lista se demandait, ces dernières années, s'il n'y aurait pas une réelle absence de fascisme et même une couleur d'antifascisme dans l'art italien de la période mussolinienne, allant jusqu'à écrire : *« Lorsque certains futuristes comme Prampolini ou Dottori représentaient Mussolini sous la forme d'une sorte de robot d'acier, de surhomme mécanique, ils rendaient hommage au mythe de la volonté inflexible et dominatrice du Duce. En fait, ils visualisaient le visage inhumain du dictateur. Leurs œuvres étaient assurément plus vraies que les images d'Epinal de la propagande officielle montrant le Duce sous l'aspect du père affectueux de tous les Italiens. »*

Un esprit de ce temps ne saurait raisonner que le crayon rouge de l'ambiguïté à la main. Lorsque *Libération* publie un article sur un petit film promotionnel (raté) de SOS-Racisme, au mois de mars 1996, le mot « ambigu » n'y figure pas. SOS-Racisme ne peut être que *« confus »* (idéologiquement pur) là où Patrick Sébastien est ambigu (visiblement complice).

Il faut donc apparemment compter aujourd'hui avec des pauvres et des riches en ambiguïté, avec cette conséquence, étrange mais logique, qu'on est vraiment le plus pitoyable des imbéciles si l'on n'a pas le talent (le toupet) d'apparaître ambigu au moins par un côté. *« Je trouve que ça manque infiniment d'ambiguïté »*, déclarait récemment à la radio un journaliste à propos du dernier film de Volker Schlöndorff.

***Sylvain Bouyer** est maître de conférences en arts plastiques.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### TOMBE OU TRÉSOR

Une phrase immuable de Paul Valéry gravée au fronton du Musée des monuments français accueille chaque visiteur depuis 1937 : *« Il dépend de celui qui passe que je sois tombe ou trésor, que je parle ou me taise. Ceci ne tient qu'à toi : ami, n'entre pas sans désir. »* Aujourd'hui, cette phrase nous invite à nous interroger sur la finalité du musée rénové. *Le Monde* (du 13 novembre) s'interroge à son tour sur la philosophie de cette rénovation et sur celle du Centre de Chaillot dédié au patrimoine. Au-delà du débat ancien sur l'introduction de l'architecture, sur le projet scientifique et muséologique, le musée a avant tout une vocation « civique » : donner à chacun les clés de notre patrimoine, en lui communiquant le désir de les posséder (...). Ne doit-on pas étendre le concept de patrimoine aux moulages, peintures murales et maquettes, œuvres d'art elles-mêmes, témoins d'originaux qui s'altèrent irrémédiablement sous l'effet des dégradations, des guerres et de la pollution qui prend le relais ? Témoin de l'identité nationale, quelle est la vocation de notre musée pour le rayonnement de notre patrimoine à l'étranger et pour développer en France le tourisme culturel ?

Souhaitons que, pendant les deux ans à venir, des voix s'élèvent à l'intention du public de demain pour (...) lui expliquer largement la vocation de cette grande œuvre, l'invitant un jour à y entrer en *« ami »*, avec *« désir »*... comme dans une heureuse oasis. Alors, son caractère « précurseur » apparaîtra sur la colline de Chaillot, dans le paysage culturel du XXIe siècle, en France et en Europe.

**Alain Roussel,**
**président**
**des Amis du Musée**
**des monuments français**

### LES VERTUS PÉDAGOGIQUES DE LA COPIE

Paradoxalement, c'est au moment même où le Musée des monuments français, l'une des plus importantes créations muséales du XIXe siècle, s'engage dans une rénovation historique qu'il ne se passe pas de mois sans qu'il soit qualifié d'adjectifs plus ou moins dévalorisants. C'est alors même qu'il a triplé son public par rapport à l'étiage bas du début de la décennie – grâce à une politique active d'expositions, d'ateliers, de conférences, de films – que l'on stigmatise son ancien état d'abandon. Héritier de la poétique des ruines, création étrange des expositions universelles, son potentiel de séduction réside avant tout dans l'assemblage de morceaux d'histoires recomposés dans un déploiement scénographique d'une rare beauté.

Autant dire que les principes d'enrichissement et de transformation des collections qui ont guidé la conservation du musée (...) n'ont pas considéré les moulages monumentaux comme des *« contraintes »* : bien au contraire, ils ont pris appui sur le gigantisme spatial des grands portails de cathédrales, réputés *« inamovibles »*, non pas tant que certains originaux aient été détruits par les guerres ou altérés par le temps, mais surtout parce qu'ils instituent un irremplaçable rapport d'échelle entre notre système de perception et l'ordre monumental, que dessins, plans, maquettes ne peuvent seuls donner (...). Les vertus pédagogiques de la copie, dont la réaffirmation (...) peut paraître provocatrice, me semblent avoir justement stimulé une dynamique de l'assemblage et du montage à partir de laquelle se déploiera la nouvelle composition des collections.

**Henri Loyrette,**
**président du conseil**
**scientifique du Musée**
**des monuments français**

هكذا من الاصل



# Un pays dans l'entre-deux

*par Gilles Martinet*

AINSI, la majorité des Français n'a jamais cessé de penser qu'il y a *trop* d'étrangers dans notre pays. *Ils étaient* 57 % à le dire en 1966. Et 58 % en 1995. Pratiquement le même pourcentage. Entre les années 60 et aujourd'hui, la différence vient de ce que cette réaction s'exprime faiblement en période de croissance et fortement lorsque grandissent les *difficultés* économiques. Ce qui n'a rien de surprenant et renforce ceux qui considèrent que le meilleur moyen de combattre les sentiments *xénophobes*, dont le Front national s'est fait le porte-parole, consiste à recréer de la croissance, à réduire le chômage et à *réhabiliter les banlieues*.

Cette façon de voir les choses paraît de bon sens, même si les objectifs proposés sont plus faciles à décrire qu'à atteindre. Mais elle laisse de côté un problème essentiel. Celui de l'identité nationale. Les Français – particulièrement ceux des générations les plus âgées – ont du mal à voir leur pays tel qu'il est et non tel qu'il a été. Ils aiment entendre, sans être totalement dupes, le discours de l'apparence. C'est pourquoi bon nombre de nos hommes politiques continuent à présenter la France comme un pays vers lequel le monde entier tourne ses regards. Mais cette rhétorique cocardière qui a été, *dans* le passé, bien autre chose qu'une rhétorique, ne provoque plus, hors de nos frontières, que des sourires irrévérencieux. Aussi se replie-t-on sur le thème de la France *« quatrième puissance industrielle du monde »*. Ce qui est très bien à la condition que cela soit vrai et que cela dure.

Cependant une nation ne se définit pas par son économie. Surtout pas la France. Or il y a longtemps qu'elle n'est plus tout à fait souveraine et il lui faudra du temps, à supposer que cela arrive, pour devenir vraiment européenne. Dans cet entre-deux, l'identité nationale devient forcément moins nette. Elle n'est plus, en 1996, ce qu'elle était en 1966, à une époque où l'ambiguïté qui caractérisait déjà la politique européenne de la France n'apparaissait pas aussi clairement.

**Le Pen n'est pas seulement l'homme *qui exploite les peurs de ses concitoyens.* Il est le symbole vivant d'une certaine décadence *française***

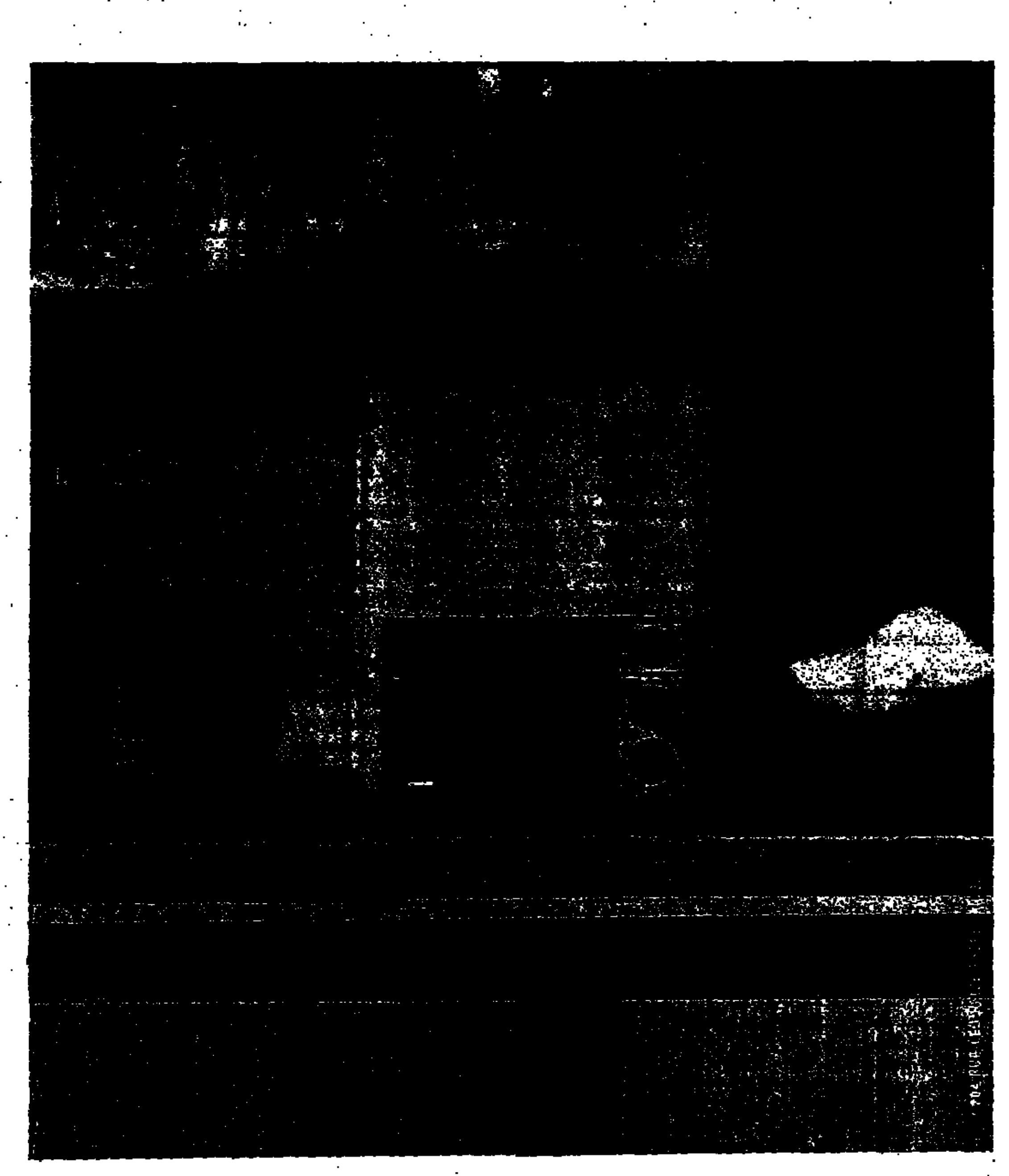
Cette ambiguïté porte sur les institutions dont l'Europe doit se doter, au terme du processus de son intégration. Dès le départ, l'Allemagne et l'Italie (sorties vaincues et traumatisées de la guerre), ainsi que la plupart des petits pays de ce continent, souhaitaient qu'elles prennent une *forme fédérale. Ce n'était* le *point* de vue ni de la France ni de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire des deux nations qui ont le plus fortement conservé la nostalgie de leur passé.

Après la chute du mur de Berlin, l'effondrement de l'empire soviétique et la réunification allemande, les choses se présentent d'une autre manière. Le rêve de la prédominance française s'estompe, le cauchemar de l'hégémonie allemande refait surface. Il n'est nullement certain que ce vieux cauchemar devienne un jour une réalité. Mais il faut bien voir qu'une Europe sans hégémonie, qui est l'Europe souhaitable, soulève beaucoup de problèmes non résolus. Elle peut être forte sur le plan économique, éventuellement progressiste sur le plan social, mais elle risque d'être « omnisienne », je veux dire lente à bouger, sur le plan de la politique internationale.

Rien n'est encore joué. D'où un sentiment d'incertitude qui a gagné le pays et qui aggrave ses peurs : peur de la mondialisation de l'économie et de l'intégration européenne, peur des futures vagues de l'immigration, peur de la puissance allemande, et, *finalement*, peur du déclin. Ce n'est pas un hasard si Le Pen invite les Français à chasser les gens venus d'ailleurs et à se replier sur eux-mêmes. Le nationalisme qui, en France, fut jadis messianique et conquérant, est devenu un nationalisme de crainte et de reflux, en somme un nationalisme vichyste. Le Pen n'est pas seulement l'homme qui exploite les peurs de ses concitoyens. Il est le symbole vivant d'une certaine décadence française.

Il faut naturellement s'opposer à ce qu'il représente. Non par crainte *qu'il vienne un jour au pouvoir*, mais pour éviter que ses idées polluent d'autres secteurs de l'opinion. Cela suppose, d'une part, que l'on *défende fermement* les valeurs *qui définissent* la France républicaine et demeurent ses points de référence – l'universalisme, les libertés, la laïcité, *l'unité de la langue*, la fierté de l'histoire nationale – et, d'autre part, que l'on offre aux Français une grande ambition sociale qui ne peut plus se concevoir que dans un contexte européen. On peut entreprendre de grandes réformes, dans un seul pays, mais si elles ont une incidence économique forte, elles ne peuvent réussir qu'en devenant contagieuses. Ce qui, je le reconnais, n'est pas facile. Mais il n'existe pas d'autre voie dans cet entre-deux inconfortable où il faut, à la fois, préserver ce qui doit l'être du passé *et* engager résolument le pays sur le chemin de son avenir qui a toujours pour nom l'Europe.

***Gilles Martinet** est ambassadeur de France.*





# Le rap décape, la France dérape

*par Sophie Bouchet-Petersen et Jean-Pierre Masdoua*

*« Nous sommes des journalistes sans rédacteur en chef.*
*Où sont nos repères ?*
*Qui sont nos modèles ? »*
NTM (dernier album)

NON-ÉVÉNEMENT sur scène virant à la provocation judiciaire en harmonie nauséabonde avec le climat varois, l'affaire NTM agit comme un révélateur. Mal ajustés, bien des masques libéraux ont glissé, dévoilant l'adhésion au tout-répressif. A la télévision aussi, quelque chose a craqué en direct. Usure des discours lénifiants face aux propos crus de Kool Shen et Joey Star qui expliquent et s'expliquent. Face à tous les jeunes qui témoignent du quotidien des cités avec cette rage de dire à laquelle le rap donne sa forme.

*La violence du rap ?* Celle de la vie, d'abord. Plus que quelques dérapages racoleurs, c'est ce qui dérange. Ces chroniques ne sont pas suaves. La réalité non plus. *« Nous ne sommes pas des leaders, juste des haut-parleurs »*, rappelle NTM. Les textes font mouche, inventaires hyper-réalistes servis par une poétique qui est tout sauf rustique. Un cri rageur lancé avec ce sens de l'émulation et du défi qui est la marque d'une époque où la compétition est la règle et la reconnaissance le but. En jouant avec des mots ajustés comme des balles. Mais sans confondre les armes de la critique et la critique des armes. *« Pose ton gun »*, recommande *NTM... Les gouvernants seraient* bien avisés de tendre l'oreille à ce que disent les rappeurs. Moins cher qu'une étude d'institut de sondage et aussi instructif. *Une* tranche de vie en direct de l'autre côté de la fracture sociale.

**Priorité à ce qui unit, relie les uns et les autres. Moins de spécifique, de sectoriel, d'actions ciblées aux effets plus pervers que probants. Davantage de mesures de droit commun, lisibles par tous et énergiquement mises en œuvre**

Les cités donnent son ton au rap mais, en vidant son sac, la périphérie parle pour plus large qu'elle : tous ceux qui en ont marre d'une violence qui les cantonne à l'état de nouvelles *« bouches inutiles »*, tous ceux qui ne lâchent pas l'affaire, s'obstinent à exister et à créer. Venues des marges, des questions émergent avec force, qui ne sont pas catégorielles mais tenaillent aujourd'hui la France entière. Quel *présent vivable pour tous ? Quel* avenir possible ? Comment faire ensemble ? Aux antipodes du repli sur soi, une parole de portée nationale. La seule qui vaille contre les intégrismes jumeaux, barbus et crânes rasés.

Et si le temps était venu de cesser d'assigner à résidence le mal- être social du côté de *« l'immigration »*, de *« l'intégration »* et même des quartiers ? Il y prospère, certes. Mais, en l'y enfermant à coups de discours trop restrictifs et de politiques trop ciblées, on s'interdit de prendre les choses à la racine et de tisser, à l'échelle de la collectivité, les alliances nouvelles garantes de solidarités pérennes. La pauvreté, la précarité, la hantise de la chute ont depuis longtemps débordé des périphéries vers le centre. D'un côté comme de l'autre, né ici ou ailleurs, on zone et on désespère de façon assez voisine. Situation, on le sait, propice aux déchirements *comme aux rapprochements.*

Le vrai sujet serait plutôt de faire obstacle à la désintégration nationale et sociale dont les derniers arrivés *font, plus que* les *autres*, les frais et, avec eux, tous les porteurs d'altérité.

L'intégration, pour le dire vite, ça marche. *Sur le plan culturel*, du moins. Des résultats scolaires (identiques à niveau social équivalent) au nombre des unions et des amitiés mixtes, des sports et des groupes de rap qui les mêlent aux profils des jeunes leaders qui font bouger les cités. Adhésion à la France et participation sur un pied d'égalité à la culture populaire et juvénile.

La *« communauté non communautaire »* (Michèle Tribalat) de quartiers qui, en France, ne sont pas ethniques mais lieux de stockage des pauvres a opéré le brassage. Celui-ci n'implique pas l'oubli des origines mais témoigne d'une belle capacité d'acclimatation. En *dépit* des *discriminations* persistantes et des résistances d'arrière-garde.

Ce qui régresse, en revanche, c'est – toutes origines confondues – l'intégration économique et sociale – fût-elle conflictuelle – et la foi minimum en un avenir commun. Le pays doute de lui et de sa capacité à *« faire France »*. D'où le désarroi des « petits Blancs », ravagés d'incertitudes identitaires, mortifiés par le sentiment d'un alignement par le bas, confrontés aux deuils simultanés du plein emploi *et des grands récits qui* donnaient un sens aux difficultés vécues et l'espoir d'en sortir.

Au coeur des quartiers populaires, *ils offrent dans la panique* leurs voix à ceux qui ont fait de la diabolisation de l'immigré la réponse à tous les problèmes et de la « parano » sécuritaire l'expression pleine de ressentiment de l'insécurité sociale.

Cessons, alors, de prendre les effets pour les causes. Contre le racisme, la pose outragée et l'inflation législative sont moins efficaces que la restauration, au plus près des angoisses et de la vie ordinaires, de solidarités porteuses d'améliorations effectives. Plutôt que de gérer au moindre coût – financier et d'ordre public – un présent qui se délite, l'action publique a besoin de sens et de résultats. *Comment passer d'une* communauté de destin, subie dans l'amertume, à une communauté de dessein, expérimentable avec succès ?

Priorité, dans ce contexte, à ce qui unit, relie les uns et les autres. Moins de spécifique, de sectoriel, d'actions ciblées aux effets plus pervers que probants. Davantage de mesures de droit commun, lisibles par tous et énergiquement mises en œuvre. Tissu social : du sur-mesure au prêt-à-porter.

Sur le terrain, les initiatives généreuses foisonnent. Les épauler est nécessaire. Mais le *« small is beautiful »* et l'éloge de l'expérimentation pour pas cher se révèlent un peu courts. Dans les quartiers, Droit de cité s'efforce de promouvoir des activités qui redonnent, en même temps qu'une prise sur le cours des choses, un espace à l'action collective et à l'expression de soi.

Pour ne pas vider éternellement la mer avec un coquillage, nous *avons besoin d'autre chose que la* promesse d'un point de croissance aléatoire sur fond d'horizon borné par le triptyque Assedic-RMI-zones franches. Par exemple d'une action qui tire courageusement les leçons de la crise historique du salariat et, tournant le dos à l'assistance, invente avec les premiers concernés d'autres façons de vivre debout en échappant à l'insécurité financière et à l'indignité sociale. La nation vient de rendre hommage à Malraux. Il croyait à *« la force de l'Etat au service de tous les citoyens »* et rappelait qu'il existe *« quelque chose de plus grand que le pouvoir, qui s'appelle la justice ».*

***Sophie Bouchet-Petersen et Jean-Pierre Masdoua** sont cofondateurs de Droit de cité.*

**POLITIQUE MONÉTAIRE** Le dollar a atteint, mardi 3 décembre, ses cours les plus élevés depuis deux ans face aux devises européennes. En deux semaines, le billet vert a regagné 26 centimes face au franc. Une hausse aussi brutale du dollar face aux devises européennes n'avait plus été observée depuis le mois d'août 1995. ● DES ANALYSTES attribuent ce mouvement à l'impact des déclarations de Valéry Giscard d'Estaing. L'appel à la réévaluation du dollar lancé par l'ancien président de la République a relancé les espoirs de baisse des taux directeurs de la Bundesbank. Une telle décision diminuerait la rémunération du deutschemark et rendrait la devise américaine plus attractive. ● LE REBOND DU DOLLAR s'est accompagné en Europe d'une forte détente des taux d'intérêt et d'une vive progression des marchés boursiers. Mais les experts mettent en garde contre les risques d'une telle euphorie.

# Le dollar profite des espoirs de baisse des taux en Allemagne

## En gagnant 5 % en deux semaines, le billet vert bénéficie de « l'effet Giscard ». L'ancien président de la République a relancé le scénario d'une détente monétaire outre-Rhin en réclamant une réévaluation de la devise américaine

**FAUT-IL** parler d'un « *effet Giscard* » sur les marchés financiers internationaux ? Depuis que l'ancien président de la République s'est exprimé, jeudi 21 novembre, dans *l'Express*, le billet vert s'est envolé tandis que les taux d'intérêt européens se sont fortement détendus. Plus précisément, le dollar est monté de 1,4960 à 1,5730 mark, mardi 3 décembre, soit une hausse de 5,1 %. Face au franc, la monnaie américaine a gagné 26 centimes, passant de 5,06 à 5,32 francs. Une hausse aussi brutale du dollar face aux devises européennes n'avait plus été observée depuis le mois d'août 1995, date à laquelle les banques centrales des grands pays industrialisés étaient intervenues de façon massive pour soutenir le cours de la devise américaine. Les obligations européennes se sont, dans le même temps, nettement appréciées. Le rendement des emprunts d'Etat français à dix ans – les taux baissent quand le cours des titres monte – est passé de 5,85 % à 5,57 %.

De nombreux analystes jugent qu'on ne peut parler de simple coïncidence. Ils établissent un lien direct entre les déclarations de M. Giscard d'Estaing et la remontée du dollar observée depuis. Selon eux, l'appel à la réévaluation du dollar lancé par l'ancien président de la République, relayé par Jean-Pierre Gérard et Paul Marchelli, membres du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, a eu pour principal effet de relancer les espoirs de baisse des taux directeurs de la Bundesbank. Une telle décision diminuerait la rémunération du deutschemark et rendrait le dollar plus attractif. Les marchés tiennent le raisonnement suivant : sensible aux accusations d'égoïsme prononcés à son encontre par les responsables politiques et monétaires français mais aussi par l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt, la banque centrale allemande va prochainement assouplir sa politique monétaire, ce qu'elle n'a plus fait depuis la fin du mois d'août.

Ce scénario, très en vogue sur les places financières anglo-saxonnes, est conforté par la récente publication de mauvais indicateurs économiques en Allemagne. La production industrielle a reculé de 1,8 % au mois d'octobre. Compte tenu de ce contexte économique morose, la Bundesbank pourrait justifier une baisse de ses taux directeurs par des considérations intérieures et ne pas entamer sa crédibilité.

**Un rebond spectaculaire**

5,28 le 4 déc.
5,25 5,20 5,15 5,10 5,05 5,00 4,95 4,90
J A S O N D
1996
Source : Bloomberg

*Les opérateurs misent sur une baisse des taux directeurs de la Bundesbank.*

D'autres experts contestent cette interprétation et relativisent « *l'effet Giscard* ». Selon eux, la cause de la récente euphorie observée sur les marchés internationaux est d'abord à rechercher dans les flots de liquidités qui se déversent sur les places financières mondiales. Au Japon, en Allemagne et en France, les taux d'intérêt à court terme se situent à des plus bas niveaux historiques. Aux Etats-Unis, le ralentissement sensible de l'économie américaine (les ventes de maisons neuves ont reculé de 8,7 % en octobre aux Etats-Unis) a éloigné la perspective d'un resserrement de la politique monétaire américaine. Les investisseurs peuvent donc se financer à très bon compte pour acquérir des titres. Grâce au laxisme des politiques monétaires censées favoriser la reprise économique, une bulle financière est en train de se former. Les dirigeants des grandes banques centrales ne cachent d'ailleurs pas leur inquiétude et craignent qu'une correction violente ne succède à cette hausse effrénée.

**AGACEMENT DE LA « BUBA »**

Plusieurs facteurs pourraient provoquer un renversement de tendance. Le premier tient à l'attitude de la Bundesbank, dont on dit qu'elle est très agacée par le débat monétaire français. Un statu quo du conseil de la banque centrale allemande, réuni jeudi 5 décembre, démontrerait qu'elle n'entend pas céder aux exigences françaises. Le scénario élaboré par les investisseurs d'une baisse concertée des taux en France et en Allemagne s'effondrerait, provoquant de sérieuses désillusions. Les opérateurs attendent aussi la réaction de la Bundesbank en cas de poursuite de la hausse du dollar qui, selon l'orthodoxie monétaire allemande, a pour effet d'augmenter les risques d'inflation. Des déclarations en provenance de Francfort visant à freiner la hausse de la monnaie américaine face au mark seraient perçues comme une provocation vis-à-vis du gouvernement français.

La troisième menace réside dans l'issue du sommet de Dublin, qui se tiendra les 13 et 14 décembre. Un échec des négociations concernant le pacte de stabilité budgétaire qui doit être mis en place après le 1er janvier 1999, afin d'assurer l'équilibre des finances publiques européennes, relancerait l'incertitude à propos de la construction de l'euro. Elle révélerait au grand jour les différences fondamentales de philosophie économique et monétaire qui existent entre Paris et Bonn et ébranlerait la conviction des opérateurs selon laquelle la monnaie unique verra le jour à la date prévue. Le deutschemark, du même coup, retrouverait son statut de monnaie refuge.

*Pierre-Antoine Delhommais*

# La Bourse de Paris à un cheveu de son record historique

**PROPULSÉE** par un dollar en hausse vertigineuse, la Bourse de Paris a mardi 3 décembre, frôlé d'un cheveu son record absolu inscrit le 2 février 1994. Deux heures et demie avant la clôture, l'indice CAC 40, à 2 358,65 points (+ 1,72 %), a failli égaler son sommet historique atteint le 2 février 1994, à 2 360,98 points. Mardi, le CAC 40 s'est finalement inscrit en clôture à 2 349,11 points, en hausse de 1,31 %, portant ses gains à 25,5 % depuis le début de l'année. Cette progression s'est manifestée dans un marché très actif, le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel portant sur 7,81 milliards de francs.

Les experts ont noté que les ordres se sont concentrés en début de journée à plus de 80 % sur le marché à règlement mensuel contre 70 % en général. Cela signifie que les investisseurs étrangers sont là. La hausse rapide du dollar a accéléré l'allure des marchés financiers, qui en Europe, à l'instar de Wall Street, alignent record sur record depuis des mois. Les Bourses de Francfort, d'Amsterdam, de Madrid atteignaient de nouveaux sommets mardi.

La Bourse de Paris bénéficie aujourd'hui, et paradoxalement dans un pays socialement et politiquement fragile, d'un contexte favorable marqué par la poursuite de la baisse des taux à long terme, la hausse sensible du dollar, qui signifie une meilleure compétitivité pour les entreprises françaises, la baisse du rendement des placements monétaires et les espoirs de reprise de la croissance en 1997. Par ailleurs, le marché profite également de toutes les opérations financières en cours ou attendues – restructurations, simplifications des organigrammes, rumeurs d'OPA (Accor, Club Méditerranée) – et, plus généralement, des opérations de fusions et d'acquisitions. Notamment dans le secteur financier. Ainsi, des opérations spectaculaires comme l'OPE (offre publique d'échange) d'AXA sur l'UAP sont très profitables pour le marché des actions. Enfin, l'arrivée programmée des fonds de pension assure à terme un flux régulier de capitaux vers la Bourse.

D'ores et déjà, les fonds prêts à s'investir sur le marché des actions sont importants. Selon un analyste, ce réservoir devrait alimenter une partie de la hausse au début de 1997. « *Quand les épargnants encore investis en OPCVM monétaires recevront leur compte de gestion, à la fin de l'année, et qu'ils verront que sur la période leurs sicav leur auront rapporté moins de 4 % sur l'année et 2,5 % au cours des deux derniers mois, ils tireront les leçons de leur investissement !* » explique-t-il. « *Et quand on sait qu'environ 900 milliards de francs sont investis dans les produits monétaires, on imagine la masse de capitaux en attente d'investissement* », poursuit-il.

**PAUSE ATTENDUE**

Reste que la majorité des analystes s'accordent sur un point : le marché parisien devrait marquer une pause. André Fortin, de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, estime que la Bourse de Paris doit marquer le pas après « *deux mois en ligne droite* », et une baisse de 50 ou 60 points n'aurait rien de dramatique puisqu'« *elle ramènerait les valeurs françaises à leur niveau de la semaine dernière* ». L'analyste de Meeschaert juge que l'actuelle progression de la cote parisienne est franchement « *déraisonnable* » et que plus rapide est l'ascension, plus violente sera la chute.

Un signal à la baisse pourrait être donné par une rechute du dollar, un *statu quo* de la Bundesbank lors de son conseil du jeudi 5 décembre, bien que certains opérateurs pensent que l'institut d'émission allemand dispose d'une légère marge de manœuvre pour baisser ses taux, ou encore, pourquoi pas, par une correction sur le marché américain qui entraînerait dans sa chute les autres grandes places internationales.

*François Bostnavaron*

### Correction à Wall Street

**Wall Street a subi une nette correction, mardi 3 décembre, son principal indicateur affichant sa plus forte baisse en clôture depuis le 15 juillet, sous l'effet d'une vague de ventes sur programme informatique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a chuté de 79,01 points (–1,21 %) à 6 442,69, après avoir gagné du terrain jusqu'en début d'après-midi. Les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées, se sont déclenchés dès que la baisse de l'indice a atteint les cinquante points peu avant la clôture. Après quarante-quatre records et une hausse de 26 % du Dow Jones depuis le début de l'année, le marché a besoin, selon les analystes, de reprendre son souffle. Ils estiment qu'une correction de l'ordre de 200 à 300 points est indispensable après un mois de novembre euphorique.**

# La Compagnie bancaire, filiale de Paribas, déficitaire en 1996

**LA COMPAGNIE BANCAIRE**, filiale à 46 % de Paribas, a décidé de prendre en charge, dans ses comptes 1996, « *les conséquences de l'accélération de son désengagement des risques immobiliers* ». Cette décision se traduira par des provisions exceptionnelles de 2,5 milliards de francs. Celles-ci s'ajouteront à la provision d'exploitation de plus de 1,2 milliard de francs prévue sur l'immobilier. En conséquence, la Compagnie bancaire sera déficitaire de 1,2 milliard en 1996, ce qui obérera de 550 millions les comptes de sa société-mère, Paribas.

**PROVISIONS EXCEPTIONNELLES**

En passant ces provisions exceptionnelles, la Compagnie bancaire souhaite « *dégager l'horizon et se débarrasser des pertes futures sur les activités immobilières* ». Celles-ci sont constituées par la promotion immobilière de Sinvim et les crédits aux promoteurs de l'UCB, à l'origine de 5,3 milliards de francs de pertes de 1991 à 1995. Sur la même période, les autres sociétés du groupe ont dégagé 9,8 milliards de bénéfices.

Avant provisions, les stocks de Sinvim représentaient 900 millions de francs (contre 8,6 milliards fin 1992) et les encours des crédits UCB 1,6 milliard (contre 5,3 milliards fin 1992). La Compagnie bancaire souligne qu'elle n'entend pas liquider ces activités, qu'elle continuera à gérer. Sinvim et UCB devraient être à l'équilibre en 1997. La Compagnie bancaire se fixe pour objectif d'atteindre, au niveau du groupe, en 1997, une rentabilité de ses fonds propres d'au moins 10 % contre 4,8 % fin 1995.

Pour compenser en partie ses provisions exceptionnelles, la Compagnie bancaire a cédé 6 % du Cetelem (dont elle détenait 72,5 % du capital) pour 1,5 milliard de francs. Ce qui lui permet de dégager une plus-value de 980 millions de francs. L'opération s'est réalisée en une demi-heure, le 3 décembre, une minute après la clôture de la Bourse de Paris. Cetelem a vendu 1,277 million de titres à Paribas, qui, associé à Warburg, les a immédiatemment replacés auprès d'investisseurs français et internationaux. L'ampleur de la transaction excluait une cession sur le marché et explique le prix de vente de 1 175 francs par titre, par rapport à un cours de clôture de 1 239 francs.

# Le Matif se prépare activement au passage à la monnaie unique

**LE MARCHÉ** à terme international de France (Matif) se prépare activement à l'échéance de l'euro. Après avoir signé, à la fin du mois de novembre, un accord de coopération avec le Chicago Mercantile Exchange (CME), qui permettra la négociation de ses produits sur la grande place financière américaine, le Matif a rendu publiques, mercredi 4 décembre, les conclusions du groupe de travail consacré au passage à la monnaie unique.

« *L'enjeu de l'euro est capital pour le Matif* », rappelle Jacques Werren, directeur général adjoint de Matif SA. La convergence des taux d'intérêt en Europe, qui résultera de l'introduction de la monnaie unique, le 1er janvier 1999, aura pour conséquence de mettre directement en concurrence les différents marchés à terme européens. Le Liffe de Londres et la DTB de Francfort proposent des produits analogues à ceux du Matif, entre lesquels les opérateurs devront choisir. M. Werren note que « *la forte coordination des acteurs de la place financière de Paris* » et « *la qualité technique et la liquidité de la dette de l'Etat français* » constitueront des atouts majeurs pour le marché parisien.

Le groupe de travail recommande de construire une gamme de produits de taux d'intérêt qui couvre l'ensemble des échéances. Il préconise de lancer un contrat d'une durée de cinq ans et de développer la liquidité des produits existants (sur les taux à trois mois et à dix ans). Pour le contrat notionnel sur les obligations, qui constitue le produit phare du Matif, le rapport estime qu'il convient de préserver, au moins dans un premier temps, son caractère « *mono-émetteur* », c'est-à-dire référencé sur les seuls emprunts de l'Etat français. Pour autant, Matif SA devra se tenir prêt à un éventuel élargissement du contrat à des emprunts d'autres pays de l'Union. Le groupe prône aussi une série de mesures techniques destinées à permettre de transférer l'activité qui existe aujourd'hui sur les contrats en francs vers les futurs produits en euro.

Passant en revue diverses hypothèses, les professionnels consultés estiment qu'il faut privilégier celui d'un lancement, « *rapidement en 1998* », d'un contrat sur les taux d'intérêt à 3 mois en euro. D'un montant nominal d'un million d'euros, ce contrat aurait pour référence l'Eibor 3 mois, c'est-à-dire la moyenne des taux offerts sur cette échéance par une sélection d'une vingtaine de grandes banques de l'Union européenne. Enfin, le groupe de travail « *se montre quelque peu réservé quant à l'avenir de l'écu d'ici à 1999* ». Il rejette en particulier la stratégie qui consisterait pour le Matif à miser sur les produits libellés en écu afin de s'imposer sur le marché de l'euro. Les responsables du marché à terme parisien avaient, dans cette perspective, lancé au cours des dernières années un contrat de taux à terme libellé en écu. Mais celui-ci n'a jamais rencontré le succès escompté.

*P.-A. D.*

# Le bras de fer se durcit entre le Crédit foncier et le ministère de l'économie

**NUIT CHAUDE** au Crédit foncier de France (CFF). Il était près d'une heure du matin, mercredi 4 décembre, lorsque les salariés du CFF ont fini par quitter la salle du conseil où, dans une atmosphère extrêmement tendue, étaient retenus les administrateurs de l'institution. C'est à l'issue de la manifestation qui avait réuni plusieurs milliers de personnes à Paris pour protester, une énième fois, contre le « plan Arthuis » (*Le Monde* du 23 novembre) que les salariés en colère étaient retournés vers le siège de l'institution, rue des Capucines, au lieu de se disperser.

Alors que le conseil d'administration, convoqué pour 19 heures, devait annoncer un résultat provisoire annuel de 1 milliard de francs, deux cents salariés avaient envahi la salle, prenant notamment en « otage » – sans aucune pression physique – le gouverneur, Jérôme Meyssonnier, le sous-gouverneur, Jean-Pascal Beauffret, et surtout Jean Lemierre, directeur du Trésor et représentant l'Etat au conseil.

Motif de ce changement de programme spontané : les déclarations du ministre de l'économie, l'après-midi même à l'Assemblée nationale. Répondant à une question du député PS de la Nièvre, Didier Boulaud, qui avait déclaré que « *3 400 salariés du Foncier sont menacés dans leur emploi* » et qui avait demandé au gouvernement ce qu'il comptait faire, Jean Arthuis avait lui-même allumé la mèche. « *Le Crédit foncier présente une situation nette négative de 2,6 milliards de francs* » et « *il est faux de dire que ses activités concurrentielles sont rentables* », a-t-il affirmé. Désignant directement la commission bancaire, il s'est étonné que cette dernière « *laisse encore le Crédit foncier être en situation de prêter* » et a affirmé que le gouvernement allait « *porter remède* » à cette situation « *en demandant le retrait de son agrément* ».

Autant agiter un chiffon rouge devant des salariés qui luttent depuis de nombreux mois pour la survie de l'institution. Pendant des heures, les négociations n'ont pas cessé entre l'intersyndicale et les administrateurs pour obtenir un démenti des propos de Jean Arthuis. Vers 22 h 30, Jean Lemierre, qui avait fini par joindre son ministre, s'engageait devant les salariés sur deux points : il n'y aurait pas de retrait d'agrément pour l'institution ; l'Etat continuerait à porter le Crédit foncier le temps qu'il faudrait. Un geste insuffisant aux yeux de certains syndicats et des salariés. Ceux-ci ont demandé au gouverneur de faire une déclaration officielle indiquant que le CFF était viable. Devant l'impossibilité pour Jérôme Meyssonnier de prendre une tel engagement, la pression est à nouveau remontée. Ce n'est que grâce à la médiation du sénateur Gérard Delfau (PS, Hérault), ardent défenseur du Crédit foncier, que vers minuit et demi la salle a été évacuée. Scandalisé par les propos de Jean Arthuis, M. Delfau a demandé la démission du ministre qui, selon lui, « *collectionne les bourdes* ».

Jeudi matin, une table ronde réunissant des parlementaires de la majorité et de l'opposition, l'intersyndicale du CFF et sa direction, devrait faire le point sur la situation de l'établissement financier.

*Babette Stern*

# Le gouvernement français suspend la cession du groupe Thomson

## La Commission de privatisation a rendu un avis négatif sur l'offre Lagardère-Daewoo

**La Commission de privatisation a émis, le 2 décembre, un avis défavorable sur l'offre de Lagardère pour la reprise de Thomson compte tenu des modalités de reprise de Thomson Multimédia, la filiale d'électronique grand public, par le sud-coréen Daewoo Electronics. Les cotations des titres Thomson SA, Thomson CSF et Lagardère groupe ont été différées, mercredi matin. La privatisation, dans son principe, *« n'est pas remise en cause »*, précise le ministère de l'économie.**

MERCREDI 4 décembre, peu après 10 heures, le gouvernement français a suspendu la privatisation du groupe Thomson. Deux jours plus tôt, la Commission de privatisation, que préside Pierre Laurent, lui avait fait savoir que, *« concernant les intérêts patrimoniaux de l'Etat »*, elle se trouvait *« dans l'incapacité d'émettre un avis favorable à l'offre déposée par le groupe Lagardère compte tenu des modalités de reprise de Thomson Multimedia par Daewoo Electronics »*.

Le 16 octobre, le gouvernement français avait choisi un tandem composé du groupe Lagardère et du sud-coréen Daewoo pour reprendre le groupe d'électronique militaire et grand public. Le projet du groupe Lagardère était de fusionner son pôle de défense avec Thomson-CSF, filiale à 52 % de Thomson cotée en bourse, mais le groupe de Jean-Luc Lagardère avait averti qu'il n'était pas intéressé par les téléviseurs et les magnétoscopes de Thomson Multimédia, filiale à 100 % du groupe public. Il avait donc fait appel à un partenaire, Daewoo, pour compléter son offre. C'est ce volet qui a été refusé par la Commission.

Dans le cadre d'une privatisation de gré à gré, le gouvernement indique sa *« préférence »* pour l'une des offres de reprises qui lui ont été présentées. En l'occurrence, le seul rival du groupe Lagardère était Alcatel Alsthom. Mais pour que la cession puisse être menée à son terme, la Commission de privatisation doit fournir un avis conforme à celui du gouvernement. C'est cet avis conforme qui fait défaut aujourd'hui.

Le projet de reprise de Thomson Multimédia par Daewoo avait fait l'objet d'une profonde contestation, tant de la part du personnel de l'entreprise que d'une partie des élus. Principaux points contestés : la valeur de l'entreprise, dont le Premier ministre avait déclaré qu'elle ne valait *« rien »*, et la perspective de voir le savoir-faire technologique développé par le groupe (télévision numérique notamment) passer dans le giron d'un groupe étranger.

La Commission de privatisation a émis des inquiétudes quant aux garanties qui pouvaient être apportées par Daewoo Electronics, qu'elle a jugé unilatérales. Elle aurait souhaité un meilleur équilibre dans les engagements des repreneurs français et coréens. La commission de privatisation a surtout exprimé ses réserves sur le fait que le projet de cession à Daewoo Electronics signifiait un renoncement en matière d'acquis technologiques pour la France. Elle a notamment souligné que ces acquis sont le fruit d'efforts de recherche largement financés par l'Etat. A peine saisis du dossier, certains membres de la commission de privatisation s'étaient alarmés des réactions de l'opinion publique. Plusieurs membres, inquiets de voir leur crédibilité mise en cause, s'irritaient aussi que le gouvernement ait fixé, par avance, la valeur de Thomson à 1 franc symbolique, alors que l'estimation des groupes privatisés est du ressort de la commission. Le ministère de l'économie et des finances assure que la volonté de privatiser Thomson reste malgré tout à l'ordre du jour. Mais la procédure actuelle, de même que l'offre du groupe Lagardère et celle d'Alcatel Aslthom, son concurr ent, sont désormais caduques. Une nouvelle procédure devra être lancée. *« Il nous faudra quelques jours pour redéfinir les conditions dans lesquelles on porsuit l'opération »* souligne-t-on au cabinet de Jean Arthuis, où l'on se refuse à évoquer un calendrier précis, tout en soulignant que *« le premier ministre souhaite que l'on aille vite »*. Autre précision : *« il appartiendra aux entreprises intéressées de prendre en compte l'avis de la Commission de Privatisation »*. Quinze jours après la suspension de la privatisation du CIC, le gouvernement a donc été amené à reculer une nouvelle fois. Qui plus est, sur l'une des opérations considérées comme les plus importantes par le chef de l'Etat : c'est dans le cadre de la restructuration des industries de défense que la privatisation de Thomson devait être conduite, parallèlement au rapprochement engagé entre les groupes aéronautiques Dassault et Aerospatiale.

*Philippe Le Cœur et Anne-Marie Rocco*

### *Une autorité indépendante*

**La création de la Commission de privatisation par la loi du 19 juillet 1993 a été décidée par le gouvernement Balladur pour faire taire les critiques, apparues au cours de la première vague de privatisations entre 1986 et 1988, sur les méthodes choisies par les pouvoirs publics. Autorité indépendante, la Commission de privatisation est chargée de déterminer la valeur des entreprises publiques dont la cession a été arrêtée par l'Etat, et d'examiner toutes les procédures hors marché. La commission compte huit membres, nommés par décret pour une durée de cinq ans. Ils sont astreints au secret professionnel. Pierre Laurent, président de section honoraire au Conseil d'Etat, en est l'actuel président. La Commission de privatisation rend son avis sur la valeur de la société privatisée et sur les choix de ses nouveaux actionnaires, un mois et demi à deux mois, en moyenne, après avoir été saisie. Début 1996, la Commission de privatisation avait déjà refusé la vente des 83,3 % du capital de Radio Monte-carlo, détenus par l'Etat, jugeant les offres trop basses par rapport à son estimation.**

### *Huit dates pour un report*

- **21 février 1996 :** Alain Gomez est remplacé par Marcel Roulet à la tête de Thomson. Jacques Chirac annonce la privatisation, en bloc, de l'entreprise. Un décret en précise les modalités.
- **Mai :** deux candidats se déclarent intéressés par la reprise du groupe : Alcatel et Matra. Ce dernier précise toutefois qu'il n'est pas intéressé par Thomson Multimedia.
- **12 juin :** le groupe coréen Daewoo Electronics se dit prêt à racheter intégralement Thomson Multimedia (TMM) mais pose comme préalable la restructuration de la dette de TMM. La date de dépôt des offres est fixé à la fin du mois.
- **23 juillet :** dans son rapport remis au gouvernement, Marcel Roulet préconise une vente de gré à gré par consultation sans cahier des charges.
- **2 août :** le gouvernement lance officiellement la privatisation de Thomson.
- **16 septembre :** Alcatel et Matra remettent une offre ferme.
- **17 octobre :** le gouvernement indique sa préférence pour l'offre déposée par Matra.
- **2 décembre :** la commission de privatisation se déclare dans l'impossibilité de suivre le gouvernement dans son choix.

## Le communiqué de Bercy

LA COMMISSION de privatisation a fait savoir, lundi 2 décembre au ministre de l'économie et des finances qu'elle n'était pas en mesure d'émettre un avis favorable sur la préférence exprimée par le gouvernement pour la privatisation de Thomson SA. Conformément à la loi, le gouvernement a donc décidé de suspendre la procédure de privatisation.



VERBATIM

La privatisation de Thomson SA, décidée dans son principe par un décret du 21 février 1996, n'est pas remise en cause. Elle a pour objectif de redonner aux différentes entités du groupe Thomson des marges de manœuvre stratégiques et de permettre plus particulièrement de fédérer autour de Thomson-CSF un pôle d'électronique professionnelle et de défense.

Deux candidats, Alcatel-Alsthom et le groupe Lagardère, ont remis une offre ferme de rachat du groupe Thomson le 16 septembre. *[Le gouvernement a exprimé]*, le 16 octobre, une préférence en faveur de l'offre du groupe Lagardère et *[a saisi]* la Commission de la privatisation.

La Commission de la Privatisation n'a pas émis de critiques sur le déroulement de la procédure. Concernant les intérêts patrimoniaux de l'Etat, l'analyse de la Commission de la privatisation a conduit celle-ci à n'écarter aucune des deux offres reçues. Elle s'est déclaré en revanche dans l'incapacité d'émettre un avis favorable à l'offre déposée par le groupe Lagardère, compte tenu des modalités de reprise de Thomson Multimédia par Daewoo Electronics.

Le gouvernement arrêtera rapidement les conditions dans lesquelles le processus de privatisation sera poursuivi.

Dans ce nouveau contexte, il appartiendra aux entreprises intéressées de prendre en compte l'avis de la Commission de la privatisation. Dans l'intervalle le gouvernement souhaite poursuivre ses consultations avec la Commission Européenne sur les conditions de la recapitalisation qui reste nécessaire.

# McDonnell Douglas se met au service de Boeing

LE VAINCU rallie le vainqueur. McDonnell Douglas, le second constructeur aéronautique américain dans le domaine civil, a accepté, mardi 3 décembre, de devenir le sous-traitant du numéro un mondial Boeing pour l'aider à construire les nouvelles versions du superjumbo 747 (*Le Monde* du 30 novembre). Près de deux cents ingénieurs vont immédiatement quitter les usines de McDonnell Douglas à Long Beach (Californie) pour rejoindre l'usine de Boeing à Everett (Washington) et participer aux études de développement et d'ingénierie du 747-500 X et 747-600 X dont Boeing envisage le lancement au début de l'année prochaine.

Dans un second temps, les usines de Long Beach devraient se voir confier la sous-traitance d'une partie de la fabrication du nouveau 747, soulageant ainsi les usines de Boeing. Tournant à plein régime, ces dernières ont du engager 17 000 nouveaux salariés depuis le début de l'année. *« McDonnell Douglas ne partagera pas dans un premier temps les risques financiers sur ce programme »*, ont indiqué les deux parties qui reconnaissent pourtant avoir conclu *« une collaboration stratégique de long terme sur cet avion »*.

GAMME VIEILLISSANTE

Jusqu'où ira cette alliance ? Les deux avionneurs ont, d'ores et déjà, reconnu que les négociations étaient ouvertes pour *« une collaboration sur d'autres programmes d'avions à large fuselage, comme la nouvelle version du 767 »*. Ils ont rappelé qu'ils collaboraient déjà sur deux programmes financés par le gouvernement américain : le véhicule de transport dans l'espace et l'avion supersonique civil.

Pour rassurer les autorités anti-trust américaines, elles soulignent *« qu'elles continueront de se concurrencer agressivement sur le segment des avions à couloir unique »* et que l'accord ne concerne pas les activités militaires qui représentent 60 % du chiffre d'affaires de McDonnell Douglas et 40 % de celui de Boeing. L'exclusion par le ministre de la défense américain, le 18 novembre, de McDonnell Douglas du programme d'avion de combat du futur, au profit de Boeing et de Lockheed-Martin, a pourtant accéléré le rapprochement des deux avionneurs.

Avec 26 avions commandés à fin novembre 1996, contre 618 pour Boeing, et 220 appareils dans son carnet de commandes, contre 1 287 pour son concurrent, une gamme commerciale vieillissante et aucun nouveau programme dans ses cartons, McDonnell Douglas renonce à rester un acteur majeur de l'aviation commerciale. Le consortium européen Airbus se retrouve seul face au front commun américain.

*Christophe Jakubyszyn*

# Delta Air Lines et Continental Airlines étudient une fusion

LES COMPAGNIES américaines Delta Air Lines et Continental Airlines envisagent une éventuelle fusion, rapporte le *New York Times* du mercredi 4 décembre. Leur fusion créerait la plus grande compagnie, plaçant United Airlines à la deuxième place. Des discussions sont entamées depuis plusieurs mois, et ont dépassé le stade préliminaire, mais une fusion ne serait pas imminente, d'après des sources proches des négociations. Les deux compagnies se sont refusé à tout commentaire.

### DÉPÊCHES

■ **GAN : le conseil d'administration de l'assureur public** a voté par 11 voix pour, 2 contre et 4 abstentions la nomination de Didier Pfeiffer à la présidence du GAN, un choix qui devait être confirmé par le conseil des ministres, mercredi 4 décembre. M. Pfeiffer a déclaré au cours du conseil que *« M. Pontet était un bon candidat pour le CIC »*.

■ **TOTAL : le groupe pétrolier négocie** avec les autorités irakiennes l'achat de 30 000 barils par jour dans le cadre de l'accord *« pétrole contre nourriture »*, a indiqué, le 3 décembre, Christophe de Margerie, directeur pour le Moyen-Orient de la compagnie pétrolière française.

■ **LUCASVARITY : le groupe d'équipement pour l'automobile** et l'aéronautique issu de la fusion du britannique Lucas et de l'américain Varity a annoncé, mardi 3 décembre, la suppression de 3 000 emplois et la cession d'activités représentant 2 milliards de francs de chiffre d'affaires et 5 000 emplois.

■ **BT : l'opérateur téléphonique British Telecom** et la compagnie américaine MCI ont déposé, mardi 3 décembre, une demande d'autorisation auprès de la Commission fédérale américaine des communications pour procéder à leur fusion. La réponse pourrait prendre au moins un an.

■ **NTT : l'opérateur téléphonique** Nippon Telephone and Telegraph a indiqué, mercredi 4 décembre, que la décision du gouvernement japonais sur son éclatement ou non interviendra mi-décembre. Selon le quotidien *Nihon Keizai* du 2 décembre, le ministère des P&T a accepté la création d'une holding NTT, chapeautant une société de téléphone longue distance et deux sociétés de téléphone régional.

■ **TRANSPORTS LYONNAIS : Les transports en commun lyonnais** étaient quasiment paralysés, mercredi 4 décembre, dans la matinée en raison d'un durcissement de la grève, lancée la veille à l'appel de l'ensemble des syndicats, après l'agression d'une conductrice de bus.

■ **RATP : les élections au comité d'entreprise** se sont déroulées le 3 décembre. La CGT obtient 45,65 % des suffrages (45,67 % en 1994), les Autonomes 14,87 % (15,26 % en 1994), FO 13,59 % (14,73 %), indépendants 10,53 % (7,46 %), CFDT 8,94 % (9,24 %), CFTC 3,06 % (1,26 %). Le taux de participation s'est élevé à 66,7 %.

■ **EDF-GDF : le mouvement de grève organisé chez EDF-GDF le 3 décembre à l'appel de la CGT, la CFDT et FO a été suivi par 45 %** des 140 000 salariés, selon la direction. La CFDT a proposé une nouvelle journée d'action le 10 décembre sur le thème de l'emploi.

■ **LE DOLLAR** était en baisse, mercredi 4 décembre, à Tokyo. Il s'échangeait à 113,16 yens et 1,5582 mark, contre 113,38 yens et 1,5609 mark, mardi soir, à New York.

■ **LA BANQUE DU JAPON** possède une *« commission consultative secrète »* qui décide de la politique monétaire, affirme, mercredi, le quotidien *Asahi Shimbun*.

■ **WALL STREET** a subi une correction, mardi, son principal indicateur affichant sa plus forte baisse en clôture depuis le 15 juillet. Le Dow Jones a perdu 79,01 points à 6 442,69 points.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a gagné 0,14 %, mercredi, l'indice Nikkei gagnant en fin de séance 29,35 points à 20 659,91 points après avoir touché le niveau des 20 500 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, mercredi 4 décembre, sur le marché international de Hongkong à 369,00-369,30 dollars l'once, contre 368,90-369,20 dollars, mardi, en clôture.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

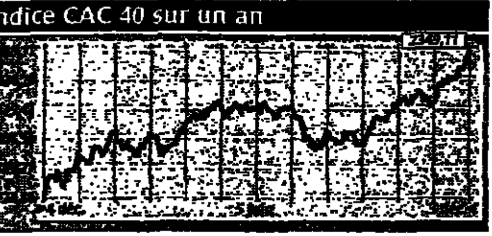
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

## Paris victime de Thomson

**A L'INSTAR** de Wall Street la veille, la Bourse de Paris subissait une correction sensible mercredi 4 décembre dans un marché assez actif. En baisse de 1,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 1,54 % à 2 312,54 points. Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans était en baisse de 0,08 % à 129,74 après avoir atteint la veille un nouveau record pour l'année. Mardi, la Bourse de Paris avait tutoyé son record absolu affiché le 2 février 1994 à 2 360,98 points. Le CAC 40 avait fini la séance à 2 349,11 points en hausse de 1,31 %.

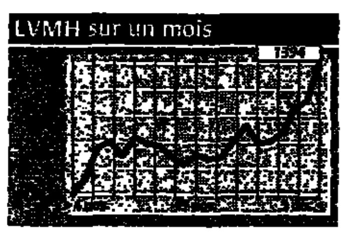
L'attentat survenu dans le RER parisien et la suspension de la procédure de privatisation de Thomson justifient des prises de bénéfice dans un marché considéré comme techniquement suracheté, rapportent des opérateurs. Deux valeurs du CAC, Lagardère et Thomson CSF, ont vu leur cotation différée en raison des derniers rebondissements du dossier Thomson. Alcatel Alsthom (– 2,7 %) recule fortement, alors que la suspension de la procédure de privatisation de Thomson redonne ses chances au groupe sur ce dossier.

Les investisseurs restent pourtant convaincus dans l'ensemble que le mouvement de hausse va se poursuivre grâce à de nouvelles baisses des taux d'intérêt en Europe et même aux Etats-Unis.



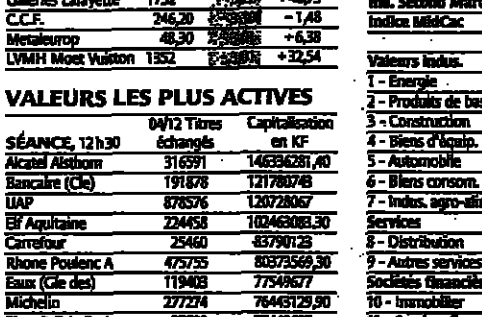

## LVMH, valeur du jour

**PROFITANT** de l'engouement pour les valeurs considérées comme sensibles à la hausse du dollar, l'action LVMH a gagné 4,42 %, à 1 394 francs, mardi 3 décembre, à la Bourse de Paris. Le volume de transactions a été considérable, avec un marché de plus de 1 milliard de francs à la suite notamment d'une application portant sur 615 000 titres. Au total, les échanges ont porté sur 783 000 actions, soit 0,89 % du capital du groupe spécialisé dans le luxe. Depuis le début de l'année, le titre LVMH affiche un gain de 37 % et a touché mardi en séance un plus haut de l'année à 1 400 francs.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 04/12 | Var. % 03/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Rochette (La) | 27,25 | [illegible] | – 17,29 |
| Selectibanque | 82,60 | [illegible] | – 17,48 |
| Usinor Sacilor | 84 | [illegible] | + 29,72 |
| Eurotunnel | 7,15 | [illegible] | + 7,51 |
| OLIPAR | 89 | [illegible] | – 72,36 |
| Synthelabo | 505 | [illegible] | + 64,60 |
| Locindus | 788 | [illegible] | – 5,06 |
| Chargeurs Intl | 243,90 | [illegible] | — |
| Gaumont # | 435 | [illegible] | + 38,09 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 442 | [illegible] | + 31,54 |
| **BAISSES, 12 h 30** | | | |
| Cetelem | 1188 | [illegible] | + 29,27 |
| Legris Indust. | 230 | [illegible] | + 44,29 |
| Alcatel Alsthom | 458,40 | [illegible] | + 8,57 |
| Via Banque | 155,50 | [illegible] | + 4,36 |
| Sligos | 671 | [illegible] | + 66,08 |
| Lapeyre | 295 | [illegible] | + 20,90 |
| Galeries Lafayette | 1752 | [illegible] | + 46,73 |
| C.C.F. | 246,20 | [illegible] | – 1,48 |
| Metaleurop | 48,30 | [illegible] | + 6,38 |
| LVMH Moet Vuitton | 1352 | [illegible] | + 32,54 |

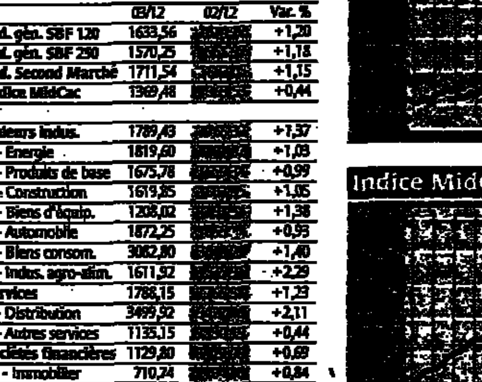


### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 12 h 30 | 04/12 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 316591 | 146336281,40 |
| Bancaire (Cie) | 191878 | 121780748 |
| UAP | 878576 | 120728067 |
| Elf Aquitaine | 224458 | 102463088,30 |
| Carrefour | 25460 | 83790123 |
| Rhone Poulenc A | 475755 | 80373569,30 |
| Eaux (Gle des) | 119403 | 77549677 |
| Michelin | 277274 | 76443129,90 |
| Pinault-Prin.Red. | 37500 | 75440607 |
| Axa | 233380 | 71968601,10 |

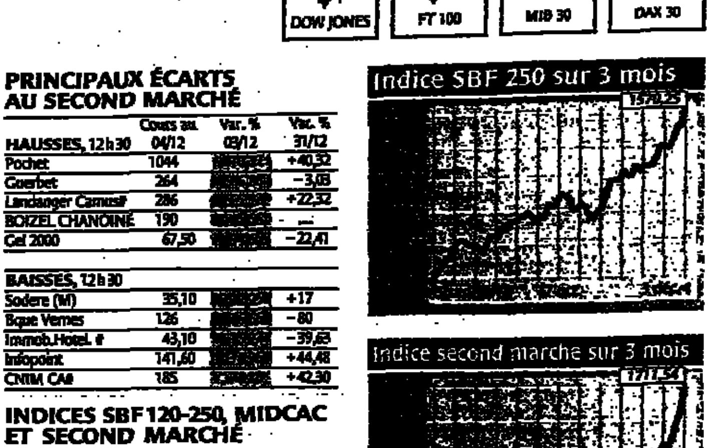
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

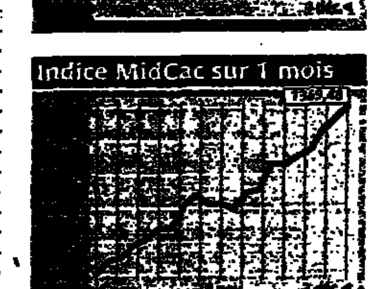
| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 04/12 | Var. % 03/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Pochet | 1044 | [illegible] | + 40,32 |
| Guerbet | 264 | [illegible] | – 3,03 |
| Landanger Camus# | 286 | [illegible] | + 22,32 |
| BOIZEL CHANOINE | 190 | [illegible] | — |
| Gel 2000 | 67,50 | [illegible] | – 22,41 |
| **BAISSES, 12 h 30** | | | |
| Sodere (M) | 35,10 | [illegible] | + 17 |
| Bque Vernes | 126 | [illegible] | – 80 |
| Immob.Hotel. # | 43,10 | [illegible] | – 39,63 |
| Infopoint | 141,60 | [illegible] | + 44,48 |
| CNIM CA# | 185 | [illegible] | + 42,30 |



### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 03/12 | 02/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1633,56 | [illegible] | + 1,20 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1570,25 | [illegible] | + 1,18 |
| Ind. Second Marché | 1711,54 | [illegible] | + 1,15 |
| Indice MidCac | 1369,48 | [illegible] | + 0,44 |
| Valeurs indus. | 1789,43 | [illegible] | + 1,37 |
| 1 - Energie | 1819,60 | [illegible] | + 1,03 |
| 2 - Produits de base | 1675,78 | [illegible] | + 0,99 |
| 3 - Construction | 1619,85 | [illegible] | + 1,05 |
| 4 - Biens d'équip. | 1208,02 | [illegible] | + 1,38 |
| 5 - Automobile | 1872,25 | [illegible] | + 0,93 |
| 6 - Biens consom. | 3062,80 | [illegible] | + 1,40 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1611,92 | [illegible] | + 2,29 |
| Services | 1788,15 | [illegible] | + 1,23 |
| 8 - Distribution | 3499,92 | [illegible] | + 2,11 |
| 9 - Autres services | 1135,15 | [illegible] | + 0,44 |
| Sociétés financières | 1129,80 | [illegible] | + 0,69 |
| 10 - Immobilier | 710,24 | [illegible] | + 0,84 |
| 11 - Services financ. | 1110,48 | [illegible] | + 0,54 |
| 12 - Sociétés invest. | 1588,04 | [illegible] | + 1,12 |




## Coup d'arrêt à Wall Street

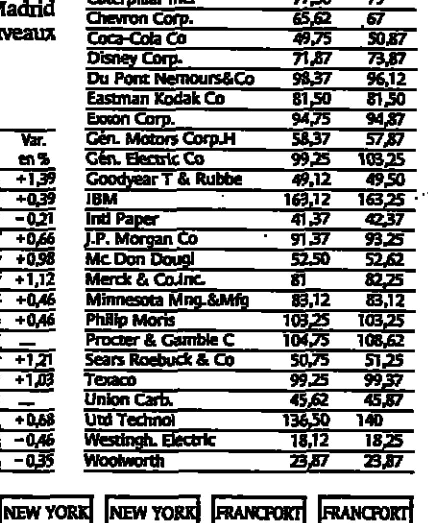
**LA BOURSE** de Tokyo a terminé sur une note irrégulière, mercredi 4 décembre. L'indice Nikkei 225 a effacé ses pertes du matin pour finir sur un gain de 29,35 points, soit 0,14 %, à 20 659,91 points, mais le contrat décembre a perdu dix points à 20 650 points. Après une baisse de l'indice près du support de 20 500 points, des signes de reprise ont été constatés, relève Haruo Nakaharu, de Toyo Securities Co Ltd.

Wall Street avait subi une nette correction mardi, son principal indicateur affichant sa plus forte baisse en clôture depuis le 15 juillet, sous l'effet d'une vague de ventes sur programme informatique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a chuté de 79,01 points (-1,21 %) à 6 442,69, après avoir gagné du terrain jusqu'en début d'après-midi. Les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées, se sont déclenchés dès que la baisse de l'indice a atteint les cinquante points, une dizaine de minutes avant la cloche.

La hausse rapide du dollar avait permis auparavant aux places européennes de s'envoler. Les Bourses de Francfort, Amsterdam, Madrid avaient atteint mardi de nouveaux sommets.

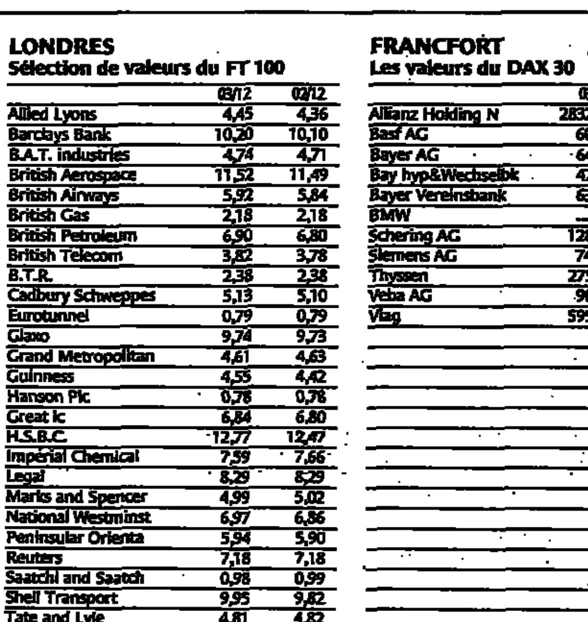
### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 03/12 | Cours au 02/12 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2351,43 | 2318,63 | + 1,39 |
| New-York/DJ indus. | 6547,05 | 6521,70 | + 0,39 |
| Tokyo/Nikkei | 20630,60 | 20674,78 | – 0,21 |
| Londres/FT100 | 4065,40 | 4038,50 | + 0,66 |
| Francfort/Dax 30 | 2886,98 | 2858,68 | + 0,98 |
| Frankfort/Commer. | 999,04 | 987,88 | + 1,12 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2268,41 | 2257,87 | + 0,46 |
| Bruxelles/Général | 1896,55 | 1887,74 | + 0,46 |
| Milan/MIB 30 | 970 | 970 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 428,60 | 423,48 | + 1,21 |
| Madrid/Ibex 35 | 409,95 | 405,22 | + 1,03 |
| Stockholm/Affarsal | 1809,42 | 1809,42 | — |
| Londres FT30 | 2825,20 | 2805,90 | + 0,68 |
| Hong Kong/Hang S. | 13456,30 | 13517,68 | – 0,46 |
| Singapour/Strait t | 2185,72 | [illegible] | – 0,35 |



### NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

| | 03/12 | 02/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 63,12 | 63,75 |
| American Express | 50,87 | 51,87 |
| Allied Signal | 69,25 | 71,62 |
| AT & T | 38,50 | 39,12 |
| Bethlehem | 8,62 | 8,75 |
| Boeing Co | 96,37 | 97,50 |
| Caterpillar Inc. | 77,50 | 79 |
| Chevron Corp. | 65,62 | 67 |
| Coca-Cola Co | 49,75 | 50,87 |
| Disney Corp. | 71,87 | 73,87 |
| Du Pont Nemours&Co | 98,37 | 96,12 |
| Eastman Kodak Co | 81,50 | 81,50 |
| Exxon Corp. | 94,75 | 94,87 |
| Gén. Motors Corp.H | 58,37 | 57,87 |
| Gén. Electric Co | 99,25 | 103,25 |
| Goodyear T & Rubbe | 49,12 | 49,50 |
| IBM | 169,12 | 163,25 |
| Intl Paper | 41,37 | 42,37 |
| J.P. Morgan Co | 91,37 | 93,25 |
| Mc Don Dougl | 52,50 | 52,62 |
| Merck & Co.Inc. | 81 | 82,25 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 83,12 | 83,12 |
| Philip Moris | 103,25 | 103,25 |
| Procter & Gamble C | 104,75 | 108,62 |
| Sears Roebuck & Co | 50,75 | 51,25 |
| Texaco | 99,25 | 99,37 |
| Union Carb. | 45,62 | 45,87 |
| Utd Technol | 136,50 | 140 |
| Westingh. Electric | 18,12 | 18,25 |
| Woolworth | 23,87 | 23,87 |

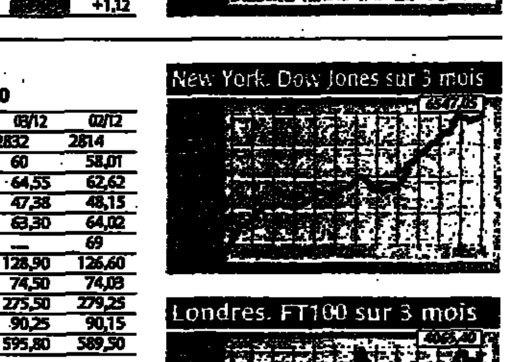


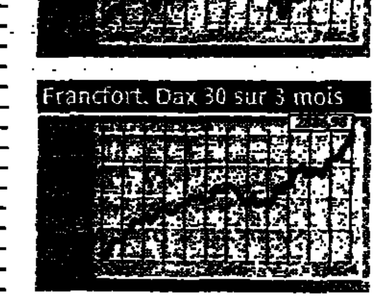
### LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

| | 03/12 | 02/12 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,45 | 4,36 |
| Barclays Bank | 10,20 | 10,10 |
| B.A.T. industries | 4,74 | 4,71 |
| British Aerospace | 11,52 | 11,49 |
| British Airways | 5,92 | 5,84 |
| British Gas | 2,18 | 2,18 |
| British Petroleum | 6,90 | 6,80 |
| British Telecom | 3,82 | 3,78 |
| B.T.R. | 2,38 | 2,38 |
| Cadbury Schweppes | 5,13 | 5,10 |
| Eurotunnel | 0,79 | 0,79 |
| Glaxo | 9,74 | 9,73 |
| Grand Metropolitan | 4,61 | 4,63 |
| Guinness | 4,55 | 4,42 |
| Hanson Plc | 0,78 | 0,78 |
| Great Ic | 6,84 | 6,80 |
| H.S.B.C. | 12,77 | 12,47 |
| Impérial Chemical | 7,59 | 7,66 |
| Legal | 8,29 | 8,29 |
| Marks and Spencer | 4,99 | 5,02 |
| National Westminst | 6,97 | 6,86 |
| Peninsular Orienta | 5,94 | 5,90 |
| Reuters | 7,18 | 7,18 |
| Saatchi and Saatch | 0,98 | 0,99 |
| Shell Transport | 9,95 | 9,82 |
| Tate and Lyle | 4,81 | 4,82 |
| Univeler Ltd | 13,93 | 13,85 |
| Zeneca | 16,49 | 16,33 |

### FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

| | 03/12 | 02/12 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2832 | 2814 |
| Basf AG | 60 | 58,01 |
| Bayer AG | 64,55 | 62,62 |
| Bay hyp&Wechselbk | 47,38 | 48,15 |
| Bayer Vereinsbank | 63,30 | 64,02 |
| BMW | — | 69 |
| Schering AG | 128,90 | 126,60 |
| Siemens AG | 74,50 | 74,03 |
| Thyssen | 275,50 | 279,25 |
| Veba AG | 90,25 | 90,15 |
| Viag | 595,80 | 589,50 |



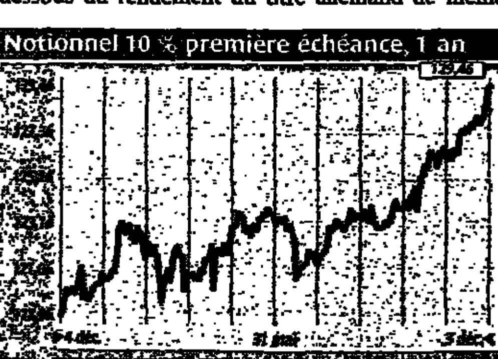




# LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

## Léger recul du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF**, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, mercredi 4 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre s'inscrivait en repli de 10 centièmes, à 129,72 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,60 %, soit 0,05 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en léger repli. Le taux de l'obligation à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,37 %. Les opérateurs n'avaient guère réagi au vif recul de Wall Street. La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait 1 centième, à 96,56 points.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 03/12 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,34 | 5,61 | 6,56 | 1,60 |
| Allemagne | 3 | 5,63 | 6,55 | 1,40 |
| Grande-Bretagne | 5,88 | 7,33 | 7,46 | 2,70 |
| Italie | 7,93 | 7,54 | 8,06 | 3,40 |
| Japon | 0,47 | 2,46 | — | 0,20 |
| Etats-Unis | 5,75 | 6,06 | 6,38 | 2,90 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 03/12 | Taux au 02/12 | indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | 4,29 | 4,33 | 103,04 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 5,04 | 5,15 | 106,23 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 5,47 | 5,57 | 107,51 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 5,86 | 5,97 | 107,08 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 6,43 | 6,56 | 110,38 |
| Obligations françaises | 5,80 | 5,90 | 107,39 |
| Fonds d'Etat à TME | – 2,15 | – 2,14 | 101,69 |
| Fonds d'Etat à TRE | – 1,91 | – 1,98 | 102,20 |
| Obligat. franç. à TME | – 1,98 | – 1,82 | 101,74 |
| Obligat. franç. à TRE | + 0,07 | + 0,07 | 100,51 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

| | Achat 03/12 | Vente 03/12 | Achat 02/12 | Vente 02/12 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,3125 | — | 3,3125 | — |
| 1 mois | [illegible] | 3,43 | 3,38 | 3,45 |
| 3 mois | 3,34 | 3,46 | 3,36 | 3,48 |
| 6 mois | 3,36 | 3,46 | 3,40 | 3,52 |
| 1 an | 3,43 | 3,56 | 3,45 | 3,57 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,4492 | — | 3,4531 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,4688 | — | 3,5000 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 3,4688 | — | 3,5352 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,5000 | — | 3,5898 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 3,5859 | — | 3,6250 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 4,1771 | — | 4,1875 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 4,1771 | — | 4,2625 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 4,1979 | — | 4,2396 | — |

### MATIF

| Échéances 03/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 96 | 217246 | 129,46 | 130,18 | 129,46 | 129,82 |
| Mars 97 | 42905 | [illegible] | 130,20 | 129,48 | 129,86 |
| Juin 97 | 138 | 128,30 | 128,86 | 128,30 | 128,70 |
| Sept. 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 96 | 20280 | 96,54 | 96,58 | 96,53 | 96,57 |
| Mars 97 | 35155 | 96,57 | 96,66 | 96,52 | 96,64 |
| Juin 97 | 15334 | [illegible] | 96,67 | 96,57 | 96,63 |
| Sept. 97 | 8071 | 96,54 | 96,63 | 96,56 | 96,61 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 96 | 1350 | 96,70 | 97,10 | 96,70 | 96,86 |
| Mars 97 | 229 | — | 96,58 | 96,74 | 96,42 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 03/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Déc. 96 | 18055 | — | 2365 | 2341 | 2352 |
| Janvier 97 | 189 | [illegible] | 2365,50 | 2346,50 | 2356,50 |
| Février 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | 2362 |
| Mars 97 | 95 | [illegible] | 2374 | 2357,50 | 2368,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2915 | US/DM ↗ 1,5565 | US/¥ ↘ 113,3500 | DM/F ↘ 3,3818 | £/F ↗ 8,8300

## Fermeté du dollar et du franc

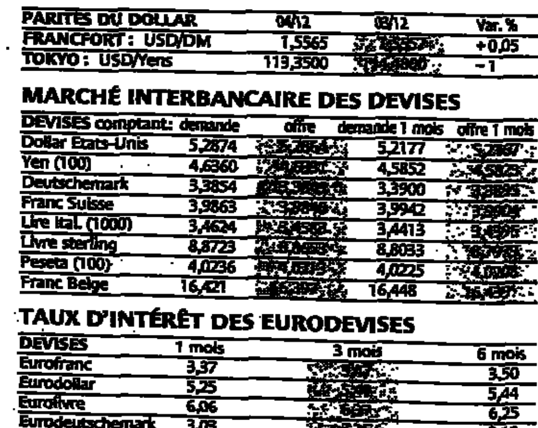
**MERCREDI** 4 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, le dollar se repliait légèrement. Il restait toutefois à des niveaux élevés, s'échangeant à 1,5620 mark, 5,28 francs et 113,30 yens.

La veille, le billet vert était monté jusqu'à 1,5730 mark et 5,32 francs, ses cours les plus élevés depuis deux ans face à ces deux devises. Les opérateurs anticipent une baisse des taux directeurs de la Bundesbank (son conseil se réunit jeudi 5 décembre), une décision destinée à apaiser le débat monétaire en France et à mettre fin aux accusations d'égoïsme dont elle fait l'objet. Le franc faisait preuve de fermeté, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3798 francs pour un deutschemark. La livre sterling était en net recul, à 8,66 francs et 2,5644 marks.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 03/12 | % 02/12 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338,1800 | [illegible] | 327 | [illegible] |
| Ecu | 6,5465 | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,2915 | [illegible] | 4,9900 | [illegible] |
| Belgique (100 F) | 16,4040 | [illegible] | 15,9000 | [illegible] |
| Pays-Bas (100 fl) | 301,3600 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,4460 | [illegible] | 3,1900 | [illegible] |
| Danemark (100 krd) | 88,3800 | [illegible] | 82,2500 | [illegible] |
| Irlande (1 iep) | 8,8115 | [illegible] | 8,3800 | [illegible] |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,8300 | [illegible] | 8,4100 | [illegible] |
| Grèce (100 drach.) | 2,1560 | [illegible] | 1,8500 | [illegible] |
| Suède (100 krs) | 77,8600 | [illegible] | 71 | [illegible] |
| Suisse (100 F) | 398,9100 | [illegible] | 386 | [illegible] |
| Norvège (100 k) | 81,3500 | [illegible] | 74,5000 | [illegible] |
| Autriche (100 sch) | 48,0610 | [illegible] | 46,5500 | [illegible] |
| Espagne (100 pes.) | 4,0190 | [illegible] | 3,7200 | [illegible] |
| Portugal (100 esc. | 3,3550 | [illegible] | 2,9500 | [illegible] |
| Canada 1 dollar ca | 3,9272 | [illegible] | 3,6200 | [illegible] |
| Japon (100 yens) | 4,6356 | [illegible] | 4,4200 | [illegible] |
| Finlande (mark) | 113,2700 | [illegible] | 105,5000 | [illegible] |

| PARITÉS DU DOLLAR | 04/12 | 03/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5565 | [illegible] | + 0,05 |
| TOKYO : USD/Yens | 113,3500 | [illegible] | – 1 |



### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,2874 | [illegible] | 5,2177 | [illegible] |
| Yen (100) | 4,6360 | [illegible] | 4,5852 | [illegible] |
| Deutschemark | 3,3854 | [illegible] | 3,3900 | [illegible] |
| Franc Suisse | 3,9863 | [illegible] | 3,9942 | [illegible] |
| Lire ital. (1000) | 3,4624 | [illegible] | 3,4413 | [illegible] |
| Livre sterling | 8,8723 | [illegible] | 8,8033 | [illegible] |
| Peseta (100) | 4,0236 | [illegible] | 4,0225 | [illegible] |
| Franc Belge | 16,421 | [illegible] | 16,448 | [illegible] |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,37 | [illegible] | 3,50 |
| Eurodollar | 5,25 | [illegible] | 5,44 |
| Eurolivre | 6,06 | [illegible] | 6,25 |
| Eurodeutschemark | 3,03 | [illegible] | 3,15 |

# L'OR

| | cours 03/12 | cours 02/12 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 62000 | 62600 |
| Or fin (en lingot) | 62450 | 62800 |
| Once d'Or Londres | 370,75 | — |
| Pièce française(20f) | 358 | 360 |
| Pièce suisse (20f) | 357 | 358 |
| Pièce Union lat(20f) | 359 | 359 |
| Pièce 20 dollars us | 2345 | 2470 |
| Pièce 10 dollars us | 1350 | 1260 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2320 | 2325 |

# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 03/12 | cours 02/12 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | — | — |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | — | — |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES



| INDICES | 03/12 | 02/12 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 235,74 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 400,08 | [illegible] |
| CRB | 241,17 | [illegible] |
| **METAUX (Londres)** | | dollars/tonne |
| Cuivre comptant | 2330 | [illegible] |
| Cuivre à 3 mois | 2175 | [illegible] |
| Aluminium comptant | 1489,50 | [illegible] |
| Aluminium à 3 mois | 1516,50 | [illegible] |
| Plomb comptant | 677,50 | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | 685 | [illegible] |
| Etain comptant | 6035 | [illegible] |
| Etain à 3 mois | 6068 | [illegible] |
| Zinc comptant | 1037 | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | 1059,50 | [illegible] |
| Nickel comptant | 6710 | [illegible] |
| Nickel à 3 mois | 6791 | [illegible] |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,66 | [illegible] |
| Platine à terme | — | [illegible] |
| Palladium | 115,25 | [illegible] |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 3,89 | [illegible] |
| Maïs (Chicago) | 2,67 | [illegible] |
| Grain. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | 239,10 | [illegible] |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | — | [illegible] |
| Orge (Londres) | — | [illegible] |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1352 | [illegible] |
| Café (Londres) | — | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | — | [illegible] |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | — | [illegible] |
| Jus d'orange (New-York) | — | [illegible] |

هكذا من الأصل



# RÈGLEMENT MENSUEL

**MERCREDI 4 DÉCEMBRE**

*Liquidation : 23 décembre*
Taux de report : 3,50
**Cours relevés à 12 h 30**

CAC 40 ↘ PARIS
**−1,75 %**
CAC 40 : 2307,98

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 941 | [illegible] | −0,10 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 802,10 | [illegible] | −0,11 | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1640 | [illegible] | — | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 1860 | [illegible] | −0,37 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1229 | [illegible] | +0,08 | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1035 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor | 675 | [illegible] | −2,07 | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 173,20 | [illegible] | −2,88 | [illegible] |
| Air Liquide | 845 | [illegible] | −2,72 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 475,10 | [illegible] | −3,51 | [illegible] |
| Axa | 310 | [illegible] | −0,67 | [illegible] |
| Axime | 605 | [illegible] | −2,80 | [illegible] |
| Bail Investis | 784 | [illegible] | −1,02 | [illegible] |
| Bancaire (Cie) | 633 | [illegible] | −0,47 | [illegible] |
| Bazar Hot. Ville | 493 | [illegible] | −2,61 | [illegible] |
| Bertrand Faure | 198,50 | [illegible] | −2,26 | [illegible] |
| BIC | 812 | [illegible] | +0,12 | [illegible] |
| BIS | 524 | [illegible] | −2,29 | [illegible] |
| B.N.P. | 209,50 | [illegible] | −0,23 | [illegible] |
| Bollore Techno. | 562 | [illegible] | −0,53 | [illegible] |
| *Bongrain* | 2055 | [illegible] | — | [illegible] |
| Bouygues | 564 | [illegible] | −2,12 | [illegible] |
| Bouygues Offs. | 129 | [illegible] | — | [illegible] |
| Canal + | 1199 | [illegible] | −0,66 | [illegible] |
| Cap Gemini | 250 | [illegible] | — | [illegible] |
| *Carbone Lorraine* | *861* | [illegible] | *+0,92* | [illegible] |
| Carrefour | 3355 | [illegible] | −2,65 | [illegible] |
| Casino Guichard | 233,60 | [illegible] | −0,25 | [illegible] |
| Casino Guich.ADP | 190 | [illegible] | −1,57 | [illegible] |
| Castorama Dl (Li) | 938 | [illegible] | −1,91 | [illegible] |
| C.C.F. | 254,10 | [illegible] | −3,10 | [illegible] |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 43 | [illegible] | — | [illegible] |
| Cegid (Ly) | 599 | [illegible] | −2,33 | [illegible] |
| CEP Communication | 387,90 | [illegible] | −1,26 | [illegible] |
| Cerus Europ.Reun | 123,70 | [illegible] | +0,88 | [illegible] |
| Cetelem | 1239 | [illegible] | −4,11 | [illegible] |
| CGIP | 1344 | [illegible] | −0,89 | [illegible] |
| Chargeurs Intl | 240,40 | [illegible] | +1,45 | [illegible] |
| Christian Dior | 798 | [illegible] | −2,38 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B | 176 | [illegible] | −0,34 | [illegible] |
| Cipe France Ly # | 597 | [illegible] | +0,16 | [illegible] |
| Clarins | 755 | [illegible] | −0,92 | [illegible] |
| Club Mediterranee | 330,50 | [illegible] | −2,81 | [illegible] |
| Coflexip | 280 | [illegible] | −0,35 | [illegible] |
| Colas | 695 | [illegible] | −0,28 | [illegible] |
| Comptoir Entrep. | 10,45 | [illegible] | −2,87 | [illegible] |
| Comptoir Moder. | 2625 | [illegible] | −0,11 | [illegible] |
| CPR | 429 | [illegible] | −1,16 | [illegible] |
| Cred.Fon.France | 70,40 | [illegible] | −1,77 | [illegible] |
| Credit Local Fce | 471,50 | [illegible] | −0,40 | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 135 | [illegible] | −2,22 | [illegible] |
| Credit National | 309,50 | [illegible] | −1,48 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 232,40 | [illegible] | −1,24 | [illegible] |
| Damart | 4200 | [illegible] | — | [illegible] |
| Danone | 761 | [illegible] | −1,57 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 1125 | [illegible] | −2,66 | [illegible] |
| Dassault Electro | 450,10 | [illegible] | −2,02 | [illegible] |
| Dassault Systemes | 258,30 | [illegible] | −0,92 | [illegible] |
| De Dietrich | 210 | [illegible] | −0,95 | [illegible] |
| Degremont | 413,80 | [illegible] | −0,91 | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 39,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 114,50 | [illegible] | −0,43 | [illegible] |
| Dynaction | 121 | [illegible] | −0,41 | [illegible] |
| Eaux (Gle des) | 655 | [illegible] | −1,06 | [illegible] |
| Eiffage | 218 | [illegible] | −1,51 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 462 | [illegible] | −0,99 | [illegible] |
| Eramet | 271 | [illegible] | −0,36 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 845 | [illegible] | −0,82 | [illegible] |
| Essilor Intl | 1590 | [illegible] | −0,92 | [illegible] |
| *Essilor Intl ADP* | *1247* | [illegible] | *−2,16* | [illegible] |
| Esso | 574 | [illegible] | −1,21 | [illegible] |
| Eurafrance | 2352 | [illegible] | −0,12 | [illegible] |
| Euro Disney | 10,70 | [illegible] | −1,40 | [illegible] |
| Europe 1 | 1162 | [illegible] | −0,68 | [illegible] |
| *Eurotunnel* | *6,95* | [illegible] | *+2,87* | [illegible] |
| Filipacchi Medias | 1148 | [illegible] | −1,56 | [illegible] |
| Fimalac SA | 455 | [illegible] | +0,76 | [illegible] |
| Finextel | 82,60 | [illegible] | −0,06 | [illegible] |
| Fives-Lille | 495 | [illegible] | −2,42 | [illegible] |
| *Fromageries Bel* | *4300* | [illegible] | — | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 1810 | [illegible] | −3,20 | [illegible] |
| GAN | 116,30 | [illegible] | −2,06 | [illegible] |
| Gascogne (B) | 464 | [illegible] | −0,10 | [illegible] |
| Gaumont # | 430 | [illegible] | +1,16 | [illegible] |
| *Gaz et Eaux* | *2129* | [illegible] | *−0,46* | [illegible] |
| Geophysique | 384 | [illegible] | −0,02 | [illegible] |
| G.F.C. | 452 | [illegible] | +0,19 | [illegible] |
| Groupe Andre S.A. | 471,90 | [illegible] | +0,99 | [illegible] |
| Gr.Zannier (Ly) # | 114 | [illegible] | +0,61 | [illegible] |
| *GTM-Entrepose* | *259* | [illegible] | *−1,54* | [illegible] |
| Guilbert | 1020 | [illegible] | −1,56 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 1920 | [illegible] | −0,62 | [illegible] |
| Havas | 377 | [illegible] | −0,84 | [illegible] |
| Havas Advertising | 582 | [illegible] | −1,20 | [illegible] |
| *Imetal* | *818* | [illegible] | −0,36 | [illegible] |
| Immeubl.France | 330 | [illegible] | — | [illegible] |
| Ingenico | 80,90 | [illegible] | −0,86 | [illegible] |
| Interbail | 214,50 | [illegible] | −0,23 | [illegible] |
| Intertechnique | 840 | [illegible] | +0,59 | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 267,10 | [illegible] | −0,41 | [illegible] |
| Klepierre | 658 | [illegible] | — | [illegible] |
| Labinal | 940 | [illegible] | +0,53 | [illegible] |
| Lafarge | 337,70 | [illegible] | −2,48 | [illegible] |
| Lagardere | 156 | [illegible] | — | [illegible] |
| Lapeyre | 305 | [illegible] | −3,27 | [illegible] |
| Lebon | 180 | [illegible] | — | [illegible] |
| Legrand | 999 | [illegible] | −2,55 | [illegible] |
| Legrand ADP | 621 | [illegible] | −2,25 | [illegible] |
| Legris indust. | 239 | [illegible] | −3,76 | [illegible] |
| Locindus | 776 | [illegible] | +1,54 | [illegible] |
| L'Oreal | 1951 | [illegible] | −2,61 | [illegible] |
| LVMH Moet Vuitton | 1394 | [illegible] | −3,01 | [illegible] |
| Lyonnaise Eaux | 508 | [illegible] | −2,34 | [illegible] |
| Marine Wendel | 467 | [illegible] | −1,92 | [illegible] |
| Metaleurop | 49,80 | 48,30 | −3,01 | [illegible] |
| Metrologie Inter. | 13,80 | 13,80 | — | [illegible] |
| Michelin | 279,20 | [illegible] | −1,21 | [illegible] |
| Moulinex | 125 | [illegible] | −2,40 | [illegible] |
| Nord-Est | 130,40 | [illegible] | −1,45 | [illegible] |
| Nordon (Ny) | 352 | 352 | — | [illegible] |
| NRJ # | 651 | [illegible] | +0,61 | [illegible] |
| OLIPAR | 87 | [illegible] | +2,29 | [illegible] |
| Paribas | 367 | [illegible] | −0,51 | [illegible] |
| Pathe | 1219 | [illegible] | −1,14 | [illegible] |
| Pechiney | 213,50 | [illegible] | −1,63 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 291 | [illegible] | −1,99 | [illegible] |
| Peugeot | 640 | [illegible] | −1,25 | [illegible] |
| Pinault-Prin.Red. | 2065 | [illegible] | −2,32 | [illegible] |
| *Plastic-Omn.(Ly)* | 437 | [illegible] | +1,14 | [illegible] |
| Primagaz | 612 | [illegible] | −1,30 | [illegible] |
| Promodes | 1448 | [illegible] | −0,82 | [illegible] |
| Publicis | 475 | [illegible] | +0,63 | [illegible] |
| Remy Cointreau | 140 | [illegible] | −1,42 | [illegible] |
| Renault | 120 | [illegible] | −1,83 | [illegible] |
| Rexel | 1618 | [illegible] | +0,74 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 172,90 | [illegible] | −2,89 | [illegible] |
| Rochette (La) | 25,20 | [illegible] | +8,13 | [illegible] |
| Roussel Uclaf | 1380 | [illegible] | −0,07 | [illegible] |
| *Rue Imperiale(Ly)* | *4812* | [illegible] | *−0,08* | [illegible] |
| Sade (Ny) | 176,60 | [illegible] | +0,28 | [illegible] |
| Sagem SA | 3199 | [illegible] | −0,28 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 760 | [illegible] | −1,44 | [illegible] |
| Saint-Louis | 1330 | [illegible] | −1,12 | [illegible] |
| *Salomon (Ly)* | 442 | [illegible] | −0,90 | [illegible] |
| Salvepar (Ny) | 414 | [illegible] | −0,24 | [illegible] |
| Sanofi | 475,80 | [illegible] | −1,21 | [illegible] |
| Sat | 1602 | [illegible] | +0,06 | [illegible] |
| Saupiquet (Ns) | 724 | [illegible] | +0,82 | [illegible] |
| Schneider SA | 252,20 | [illegible] | −2,33 | [illegible] |
| SCOR | 186 | [illegible] | −0,16 | [illegible] |
| S.E.B. | 1080 | [illegible] | +0,37 | [illegible] |
| Sefimeg | 383,10 | [illegible] | −0,80 | [illegible] |
| SEITA | 208,60 | [illegible] | +0,04 | [illegible] |
| Selectibanque | 78,80 | [illegible] | +4,82 | [illegible] |
| SFIM | 1025 | [illegible] | +0,09 | [illegible] |
| SGE | 116 | [illegible] | — | [illegible] |
| Sidel | 348,50 | [illegible] | −1,17 | [illegible] |
| Simco | 466,10 | [illegible] | +0,21 | [illegible] |
| S.I.T.A. | 1150 | [illegible] | −0,43 | [illegible] |
| Skis Rossignol | 145 | [illegible] | −0,68 | [illegible] |
| Sligos | 694 | [illegible] | −3,31 | [illegible] |
| Societe Generale | 568 | [illegible] | −1,58 | [illegible] |
| Sodexho | 2634 | [illegible] | −1,86 | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 152,70 | [illegible] | −1,76 | [illegible] |
| Sophia | 189 | [illegible] | −2,11 | [illegible] |
| Spir Communication | 515 | [illegible] | −1,74 | [illegible] |
| Strafor Facom | 380 | [illegible] | −0,47 | [illegible] |
| Suez | 223,20 | [illegible] | −1,29 | [illegible] |
| Synthelabo | 495,10 | [illegible] | +1,99 | [illegible] |
| Technip | 498 | [illegible] | −0,50 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 166,10 | [illegible] | — | [illegible] |
| Total | 428,80 | [illegible] | −1,70 | [illegible] |
| UAP | 138 | [illegible] | −0,28 | [illegible] |
| UFB Locabail | 520 | [illegible] | −2,69 | [illegible] |
| UIC | 21,10 | [illegible] | — | [illegible] |
| UIF | 426 | 425 | −0,23 | 31/07/96 |
| UIS | 167,80 | 166,10 | −1,01 | [illegible] |
| Uniball | 502 | [illegible] | −0,79 | [illegible] |
| Union Assur.Fdal | 629 | 630 | +0,15 | 17/06/96 |
| Usinor Sacilor | 80,80 | 84 | +3,96 | [illegible] |
| Valeo | 325,90 | 319 | −2,11 | [illegible] |
| Vallourec | 276 | 276 | — | [illegible] |
| Via Banque | 160,90 | 155,50 | −3,35 | [illegible] |
| Worms & Cie | 318 | 313 | −1,57 | 14/06/96 |
| Zodiac ex.dt divid | 1500 | 1480 | −1,33 | 22/01/96 |
| Elf Gabon | 1279 | [illegible] | −2,89 | 25/06/96 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| *ABN Amro Hol.#* | *341* | [illegible] | *−1,46* | [illegible] |
| Adecco S.A. | 1311 | [illegible] | +1,44 | [illegible] |
| Adidas AG # | 460,30 | [illegible] | −1,58 | 31/05/96 |
| American Express | 271,80 | 266 | −2,13 | [illegible] |
| Anglo American # | 295 | [illegible] | +1,69 | [illegible] |
| *Amgold #* | 425 | 424 | −0,23 | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 14,10 | 13,75 | −2,48 | [illegible] |
| A.T.T. # | 206,20 | [illegible] | −1,93 | [illegible] |
| Banco Santander # | 284,20 | 286,40 | +0,77 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 151,40 | [illegible] | −2,24 | [illegible] |
| *B.A.S.F. #* | 205 | 202 | −1,46 | [illegible] |
| Bayer # | 221,80 | 214,50 | −3,29 | [illegible] |
| Cordiant PLC | 8,50 | 8,35 | −1,76 | [illegible] |
| Crown Cork ord. | 273,50 | 272 | −0,54 | [illegible] |
| Crown Cork PF CV | 263 | 258,90 | −1,55 | [illegible] |
| *Daimler Benz #* | 355 | 350 | *−1,40* | [illegible] |
| De Beers # | 155,20 | 156,50 | +0,83 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 245,10 | 242,90 | −0,89 | [illegible] |
| Dresdner Bank # | 154,40 | 153,50 | −0,58 | [illegible] |
| Driefontein # | 57,70 | 57,30 | −0,69 | [illegible] |
| *Du Pont Nemours #* | *510* | 517 | +1,37 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 434,20 | 428 | −1,42 | [illegible] |
| East Rand # | 1,79 | 1,90 | +6,14 | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 31,70 | 31,95 | +0,78 | [illegible] |
| Electrolux # | 322,50 | 322,10 | −0,12 | [illegible] |
| Ericsson # | *160,20* | 158 | *−1,37* | [illegible] |
| Ford Motor # | 175 | 174,40 | −0,34 | [illegible] |
| Freegold # | 38,10 | 39,50 | +3,67 | [illegible] |
| Gencor Limited # | 19,05 | 19,35 | +1,57 | [illegible] |
| General Elect. # | 540 | 522 | −3,33 | 25/10/96 |
| General Motors # | 310,50 | 305,40 | −1,64 | [illegible] |
| Gle Belgique # | 395 | 394,50 | −0,12 | [illegible] |
| Grd Metropolitan | 40 | 39,80 | −0,50 | [illegible] |
| Guinness Plc # | 40,20 | 39,60 | −1,49 | [illegible] |
| Hanson Plc | 6,70 | 6,80 | +1,49 | [illegible] |
| Harmony Gold # | 39,55 | 41 | +3,66 | [illegible] |
| Hitachi # | 48,70 | [illegible] | +0,82 | [illegible] |
| Hoechst # | 234,90 | 231,60 | −1,40 | 02/05/96 |
| I.B.M # | 876 | 857 | −2,16 | 10/12/96 |
| I.C.I # | 66,75 | 67 | +0,37 | 07/10/96 |
| Ito Yokado # | 258 | 254 | −1,55 | 15/11/96 |
| Matsushita # | 87,80 | 88,75 | +1,08 | 31/12/99 |
| Mc Donald's # | 243,90 | 240,30 | −1,47 | 13/12/96 |
| Merck and Co # | 438 | 426 | −2,73 | 01/10/96 |
| Mitsubishi Corp.# | 60,10 | 60 | −0,16 | 31/12/99 |
| Mobil Corporat.# | 647 | 638 | −1,39 | 10/12/96 |
| Morgan J.P. # | 491,50 | 484,20 | −1,48 | 15/10/96 |
| Nestle SA Nom. # | 5720 | 5710 | −0,17 | 05/06/96 |
| Nipp. MeatPacker # | 68 | 68,40 | +0,58 | 31/12/99 |
| Nokia A | 300 | 298 | −0,66 | 16/04/96 |
| Norsk Hydro # | 270,20 | 267 | −1,18 | 15/05/96 |
| Petrofina # | 1651 | 1647 | −0,24 | 28/05/96 |
| Philip Morris # | 547 | 538 | −1,64 | 10/10/96 |
| Philips N.V # | 212 | 209,60 | −1,13 | 11/04/96 |
| Placer Dome Inc # | 119,50 | 120,10 | +0,50 | 25/09/96 |
| Procter Gamble # | 574 | 555 | −3,31 | 15/11/96 |
| Quilmes | 320 | 322 | +0,62 | 17/07/96 |
| Randfontein # | 24,75 | 25,50 | +3,03 | 30/07/96 |
| Rhone Poul.Rorer # | 407 | 403,60 | −0,83 | 29/11/96 |
| Royal Dutch # | 891 | 875 | −1,79 | 24/09/96 |
| R T Z # | 86 | 83,90 | −2,44 | 23/10/96 |
| Sega Enterprises | 199,20 | 204,80 | +2,81 | 31/12/99 |
| Saint-Helena # | 30,60 | 31 | +1,30 | 15/09/95 |
| Schlumberger # | 551 | 541 | −1,81 | 09/09/96 |
| *SGS Thomson Micro.* | 352 | 357 | *+1,42* | — |
| Shell Transport # | 86,05 | 85,30 | −0,87 | 04/11/96 |
| Siemens # | 252,60 | 250,50 | −0,83 | 26/02/96 |
| Sony Corp. # | 342 | 344 | +0,58 | 31/12/99 |
| Sumitomo Bank # | 90,20 | 90,55 | +0,38 | 31/12/99 |
| *T.D.K #* | 333,10 | 334,40 | +0,39 | 31/12/99 |
| Telefonica # | 116 | 115 | −0,86 | 03/06/96 |
| Toshiba # | 33,40 | 33,40 | — | 31/12/99 |
| Unilever # | 897 | 886 | −1,22 | 20/12/96 |
| United Technol. # | 734 | 718 | −2,17 | 10/12/96 |
| Vaal Reefs # | 358,90 | 365 | +1,69 | 13/09/96 |
| Volkswagen A.G # | 2008 | 2029 | +1,04 | 06/06/96 |
| Volvo (act.B) # | 115,10 | 113,70 | −1,21 | 07/05/96 |
| Western Deep # | 155,70 | 157 | +0,83 | 13/09/96 |
| Yamanouchi # | 105,50 | 106,10 | +0,56 | 31/12/99 |
| *Zambia Copper* | *6,70* | *6,65* | *−0,74* | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

***DERNIÈRE COLONNE (1) :***
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
**MERCREDI 4 DÉCEMBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 120 | [illegible] |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 102,60 | [illegible] |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 112,67 | [illegible] |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 122,60 | [illegible] |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 123,90 | [illegible] |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 120,50 | [illegible] |
| CFF 10% 88-98CA# | 110,73 | [illegible] |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,10 | [illegible] |
| CFF 10,25%90-01CB# | 120,30 | [illegible] |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 114,60 | [illegible] |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 106,04 | [illegible] |
| CNA 9% 4/92-07 | 124,35 | [illegible] |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 118,30 | [illegible] |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 109,95 | [illegible] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 113,18 | [illegible] |
| EDF 8,6% 92-04 # | 119,53 | [illegible] |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 101,48 | [illegible] |
| Finansder 9%91-06# | 123,64 | [illegible] |
| Finansd.8,6%92-02# | 117,51 | [illegible] |
| Floral9,75% 90-99# | 114,07 | [illegible] |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 102,64 | [illegible] |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 106,30 | [illegible] |
| OAT 88-98 TME CA# | 101,80 | [illegible] |
| OAT 9/85-98 TRA | — | [illegible] |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 108,87 | [illegible] |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,90 | [illegible] |
| OAT 8,125% 89-99 # | 110,13 | [illegible] |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 113,55 | [illegible] |
| OAT 85/00 TRA CA# | 107,20 | [illegible] |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 118,60 | [illegible] |
| OAT 89-01 TME CA# | 104,90 | [illegible] |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 118,69 | [illegible] |
| OAT 8,50% 89-19 # | 125,12 | [illegible] |
| OAT 8,50%92-23 CA# | — | [illegible] |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 109,51 | [illegible] |
| Lyon.Eaux6,5%90CV | 973 | [illegible] |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 113 | [illegible] |
| Baccarat (Ny) ◆ | 475 | [illegible] |
| Bains C.Monaco | 490 | [illegible] |
| Bque Transatlantl. ◆ | 131,40 | [illegible] |
| B.N.P.Intercont. | 490 | [illegible] |
| Bidermann Intl. ◆ | 110 | [illegible] |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | [illegible] |
| Centenaire Blanzy | 395 | [illegible] |
| Champex (Ny) | 26 | [illegible] |
| CIC Un.Euro.CIP | 315,20 | [illegible] |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 1588 | [illegible] |
| Concorde-Ass Risq | 879 | [illegible] |
| Continental Ass.Ly ◆ | 371,10 | [illegible] |
| Darblay ◆ | 420 | [illegible] |
| Didot Bottin | 830 | [illegible] |
| Docks de France FA | 1270 | [illegible] |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 3603 | [illegible] |
| Ecco | 1270 | [illegible] |
| Ecia | 760 | [illegible] |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1712 | [illegible] |
| Fichet Bauche | 65 | [illegible] |
| Fidel | 34,20 | [illegible] |
| Finalens | 349 | [illegible] |
| F.I.P.P. ◆ | 200 | [illegible] |
| Fonciere (Cie) | 500 | [illegible] |
| Fonciere Euris | 215 | [illegible] |
| Fonc. Lyonnaise # | 551 | [illegible] |
| Foncina # | 447 | [illegible] |
| Francarep | 251 | [illegible] |
| *France I.A.R.D.* ◆ | *1006* | [illegible] |
| France S.A. | 1205 | [illegible] |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | [illegible] |
| Gevelot ◆ | 952 | [illegible] |
| G.T.I (Transport) | 221 | [illegible] |
| Immobail | 102 | [illegible] |
| Immobanque | 635 | [illegible] |
| Locamion (Ly) ◆ | 477 | [illegible] |
| Lucia | 72 | [illegible] |
| Monoprix ◆ | 185 | [illegible] |
| *Metal Deploye* ◆ | 412 | [illegible] |
| Mors # | 7 | [illegible] |
| Navigation (Nle) | 76 | [illegible] |
| Optorg | 285 | [illegible] |
| Paluel-Marmont ◆ | 246 | [illegible] |
| Exa.Clairefont(Ny) | 1070 | [illegible] |
| Parfinance ◆ | 230 | [illegible] |
| Paris Orleans | 254 | [illegible] |
| Piper Heidsieck ◆ | 1720 | [illegible] |
| Promodes (CI) | 990 | [illegible] |
| PSB Industries Ly | 355 | [illegible] |
| Rhin Moselle(Ny) ◆ | 850 | [illegible] |
| Rougier # | 339 | [illegible] |
| Saga ◆ | 90 | [illegible] |
| Salins du Midi | 441,50 | [illegible] |
| Silic | 741 | [illegible] |
| S.I.P.H. | 171,60 | [illegible] |
| Sofal ◆ | 34,20 | [illegible] |
| *Sofragi* ◆ | *4400* | [illegible] |
| Taittinger | 1444 | [illegible] |
| Tour Eiffel | 262 | [illegible] |
| Vicat | 420 | [illegible] |
| Zodiac nouv. ◆ | 1405 | [illegible] |
| Finaxa | 265 | [illegible] |
| Gaillard (M) ◆ | 1680 | [illegible] |
| Givaudan-Lavirotte ◆ | 1076 | [illegible] |
| Grd Bazar Lyon(Ly) ◆ | 145 | [illegible] |
| Gd Moul.Strasbourg ◆ | 1294 | [illegible] |
| Immeubl.Lyon(Ly)# | 495 | [illegible] |
| L.Bouillet (Ly) ◆ | 325 | [illegible] |
| Lloyd Continental ◆ | 7300 | [illegible] |
| Lordex (Ny) ◆ | 18 | [illegible] |
| Mag.Lyon Gerl.(Ly) | 130 | [illegible] |
| Matussiere Forest | 67 | [illegible] |
| Moncey Financiere | 2550 | [illegible] |
| M.R.M. (Ly) ◆ | 145 | [illegible] |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) | 109,70 | [illegible] |
| Poliet | 462 | [illegible] |
| Sabeton (Ly) | 720 | [illegible] |
| Sanse (Ly) | 839 | [illegible] |
| Sechilienne (Ly) ◆ | 987 | [illegible] |
| Tanneries Fce (Ny) ◆ | 250 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 228 | 228 |
| *Commerzbank AG* | 130 | 130 |
| Fiat Ord | 15,70 | 15,60 |
| Gevaert | 346 | 346 |
| Gold Fields South | 133,10 | 133,10 |
| Kubota Corp | 29 | 29 |
| *Montedison act.ep.* | *10,05* | 10,05 |
| Olympus Optical | 45 | 45 |
| Robeco | 432,40 | 428 |
| Rodamco N.V. | 141,50 | 142 |
| Rolinco | 448,10 | 445,70 |
| *Sema Group Plc* | *83,05* | 83,10 |
| Solvay SA | 3101 | 3100 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
**MERCREDI 4 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 45 | [illegible] |
| AFE # | 480 | [illegible] |
| Aigle # | 168 | [illegible] |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 125 | [illegible] |
| Altran Techno. # | 1706 | [illegible] |
| Montaignes P.Gest. ◆ | 1032 | [illegible] |
| Assystem # | 413 | [illegible] |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 582 | [illegible] |
| Bque Tarneaud(B)# | 246 | [illegible] |
| Bque Vernes | 135 | [illegible] |
| Beneteau # | 660 | [illegible] |
| B I M P ◆ | 65 | [illegible] |
| Boiron (Ly) # | 650 | [illegible] |
| Boisset (Ly)# ◆ | 252,90 | [illegible] |
| But S.A. | 354,90 | [illegible] |
| Cardif SA | 810 | [illegible] |
| C.E.E # | 185 | [illegible] |
| Cermex (Ly) ◆ | 375 | [illegible] |
| CFPI # | 350 | [illegible] |
| *Change Bourse (M)* | *270* | [illegible] |
| Christ.Dalloz # | 1871 | [illegible] |
| CNIM CA# | 194,50 | [illegible] |
| Codetour | 290 | [illegible] |
| Comp.Euro.Tele-CET | 435 | [illegible] |
| Confandey S.A. | 255 | [illegible] |
| C.A.Haute Normand | 336,80 | [illegible] |
| C.A. Paris IDF | 788 | [illegible] |
| C.A.Ille & Vilaine | 343,80 | [illegible] |
| C.A.Morbihan (Ns) | 327 | [illegible] |
| C.A.du Nord (Li) | 528 | [illegible] |
| C.A. Oise CCI | 273,10 | [illegible] |
| Creeks ◆ | 24 | [illegible] |
| Devanlay ◆ | 500 | [illegible] |
| Devernois (Ly) ◆ | 502 | [illegible] |
| Ducros Serv.Rapide ◆ | 60 | [illegible] |
| Adecco Trav.Tem.Ly | 405 | [illegible] |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 337 | [illegible] |
| Europ Propulsion | 625 | [illegible] |
| Expand s.a | 321 | [illegible] |
| Factorem | 693 | [illegible] |
| Faiveley # | 325 | [illegible] |
| Finacor | 81,40 | [illegible] |
| Fininfo | 540 | [illegible] |
| Fructivie | 677 | [illegible] |
| Gautier France # | 255 | [illegible] |
| Gel 2000 | 64,50 | [illegible] |
| GFI Industries # | 739 | [illegible] |
| Girodet (Ly) # ◆ | 24,60 | [illegible] |
| *GLM S.A.* | *299,90* | [illegible] |
| Grandoptic.Photo # | 870 | [illegible] |
| Gpe Guillin # Ly | 166 | [illegible] |
| Kindy # | 154 | [illegible] |
| Guerbet | 247 | [illegible] |
| *Hermes internat.14* | *1392* | [illegible] |
| Hurel Dubois | 499,80 | [illegible] |
| ICBT Groupe # | 199 | [illegible] |
| I.C.C. | 110 | [illegible] |
| Idianova | 70 | [illegible] |
| *Int. Computer #* ◆ | 125 | [illegible] |
| IPBM | 69 | [illegible] |
| M6-Metropole TV | 440 | [illegible] |
| Manitou # | 590 | [illegible] |
| Manutan | 492 | [illegible] |
| Marie Brizard # | 860 | [illegible] |
| Maxi-Livres/Profr. | 198 | [illegible] |
| Mecelec (Ly) | 69,50 | [illegible] |
| MGI Coutier | 231 | [illegible] |
| Monneret Jouet Ly# | 79 | [illegible] |
| Naf-Naf # | 48,05 | [illegible] |
| NSC Schlum. Ny | 599 | [illegible] |
| Onet # | 990 | [illegible] |
| Paul Predault # | 195 | [illegible] |
| P.C.W. ◆ | 19 | [illegible] |
| Petit Boy # | 84,95 | [illegible] |
| Phyto-Lierac | 260 | [illegible] |
| Pochet | 948 | [illegible] |
| Poujoulat Ets (Ns) | 224,30 | [illegible] |
| *Radiall #* | *539* | [illegible] |
| Rallye(Cathiard)Ly | 204 | [illegible] |
| Reydel Indust.Li ◆ | 931 | [illegible] |
| Robertet # | 1030 | [illegible] |
| Rouleau-Guichard ◆ | 340 | [illegible] |
| *Securidev #* | *78,10* | [illegible] |
| Smoby (Ly)# | 565 | [illegible] |
| Sofco (Ly) | 49 | [illegible] |
| Softbus ◆ | 358 | [illegible] |
| Sogepag # ◆ | 141 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 741 | [illegible] |
| Sopra | 405 | [illegible] |
| Steph.Kelian # | 53,20 | [illegible] |
| Sylea | 622 | [illegible] |
| Teisseire-France | 166 | [illegible] |
| *TF1-1* | *510* | [illegible] |
| Thermador Hold(Ly) | 240 | [illegible] |
| Trouvay Cauvin # | 92,90 | [illegible] |
| Unilog | 550 | [illegible] |
| Union Fin.France | 570 | [illegible] |
| Viel et Cie # | 130,50 | [illegible] |
| Vilmorin et Cie # | 463,10 | [illegible] |
| Virbac | 596 | [illegible] |

# NOUVEAU MARCHÉ

**Cours relevés à 12 h 30**
**MERCREDI 4 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor ◆ | 100 | 100 |
| Coil | 176 | 180 |
| Electronique D2 | 485 | 485 |
| FDM Pharma n. | 190 | 189,90 |
| Genset | 280 | [illegible] |
| High Co. ◆ | 200,10 | 200,10 |
| Infonie | 85 | 84 |
| *Joliez-Regol* | *84* | 85 |
| Mille Amis | 115 | [illegible] |
| Picogiga | 161 | 161 |
| Proxidis | 29 | 28,50 |
| Stelax | 4,49 | [illegible] |

# HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
**MERCREDI 4 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin Cl. ◆ | 725 | 725 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 21,20 | 21,20 |
| Générale Occidentale ◆ | 64,35 | 64,35 |
| Mumm ◆ | 1325 | 1325 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 195 | 175,50 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

# SICAV et FCP

*Une sélection*
Cours de clôture le 3 décembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 127,68 | [illegible] |
| **BANQUES POPULAIRES** | | |
| Valorg | 2492,60 | [illegible] |
| **BANQUE TRANSATLANTIQUE** | | |
| *Arbitr. Court Terme* | 9587,08 | [illegible] |
| Arbitr. Première | 9686,37 | [illegible] |
| Arbitr. Sécurité | 17591,91 | [illegible] |
| **BNP** | | |
| Antigone Trésorerie | 869137 | [illegible] |
| Natio Court Terme | 13962 | [illegible] |
| Natio Court Terme2 | 379114 | [illegible] |
| Natio Epargne | 2259,12 | [illegible] |
| Natio Ep. Capital C/D | 16625,42 | [illegible] |
| Natio Ep. Croissance | 2538,85 | [illegible] |
| Natio Ep. Obligations | 229,15 | [illegible] |
| Natio Epargne Retraite | 146,71 | [illegible] |
| Natio Epargne Trésor | 11063,98 | [illegible] |
| Natio Epargne Valeur | 606,05 | [illegible] |
| Natio France Index | 1263,68 | [illegible] |
| Natio Immobilier | 1282,62 | [illegible] |
| Natio Inter | 1986,01 | [illegible] |
| Natio Monétaire C/D | 5405,58 | [illegible] |
| Natio Opportunités | 168,18 | [illegible] |
| Natio Patrimoine | 1608,53 | [illegible] |
| Natio Perspectives | 1380,33 | [illegible] |
| Natio Placements C/D | 77546,81 | [illegible] |
| Natio Revenus | 1123,99 | [illegible] |
| *Natio Sécurité* | *11280,73* | [illegible] |
| Natio Valeurs | 1163,19 | [illegible] |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Moneden | 90765,61 | [illegible] |
| Oblig. tres caté. | 252,88 | [illegible] |
| **CDC GESTION** | | |
| *Livret Bourse Inv. D* | 709,33 | [illegible] |
| Le Livret Portefeuille D | 940,87 | [illegible] |
| **SICAV MULTI-PROMOTEURS** | | |
| Nord Sud Dévelop. C/D ◆ | 2314,23 | [illegible] |
| Patrimoine Retraite C | 307,10 | [illegible] |
| Sicav Associations C | 2391,73 | [illegible] |
| **CDC TRÉSOR** | | |
| Fonsicav C | 19308,44 | [illegible] |
| Mutual. dépôts Sicav C | 18935,62 | [illegible] |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Ecur. Actions Futur D | 234,80 | [illegible] |
| Ecur. Capicourt C | 229,85 | [illegible] |
| Ecur. Capitalisation C | 241,80 | [illegible] |
| Ecur. Distrimonétaire D | 10422,44 | [illegible] |
| Ecur. Expansion C | 81474,60 | [illegible] |
| Ecur. Géovaleurs C | 3065,74 | [illegible] |
| Ecur. Investis. D | 191,95 | [illegible] |
| Ecur. Monépremière | 11135,70 | [illegible] |
| Ecur. Monétaire C | 12859,81 | [illegible] |
| Ecur. Monétaire D | 12247,33 | [illegible] |
| Ecur. Trésorerie C/D | 316,13 | [illegible] |
| Ecur. Trimestriel D | 2021,30 | [illegible] |
| Eparcourt-Sicav D | 198,46 | [illegible] |
| Géoptim C | 12425,15 | [illegible] |
| Géoptim D | 12092,11 | [illegible] |
| Horizon C | 1856,18 | [illegible] |
| Prévoyance Ecur. D | 104,91 | [illegible] |
| **Fonds communs de placements** | | |
| Ecur. Capipremière C | 11768,93 | [illegible] |
| *Ecur. Sécuripremière C* | *11738,80* | [illegible] |
| Ecur. Sensipremière C | 12756,61 | [illegible] |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | |
| Amplia o | 117723,71 | [illegible] |
| Atout Amérique | 151,04 | [illegible] |
| Atout Asie | 100,15 | [illegible] |
| Atout Futur C | 665,38 | [illegible] |
| *Atout Futur D* | *634,71* | [illegible] |
| Coexis | 1917,97 | [illegible] |
| Dieze | 1979,67 | [illegible] |
| Elicash o | 933616,41 | [illegible] |
| Epargne-Unie | 180,91 | [illegible] |
| Eurodyn | 2043,37 | [illegible] |
| Indicia ◆ | 1418,43 | [illegible] |
| Moné.JC o | 11773,25 | [illegible] |
| Moné.JD o | 11773,25 | [illegible] |
| Oblifutur | 532,04 | [illegible] |
| Oraction | 1778,82 | [illegible] |
| Revenu-Vert | 1230,01 | [illegible] |
| Sévéa ◆ | 113,25 | [illegible] |
| Synthésis | 17465,49 | [illegible] |
| Uni Foncier | 1285,24 | [illegible] |
| Uni France | 730,27 | [illegible] |
| Uni Garantie C | 1839,48 | [illegible] |
| Uni Garantie D | 1495,62 | [illegible] |
| Uni-Régions | 1594,84 | [illegible] |
| Univar C o | 305,05 | [illegible] |
| Univar D o | 299,26 | [illegible] |
| Univers Actions | 200,97 | [illegible] |
| Univers-Obligations | 234,43 | [illegible] |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 622,93 | [illegible] |
| Francic Pierre | 121,80 | [illegible] |
| Francic Régions | 1701,56 | [illegible] |
| **CIC PARIS** | | |
| Cicamonde | 1397,04 | [illegible] |
| Converticic | 364,02 | [illegible] |
| *Ecocic* | *1516,79* | [illegible] |
| Oblicic Mondial | 3587,55 | [illegible] |
| Oblicic Régions | 1201,66 | [illegible] |
| Rentacic | 168,89 | [illegible] |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | |
| Eurco Solidarité | 1387,17 | [illegible] |
| Lion 20000 C | 16933,72 | [illegible] |
| Lion 20000 D | 16243,97 | [illegible] |
| Lion Association | 11588,84 | [illegible] |
| Lion Plus | 1515,38 | [illegible] |
| Lion Trésor | 2498,72 | [illegible] |
| Oblilion | 1986,49 | [illegible] |
| Sicav 5000 | 637,06 | [illegible] |
| Slivafrance | 1065,28 | [illegible] |
| Slivam | 517,91 | [illegible] |
| Slivarente | 242,65 | [illegible] |
| Slivinter | 641,55 | [illegible] |
| Trilion | 5356,22 | [illegible] |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | |
| Avenir Alizes | 2227,86 | [illegible] |
| *Créd.Mut.Mid.Act.Fr.* | 138,85 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 902,92 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Ind. C | 117,09 | 113,96 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22624,86 | 22624,86 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 251,76 | 245,02 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1345,42 | 1309,43 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1836,46 | 1808,45 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1136,41 | 1114,13 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 758,75 | [illegible] |
| Saint-Honoré Capital | 19289,45 | 18727,62 |
| St-Honoré March. Emer. | 663,30 | [illegible] |
| St-Honoré Pacifique | 730,72 | [illegible] |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux | 1809,90 | 1809,90 |
| Stratégie Actions | 1017,26 | [illegible] |
| Stratégie Rendement | 1912,04 | [illegible] |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Monde C | 862,94 | [illegible] |
| Amplitude Monde D | 840,65 | [illegible] |
| Amplitude Europe C/D | 124,18 | [illegible] |
| Elanciel D | 148,44 | [illegible] |
| Emergence Poste D | 121,83 | [illegible] |
| Géobilys C | 651,76 | [illegible] |
| *Géobilys D* | *622,06* | [illegible] |
| Intensys C | 116,18 | 116,01 |
| Intensys D | 111,25 | [illegible] |
| Latitude C | 146,41 | [illegible] |
| Latitude D | 137,74 | 137,74 |
| *Oblitys D* | *614,14* | [illegible] |
| Plénitude D | 175,44 | [illegible] |
| Poste Gestion C | 43838,79 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. D | 5319,29 | [illegible] |
| Solstice D | 2374,80 | [illegible] |
| Thésora C | 959,02 | [illegible] |
| Thésora D | 872,92 | 864,28 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** | | |
| *Actimonétaire C* | 37448,06 | 37448,06 |
| Actimonétaire D | 30493,02 | 30493,02 |
| Cadence 1 D | 1088,46 | 1077,68 |
| Cadence 2 D | 1075,91 | 1065,26 |
| Cadence 3 D | 1079,26 | 1068,57 |
| *Capimonétaire C* | 405,06 | 404,66 |
| Capimonétaire D | 376,36 | 375,98 |
| Sogeoblig C | 9002,94 | 8913,80 |
| Interoblig C | 6974,31 | 6905,26 |
| Intersélection France D | 632,63 | 620,23 |
| *S.G. France opport. C* | 1786,66 | 1751,63 |
| S.G. France opport. D | 1722,94 | 1689,16 |
| Sogenfrance C | 1592,95 | 1561,72 |
| Sogenfrance D | 1470,11 | 1441,28 |
| Sogéparqne D | 306,77 | 303,73 |
| *Soginter C* | 1927,90 | 1890,10 |
| **Fonds communs de placements** | | |
| Favor D | 1291,38 | 1266,06 |
| Sogelance D | 1704,18 | 1687,31 |
| Sogenfrance Tempo D | 160,29 | 160,29 |

**SYMBOLES**
o cours du jour; ◆ cours précédent.

# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**TECHNOLOGIE** Avec l'initiative de défense stratégique (IDS), ou « guerre des étoiles », les Etats-Unis voulaient protéger leur territoire des missiles ennemis à l'aide d'un réseau de lasers en orbite. ● CE PROJET pharaonique a été abandonné, mais les contrats qu'il a générés ont permis à l'industrie américaine de progresser dans bien des domaines de pointe. ● UN CONTRAT de 1,1 milliard de dollars vient d'être passé par le Pentagone avec les firmes Boeing, TRW et Lockheed Martin pour la mise au point d'un laser aéroporté capable de détruire des missiles à 500 kilomètres de distance, quelques secondes seulement après leur lancement. ● DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS subsistent pour le développement de cette arme, qui met en jeu des techniques extrêmement complexes. Des essais plus modestes, réalisés dès les années 70, ont montré cependant sa faisabilité.

## L'industrie américaine prépare un laser antimissile

### Embarquée sur un Boeing 747 de l'US Air-Force et capable de détruire sa cible en quelques secondes, cette arme, dont la mise au point fait appel à des techniques très complexes, pourrait être opérationnelle en 2006

**MISSILE ENNEMI** en vue. Détection infrarouge. Distance : 300 kilomètres. Vitesse : Mach 0,8. Altitude : 12 000 mètres. Système de poursuite verrouillé. Feu !

Une fraction de seconde plus tard, le missile explose. Pourtant le gros Boeing 747 de l'*US Air Force*, en patrouille vers 12 000 ou 13 000 mètres, juste au-dessus de la couche des nuages, n'a tiré ni obus ni missile. Seulement un fin pinceau de lumière infrarouge, invisible à l'œil nu, dont la formidable énergie – plusieurs centaines de kilowatts, voire quelques mégawatts – a brutalement fragilisé l'enveloppe externe du missile qui, aussitôt, s'est détruit.

Cette mission n'est pas un scénario de science-fiction. Certes, il n'existe encore rien de ce type dans la panoplie des armées actuelles. Mais les grandes puissances travaillent, avec plus ou moins de réussite, à la mise au point de systèmes d'armes laser. Et les autorités américaines viennent de franchir un pas en passant avec un consortium de trois industriels – Boeing, TRW et Lockheed Martin – un contrat de 1,1 milliard de dollars pour le développement d'un puissant laser antimissile (Airborne Laser-1 ou AL-1), embarqué sur un Boeing 747-400 F. Cette « batterie » d'un nouveau genre devra faire la preuve à l'automne 2002 qu'elle peut détruire un missile de théâtre (missile intermédiaire) durant sa courte phase de propulsion.

**Interception éclair au-dessus des nuages**

18 000
12 000
6 000
Infographie : Le Monde

*Détecté grâce à la chaleur émise par la flamme de sa tuyère, le missile est [illegible] nuageuse, vers 12 000 mètres. Le rayon laser doit alors suivre [illegible] pendant quelques secondes pour faire fondre son enveloppe externe. Un véritable exploit [illegible]*

#### PREMIERS TESTS CONCLUANTS

Le projet est-il réalisable ? Les ambitions de ses concepteurs sont-elles justifiées ? A en juger par le battage médiatique savamment orchestré autour de cette affaire, on peut le croire. Certains experts rappellent pourtant qu'en d'autres temps les Américains ont engagé les Soviétiques dans une course technologique financièrement meurtrière : la « Guerre des étoiles » ou IDS. Le clou de ce projet était un réseau de lasers en orbite, capable de détruire instantanément tout missile nucléaire balistique tiré par l'ennemi. Des années plus tard, les fameux lasers spatiaux sont toujours au sol. Mais l'industrie américaine, forte des contrats distribués par ce généreux projet, a progressé dans bien des domaines de pointe.

Les stratèges du Pentagone ont parfaitement reconnu que les missiles antimissile Patriot mis en œuvre à l'occasion de l'opération « Tempête du désert », déclenchée contre l'Irak en 1991, sont loin d'avoir réussi toutes leurs interceptions contre les modestes Scud d'origine soviétique, conçus vers 1965. A ce constat s'ajoute aujourd'hui la crainte de voir se multiplier rapidement sur la planète des batteries de ces missiles, sommaires, mais hautement dangereux, dès lors qu'ils sont porteurs non pas de charges explosives classiques, mais d'armes chimiques, de déchets radioactifs et, demain peut-être, d'armes nucléaires.

Face à cette menace, les Américains se proposent de dépasser les systèmes antimissile traditionnels et de détruire les missiles de théâtre *« à la vitesse de la lumière »* grâce aux lasers embarqués. Ils fondent leur assurance sur quelques tests conduits dès les années 70 aux Etats-Unis pour tester la validité du principe. Mais aussi sur d'autres expériences. Notamment celle qui, en mai 1983, aurait permis, dit-on, à un laser $CO_2$ de 400 kilowatts embarqué sur un Boeing 707 de détruire, dans des conditions de vol très particulières, cinq missiles air-air Sidewinter. Plus récemment, des lasers de plusieurs mégawatts mettant en jeu une réaction chimique fluor-deutérium – laser Miracl de l'US Navy et laser Alpha de l'US Air Force – ont fait l'objet de plusieurs essais au sol. Avec le projet AL-1, les Américains franchissent un nouveau cap et espèrent démontrer d'ici sept ans leur capacité à détruire un missile pendant ses quatre-vingts à cent quarante premières secondes de propulsion grâce à la formidable énergie déposée sur son enveloppe par les grains de lumière (photons) d'un puissant laser à iode-oxygène. C'est en effet pendant cette courte période que le missile est facilement détectable dans l'infrarouge parce que trahi par les gaz chauds de son moteur. D'autre part, il est d'autant plus vulnérable que sa vitesse et son altitude sont encore relativement « faibles ».

#### À 500 KM DE DISTANCE

A en croire les industriels et les responsables du Phillips Laboratory à l'origine du projet, cette nouvelle arme aurait la capacité d'intervenir jusqu'à des distances de 450 à 500 kilomètres et de détruire les missiles dès qu'ils émergent de la couche nuageuse, soit à une altitude d'environ 12 000 mètres. A peine deux secondes seraient nécessaires pour le détecter et évaluer sa position, sa distance et sa trajectoire grâce à des lasers auxiliaires. L'un d'entre eux sert essentiellement à mesurer les turbulences de l'atmosphère au moment du tir pour « façonner » *le faisceau* de l'arme grâce à une technique très prisée des astronomes, l'optique adaptative, et éviter ainsi qu'il ne se disperse dans l'atmosphère.

Une fois l'arme laser « engagée », il suffirait de quelques secondes seulement d'illumination pour déformer et fragiliser les structures du missile qui ne résisterait pas à pareil traitement. Puis, l'opérateur passerait au missile suivant. La capacité d'intervention d'un Boeing ainsi équipé pourrait être d'une vingtaine à une quarantaine d'interceptions par patrouille et ce pour un coût d'environ 1 000 dollars par tir ! Si les tests de destruction d'un missile, programmés pour l'automne 2002, se révélaient satisfaisants, un contrat supplémentaire de 4,5 milliards de dollars pourrait être passé à l'industrie américaine pour constituer une force d'interception de sept Boeing équipés de cette arme et opérationnels en 2006.

Mais le développement d'une telle arme réserve encore de nombreux obstacles.

*Jean-François Augereau*

### De véritables « usines à gaz »

**Les lasers à iode-oxygène (COIL) que les militaires américains envisagent d'installer sur leurs avions sont, au dire des spécialistes, de véritables « usines à gaz » et fort éloignés dans leur fonctionnement des lasers classiques utilisant des cristaux comme le YAG ou le rubis. Pour obtenir dans la gamme de lumière recherchée – infrarouge, autour de 1,3 micron – un puissant faisceau de lumière cohérente, les ingénieurs doivent jouer les chimistes et les aérodynamiciens.**

**Le procédé consiste à faire réagir des composés peu sympathiques comme l'eau oxygénée avec de l'hydroxyde de potassium et du chlore, ce qui a pour effet de produire un jet supersonique d'oxygène qui, mélangé à l'iode, engendre les armées de grains de lumière (photons) et déclenche ainsi le faisceau désiré.**

## Les outils adéquats restent à maîtriser

**DÉTRUIRE** des missiles en plein vol par la seule force d'un faisceau de lumière qui se déplace à une vitesse de près de 300 000 kilomètres par seconde, quelle armée n'en a rêvé ? D'autant que le simple examen d'une brique réfractaire vitrifiée en une fraction de seconde à 1 800 mètres de distance par un modeste laser en dit long sur les possibilités destructrices de tels engins. Mais si le principe de base d'une telle arme est simple en apparence, sa mise au point suppose d'avoir résolu auparavant quelques problèmes que certains jugent à la limite, voire au-delà, des techniques actuellement disponibles.

Tout d'abord, il faut être en mesure de détecter rapidement le missile ennemi dans sa courte phase de propulsion. Interrogés, des experts reconnaissent que, dans ce domaine, les problèmes posés par la détection ne paraissent pas insurmontables. *« La signature radar d'un tel engin est trop faible pour être repérée*, disent-ils, *mais sa signature infrarouge* [conséquence des émissions de gaz chauds de sa tuyère] *correspond à peu près à ce qu'on sait effectivement faire. »* Reste ensuite à pointer l'arme sur le missile et à faire en sorte qu'elle le suive pendant quelques secondes pour déposer suffisamment d'énergie sur son enveloppe externe.

Bien qu'à 12 000-13 000 mètres l'atmosphère soit relativement calme, elle est cependant l'objet de mouvements qu'il faut compenser et auxquels s'ajoutent les inévitables vibrations parasites dues à l'avion porteur. N'importe quel passager d'un Boeing-747 a ressenti de tels effets. Pour être capable de viser avec une telle arme en toute circonstance, il faut, affirment des ingénieurs français de l'armement, *« un système de pointage dix fois plus performant que celui que nous développons avec les Allemands pour une arme antichar de troisième génération montée sur un hélicoptère, engin particulièrement soumis aux vibrations »*.

Pour réussir, les Américains doivent donc accomplir une prouesse technique, performance que les chercheurs de la direction des recherches, études et techniques (DRET) espèrent aussi obtenir, mais pour un système au sol. Il faut, ensuite, suivre le missile pendant quelques secondes, soit des centaines de mètres sur sa trajectoire.

#### DÉFOCALISATION THERMIQUE

Enfin, déposer à plusieurs centaines de kilomètres de distance toute l'énergie produite par le laser sur ces missiles de petite taille n'est pas chose facile. Deux phénomènes s'y opposent. D'abord, les turbulences de l'atmosphère, qui risquent de dévier, de disperser le faisceau, le rendant ainsi inopérant. Des techniques existent qui, comme l'optique adaptative utilisée par les astronomes, permettent de modeler le faisceau pour prévenir ces effets parasites. Mais une autre contrainte apparaît alors, connue sous le nom de défocalisation thermique. Elle est liée à la capacité limitée de l'atmosphère à supporter le passage de l'énergie développée par le laser. Si l'on s'entête à injecter toujours plus de puissance, l'atmosphère s'ionise alors, des plasmas se forment qui absorbent l'énergie de l'arme et conduisent à des phénomènes de claquage.

Ce sont en partie de telles difficultés, confessent les Français, *« qui* [les] *ont conduits à renoncer aux tirs de laser à haute énergie dans l'atmosphère »*. Certes, reconnaissent-ils, le choix des Américains de recourir à un laser iode-oxygène (COIL) plutôt que $CO_2$ ou fluor-deutérium *« repousse l'apparition de ces phénomènes gênants du fait de la plus petite longueur d'onde de la lumière émise par le faisceau »*. Mais ces lasers à iode, dont l'ensemble représenterait une quarantaine de tonnes embarquées à bord des avions porteurs, sont *« de véritables usines à gaz à la sécurité délicate »*. Aussi, face à l'amoncellement des problèmes qui se posent pour la mise au point d'un tel système, certains se demandent de quelle technologie disposent les Américains pour afficher une telle sérénité.

*J.-F. A.*

## Un Institut des sciences cognitives va être construit à Lyon

### Six ans après le lancement du programme « cognisciences » par le CNRS, l'exploration des mécanismes de la pensée suscite toujours des débats

**LYON**
*de notre envoyé spécial*

Quel centre d'intérêt commun peuvent bien trouver des linguistes, des informaticiens, des psychologues, des neurologues ou encore des philosophes ? Toutes ces disciplines, a priori fort éloignées les unes des autres, se croisent dans un champ de recherches aux contours plus ou moins bien définis : les « sciences cognitives ». Il s'agit, en combinant ces différentes approches, de tenter de percer à jour les mécanismes de la pensée et des facultés supérieures de l'homme, langage, raisonnement, mémoire ou imagination. En somme, de tout connaître de la connaissance. Ambition surhumaine ?

L'entreprise ne date pas d'hier. Elle remonte à la fameuse machine de Turing. Dès 1936, ce mathématicien anglais avait conçu, en s'inspirant du modèle humain, un dispositif mécanique de traitement de l'information, ancêtre de l'ordinateur. Après lui, des chercheurs américains crurent que le cerveau n'était rien d'autre qu'un calculateur perfectionné. On sait, aujourd'hui, que la « machinerie » cérébrale est autrement plus complexe que le plus évolué des ordinateurs. Les travaux de ces pionniers préfiguraient néanmoins les développements de l'intelligence artificielle. Et certains supercalculateurs modernes empruntent leur architecture, dite « massivement parallèle », aux réseaux neuronaux du cortex.

Aux Etats-Unis d'abord, puis en Europe, notamment en Allemagne, en Suisse et en Italie, de nombreux centres de recherche spécialisés ont vu le jour. En France, il a fallu attendre 1990 pour que le CNRS lance un programme « Cognisciences ». Mais, contrecarré par les tenants des disciplines académiques, qui n'y voyaient qu'un agrégat de thématiques disparates, puis freiné par des difficultés de financement, le projet de création d'un Institut des sciences cognitives a tardé à se concrétiser. Cet établissement, dont la construction va commencer à Lyon, ouvrira finalement ses portes, si tout se passe comme prévu, au début de l'année 1998.

#### NOMBREUSES APPLICATIONS

A terme, soixante-dix chercheurs français et étrangers devraient y collaborer. Des linguistes, disséquant la structure du langage, et des psycholinguistes, étudiant les modalités de son acquisition et de son utilisation ; des neurophysiologistes, spécialistes du support neuronal des processus mentaux ; des informaticiens, experts en modélisation numérique ; des psychologues et des neuropsychologues, spécialistes des lésions cérébrales ; des philosophes, enfin, revisitant l'antique psyché...

Pour mieux sonder les esprits, ils auront recours à des techniques sophistiquées de neuro-imagerie, comme la tomographie par émission de positons, qui permet de dresser une cartographie de l'activité cérébrale en fonction des flux sanguins et des consommations localisées d'oxygène.

Qu'attendre de cette exploration des tréfonds de la pensée, où, disait Pascal, réside *« toute la dignité de l'homme »* ? *« La demande sociale est très forte »*, affirme le directeur du futur institut, Marc Jeannerod, professeur de physiologie à l'université Claude-Bernard (université de Lyon-I) et responsable d'une unité sur la vision et la motricité à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Les travaux des cognitivistes intéressent, au premier chef, les sciences de l'éducation. Une meilleure compréhension des processus de développement du langage et d'apprentissage de la lecture pourrait déboucher sur de *« nouvelles méthodes éducatives »*, pensent les plus optimistes.

Ces investigations sont aussi susceptibles d'applications dans la prise en charge de certaines pathologies mentales. *« Des psychoses aiguës comme la schyzophrénie, ainsi que l'autisme, vont pouvoir être décrits à partir du fonctionnement du couple esprit-cerveau »*, est persuadé M. Jeannerod, qui n'hésite pas à prédire *« la fin de la psychanalyse »*. Certes, il nuance son diagnostic, en distinguant *« le contenant – le cerveau – régi par les règles communes de la biologie »* et *« le contenu – l'esprit –, modelé par l'histoire individuelle »*.

Pourtant, certains professionnels dénoncent les limites, et peut-être les dangers, d'une vision purement *« mécaniste »* du psychisme. *« Le sujet ne saurait se réduire à des déterminations biologiques »*, s'inquiètent ces esprits libres. L'enjeu dépasse, de beaucoup, la querelle d'écoles. Le projet même des sciences cognitives – pénétrer dans l'intimité de l'esprit de l'homme et, pourquoi pas, tenter un jour d'infléchir le cours de ses pensées – pourrait poser, dans un proche avenir, des questions éthiques comparables à celles que soulève la recherche génétique.

*Pierre Le Hir*

### Un investissement de 42 millions de francs

**L'Institut des sciences cognitives représente un investissement de 42 millions de francs, financé par le CNRS (18 millions), le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (11 millions), la région Rhône-Alpes (9 millions) et les collectivités locales pour le complément. Sur environ 3 000 mètres carrés, jouxtant le centre hospitalier spécialisé du Vinatier, à Bron, dans la proche banlieue de Lyon, le futur établissement regroupera des laboratoires de recherche, une animalerie (primates et rats), ainsi qu'un centre de documentation ouvert au public. Son effectif, d'une trentaine de personnes au démarrage, devrait atteindre par la suite soixante-dix chercheurs et ingénieurs.**

هكذا من الأصل



# Les footballeurs de Metz s'inclinent à Newcastle

## En huitième de finale de la Coupe de l'UEFA, les joueurs lorrains ont raté de nombreuses occasions de but face au réalisme de l'équipe de David Ginola

**Les clubs de l'Inter de Milan et de Monaco, les deux plus sérieux prétendants au titre européen, se sont logiquement qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA où les Danois de Brondby se sont ménagés une place en écrasant Karlsruhe 5-0, en Allemagne. Troisième club prestigieux de cette compétition, Newcastle a peiné pour venir à bout des joueurs de Metz qui ont tout tenté pour remonter le nul 1-1, concédé lors du match aller. Les Messins ont montré du beau jeu. Ils ont aussi réalisé de belles percées offensives. Didier Lang et Robert Pires se sont retrouvés en situation idéale pour ouvrir la marque, seuls devant Pavel Srnicek, le goal de Newcastle. Malheureusement toutes ces tentatives furent vaines. Les footballeurs de Metz ont été crucifiés par un doublé du Colombien Faustino Asprilla dans les dix dernières minutes de la rencontre.**

NEWCASTLE
*de notre envoyé spécial*

Les habitants du nord-est de l'Angleterre sont des hôtes parfaits qui soignent tous les détails dans l'accueil de leurs visiteurs : Jeanette Piniau, Jacques Legrand et une poignée de supporteurs lorrains, rangés derrière leur banderole aux couleurs du FC metz se sont retrouvés à la « Une » de l'édition de Newcastle de l'*Evening Chronicle*, mardi 3 décembre. *« Ils ont affrété deux avions pour les bords du Tyneside pour assister à l'une des plus grandes rencontres de l'histoire du club »*, précisait, non sans condescendance, le texte qui accompagnait la photo des amateurs de foot lorrains.

FOOTBALL

Puis, peu avant 20 heures, juste avant le début du match retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA opposant Newcaltle à Metz, les jardiniers de Saint James'Park ont débarrassé la pelouse des quelques papiers gras qui s'étaient égarés des tribunes et ils ont aplani le terrain de jeu, enfoui sous terre les rares accrocs du gazon. Décor impeccable, ambiance à l'unisson : le public a montré son bon esprit pendant la présentation des équipes et le « Frenchie David Ginola » s'est fendu d'un geste amical, allant serrer la main de son vis-à-vis Frédéric Arpinon avant le coup d'envoi.

En effet, c'est toujours avec un grand plaisir, sans cesse renouvelé depuis dix-neuf ans, que les clubs de football anglais accueillent leurs voisins d'outre-Manche. Depuis Bastia, en 1977-1978, pas un seul d'entre eux n'a eu l'outrecuidance de les priver d'une qualification en Coupe d'Europe. Depuis une vingtaine d'années, dans la foulée des *« Verts » de Saint-Etienne*, les clubs français ont perdu tous leurs complexes devant les supposées grandes équipes italiennes, allemandes ou espagnoles.

**« A RAS DE TERRE »**

Mais le problème anglais reste, lui, entier et insurmontable : Saint-Etienne contre Leeds, en 1977, Paris-Saint-Germain devant Arsenal, en 1994, Montpellier face à Manchester United, en 1990, ou encore Monaco contre Leeds, la saison passée, suivi par Auxerre et Lyon, devant Nottingham Forest...

Si l'on ajoute la triste série de l'équipe de France, victorieuse de l'Angleterre une seule fois, en février 1984, au cours des trente dernières années, la liste des échecs français en terre anglaise paraît donc interminable ; elle reste ouverte avec la défaite de Metz à Newcastle (2-0).

Mardi 3 décembre, à Newcastle, comme ce fut le cas à Metz quinze jours auparavant, les footballeurs messins ont pourtant montré du beau jeu, réalisé de belles percées offensives. Robert Pires, lent, emprunté, courant « à ras de terre » pendant une demi-heure, a finalement retrouvé son talent de chef d'orchestre de l'attaque lorraine. Ses coéquipiers ont imposé leur pressing et leur vivacité en milieu de terrain. Et même, surprise, leur physique en défense.

Pendant quatre-vingts minutes, Alan Shearer et Faustino Asprilla, les deux taurillons de l'attaque de Newcastle n'ont jamais inquiété le gardien novice de la cage du FC Metz, André Biancarelli, vingt-six ans et une expérience limitée à cinq matches de première division française. Pendant cette longue période, les Messins ont réussi à faire douter leurs charmants hôtes, à leur faire croire qu'il n'en avaient pas terminé de ce mois de novembre déprimant, ce *mensis horribilis* qui avait vu l'équipe entraînée par Kevin Keegan se faire rejoindre puis dépasser, en championnat d'Angleterre, par Arsenal et Liverpool et enfin se faire éliminer de la Coca-Cola Cup par Middlesborough.

Metz a construit, Metz a essayé. Didier Lang, Robert Pires se sont tous retrouvés en situation idéale pour ouvrir la marque seuls devant Pavel Srnicek, le goal de Newcastle. Mais c'est le Colombien *« Tino »* Asprilla, qui s'est chargé de leur traduire, par deux fois en une minute, d'une déviation de la tête et d'une percée rageuse, ce qu'efficacité et réalisme signifient au pays de la brume et de la bruine.

*« Une fois de plus, ce sont les Anglais qui ont raison »*, commentait, après la défaite, Sylvain Kastendeuch, sur le ton de l'amertume. *« Nous avons eu un petit peu de chance »*, a concédé l'entraîneur Kevin Keegan, tandis que son homologue français, Joël Muller, ne pouvait que constater d'une pichenette que *« ce n'est pas un Anglais qui a éliminé Metz »*.

Mince consolation, suivie d'un aveu involontaire d'impuissance : *« Je pense que nous avons bien représenté le football français au niveau de l'esprit »*. Les spectateurs de Saint James'Park n'ont pas pensé autre chose : debout, ils ont chaleureusement applaudi la sortie des footballeurs messins.

*Eric Collier*

### *Monaco se qualifie comme en 1991*

**Ils avaient déjà gagné 3-0 au match aller, les Monégasques ont encore impressionné, *mardi 3 décembre, en allant s'imposer 2-0 sur le* terrain de Hambourg. Comme ils le craignaient, les joueurs allemands ont emballé le début de match, car ils devaient réaliser un exploit pour se qualifier. Sous l'orage d'attaques, les joueurs de Monaco ont gardé leur sang-froid : la défense et, surtout, le gardien Fabien Barthez ont verrouillé les buts, relançant des offensives d'abord approximatives, puis mieux réglées. Ils ont imposé petit à petit leur jeu en deuxième mi-temps marquant un premier but par Viktor Ikpeba (64e). Les Allemands ont alors plié. Leur tâche devenant de plus en plus difficile au fil des minutes, ils ont perdu courage. Monaco a enfoncé le clou à la faveur d'un penalty transformé par Ali Benarbia (89e). Le club se retrouve pour la deuxième fois de son histoire en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. En 1991, il avait échoué à ce stade de la compétition face au Torpedo Moscou.**

### RÉSULTATS

**FOOTBALL**

Coupe de l'UEFA
Huitièmes de finale retour

| | |
|---|---|
| Newcastle United-Metz | 2-0 (0-0) |
| Hambourg-Monaco | 0-2 (0-3) |
| Boavista-Inter de Milan | 0-2 (1-5) |
| Feyenoord-Ténérife | 2-4 (0-0) |
| Anderlecht-Helsingborg | 1-0 (0-0) |
| Besiktas-Valence | 2-2 (1-3) |
| Schalke-FC Bruges | 2-0 (1-2) |
| Karlsruhe-Brondby | 5-0 (1-3) |

*(Les clubs en gras sont qualifiés pour les quarts de finale)*

# Les vainqueurs de la Coupe Davis sont fêtés à Paris

**A LEUR JOIE** ils ont adjoint un septième homme : René Lacoste. Sur la place des mousquetaires au stade Roland-Garros, Yannick Noah, Arnaud Boetsch, Cédric Pioline, Guy Forget, Guillaume Raoux et Lionel Roux, les vainqueurs des Suédois, sont venus déposer pour quelques minutes la Coupe Davis gagnée dimanche à Malmö, devant la statue du joueur disparu. *« Cela fait plaisir de rapporter la Coupe à la maison »*, a expliqué le capitaine Yannick Noah, les yeux lourds de fatigue, mais le sourire aux lèvres. Ainsi s'est terminée, mardi 3 décembre, la journée de triomphe parisien de l'équipe de France de Coupe Davis.

Le retour des héros a commencé, lundi, par des courses dans les aéroports après une petite nuit (*Le Monde* du 3 décembre). Si Guy Forget, Guillaume Raoux et Cédric Pioline sont rentrés à Paris par avions séparés, Arnaud Boetsch et Yannick Noah se sont envolés vers Genève, le premier pour voir son fils, le second pour disputer un match exhibition de charité avec Jimmy Connors et Monica Seles avant de donner un concert.

**UN BON DIMANCHE**

Après cette débauche d'énergie, le capitaine de l'équipe de France a raté son avion mardi 3 décembre, il est donc arrivé bon dernier à l'Elysée, où l'attendait Jacques Chirac. Entre des bisous aux enfants des héros et quelques regards admiratifs sur l'imposant trophée, le président de la République a rendu hommage à l'absent : *« Il y avait dans ses regards, ses gestes, les réactions de tous les Français. Yannick Noah, d'une certaine façon, incarnait la France. »* Très fier, celui-ci prenait le compliment très au sérieux : *« J'espère que tout le monde l'entendra »*, lâche-t-il.

Après les salons, les hommes de la Coupe Davis sont montés dans une voiture décapotable escortée par neuf motards pour remonter les Champs-Elysées comme l'avaient fait les Verts de Saint-Etienne en 1976 et les joueurs du Paris-Saint-Germain au mois de mai. Ils ont découvert avec stupéfaction que quelques milliers de personnes avaient bravé les averses pour les acclamer. Des cris, des bravos, des pleurs, des mains tendues pour réclamer un autographe ou toucher la réplique de la Coupe Davis portée par Guillaume Raoux. On parle encore des trois balles de match sauvées par Boetsch. On se souviendra d'un bon dimanche.

Après trois quarts d'heure de parcours difficile au milieu des admirateurs, les héros ont filé dans l'avenue Foch direction Roland-Garros. Très émus, mais toujours souriants, ils ont salué la mémoire de René Lacoste. Dimanche soir, à l'issue de la victoire, Guy Forget avait soufflé : *« Pendant les deux matches de Cédric et d'Arnaud, je suis convaincu qu'une énergie, là-haut, nous a beaucoup poussés. J'aime à croire que c'est René Lacoste qui nous l'a envoyée. »*

*B. M.*

**■ VOILE : Isabelle Autissier est arrivée au Cap, mardi 3 décembre,** afin de réparer l'un de ses deux safrans. Disqualifiée, puisqu'elle fait une escale, la navigatrice de *PRB* entend néanmoins repartir le plus vite possible. *« Pendant ces trois jours*, a-t-elle dit, *j'ai eu un gros moment d'abattement. Je perds beaucoup. »* Isabelle Autissier était attendue en Afrique du Sud par son équipe d'assistance. Il faudra huit jours pour que les deux safrans en cours de fabrication en France soient prêts. Pendant ce temps, Christophe Auguin (*Géodis*) poursuit le Vendée Globe seul en tête sur une mer difficile. Mardi, il comptait 270 milles d'avance sur Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*).

**■ BASKET-BALL : le Paris-Saint-Germain et Antibes ont été battus sur leur terrain,** mardi 3 décembre, lors de la neuvième journée de l'Euroligue. Les premiers ont été dominés par Porto (84-81), les seconds par les Lituaniens de Kaunas (77-82).

**■ AUTOMOBILISME : Ferrari a conclu un accord de collaboration technique d'une durée de deux ans avec l'écurie Sauber pour** le développement des moteurs qui équiperont les monoplaces suisses. Annoncée vendredi 29 novembre, cette décision de la Scuderia intervient après que celle-ci eut dénoncé dans un premier temps l'annonce prématurée d'un accord par Sauber (*Le Monde* du 14 novembre). D'autre part, Ferrari a confirmé l'arrivée dans la Scuderia de Ross Brawn, l'homme qui a conçu les Benetton et aidé Michael Schumacher à décrocher ses deux titres mondiaux. – (*AFP*.)

**■ TENNIS : Andre Agassi a déclaré forfait pour l'Open d'Australie.** Le champion américain, vainqueur du tournoi australien en 1995, a expliqué qu'il avait besoin de repos et qu'il comptait s'arrêter de jouer pendant deux mois.

**■ AVIRON : Le Britannique Steve Redgrave, trente-quatre ans,** quatre fois champion olympique à Los Angeles, Séoul, Barcelone et Atlanta, a décidé de revenir sur sa décision de mettre fin à sa carrière pour participer à l'épreuve du quatre sans barreur aux Jeux de Sydney. En cas de nouvelle victoire en Australie, Steve Redgrave deviendrait le seul athlète cinq fois médaillé d'or au cours de cinq Jeux olympiques consécutifs.

**■ HIPPISME : l'hippodrome d'Evry a fermé ses portes le mardi 3 décembre 1996.** Construit en 1973, Evry était le plus récent des hippodromes de la région parisienne.

# Le groupe de Jean-Claude Darmon assure son développement

## Intermédiaire entre les clubs et les annonceurs, la société entre en Bourse sur le second marché

*« UN NOUVEL ÉLAN »*. Jean-Claude Darmon qualifie ainsi l'entrée en Bourse sur le second marché, jeudi 5 décembre, de 15 % du capital de son groupe, Mediafoot. 450 000 actions vont être mises à la disposition du public au prix de 215 francs l'unité, qui entérine les bons résultats enregistrés lors du dernier exercice, clos le 30 juin 1996. A cette date, le chiffre d'affaires annuel des sociétés du groupe s'élevait à 650 millions de francs, pour un bénéfice de 43,4 millions de francs. A l'horizon 2000, Jean-Claude Darmon avoue viser un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs. *« Aujourd'hui*, dit-il, *je ne suis qu'à 30 % de mes possibilités. »*

**« MONSIEUR FOOTBALL »**

A cinquante-cinq ans, son influence dans le monde du sport dépasse déjà de beaucoup sa surface financière. Dans le football français, rien ne se fait sans lui. Il est l'intermédiaire traditionnel entre les clubs, les fédérations et les chaînes de télévision. Le réseau de relations tissé depuis plus de vingt ans par celui qui se définit aussi comme *« un amoureux du foot »* et *« un supporteur inconditionnel du FC Nantes »* l'a transformé en personnage incontournable.

Négociation des droits de retransmission des matches, sponsoring, panneaux publicitaires, Jean-Claude Darmon bénéficie à plein de l'intuition qui lui avait permis, dès la fin des années 60, de deviner le potentiel médiatique et publicitaire du premier des sports professionnels. Depuis, il s'est également intéressé au rugby et au patinage artistique.

Ces deux disciplines lui permettent de viser des secteurs et des publics réticents au ballon rond. Le patinage se regarde en famille. Il attire les femmes autant que les hommes. Le rugby séduit des investisseurs institutionnels, comme les banques, qui se méfient du football.

Celui que l'on surnomme *« Monsieur Football »* du sport français revendique *« une vraie vision de la télévision et des programmes sportifs »*, qui lui fait prédire le triomphe assuré du sport sur le petit écran dans les années à venir. Le développement de la télévision numérique – des matches de championnat visibles à la carte – n'ont fait que renforcer sa conviction.

Son ascension régulière n'a connu qu'un bref coup d'arrêt en 1990, lorsqu'il a, un temps, été soupçonné d'abus de biens sociaux (*le Monde* du 17 novembre 1990), avant d'obtenir un non-lieu. *« J'ai failli être mort, et je m'en suis sorti grâce à la rigueur et au travail d'un juge intègre »*, explique-t-il aujourd'hui pour commenter ce qui fut d'abord un épisode de la bataille féroce qui l'a opposé à Bernard Tapie, le président de l'Olympique de Marseille.

L'apparition de concurrents n'a pas non plus entamé sa position de leader sur le marché français. Jean-Claude Darmon envisage désormais de donner une dimension plus internationale à son activité, d'importer son modèle à l'étranger. Il figure actuellement parmi les candidats à l'achat des droits de la Ligue des champions africaine, selon lui *« un vrai débouché »*, malgré la pauvreté du continent noir. Cette nouvelle compétition devrait débuter dès l'année prochaine. Une implantation dans les pays de l'Est figure également parmi ses projets. Il affirme être sur le point d'obtenir *« un gros contrat »* en Roumanie.

**« UN VRAI DÉBOUCHÉ »**

Dans l'immédiat, c'est toutefois vers les grands pays de football qu'il s'est tourné. Il envisage une prise de participation dans le groupe italien de Diego Bastico. Ce dernier assure la régie des panneaux publicitaires de quelques-uns des clubs de l'élite transalpine. *« Si ma compétence est vraie*, déclare Jean-Claude Darmon, *tous les grands clubs européens ont besoin de moi, que ce soit Milan, Barcelone, Porto, Benfica ou le Bayern. »* Il s'étonne, par exemple, que la publicité sur les maillots ne soit pas une pratique généralisée en Espagne ou en Italie. Il est également entré en contact avec des chaînes de télévision allemandes et anglaises pour leur vendre la retransmission de matches du championnat de France.

La Coupe du monde en France en 1998 est également au centre de ses préoccupations. *« Toute l'entreprise doit être concernée »*, proclame-t-il. Le groupe Darmon et ses soixante employés seront sans doute au centre du dispositif médiatique bâti autour de l'événement. Il a l'avantage d'avoir sous contrat l'équipe de France.

Quoi qu'il advienne, le football restera le sport numéro un dans les activités de sa société. Jean-Claude Darmon a beau reconnaître *« un potentiel intéressant »* au rugby et au patinage artistique, ni l'un ni l'autre ne sont en mesure d'assurer un intérêt constant tout au long d'une année sportive.

*Pascal Ceaux*

### *Le contrat fantôme du rugby*

**Idylliques à l'époque d'Albert Ferrasse, les relations de Jean-Claude Darmon avec le rugby se sont tendues depuis un an et demi. Aujourd'hui, la Fédération française de rugby (FFR) affirme ne pas avoir de contrat signé avec le patron de Rugby France Promotion (RFP). Il a pourtant montré au *Monde* plusieurs documents qui tendent à prouver le contraire. Il s'agit d'un audit réalisé en 1996 par le cabinet Coopers et Lydrand sur le groupe Darmon, à la demande de la Commission des opérations de Bourse (COB). En un paragraphe, le document certifie la validité du contrat passé entre RFP et la FFR pour 8,5 millions de francs par an. Jean-Claude Darmon a également produit une lettre du secrétaire général de la fédération, Jacques Laurans, du 18 avril 1996, qui confirme la validité du contrat, d'autant que le groupe Darmon s'est plié aux exigences du bureau fédéral, qui lui accordait une commission de 3 % au lieu des 5 % réclamés. Malgré l'accord apparent des deux parties, le contrat n'est toujours pas signé, conséquence de la guerre électorale à la tête de la fédération.**

# Au départ de Bangkok, le long du fleuve des rois

## De multiples embarcations sillonnent la Chao Phraya, voie historique et commerciale de la Thaïlande


DESSINS D'OLCE

**BANCKOK**
*de notre envoyée spéciale*

C'est une source sans fin de plaisirs. La Chao Phraya ou Ménam, plus important fleuve de Thaïlande, est une voie d'eau antique, naturelle et raisonnablement fiable. A observer de haut – d'un building de la capitale – ou d'en bas – pris dans le tourbillon qui remue son flot. Y vont et viennent toutes sortes d'embarcations, certaines une petite maison à toit relevé sur le dos. Il y a là des barges lourdement chargées, des barques à rames, à moteur, des sampans, des ferries, des remorqueurs et ces fameux « bateaux longue queue » qui l'identifient entre tous les cours d'eau de la planète.

Mais plus que ces fonctions utilitaires, commerciales ou d'apparât – quand parade la barge royale –, il en est une qui l'emporte sur toutes les autres et fait son charme et son attrait : c'est un fleuve maternel. Comme le soleil, il prodigue ses bienfaits, inlassablement depuis que le monde est monde, sans distinguer l'âge, le mérite ou la condition.

Loin de la ville, ses rives prennent un tour plus familial. Au pied de leur maison, des jeunes femmes sont occupées à leur toilette, lavant leurs cheveux avec grâce et retenue. Un petit garçon barbote à plat ventre et éclate de rire, une fillette se baigne habillée. Et une femme dont la tête seule émerge de l'eau. Tout le bonheur du monde semble dans leurs yeux.

Un « longue-queue » – ainsi appelé car il est équipé d'un moteur de camion relié à l'hélice par un arbre de 2 mètres de long – remonte jusqu'à Ayutthaya. Ce fut, de 1350 à 1767, après Sukhothai et avant Bangkok, la capitale du royaume. Des maisons sur pilotis, toit pointu sous les arbres, bordent les rives. Maisons d'ombre et de vent, qui jouent avec les terrasses, les balcons, l'escalier, l'embarcadère, les plantes et les fleurs. Sur les balustrades des jetées, du linge sèche. Des trains de bois flottent, le luxuriant feuillage des jacinthes d'eau s'étale sur le flot.

Les pèlerins prient au temple d'Ayutthaya. Ils tiennent dans leurs mains jointes, doigts allongés, une fleur de lotus, deux bâtons d'encens et une bougie. Les ruines des palais, temples et stupas, que l'on étudie pour en percer le mystère, font la beauté et l'intérêt du lieu. Vingt kilomètres plus bas, Bang Pa In, un palais d'été du XIXe siècle, a la fraîcheur de la jeunesse. C'est un petit Versailles des tropiques. Pavillon au bord de l'eau, gloriette sur le lac, art topiaire du parc, dragons gardant le petit palais rouge, de style chinois.

Amarré à la rive du fleuve, le Mekhala, une barge traditionnelle, en bois de teck, jadis utilisée pour le transport du riz. Devenue hôtel flottant, elle favorise une navigation lente et fraîche – la brise du fleuve sous l'auvent. Le soir, elle accoste auprès d'un petit temple sur pilotis dont le hall de prière est ouvert aux quatre vents. Un moine âgé en robe safran est assis face au fleuve. Impassible. Près de lui, un bel oiseau en cage. *« Son chant réjouit l'oreille du bonze »*, murmure un jeune Thaï.

A Wat Kai Tia, le soir, tout se tait, même l'oiseau. Seule occupation : écouter, contempler. La nuit qui tombe sur le fleuve, l'obscurité qui s'épaissit, le ciel qui s'éclaire. Au matin, un moine balaie le chemin du temple avec une touffe de branchage. Des bougies sont allumées devant un Bouddha. Volets clos, les maisons dorment sous la protection de leur « maison des esprits », un temple miniature posé sur un plateau surélevé, à l'écart. Une femme est à sa toilette. Quelle que soit l'heure, son bain est prêt, à la bonne température.

La vie s'éveille avec le jour. Les femmes sont les plus actives. Dans l'eau jusqu'à la taille, l'une savonne du linge sur une marche à fleur d'eau. Une autre lave l'escalier qui dégringole jusqu'au fleuve. Telle la flamme d'une bougie, le soleil, noyé derrière les nuages, colore d'un reflet jaune les flots. Des trains de barges brunes remontent le fleuve. Un bateau-taxi, ayant fait son plein de passagers, file vers la ville. Les « longue-queue » sont partout.

Il y a mieux. Etant au même niveau que la mer, la Chao Phraya se déplace au rythme des marées. Quand elles sont fortes, l'eau salée repousse l'eau douce jusqu'à Ayutthaya, à quelque 85 kilomètres de là. Et l'on voit ce spectacle étrange de jacinthes d'eau remontant le courant, passant en revue les maisons fleuries et bien entretenues, la végétation luxuriante, les champs, les pagodes. Les flammes étroites symbolisant l'oiseau mythique qu'est le garuda jaillissent aux angles et au faîte des toits. On les dirait taillées dans ce tissu à fil d'or dont le but doit être, outre sa brillance, de donner de la tenue au drapé.

Bientôt, derrière les maisons riveraines, se pressent d'autres maisons. Puis surgit le désordre des tours. Pauvre « fleuve des rois ». Sera-t-il vraiment sauvé par le Chao Phraya River Club, une association fondée il y a quelques années par le sénateur Devakul ?

Ce club très sélect veut promouvoir la vie sur le fleuve, accueillant sur sa barge en teck des étudiants de haut niveau – les futurs dirigeants du pays – afin de les rendre attentifs au problème de la pollution. Pour échapper au tintamarre, à la fureur et au blocage de la circulation partiellement allégée par la voie express surélevée dont les tronçons s'ajoutent au fil des ans, visiter la ville en prenant pour guide le fleuve. Sur ses rives, de grands hôtels sont amarrés et parmi eux, figure l'Oriental.

Un grand d'Asie. Le fleuve n'est pas étranger à son charme. D'un étage élevé, il est agréable d'observer le mouvement des embarcations, escargots portant leur maison sur le dos. La scène est plus ou moins occupée, jamais vide. De nouveaux acteurs apparaissent et s'éloignent sans cesse. Coquilles filant très dignes ou, prises dans le sillage d'un gros calibre, ballottées sur le flot.

*Danielle Tramard*

**Serpentant au même niveau que la mer, le cours d'eau se déplace au rythme des marées. Quand elles sont fortes, l'eau salée repousse l'eau douce jusqu'à Ayuthaya, ancienne capitale du royaume, à quelque 85 kilomètres du littoral**



### Carnet de route

● **Y aller.** Il existe des vols quotidiens Paris-Bangkok à partir de 4 650 F A/R avec Air France (tél. : 01-44-08-22-22) et la Thaï (tél. : 01-44-20-70-80), dont le pass intérieur relie quatre villes pour 1 300 F environ.
● **Croisière.** Le *Mekhala* est une exclusivité Asia (tél. : 01-44-41-50-10) : 2 jours/1 nuit, 1 140 F. Forfait vols Paris-Bangkok, 2 nuits à l'Hôtel Oriental, petits déjeuners, transferts, à partir de 6 885 F. Fleuves du monde (tél. : 01-44-32-12-80) propose aussi de découvrir les pays par leurs fleuves.
● **Lectures.** Les guides Gallimard et Olizane *Bangkok*. Les guides Gallimard, Lonely Planet et Olizane *Thaïlande*.
● **Renseignements.** Office du tourisme de Thaïlande, 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 01-45-62-86-56.

## Première neige aux sommets

**Une fois n'est pas coutume, les stations de sports d'hiver affichent un enneigement exceptionnel pour la saison. Les Pyrénées, par exemple, qui font en général grise mine, faute de neige, à l'approche des fêtes de Noël, ont ouvert les pistes dès la fin novembre. Selon le centre d'observation météorologique de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), il faut remonter à 1950 pour trouver une situation quasi identique : le relevé du 30 novembre 1996 indiquait 95 centimètres de neige, à 856 mètres (altitude de Bourg-Saint-Maurice). Les flocons n'ont cessé de tomber... jusqu'au 2 décembre. Le 3 au matin, le ciel dégagé était d'un bleu profond. Les montagnards ont le sourire. On skie déjà dans les domaines de moyenne montagne, sur un bon matelas blanc : 60 à 100 centimètres à 1 200 mètres d'altitude en Savoie.**

**L'enneigement s'avère général sur tous les massifs français. L'Alpe-d'Huez (Isère) bat des records : 1,40 mètre de poudreuse dans la station et 2,60 mètres aux sommets. Isola 2000 (Alpes-Maritimes) indique déjà 50 centimètres au village (1,50 mètre en haut des pistes). Idem, aux Rousses dans le Jura, à Font-Romeu dans les Pyrénées, ou à Besse-Super-Besse en Auvergne. Avis aux amateurs. Les barrages routiers sont levés, et les trains partent à l'heure. On rejoint Chambéry ou Aix-les-Bains en trois heures de TGV, et Dôle dans le Jura en 2 h 15. Les billets « séjours » (valables pour des aller et retour de 1 000 kilomètres, en 1re ou 2e classe, incluant un dimanche) permettent d'économiser 25 %. En réservant son hébergement à la Maison de la Savoie (tél. : 01-42-61-74-73), on bénéficie d'une réduction identique sur les tarifs SNCF. Ainsi, le prix moyen d'un billet de train est de 500 à 600 francs de Paris, selon les stations de Savoie et de Haute-Savoie (l'aller et retour plein tarif en 2e classe coûte 800 francs). Les cars prennent le relais des trains jusqu'aux stations.**

**Des forfaits promotionnels saluent l'ouverture précoce des pistes. Font-Romeu, qui accueille les skieurs depuis le 16 novembre, affiche des week-ends (deux nuits d'hôtel 2-étoiles, demi-pension et remontées mécaniques, tél. : 04-68-30-68-30) à partir de 630 francs. Les trois quarts des pistes sont accessibles par les remontées mécaniques.**

**Formules comparables, notamment, aux Rousses (560 francs, tél. : 03-84-60-02-55), à Super-Besse (664 francs, tél. : 04-73-79-52-84), à Isola 2000 (670 francs en 3-étoiles, tél. : 04-93-23-15-15), à Courchevel (656 francs, tél. : 04-79-08-00-29) et Morzine (700 francs, tél. : 04-50-74-72-72). Dans le massif de l'Oisans (réservation à la Maison des Alpes-Dauphiné, tél. : 01-42-96-08-43), à l'Alpe-d'Huez, une semaine de location dans une résidence 4-étoiles (remontées, accès à la piscine et au sauna inclus) coûte 1 150 francs par personne en partageant un studio à quatre. Tandis qu'aux Deux-Alpes, l'auberge de charme Le Tessa accueille ses hôtes en demi-pension (remontées et matériel inclus) pour 2 700 francs la semaine.**

**Sur le Minitel, un serveur-clef (3615 En Montagne) ouvre les pistes (bulletin d'enneigement, agenda événementiel, animations, hébergement, etc.) des cent stations de l'Association Ski France, lesquelles représentent 90 % de l'offre française. Sur demande (tél. : 01-47-42-23-32), cette association envoie gratuitement son *Guide de la montagne*, remis à jour chaque année.**

**A Paris, les 6, 7 et 8 décembre, on skiera sur la butte Montmartre. La place du Tertre sera transformée pour l'occasion en village savoyard (entrée et participation gratuites dès 10 heures le matin, et jusqu'à 22 heures les samedi et dimanche). Une piste de 60 mètres sera équipée pour le ski de fond et un simulateur de surf permettra aux sportifs de réviser, sans risque, les postures.**

*Florence Evin*

## PARTIR

■ **RUGBY EN IRLANDE.** A l'occasion du premier match du Tournoi des cinq nations, Irlande-France, le 18 janvier à Dublin, des voyagistes proposent des forfaits. Wagons-Lits Sports programme un aller-retour dans la journée (4 865 francs avec vol d'Orly et place assise au stade) et offre la possibilité de passer deux nuits sur place (7 920 francs en hôtel trois étoiles). Republic Tours programme un week-end du 17 au 19 janvier (deux nuits et places debout incluses, 5 000 francs de Paris, 5 240 francs de Lyon) et renouvelle l'opération pour Angleterre-France, le 1er mars (deux nuits, places assises, Eurostar ou avion, à partir de 3 350 francs de Paris). Avirlande propose à ceux qui détiennent déjà des places un week-end à Dublin pour 4 200 francs avec le vol, l'hébergement (hôtel trois étoiles) en chambre double et les petits-déjeuners.
Même option chez Cat Voyages (hôtel quatre étoiles, place de 1re catégorie) pour 10 900 francs de Paris, 11 300 francs de Toulouse, ainsi qu'avec SVA Voyages (6 650 francs par personne en chambre double, de Paris). Quant à Bennett, son week-end du 15 au 19 janvier, destiné à des groupes, commence à Limerick, l'autre capitale du rugby irlandais, d'où l'on gagne Dublin en train pour assister au match : 3 550 francs par personne avec quatre nuits en chambre double et vol Corsair Paris-Shannon.
**★ Wagons-Lits Sports (tél. : 01-44-90-33-59), Avirlande (tél. : 01-47-42-10-64), Cat Voyages (tél. : 01-41-23-75-79), SVA Voyages (tél. : 03-88-87-80-00) et Bennett (tél. : 01-48-01-87-77).**

■ **FESTIVAL DE LABRANG.** Il a lieu dans la plus grande lamasserie de la province de l'Amdo tibétain, annexé par la Chine, dans un monastère fondé en 1709. Chaque année, dans le sillage du Nouvel An tibétain, les moines déroulent un immense tangka. Les festivités comportent notamment des danses, un concours de sculptures en beurre de yack et une procession. Le voyagiste Orients emmène, en exclusivité, un nombre restreint de voyageurs contempler ce monde de couleurs et de ferveur. Du 14 au 24 février, onze jours dont quatre sur place, 9 950 francs.
**★ Orients, 29, rue des Boulangers, 75005 Paris, tél. : 01-46-34-29-00.**

■ **UN JARDINIER A BORD.** On avait entendu parler des « laboureurs de la mer ». Voici aujourd'hui le jardinier-croisiériste, né de l'imagination de la compagnie Festival, qui propose, du 8 au 19 février, une croisière en compagnie de Michel Lis (« Michel le jardinier » sur les ondes et les petits écrans), de Marseille à Marseille via Malaga, Las Palmas, Tenerife, Lanzarote, Casablanca, Gibraltar et Ibiza. Trois thèmes seront abordés au fil des escales : les jardins méditerranéens, « Votre jardin des quatre saisons » et les jardins du monde. A partir de 7 380 francs par personne en cabine double.
**★ Renseignements au 01-53-20-00-54.**

■ **LA SANTÉ EN VOYAGE.** Voyager, c'est changer d'horizon mais aussi, parfois, au niveau de sa santé, prendre des risques. Promouvoir des voyages sûrs, tel est l'objectif d'un guide (au format d'un billet d'avion) réalisé par le Comité technique d'informations sur le voyage, avec conseils et actions de prévention destinés à éviter les aléas sanitaires inhérents aux voyages : avant le départ (vaccinations, pharmacie de voyage, contrat d'assistance), pendant le voyage (diarrhée, paludisme, chaleur et soleil, maladies sexuellement transmissibles, baignade, piqûres et morsures, mal des montagnes, décalage horaire) et au retour.
**★ Dans les agences de voyages.**

■ **DE TAHITI À BORA BORA.** Pas tout à fait la vie d'un pacha (un skipper est à la barre) mais, assurément, une vie de pacha. Avec Nouvelles Frontières qui invite à embarquer, à Papeete, à bord du *Nemo Polynesia*, un catamaran de 25 mètres. Pour voguer d'île en île dans l'archipel de la Société et pratiquer les sports nautiques dans les baies de Moorea ou les lagons de Huahine et Bora Bora. Une croisière de neuf jours/huit nuits, 7 990 francs par personne avec les transferts, la pension complète, l'encadrement (deux marins et une hôtesse) et l'animation. Vol Corsair Paris-Papeete à partir de 4 950 francs A/R (supplément classe grand large, 1 000 francs par trajet).
**★ Réservations et renseignements au 08-03-33-33-33, au Minitel 3615 NF et dans les agences Nouvelles Frontières.**

■ **UN CHÂTEAU EN ÉCOSSE.** Vivre une semaine ou une nuit tel un châtelain écossais, c'est ce que propose Scotts Castle Holidays, dont la brochure présente vingt-deux propriétés privées (châteaux, hôtels particuliers et manoirs) réparties dans toute l'Ecosse. On peut y séjourner comme invité des propriétaires ou en toute indépendance. Compter de 400 à 700 francs par personne pour la nuit avec dîner et petit-déjeuner.
**★ Scotts Castel Holidays, Castlecliff, 25, St Johnston Terrace, Edinburgh EH1 2NH, Grande-Bretagne, tél. : 00-44-131-226-7615.**

■ **L'HIVER AU CANADA.** La brochure thématique de Canadien National permet de composer soi-même ses vacances d'hiver au Canada. Envisage-t-on un week-end à Montréal ? Prévoir, dans l'option minimale, 2 440 francs pour les vols A/R au départ de Paris et 3 090 F pour le séjour de quatre jours/trois nuits. Préfère-t-on les joies de l'hiver au Québec ? Compter 5 350 francs pour un séjour accompagné de huit jours/six nuits. Pour les plus sportifs, on propose neuf jours dans les Rocheuses (14 490 francs) avec possibilité de s'adonner à l'héli-ski.
**★ Agences de voyages.**

■ **AU PARADIS DES TORTUES.** Comme son nom ne l'indique pas, Heron Island, une des îles de la grande barrière de corail, sur la côte ouest de l'Australie, est le paradis des tortues. C'est sur ses plages, en effet, qu'elles déposent leurs œufs, qui écloront de décembre à mars. Classée parc national, l'île offre récifs, coraux et sites exceptionnels de plongée (pour débutants et plongeurs confirmés) dans une mer à 26 degrés. Une destination programmée par Ultramarina à partir de 3 710 francs par personne, six jours/cinq nuits en pension complète et transferts en bateau, vol Paris/Gladstone à partir de 7 230 francs. Circuit individuel de quatorze jours/onze nuits à partir de 11 150 francs avec le vol de Paris, quatre vols intérieurs, trois nuits à Sydney, safari camping de trois jours dans le centre rouge et cinq nuits sur Heron Island en pension complète.
**★ Australie à la carte, à Nantes au 02-40-12-07-88, à Paris au 08-00-04-06-63 et dans les agences de voyages.**

■ **BLAKE ET MORTIMER.** A l'occasion du 50e anniversaire de la naissance du capitaine Francis Percy Blake et du professeur Philipp Edgar Angus Mortimer, une exposition du Centre belge de la bande dessinée raconte, jusqu'au 5 janvier, cet enfantement et dévoile comment l'Histoire (la seconde guerre mondiale puis la guerre froide), que leur créateur – Edgar P. Jacobs – vivait dans la réalité, a influencé les histoires vécues par les deux héros du *Secret de l'Espadon*. Un itinéraire retracé à l'aide de documents et d'objets exhumés des coffres de la Fondation Jacobs.
**★ CBBD, 20, rue des Sables, 1000 Bruxelles. Billets en vente dans les Fnac, au 3615 FNAC et au 01-49-87-50-50.**

■ **POUR UN TOURISME ÉCLAIRÉ.** Parcourir le monde ne doit pas, pour autant, rendre aveugle sur les retombées négatives de nos comportements – individuels ou collectifs – sur les populations visitées, ni sur les privations qui leur sont imposées pour notre bien-être. Nous le savons ou commençons à le découvrir. Mais qu'un magazine de voyages ose consacrer un dossier à ce sujet est plus rare. Dans son numéro de novembre-décembre, *Globe-Trotters Magazine* fait lucidement le point sur cette question.
**★ *Globe-Trotters Magazine*, 7, rue Gassendi, 75014 Paris, tél. : 01-43-35-08-95.**

# Pluvieux à l'Est nuageux ailleurs

**JEUDI**, de la Bretagne à la basse Normandie, il y aura quelques averses près des côtes et localement des orages. Des Pays de Loire aux Charentes, jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et à la région Nord, les nuages seront nombreux, avec un risque d'averses isolées près des côtes atlantiques.

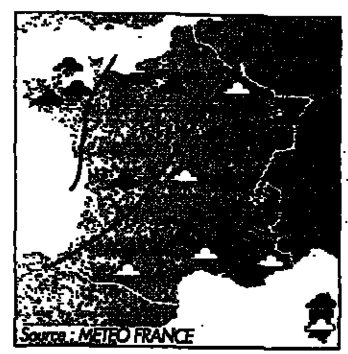
De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Lorraine, il pleuvra faiblement. Il pleuvra également près du pourtour méditerranéen, mais les pluies seront parfois assez fortes. En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront.

De l'Alsace à la Franche-Comté jusqu'aux Alpes du Nord, les nuages seront nombreux avec de timides éclaircies. Sur les côtes méditerranéennes, le vent d'est à sud-est soufflera à 100 km/h en rafales.

Les températures minimales iront de 3 à 5 degrés au Nord et de 5 à 8 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 7 à 10 degrés au Nord et 11 à 16 degrés au Sud.

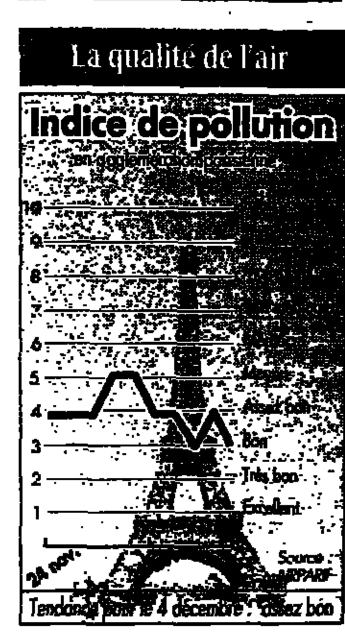
Vendredi, de la Bretagne à la Normandie, le ciel sera nuageux, avec quelques averses près des côtes. De l'Alsace à la Franche-Comté, jusqu'à la Haute-Savoie, les nuages seront nombreux, avec de timides éclaircies. Sur le reste du pays, le temps sera couvert avec de faibles pluies en général. Sur le pourtour méditerranéen, les pluies seront modérées, parfois assez fortes sur les versants sud du relief. Les températures maximales avoisineront 6 à 9 degrés au Nord et 10 à 13 degrés au Sud, jusqu'à 17 degrés sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

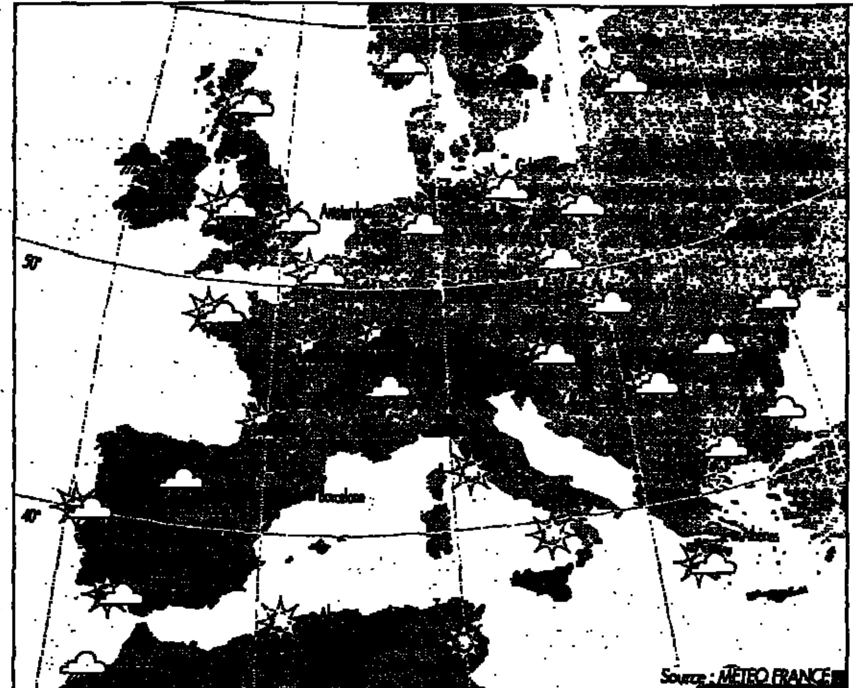
*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*




Prévisions pour le 5 décembre vers 12h00

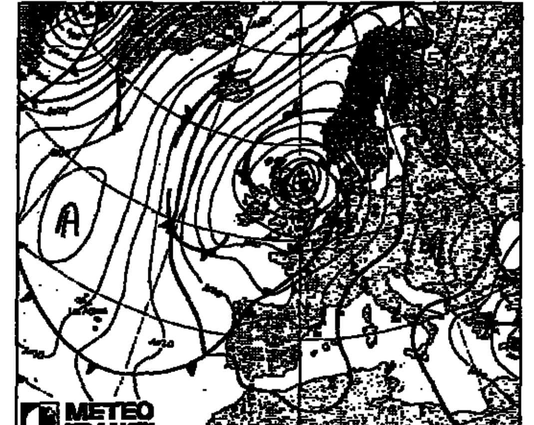
## La qualité de l'air



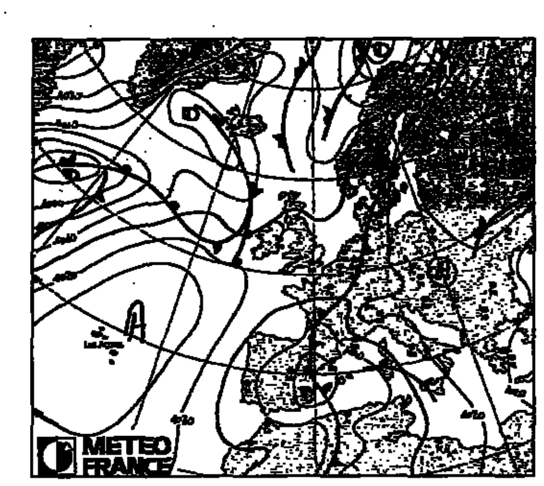






| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TEMPÉRATURES | | GRENOBLE | 8/-1 | TOURS | 10/7 | CHICAGO | 2/-6 | LISBONNE | 16/11 | PRETORIA | 30/16 |
| | | LILLE | 9/6 | ÉTRANGER | | COPENHAGUE | 6/4 | LONDRES | 13/3 | RABAT | 19/11 |
| du 3 décembre | | LIMOGES | 9/6 | | | DAKAR | 28/23 | LOS ANGELES | 17/9 | RIO DE JAN. | 25/22 |
| | | LYON | 10/8 | ALGER | 20/4 | DJAKARTA | 30/24 | LUXEMBOURG | 5/4 | ROME | 14/-1 |
| maxima/minima | | MARSEILLE | 13/8 | AMSTERDAM | 9/7 | DUBAI | 27/14 | MADRID | 14/5 | SAN FRANC. | 13/6 |
| FRANCE | | NANCY | 7/5 | ATHÈNES | 16/11 | DUBLIN | 8/1 | MARRAKECH | 22/8 | SANTIAGO | 26/13 |
| | | NANTES | 13/6 | BANGKOK | 34/25 | FRANCFORT | 6/6 | MEXICO | 24/12 | SÉVILLE | 20/10 |
| AJACCIO | 16/4 | NICE | 16/6 | BARCELONE | 15/8 | GENÈVE | 6/-1 | MILAN | 13/-2 | ST-PÉTERS. | 4/4 |
| BIARRITZ | 16/11 | PARIS | 10/8 | BELGRADE | 2/-1 | HANOÏ | 22/18 | MONTRÉAL | 4/0 | STOCKHOLM | 5/3 |
| BORDEAUX | 14/8 | PAU | 17/2 | BERLIN | 7/3 | HELSINKI | 3/0 | MOSCOU | 0/0 | SYDNEY | 25/18 |
| BOURGES | 10/7 | PERPIGNAN | 14/3 | BOMBAY | 32/21 | HONGKONG | 21/19 | MUNICH | 6/-3 | TENERIFE | 23/18 |
| BREST | 13/4 | POINTE-A-PIT. | 29/16 | BRASILIA | 27/18 | ISTANBUL | 15/10 | NAIROBI | 24/14 | TOKYO | 12/4 |
| CAEN | 12/5 | RENNES | 12/4 | BRUXELLES | 8/7 | JÉRUSALEM | 23/18 | NEW DELHI | 25/8 | TUNIS | 18/5 |
| CHERBOURG | 12/6 | ST-DENIS RÉUNION | 29/23 | BUCAREST | 7/5 | KIEV | 7/4 | NEW YORK | 8/3 | VARSOVIE | 3/0 |
| CLERMONT-F. | 12/5 | ST-ÉTIENNE | 12/6 | BUDAPEST | 6/-4 | KINSHASA | 31/22 | PALMA DE M. | 17/9 | VENISE | 9/0 |
| DIJON | 7/2 | STRASBOURG | 7/3 | BUENOS AIRES | 29/20 | LE CAIRE | 23/13 | PÉKIN | 4/-2 | VIENNE | 8/-3 |
| FORT-DE-FR. | 29/19 | TOULOUSE | 12/7 | CARACAS | 24/20 | LIMA | 22/17 | PRAGUE | 4/-1 | | |




Situation le 4 décembre, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 6 décembre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
## Des objets parfaits

**UN HORLOGER**, à qui je demandais s'il pouvait remettre en état un vieux réveille-matin, me répondit : *« Bien sûr : c'est de l'article d'avant guerre, et il vous fera autrement d'usage que celui que vous pourriez acheter aujourd'hui. »*

Déjà, dans mon enfance, on parlait des marchandises d'avant guerre (mais c'était l'autre guerre) comme de choses qu'on ne reverrait plus. En est-il ainsi à chaque génération, comme de l'orthographe ou de l'exactitude par où les pères estiment depuis toujours que leurs enfants leur sont inférieurs ? Et s'il en est ainsi, s'agit-il d'une dégénérescence réelle ou seulement d'un phénomène psychologique qui confère fatalement un éclat factice au passé ?

On pourrait dire là-dessus bien des choses, mais précisément, l'exemple de mon réveille-matin écarte toute songerie et invite à raisonner avec rigueur. Car on peut se faire des temps anciens une image composite où la qualité des produits se mêle au fait qu'on était jeune, moins pauvre peut-être... Au lieu que la solidité d'un modeste appareil de série doit pouvoir être appréciée objectivement, sans que l'on soit embarrassé de complexes sentimentaux.

Il vaut mieux conclure que les suites immédiates de la guerre entraînent un affaiblissement certain de la qualité, mais qu'un redressement est possible, et que nous pouvons espérer voir bientôt notre industrie élaborer de nouveau des objets parfaits. Espérons surtout que le jour ne viendra pas où ceux-ci – à leur tour – se trouveraient promus à la dignité « d'articles d'avant-guerre ».

***André Fayol***
*(5 décembre 1946.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6966

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | ■ | | ■ |
| V | | ■ | | | ■ | ■ | | | |
| VI | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | ■ | ■ |
| VIII | | ■ | | ■ | | | | | |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | | | | | ■ | | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Actrices qui manquent peut-être d'étoffe. – II. Quand il est indirect, n'en met pas plein la vue. – III. Femmes qui se livrent à leur péché mignon les doigts dans le nez. – IV. Peuvent être directes ou intéressées. – V. Une personne. Peut marquer le coup. – VI. Où il y a de la mauvaise humeur. – VII. Inspirèrent une légende. – VIII. Ne buvait pas par plaisir. – IX. Ceux qui ne sont pas sur leur terrain. – X. N'est pas collé quand il est bon. Sa vie ne tient souvent qu'à un cheveu. – XI. Placée. Ne sauraient être considérés comme de bons mouvements.

**VERTICALEMENT**

1. Envahies par les cafards. – 2. L'ombre, par exemple. D'un auxiliaire. Coule en Asie. – 3. Qu'on trouve dans les lieux humides. – 4. Avait le regard mauvais. Fleur. – 5. Pas libre. La crème. – 6. Bœufs sauvages. Coule en Afrique. – 7. Est utile pour réparer le bâtiment. En somme. – 8. Conseillère d'un roi de Rome. Un système économique. – 9. Possessif. En Espagne. Ne prônait pas l'apaisement.

**SOLUTION DU N° 6965**

**HORIZONTALEMENT**

I. Cuirasse. – II. Ornithose. – III. Ne. Teint. – IV. Tyr. Ladre. – V. Etêtées. – VI. Asdics. Et. – VII. Rée. Tues. – VIII. Infra. – IX. Ios. Ecu. – X. Nenni. Ile. – XI. Idéales.

**VERTICALEMENT**

1. Contrariant. – 2. Urey. Sen. – 3. In. Redéfini. – 4. Rit. Ti. Rond. – 5. Atélectasie. – 6. Shiatsu. – 7. Sonde. Eveil. – 8. Estrées. Clé. – 9. Est. Nues.

***Guy Brouty***

## PARIS EN VISITE

**Vendredi 6 décembre**

■ **MARAIS** : hôtels et jardins (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Marcel Banassat).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *les appartements Napoléon III*, 11 h 30 ; *La Nativité*, de Le Brun, 12 h 30 ; exposition Barye, 14 heures ; La redécouverte du Moyen Age au XIXe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition La Cité interdite, 12 h 30 (30 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Odyssée).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Acquisitions 1990-1996 (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, devant le Musée de la Légion d'honneur (Europ explo).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).
■ **LE FAUBOURG POISSONNIÈRE** (50 F), 14 h 30, *sortie du métro* Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, 33, quai d'Orsay (Mme Cazes).
■ **LA CHAPELLE DE L'HUMANITÉ** et l'église arménienne (50 F), 15 heures, 5, rue Payenne (Didier Bouchard).
■ ***L'HÔTEL-DIEU*** (40 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Approche de l'art).
■ ***MARAIS*** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **MUSÉE DE MONTMARTRE** : exposition Utrillo, Valadon, Utter (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Cortot (Mathilde Hager).
■ **MUSÉE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Les Etats-Unis étudient la possibilité d'accorder aux compagnies aériennes britanniques un accès au marché domestique américain en autorisant des franchises entre elles et de petits transporteurs locaux. – *(AFP.)*
■ **EUROPE.** American Express s'est associé à la compagnie allemande Lufthansa, au loueur de *voitures Avis et à la chaîne hôte*lière SRS Hotels pour offrir, aux voyageurs d'affaires ou aux touristes européens à destination de l'Allemagne, toute une gamme de promotions valables jusqu'au 31 décembre.
■ **CÔTE D'AZUR.** L'hôtellerie de la Côte d'Azur a connu un bon mois d'octobre et a enregistré un taux de fréquentation en hausse *de 15 % par rapport au même mois* de l'année dernière. Cette augmentation s'explique par la forte présence d'une clientèle étrangère composée notamment d'Allemands (16 % des nuités étrangères), de Britanniques (12 %), d'Américains (12 %) et d'Italiens (10 %). – *(AFP.)*
■ **GRANDE-BRETAGNE.** Holiday Inn Worldwide a ouvert, il y a *quelques semaines, son premier* Internet Café dans l'hôtel Holiday Inn-Crowne Plaza de Londres-Heathrow. Situé à l'intérieur du bar, il met à la disposition de la clientèle des ordinateurs et de nombreux logiciels. Outre l'accès à Internet, il propose une sélection des derniers jeux vidéo sur le marché et la possibilité d'envoyer ou de recevoir du courrier électronique.
■ **THAÏLANDE.** Jusqu'au 29 mars *1997*, la compagnie Thai Airways effectue un vol quotidien sans escale au départ de Paris. A l'arrivée à Bangkok, le passager a le choix entre une vingtaine de correspondances vers le Sud-Est asiatique ou la Chine.

## SEMAINE DE LA BONTÉ

**Cas n° 11899. Un premier loyer difficile à payer.** Le jeune P. est étudiant dans une importante école professionnelle. A la sortie, muni d'un diplôme de métiers d'art, il sera inséré dans la vie. A la suite d'un conflit familial, mis à la porte de chez son père, P. éprouve des difficultés à se loger. Ses professeurs et ses camarades l'ont aidé et lui ont trouvé un petit studio. Pour payer la caution et le premier loyer, il lui faudrait 4 000 francs.

**★ Prière d'adresser les dons à la *Semaine de la bonté*, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 452X ou chèque bancaire. Tél. : 01-45-44-18-81. Fax : 01-42-22-47-74.**



## LES SERVICES DU Monde

| | |
|---|---|
| Le Monde | 01-42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : | GO LEMONDE |
| Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr | |
| Documentation sur minitel | 3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56 |
| *LE MONDE sur CD-ROM* | 01-44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | 01-42-17-29-33 |
| Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) | |

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
*Président-directeur général* : Dominique Alduy
*Directeur général* : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

**MOYEN AGE** L'un des grands noms de l'école historique française, l'académicien Georges Duby, est mort le 3 décembre à son domicile d'Aix-en-Provence des suites d'un cancer à l'âge de soixante-dix-sept ans. ● MÉDIÉVISTE de renommée internationale, professeur au Collège de France, représentant éminent de la « nouvelle histoire », il était amateur de peinture (Premier Prix au concours général de dessin), épris de littérature et fasciné par les dames du temps jadis. ● « HÉRITIER » de Jules Michelet, il introduit la sensualité dans les sciences humaines. Il aimait évoquer l'émoi du chercheur explorant les parchemins, rappeler l'obligation pour l'historien d'être aussi géographe, promeneur, chercheur d'une « *science en plein vent* ». Il plaidait pour l'imagination, la conception du discours historique comme une œuvre d'art, la nécessité pour l'historien de savoir jouir de la vie.

# Georges Duby, ou l'histoire comme une œuvre d'art

## Parmi les « noms » de l'école historique francaise, ce grand spécialiste du Moyen Age était un chevalier des mondes obscurs, un enquêteur des temps ténébreux, l'explorateur des vies cachées. Il impressionnait aussi par la qualité de son style

**GEORGES DUBY**, qui vient de s'éteindre dans sa maison d'Aix-en-Provence, le 3 décembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans, était sans conteste l'un des plus grands historiens français et le plus reconnu des médiévistes de notre temps. Célébré par les plus prestigieuses académies étrangères, honoré des plus fameuses distinctions internationales, l'homme fut aussi un passeur infatigable, soucieux de diffuser la science la plus réservée au plus vaste des publics, ouvrant la voie à une communication moderne du savoir dont il fut l'un des pionniers, avant d'en devenir la figure emblématique.

PHOTO GIOVANNA BORGESE

Né à Paris le 7 octobre 1919, Georges Duby grandit près de la République, « *enfance étouffée dans un quartier encore central où le populaire se mêlait au demi-monde* » – n'en demandez pas plus en termes de confidence à un historien qui prétend avoir « *la mémoire courte* », comme une excuse à maintenir la distance, à exiger aussi du lecteur « *un regard circonspect* » –, mais libéré aux vacances par le hâvre d'une province rurale, généreuse et « *assoupie* ».

Les années de lycée à Mâcon lui laisseront un souvenir chaleureux et plein de gratitude pour ses premiers maîtres dont il a « *reçu l'essentiel* », cet humanisme « *dont les valeurs trouvaient à s'insérer aisément dans les armatures de la morale familiale* » et qui lui font suivre la guerre d'Espagne avec passion, même si Munich le soulage.

A l'heure des choix universitaires, ni khâgne ni Ecole normale supérieure. C'est la faculté des lettres de Lyon qui accueille le jeune étudiant. Découvrant là le formidable dynamisme de la science géographique, il en garde le sens du visuel et le goût des lectures de paysage, ce qui devait toujours le pousser à rendre lisible de façon tangible le lien entre nature et culture, le matériel et l'incorporel.

Ce « matérialisme » se nourrit aussi déjà des *Caractères originaux de l'histoire rurale française* de Marc Bloch, paru en 1931, et plus largement de la lecture des *Annales*. C'est finalement l'histoire qui l'emporte, celle que lui fait découvrir Jean Déniau et qu'on qualifiera trente ans plus tard de « nouvelle ». La voie est toute tracée : les cours d'Henri-Irénée Marrou, l'agrégation empochée en 1942, à Grenoble pour cause de guerre, un court passage en lycée et, dès la Libération, une place d'assistant à la faculté des lettres de Lyon parallèlement à l'apprentissage suprême, la thèse de doctorat, dirigée par Charles-Edmond Perrin, ancien condisciple de Marc Bloch, héros et martyr dont l'œuvre guidera toujours Georges Duby, même si la rencontre du maître et de l'élève n'eut jamais lieu.

Son étude sur la société mâconnaise des XI[e] et XII[e] siècles doit cependant plus au modèle des géographes qu'à celui des historiens, inscrit dans un territoire, celui des dépendances de l'abbaye de Cluny, pour révéler un paysage, social celui-là.

Tandis qu'il s'intègre en douceur à l'école des Annales, dans le sillage de Lucien Febvre, Georges Duby obtient une chaire professorale à l'université de Besançon (1950), puis à Aix (1951), que son admiration pour l'œuvre de Giono l'incline à trouver plus aimable.

### REGARD SOCIAL

Ce n'est qu'en 1970 qu'il quittera la Provence – où il aura animé l'un des centres de médiévistes les plus féconds, mettant en œuvre le programme de l'article-manifeste, « L'Histoire des mentalités », qu'il signe en 1961 – pour Paris et le Collège de France où il occupe la chaire d'« Histoire des sociétés médiévales » jusqu'en 1992, imposant le regard social comme le prisme le plus apte à rendre l'« histoire totale » qu'il s'agit d'écrire. L'homme en société comme « objet final de la recherche historique ».

Ce parcours universitaire exemplaire, jalonné par de belles amitiés et des compagnonnages intellectuels féconds, avec Robert Mandrou et Jacques Le Goff notamment, est couronné par l'entrée à l'Institut : Duby siège dès 1974 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avant d'endosser l'habit d'académicien, puisqu'il est élu au fauteuil de Marcel Arland en juin 1987. Premier historien à entrer sous la Coupole depuis le décès de Fernand Braudel, il y représente certes l'histoire universitaire d'une indéfectible rigueur, mais aussi la passion de la connaissance partagée, acquis aux méthodes les plus nouvelles de la communication pour passer le message de l'histoire sans exclusive, ni réserve.

Alliance inédite d'un pouvoir de séduction que le public avait reconnu dès la diffusion du *Temps des cathédrales* (1980). Conçu pour la télévision, ce programme consacré à l'art médiéval, compris comme un reflet inépuisable de la société du temps, avait su, sans didactisme lourd, par une vraie pédagogie de l'image et un commentaire accessible, rencontrer plus de trois millions de téléspectateurs à sa première diffusion, révélant la force d'un support culturel jusque-là négligé par les universitaires. Convaincu de l'importance de l'enjeu, Duby acceptera de présider le conseil de surveillance de la société d'édition de programmes de télévision – la Sept, future Arte – de 1986 à 1993.

### LE PASSEUR D'OMBRES

C'est là moins un hasard que le fruit d'une logique qu'on hésitera pas à identifier comme une éthique personnelle. Passeur d'ombres dont il sait qu'il ne les rejoindra jamais – paysans obscurs ou dames évanouies des documentations de clercs, au service del'Eglise ou d'un lignage – Georges Duby tente moins de dégager des lois que d'établir des liens, de dévoiler des interactions, laissant son lecteur juger de la faiblesse des certitudes et de l'imprudente confiance qu'on leur accorde. D'où la responsabilité qu'il assume souvent, dirigeant seul ou avec des partenaires tels que Philippe Ariès ou Michelle Perrot, ces synthèses ouvertes et fécondes sur la France rurale ou urbaine, la vie privée ou les femmes, et dont il assure la tutelle avec la même disponibilité qu'il met à scruter les représentations sociales dans le biographique ou l'événementiel, l'anthropologie du pouvoir dans l'émergence de l'Etat, la clé sociologique dans l'œuvre d'art, préservée dans sa dimension esthétique et son aptitude à porter la transcendance.

Peintre lui-même, l'admirateur de Soulages, qui dessina son épée, l'ami de Skira, de Masson et d'Alechinsky, n'a garde d'oublier la formidable puissance de l'oeil. Impérative.

C'est que son regard est aussi un regard citoyen ; si « *l'histoire est une mémoire, et la mémoire est utile pour se bien conduire* », il n'est pas question de verser dans le moralisme, mais d'« *aider à la liberté de l'esprit* ». Historien pleinement contemporain, Georges Duby propose même des « consultations » apaisantes contre l'angoisse de ceux qui redoutent le passage du millénaire. Là encore son autorité et sa simplicité convainquent. Intellectuelle et sensible, la séduction de Duby tient du rapt, du ravissement, vertige ébloui pour qui cherche des pistes, des ouvertures, des rebonds, plutôt qu'un catéchisme raisonnable. Nécromancie magnifique qui ne délivre pas d'oracle.

Si l'homme public impressionnait par son érudition, la justesse de son verbe, la qualité de sa langue (il devint au fil des ans un véritable styliste), l'homme privé a suscité une fidélité et un attachement qui tiennent à une discrétion, une connivence silencieuse, une réserve qu'on aurait prise à tort pour de la distance.

D'une pudeur si instinctive qu'il ne trahissait que par inadvertance la profondeur de son attention et la cordialité de son écoute, Georges Duby aimait à communiquer avec autrui ; sans rien d'ostensible, sinon son regard d'une vivacité et d'une malice qui corrigeaient la naïveté de son émerveillement, il avait la passion exigeante et lumineuse de l'échange. A l'heure où sa disparition nous renvoie aux seuls textes, signalons que ce mois de décembre permet de le retrouver dans deux entretiens inédits traitant des liens entre « L'art, l'écriture et l'histoire » pour *Le Débat* (pp. 182-191), et, thème plus grand public, du « Monde des chevaliers » pour la revue *L'Histoire* (n° 205, pp. 34-37), dont il ouvrit le premier numéro en mai 1978.

Autant d'adresses pour savourer « le plaisir de l'historien » qu'il savait partager en esthète et en humaniste, rigoureux et passionné. Frère de Michelet, par-delà le temps.

***Philippe-Jean Catinchi***

## *L'historien, son siècle, et la littérature*

***« Dieu. Celui des holocaustes et des défilés militaires. Le dieu de l'ordre rétabli. Ce grand cheval blême qui planait sur le champ des morts, un soir, à Brunete, avait autrefois plané à Bouvines. Il plane aussi sur Guernica, sur Auschwitz, sur Hiroshima, sur Hanoï et sur tous les hôpitaux après les émeutes. Ce dieu-là non plus n'est pas près de mourir. Il reconnaît toujours les siens. »*** **(dernier paragraphe du *Dimanche de Bouvines*, Gallimard, coll. « Trente journées qui ont fait la France », 1973)**

***« Qu'est-ce que le discours historique, sinon l'expression d'une réaction personnelle de l'historien devant les vestiges éparpillés de son émotion, je dirai de son rêve ? Car, inéluctablement, il doit rêver. Sérieusement, mais rêver (...) C'est ainsi que l'histoire redevient, consciemment, scrupuleusement (...) ce qu'elle était au XIX[e] siècle, au temps de Michelet : un genre littéraire. »*** **(entretien avec Pierre Lepape, *Le Monde* du 26 janvier 1993)**



# Le médiéviste, la peur et les femmes

*L'HISTORIEN Jacques Le Goff, lui aussi éminent spécialiste du Moyen Age, nous a transmis le témoignage suivant.*

La nouvelle de la mort de Georges Duby donne à tous ceux qui l'ont connu le choc d'une perte vertigineuse. Perte d'un très grand historien, perte d'un homme d'une exceptionnelle richesse, d'une force prodigieuse d'intelligence, de créativité et de vie. Quand l'Académie française a souhaité accueillir les plus grands talents dans le domaine des sciences humaines et sociales, elle l'a justement choisi, avec Fernand Braudel, comme l'historien qui s'imposait à elle.

Georges Duby a été notre plus grand médiéviste de la seconde moitié du XX[e] siècle. Il fit d'Aix-en-Provence le foyer d'une école de médiévistes célèbres dans le monde universitaire international (dans les années 50 et 60) et de sa chaire au Collège de France (dans les années 70 et 80) le phare de l'histoire médiévale et de la démarche historique en général. Il montra sous une lumière nouvelle les trois groupes sociaux qui constituaient, selon la thèse de Georges Dumézil sur les trois fonctions indo-européennes, l'essentiel de la société médiévale chrétienne : prêtres, guerriers, paysans. Sa grande synthèse de 1978, *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, par le terme « l'imaginaire » ouvrait une piste essentielle vers l'histoire des représentations.

Marqué par la pensée et la méthode des Annales, qui avaient voulu instaurer une histoire « *totale* » ou « *globale* », Georges Duby ancra profondément l'art si éclatant du Moyen Age dans l'histoire médiévale intégrale, en l'implantant dans l'histoire sociale, alors que trop souvent les historiens de l'art l'étudiaient dans un en-soi appauvrissant ou superficiellement relié à la société.

Pour un vaste public, Georges Duby restera l'historien du *Temps des cathédrales* et de *Saint Bernard et l'art cistercien*. Mais son œuvre et sa pensée du Moyen Age débordent largement ce paysage, si profond et coloré soit-il et inspiré par l'expérience créatrice du peintre de qualité qu'il a été.

Georges Duby a renouvelé l'histoire comparative avec sa leçon inaugurale au Collège de France, « Des sociétés médiévales » (1971), l'histoire sociale avec sa thèse, « La Société aux XI[e] et XII[e] siècles dans la région mâconnaise » (1953), où il a révolutionné l'histoire de la féodalité par la mise en valeur des pouvoirs de commandement fondant la seigneurie « banale ». Il a renouvelé l'histoire sociale et psycho-sociale avec son célèbre article des *Annales* : « "Les jeunes" dans la société féodale » (1964) et la biographie exemplaire avec *Guillaume le Maréchal ou le Meilleur Chevalier du monde* (1984), chef-d'œuvre de l'étude historique d'un individu modèle.

### DÉSIR DE COMMUNICATION

Avec *Le Dimanche de Bouvines* (1973), il a été le pionnier du retour de l'événement dans l'historiographie, en montrant qu'il n'est que la pointe de l'iceberg et que l'histoire-bataille ne peut désormais se faire qu'au terme de l'étude d'un processus convergent de changements militaires, sociaux, politiques et culturels marqués par l'évolution des mentalités et des sensibilités.

Georges Duby a renouvelé aussi l'histoire médiévale et l'histoire générale par son souci de ne pas séparer l'étude d'une époque et d'une société d'une réflexion, dans la ligne de Marc Bloch, sur la méthode historique et le métier d'historien. Son désir de communication l'a poussé à s'intéresser aux médias modernes, qu'il a le plus et le mieux utilisés et illustrés.

Dans son œuvre si riche et foisonnante, je voudrais évoquer deux de ses thèmes privilégiés. Celui des peurs collectives avec *L'An mil* (1967) et, tout récemment, aux jeunes éditions Textuel, ses entretiens sur *An 1000, an 2000, sur les traces de nos peurs* (1995). L'autre thème qui l'a passionné, presque obsédé tout au long de ses recherches et réflexions, est celui des femmes dans l'histoire : *Le Chevalier, la Femme et le Prêtre* (1981), *Que sait-on de l'amour en France au XII[e] siècle ?* (1988), *A propos de l'amour que l'on dit courtois* (1988) et tout récemment ses trois merveilleux essais sur les *Femmes du XII[e] siècle*. Tous ces travaux annonçaient le codirecteur magistral (avec Michelle Perrot) de la monumentale et neuve *Histoire des femmes*. Dans ces deux domaines de la peur collective et de la femme, Georges Duby se révélait comme le plus grand disciple de Lucien Febvre et de Marc Bloch, dans une façon de faire l'histoire du passé avec les problèmes et les questions du présent. Et je veux dire ici combien son attention aux femmes dans l'histoire doit à son épouse, Andrée Duby, historienne originale elle-même, dont le nom restera inséparable du sien.

Je laisse à Georges Duby les derniers mots extraits de ses *Dialogues avec Guy Lardreau* (1980) : « *Mon métier consiste à poser des questions sur l'homme, sur l'homme d'aujourd'hui, à tenter d'y donner réponse en considérant le comportement de notre propre société dans une étape antérieure de sa durée.* » C'est pour moi un maître et un ami très proche qui s'en va.

***Jacques Le Goff***

## *Bibliographie*

● **Chercheur**
*La Société aux XI[e] et XII[e] siècles dans la région mâconnaise*, Sevpen, 1953 ; *L'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Aubier, 2 vol. 1962 ; *Guerriers et paysans VII[e] -XII[e] siècles* *, Gallimard, 1973 ; *Le Dimanche de Bouvines* *, Gallimard, 1973 ; *Le Temps des cathédrales*, Gallimard, 1976 ; *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme* *, Gallimard 1978 ; *Le Chevalier, la femme et le prêtre* *, Hachette, 1981 ; *Guillaume le Maréchal ou le Meilleur Chevalier du monde* *, Fayard, 1984 ; *Mâle Moyen Age*, Flammarion, 1988 ; *Dames du XII[e] siècle*, Gallimard, 3 vol., 1995-1996 ; et deux recueils de textes présentés : *L'An Mil* *, Julliard, 1967, et *Les Procès de Jeanne d'Arc*, avec Andrée Duby, Gallimard/Julliard, 1973.
● **Historien de l'art**
*Saint Bernard. L'art cistercien*, AMG, 1976 ; *L'Europe au Moyen Age. Art roman, art gothique*, AMG, 1979. Comme directeur : *Histoire artistique de l'Europe, T. 1 Le Moyen Age*, Seuil, 1995.
● **« Témoin »**
*Des sociétés médiévales* (leçon inaugurale au Collège de France, le 4 décembre 1970) *, Gallimard, 1971 ; Dialogues avec Guy Lardreau, Flammarion, 1980 ; *L'Histoire continue*, Odile Jacob, 1991 ; *Passions communes*, coécrit avec Bronislaw Geremek, Seuil, 1992 ; et un chapitre in *Essais d'ego-histoire*, réunis par Pierre Nora, Gallimard, 1987.
Voir aussi le plus anecdotique, mais civique, *An 1000 An 2000. Sur les traces de nos peurs*, Textuel, 1995.
– Nota : *les titres suivis d'une astérisque (*) sont repris dans le volume* Féodalité *(Gallimard, coll. « Quarto », 1996).*

# Le drame sans mélo d'un jeune cinéaste britannique

## Go Now. Michael Winterbottom tire parti avec talent des règles imposées par des genres

**Après *Butterfly Kiss*, sorti au début de l'année et *Jude*, sur les écrans depuis la semaine dernière, Michael Winterbotom est à l'affiche des salles françaises pour la troisième fois en 1996. Dans *Go Now*, il filme la chronique contemporaine et sentimentale d'un jeune couple d'ouvriers anglais éprouvé par une grave maladie. Michael Winterbottom confirme qu'il est le jeune cinéaste britannique le plus prometteur de sa génération.**

**Film britannique de Michael Winterbottom. Avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo. (1 h 26.)**

Il y a incontestablement un phénomène Winterbottom. Il est exceptionnel qu'on découvre la même année trois films d'un même jeune cinéaste jusqu'alors inconnu – *Butterfly Kiss*, sorti au début de l'année, *Jude*, la semaine dernière, et aujourd'hui *Go Now*, auxquels il faut ajouter le remarquable téléfilm *Family*, diffusé sur Arte le 8 octobre. Il n'importe guère, en l'occurrence, que l'ordre des sorties diffère de celui des tournages, *Go Now* datant d'avant *Jude*. L'important est l'étonnante cohérence de la mise en scène chez ce cinéaste âgé de trente-cinq ans.

Cette cohérence n'apparaît pas d'emblée : ces trois films diffèrent absolument par leur thème. *Butterfly Kiss* évoque la trajectoire de tueuses en série, *Jude* est l'adaptation en costumes d'un classique de la littérature anglaise du XIXe siècle, et *Go Now*, qui sort sur grand écran ici mais a été réalisé pour la télévision britannique, est une chronique contemporaine, humoristique et sentimentale. Précisément, Winterbottom paraît s'être fixé pour règle d'aborder des genres aussi éloignés que possible, chacun soumis à des règles bien établies, pour démontrer comment son regard personnel peut en tirer parti.

Nulle volonté de transgression dans cette démarche, le réalisateur ne cherche pas à dynamiter *les procédés du* film de *serial-killer*, de l'adaptation littéraire ou de la comédie dramatique. Bien au contraire, il s'attache à jouer le jeu, avec le maximum de respect pour son sujet. D'où – c'est la limite de son œuvre à ce jour – un côté « bon élève » et un parfum d'exercice de style attaché à chacune de ses réalisations.

Avec *Go Now*, Michael Winterbottom réussit néanmoins une manière de tour de force, tant le sujet choisi inspire a priori les plus vives inquiétudes, pour ne pas dire l'envie de prendre ses jambes à son cou. Le film raconte l'histoire d'un jeune couple d'ouvriers anglais, leur idylle, le début de leur vie en commun qui sera bouleversée par la révélation que le garçon est atteint de sclérose en plaques. Et *Go Now* raconte exactement ça. Sans finasser ni chercher à dévier son récit vers d'autres directions. Tout le pari – gagné – consiste dès lors à prendre de vitesse les tentations du docudrama et les tentacules du mélo. Deux armes permettent à Michael Winterbottom de réussir cette opération. D'abord un sens du rythme éblouissant, qui est certainement, ses précédents films en témoignaient déjà, le premier talent de ce metteur en scène.

> L'important est l'étonnante cohérence de la mise en scène chez ce cinéaste âgé de 35 ans

La composition du récit fragmenté par de petits « inserts-gags », l'alternance des tempos rapides et lents, le recours aux chansons, la construction dynamisée par de légères ellipses et d'habiles détours vers les personnages secondaires, construisent une très efficace machine de guerre contre les pesanteurs qui menaçaient le film.

Le cinéaste reçoit le renfort de deux comédiens d'élite. Il y a, synchrone du phénomène Winterbottom, un phénomène Robert Carlyle qui, découvert grâce à *Riff-Raff* et *Priest*, s'est lui aussi imposé cette année en enchaînant *Trainspotting*, *Carla's Song* et *Go Now*.

Dans le rôle d'un jeune plâtrier amateur de football et de bitures avec ses copains, il compose une figure assez attachante et complexe pour que, lorsque se déclare la maladie, Nick n'apparaisse *pas comme le simple support* d'une calamité qui détruit lentement son corps, torture son esprit et son orgueil (schéma classique). Le personnage conserve une singularité qui fait toute la dignité de l'affaire. Face à lui, une inconnue remarquable de beauté et de finesse, Juliet Aubrey, tient la note juste du rôle impossible de la compagne prête à tout subir pour celui qu'elle aime et qui souffre.

Si cet emploi de sainte, propice à tous les clichés, ne sombre jamais dans le ridicule pleurnichard, c'est que Winterbottom et ses *comédiens parviennent à prendre* cette histoire triste de la seule manière qui vaille : avec le sourire. Et que, sans occulter ce que les situations montrées ont de dramatique, ils savent partager ce sourire avec les spectateurs.

*Jean-Michel Frodon*

# Le sabre chinois façon Sergio Leone

## Les Cendres du temps. Un splendide film d'arts martiaux, métaphore de Hongkong aujourd'hui

**Film hongkongais de Wong Kar-wai. Avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-fai, Jacky Cheung, Tony Leung Chiu-wai, Brigitte Lin Ching-hsia. (1 h 31.)**

*Les Cendres du temps* fait jeu à part dans la filmographie de l'auteur de *Nos années sauvages* et *Chungking Express*. C'est la première fois que le réalisateur s'attaque à un genre, le film de sabre, faisant tout particulièrement référence à ceux réalisés par King Hu et Chang Cheh, le mentor de John Woo.

C'est aussi la première fois qu'il *ne s'appuie pas sur un scénario* original, pour adapter *The Eagle-Shooting Hero*, de Jin Yong, un classique du roman d'arts martiaux. Le roman de Jin Yong mettait aux prises deux personnages principaux, Yaoshi surnommé Dongxie (« l'Est diabolique ») et Feng dit Xidu (« l'Ouest maléfique »), deux héros qui représentent la quintessence du chevalier selon Jin Yong, et que le romancier dépeint au moment où ils sont déjà vieux. Wong Kar-wai s'attaque, lui, à la jeunesse de ces personnages.

Le résultat est pour le moins déconcertant. La structure des *Cendres du temps* est encore plus complexe que celle de *Chungking Express*, qui racontait deux histoires l'une à la suite de l'autre et sans aucun lien entre elles. Cette fois, les récits sont multiples, l'agencement entre les scènes *complexe ; on a parfois du mal à* saisir leur enchaînement ; des personnages apparaissent sans raison visible et, alors qu'on les croit disparus, réapparaissent brutalement.

Cette complexité s'explique par le fait qu'il n'y ait pas deux, mais trois « personnages » dans *Les Cendres du temps*. S'il faut une bonne heure pour introduire les deux premiers, il en faut encore plus au « troisième » (le retour de Hongkong dans le giron de la Chine en 1997) pour se glisser dans le tableau et en modifier le motif.

### UN HÉROS SOLITAIRE

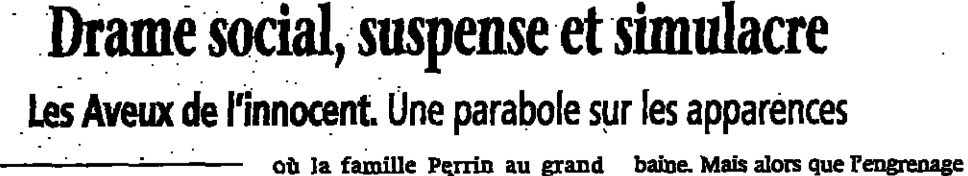
Le film se déroule autour d'un héros solitaire et passif, Feng, passé maître dans l'art de manier le sabre et qui vit exilé dans le désert, recrutant des mercenaires pour louer leurs services à des visiteurs. Chacune des rencontres le renvoie à sa propre histoire et à la femme qu'il a abandonnée. Yaoshi, confident de l'épouse de Feng, qui a lui aussi raté sa vie sentimentale, tente de partager avec Feng un vin magique qui efface la mémoire, mais en vain. Le personnage de Feng peut être vu comme la métaphore de Hongkong aujourd'hui, qui aimerait oublier l'influence de la Chine et qui se coupe consciemment de son voisin tout en sachant qu'il ne lui échappera pas. Et ce vin que Yaoshi cherche à partager avec Feng symbolise l'impossibilité d'oublier son passé et son histoire, projetant une échéance inéluctable.

Il n'est pas courant qu'un film se situe exactement à la croisée des chemins entre un art classique, les films d'arts martiaux de la grande époque de la Shaw Brothers, et une mise en images baroque, parfois déroutante. Wong Kar-wai filme les scènes de combat de manière elliptique, n'en proposant que des bribes, privilégiant uniquement certains gestes, comme si l'attente qui précédait le duel importait davantage que son issue.

L'espace des *Cendres du temps* rappelle davantage le western que le film de sabre traditionnel : l'action se déroule essentiellement dans un désert qui rappelle celui que Sergio Leone savait si bien filmer, avec ses cow-boys perdus dans un paysage trop ample pour eux. La figure mythique de Feng, maître d'armes solitaire, renvoie à un autre personnage : l'homme sans nom interprété par Clint Eastwood dans les films de Leone. Les figures mises en scène par Wong Kar-wai semblent, comme celles de Leone, déconnectées de tout : une femme qui caresse son cheval, un maître de sabre posté au milieu du désert.

Il est rare que le style d'un cinéaste parvienne ainsi à allier classicisme et clip. Il est encore plus rare que ce style reflète à ce point son propos, c'est-à-dire le double statut de Hongkong, chinois et non chinois. Wong Kar-wai réussit, avec *Les Cendres du temps*, le même pari tenu par Sergio Leone il y a trente ans avec le western, en lui empruntant les mêmes armes. Le résultat est à la hauteur des espérances puisque, en inventant un forme nouvelle, c'est à un genre tout entier, le film d'arts martiaux, que Wong Kar-wai arrive à redonner vie.

*Samuel Blumenfeld*



# Drame social, suspense et simulacre

## Les Aveux de l'innocent. Une parabole sur les apparences

**Film français de Jean-Pierre Améris. Avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque. (1 h 30.)**

Cela part comme un drame social, continue à la façon d'un polar, finit par prendre sa forme définitive : celle d'une variation sur le simulacre. Tiré d'un fait divers qui s'est déroulé en 1986, le second long métrage de Jean-Pierre Améris (après *Le Bateau de mariage*, en 1992) est essentiellement le portrait d'un héros de notre temps qui serait au cinéma ce que *L'Ère du vide* de Gilles Lipovetsky, est à la littérature : un essai sur l'individualisme contemporain à l'époque de la « post-modernité ».

Au début, on assiste à l'emprisonnement du protagoniste principal, Serge Perrin, dont le film va peu à peu dévoiler les raisons – la déchéance comme épreuve probatoire, la prison comme refuge matriciel. Deux tablées familiales en livrent les tenants et les aboutissants. La première en province, où la famille Perrin au grand complet déjeune au restaurant. La seconde accueille Serge à Paris lors de sa sortie de prison, avec les mêmes protagonistes et la même cruelle incompréhension, ce poison subtil qui cimente les familles. Entre les deux, se déroule le film, épopée d'un discret et opiniâtre marginal.

### DÉRIVE URBAINE

Moqué par sa mère et méprisé par son frère parce qu'il a raté son BEPC, Serge ne veut pas « faire comme tout le monde » et s'enorgueillit, faute de mieux, de pouvoir réciter par cœur le menu consulté quelques minutes plus tôt. Bruno Putzulu confère au personnage cet aspect lisse et mystérieux qui relève, selon une ligne de partage ténue, de la monstruosité et de l'enfantillage. C'est sur cette ambiguïté que repose le film, qui exploite d'abord, selon un suspense bien dosé, le premier de ces termes.

Parti à Paris pour être acteur, Serge y devient chômeur, peu à peu entraîné dans une dérive urbaine. Mais alors que l'engrenage fatal paraît en place et que Serge s'est dénoncé à la police pour l'assassinat particulièrement horrible d'un chauffeur de taxi, le film bascule soudain du côté de la supercherie. Le jeu consiste désormais, comme le laisse entendre le titre paradoxal, à faire avouer un innocent, coupable seulement d'avoir substitué la scène sociale aux planches qu'il n'a pas conquises. Cette transition se fait insensiblement, suggérée par une très fine mise en scène. C'est d'ailleurs tout le talent de Jean-Pierre Améris (et de ses acteurs, formidables) que d'avoir réalisé une œuvre où se côtoient avec une telle fluidité l'humour et la gravité de la description sociale, la profondeur de l'observation et la légèreté du regard. À l'ère du grand déballage médiatique et de la psychologie dégoulinante, ce film réalise l'exploit de battre, avec les armes du cinéma, le *reality show* sur son propre terrain. Il faut aller voir la différence.

*Jacques Mandelbaum*



# LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

### OUI

**Film français d'Alexandre Jardin. Avec Miguel Bose, Chiara Caselli, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Catherine Jacob, Agnès Soral, Daniel Russo. (1 h 29.)**

■ Ce « oui », crié par Daniel Russo à la fin du film, est le même que celui qu'il poussait devant un match de football télévisé dans *Neuf mois*, de Patrick Braoudé. Il fait ici écho, d'une part, à la jouissance retrouvée d'un couple ami – et bruyamment exprimée à l'étage au-dessus –, d'autre part, à la « philosophie » d'une œuvre qui décrit la longue reconquête du plaisir sexuel par trois couples. On voit mal comment ne pas acquiescer à son tour, d'autant que l'auteur précise : *« Oui, la sexualité est faite pour nous rendre terriblement heureux »* et réalise cette comédie pour le prouver. *Deux inconvénients s'opposent néanmoins* à l'approbation du film, sinon de sa thèse. Le premier est qu'il est à peu près aussi sensuel qu'une publicité tropicale pour boisson gazeuse, et aussi désopilant qu'une péroraison de M. Homais sur les choses de l'amour ; le second est qu'il relève moins du cinéma que de la tentative d'illustrer une succession de sketches entièrement fondés sur les effets de dialogue. On aura donc à peu près tout dit après en avoir cité cet extrait, qui vaut pour l'ensemble : *« Le nuage de sperme dans le café, c'est pas ma tasse de thé »*. Le style, ça ne s'improvise pas.

*J. M.*

### TESIS

**Film espagnol d'Alejandro Amenabar. Avec Ana Torrent, Fele Martinez, Eduardo Noriega. (2 h 10.)**

■ *Alors qu'elle prépare une thèse sur la violence cinématographique*, une étudiante découvre une cassette vidéo montrant le véritable meurtre d'une jeune fille. Elle découvre, horrifiée, l'existence d'un réseau de *snuff movies* dont elle pourrait bien devenir une des victimes. Le film d'Alejandro Amenabar se présente d'abord comme une réflexion sur la fascination qu'exerce la violence filmée, sur la répugnance mêlée de jouissance que provoque le spectacle de l'horreur. Dans un premier temps, le réalisateur joue habilement du voyeurisme du spectateur lui-même, en pratiquant un jeu de cache-cache efficace, sinon très subtil, avec son propre désir de contempler l'innommable. Abandonnant ses velléités de réflexion sur le pouvoir des images, Amenabar se contente au bout d'un moment de parodier, avec un certain talent, les séries B d'épouvante. Accumulant coups de théâtre et retournements de situation jusqu'au ridicule, la fin de *Tesis* laisse sur l'impression déçue que son auteur est un élève brillant mais peu sérieux.

*Jean-François Rauger*

### EXTRAVAGANCES

**Film anglo-américain de Beeban Kidron. Avec Wesley Snipes, Patrick Swayze, John Leguizamo. (1 h 48.)**

■ Quitte à trouver un équivalent français au titre original *(To Wong Foo, Thanks for Everything, Julie Newmar)*, « Trois drag queens chez les ploucs » eût été plus honnête. Car, dans ce film de la réalisatrice anglaise Beeban Kidron, il n'y a point tant d'extravagances qu'une idée de comédie, d'une convention qui tourne à la stérilité. Soit un trio de travestis dans une décapotable tombée en panne sur la route New York-Los Angeles, à Snydersville, nombril de l'Amérique. Tout le reste est figures anémiées du cinéma hollywoodien : un zest de *road movie* en voiture jaune, quelques rondelles de nostalgie glamour, une bonne rasade de confrontation ville-campagne, une pincée de sel comique (les trois excentriques) et de poivre ethnique (« elles » sont hiérarchiquement blanche, noire et portoricaine). Tout cela au service d'un moralisme qui se pare des plumes de l'audace, en vertu duquel folles et culs-terreux s'initient mutuellement à la tolérance, pactisant contre un shérif imbécile et réactionnaire. Inutile de préciser que ce dernier (Chris Penn) est de loin le personnage le plus sympathique du film.

*J. M.*

### LES ENTRÉES À PARIS

■ **Prévisible raz de marée du *Bossu de Notre-Dame*,** avec 218 000 entrées dans 47 salles. Un succès difficile à comparer avec celui de son prédécesseur *Pocahontas*, qui, la semaine de sa sortie, attirait 188 000 spectateurs après avoir déjà accumulé 87 000 entrées au cours de sa « pré-sortie » de quinze jours au Grand Rex. Le *Bossu* fait moins bien que *Le Roi lion*, en 1994 : celui-ci attirait 280 000 amateurs pour sa sortie large, après avoir engrangé 135 000 entrées durant la « pré-sortie » de deux semaines.

■ **Grand embouteillage** derrière la production Disney, hors d'atteinte : huit films se sont disputé les faveurs du public, sans grande réussite. Le plus joli score est pour *Bernie*, à 66 000 dans 31 salles, mais *Poursuite* (47 000 dans 31 salles), *Nos funérailles* (27 000 dans 17 salles), *Love, etc.* (23 000 dans 18 salles), *Liens d'acier* (17 000 dans 24 salles), *Jude* (14 000 dans 10 salles) et *La Propriétaire* (7 000 dans 6 salles) sont, à des degrés divers, des déceptions. *For Ever Mozart* s'en tire à peu près, à plus de 7 100, bien qu'ayant été privé, dès le deuxième jour, d'une de ses 5 salles, la Pagode, fermée pour raisons de sécurité.

■ **La tendance de la semaine dernière se confirme.** D'une part, l'échec de *Fallait pas !...*, à 40 000 dans 47 salles seulement, soit un total de 113 000 en quinze jours. D'autre part, le succès de l'outsider *Microcosmos*, qui attire à nouveau 85 000 spectateurs en passant de 13 à 22 salles (total : 169 000). *Un air de famille* poursuit sur sa lancée avec encore 55 000 entrées en quatrième semaine, soit un total de 319 000.

*J.-M. F.*

★ Chiffres : *Le Film français*.

# Unifrance Film à la conquête de l'Amérique latine

## Les promoteurs des films français à l'étranger visent le marché des salles et de la télévision numérique

MEXICO et ACAPULCO
*de notre envoyé spécial*

Après huit années passées à Sarasota, les responsables d'Unifrance Film International, l'organisme de promotion du cinéma français à l'étranger, ont décidé de déplacer la manifestation vitrine sur le continent américain de la Floride vers Mexico et Acapulco. Dix films français récents ont été présentés du 27 novembre au 1er décembre dans les deux villes : *Anna Oz*, d'Eric Rochant, *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier, *Le Jaguar*, de Francis Veber, *Love etc.*, de Marion Vernoux, *Un air de famille*, de Cédric Klapisch, *Bernie*, d'Albert Dupontel, *Portraits chinois*, de Martine Dugowson, *Un héros très discret*, de Jacques Audiard, *Fallait pas !*, de Gérard Jugnot, et *Les Voleurs*, d'André Téchiné.

Au sein de la délégation française conduite par Catherine Deneuve, figuraient plusieurs metteurs en scène (Bertrand Tavernier, Jacques Audiard, Marion Vernoux, Gérard Jugnot), producteurs (Alain Rocca, Charles Gassot, Frédéric Bourboulon) et acteurs (Yvan Attal, Charlotte Gainsbourg, Romane Bohringer). Si l'on peut dresser un bilan mitigé de l'expérience de Sarasota, où les responsables d'Unifrance se sont heurtés à la difficulté de pénétrer le marché américain et à attirer les acheteurs, la délocalisation du festival à Mexico est marquée par une approche plus agressive des responsables d'Unifrance, qui espèrent tirer parti du marché mexicain et sud-américain, dont le potentiel commercial semble autrement plus intéressant.

**« POSITION-CLÉ »**

Pour Daniel Toscan du Plantier, le président d'Unifrance, « *les films français sont présents dans tous les festivals du monde, mais ces festivals utilisent le cinéma français davantage qu'ils ne le servent. Notre vocation n'est pas d'organiser des manifestations touristiques : si nous sommes au Mexique, c'est que ce pays occupe une position-clé dans l'ensemble des pays sud-américains et permet de toucher une surface centrale plus importante. Nous avons à la fois une ambition culturelle et de marché, et je souhaite que les pays latino-américains développent leur cinéma comme nous avons développé le nôtre, de manière à ne pas faire un front "contre" mais un front "pour"* ».

**LA PRÉSENCE DES MAJORS**

Unifrance avait commencé à s'engager sur le marché mexicain en 1994, alors qu'auparavant la part du cinéma français au Mexique était quasi inexistante. Une présence qui a donné immédiatement des résultats très encourageants. Vingt-cinq nouveaux films de production française sont sortis en 1995 sur les écrans de la ville de Mexico, pour un total de plus de 1 million de spectateurs (soit une part de marché proche de 4 %) ; 4 films ont dépassé les 100 000 entrées à Mexico : deux tournés en français (*Farinelli* et *Bleu*) et deux en anglais (*Léon* et *Little Buddha*). Des résultats comparables ont été enregistrés au Brésil, autre terre de mission d'Unifrance, où le nombre de films français sortis est passé de 14 en 1993 à 40 en 1995, et en Argentine, où 17 nouveaux films de production française sont sortis à Buenos Aires en 1995, pour près d'un million de spectateurs (9,5 % de part de marché).

Ce bilan prometteur doit pourtant être modéré par le contexte difficile dans lequel évolue le cinéma mexicain et sud-américain en général (depuis le début des années 90, le Mexique a vu passer le nombre de spectateurs en salles de 190 à 63 millions d'entrées ; le nombre d'entrées en Argentine est passé entre 1985 et 1990 de 55 à 20 millions de spectateurs) et par la présence massive des majors américaines, qui écrasent toutes les autres cinématographies. Les films américains dominent largement le marché mexicain, recueillant plus de 80 % de la recette totale et occupant les dix premières places au box-office.

La plupart des films présentés à Mexico et à Acapulco ont reçu un accueil enthousiaste de la part du public et de la presse locale. Une impression renforcée par la présence de plusieurs acheteurs sud-américains dont les vendeurs français avaient auparavant grand mal à attirer l'attention sur des marchés du film comme Cannes ou le Mifed, à Milan. Unifrance a ainsi pu pénétrer des territoires tels que le Venezuela et la Colombie, qui ne diffusaient presque jamais de films français.

**STRATÉGIE À LONG TERME**

Les trois quarts des films présentés dans la sélection étaient en passe d'être vendus au Mexique et dans d'autres territoires américains, pour un minimum garanti tournant en moyenne autour de 15 000 à 20 000 dollars (environ 80 000 à 100 000 francs). Ces montants relativement bas s'inscrivent dans une stratégie à long terme visant, grâce à une diffusion élargie des films français en salle, à pénétrer le marché de la télévision numérique, beaucoup plus lucratif.

Charles Gassot, le producteur d'*Un air de famille*, était même prêt, dans cette perspective, à céder certains films sans minimum garanti – stratégie dont les majors américaines sont coutumières, notamment en Europe de l'Est et en Afrique – pour que le distributeur local ait les moyens d'assurer la promotion du film dans son territoire. Pour Daniel Toscan du Plantier, l'objectif est donc d'imposer le catalogue de films français, juste derrière celui des majors hollywoodiennes, et de gagner, à partir d'une part de marché en salles tournant autour de 5 %, 10 % du marché de la télévision numérique.

*S. Bd.*

# Le cinéma mexicain au bord de l'asphyxie

MEXICO
*de notre envoyé spécial*

Pour les responsables du cinéma français présents à Mexico et à Acapulco, la relance du cinéma français au Mexique passe par une renaissance du cinéma mexicain lui-même. Pour ne pas se contenter des miettes laissées par les majors hollywoodiennes, les Français auraient besoin d'un marché plus diversifié, ouvert à leur « différence ». Ce pari est loin d'être gagné.

Le cinéma mexicain traverse la phase la plus difficile de son histoire. Depuis la privatisation du circuit de salles au Mexique dans les années 80 qui a livré les écrans aux majors américaines, les films mexicains ont perdu leur débouché naturel, les sociétés hollywoodiennes ayant évidemment tendance à réserver leurs écrans aux films qu'elles distribuent. Les films mexicains souffrent également d'un manque de budget promotionnel et d'une trop courte présence dans les salles. La forte dévaluation du peso, en 1994, a considérablement affaibli le rayon d'action d'Imcine, la direction du cinéma mexicain chargée de soutenir la production locale. Seulement dix films ont été produits en 1995, le niveau le plus bas jamais atteint par le cinéma mexicain.

Selon Diego Lopez, le nouveau président d'Imcine en qui producteurs et réalisateurs mexicains fondent beaucoup d'espoir, la relance passe par des réformes inspirées par les modèles français, brésilien, argentin et espagnol : « *Il s'agit de mettre en place un mécanisme financier à partir des ressources du marché cinématographique. Prélever un peso sur chaque ticket de cinéma pour les réinjecter dans la production locale me semblerait par exemple une bonne initiative. Je crois aussi qu'il faut essayer de faciliter les débouchés internationaux de nos films, et cet objectif passe par la création d'un grand marché latino-américain.* »

Pour mieux contrer les majors américaines, une dizaine de distributeurs mexicains se sont associés afin de négocier au minimum deux semaines d'exploitation pour leurs films et de prendre deux salles à Mexico, réservées à une programmation de qualité. Au Festival de Mar Del Plata (Argentine), qui s'est tenu du 7 au 16 novembre, plusieurs producteurs espagnols et sud-américains ont exprimé leur volonté de s'organiser pour créer un marché ibéro-américain. A Mexico, Marc Tessier, le directeur général du CNC français, parlait d'arriver à un marché commun des pays latins. Ces volontés auront besoin de se concrétiser rapidement.

Pour Jorge Sanchez, producteur mexicain dont l'un des films, *Le Jardin de l'Eden*, a été distribué en France, la situation est presque désespérée : « *Les deux grandes chaînes mexicaines, Televisa et Teleazteca, achètent nos films pour une somme ridicule par rapport aux films américains. Elles peuvent se le permettre car il n'y a pas vraiment de loi de l'offre et de la demande. Pourtant, nos productions réalisent parfois un taux d'audience très convenable. Si l'Etat mexicain ne prend pas les mesures qui s'imposent, notre cinéma disparaîtra complètement.* »

*S. Bd.*

# Les Grands Prix nationaux 1996

**LE PALMARÈS** des Grands Prix nationaux, qui comporte pour la première fois un homme politique (l'ancien ministre de la culture et de la communication Jean-Philippe Lecat, ancien directeur de la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing et initiateur de l'Année du patrimoine), a été proclamé le 3 décembre par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Chaque prix est doté de 50 000 francs. Chanson : Brigitte Fontaine. Danse : Jean Babilée. Musique : Louis Sclavis. Cinéma : Fanny Ardant. Création audiovisuelle : Tito Topin. Cirque : Johanne Le Guillerm. Théâtre : Jean-Luc Courcoult (Royal de Luxe). Création industrielle : Pascal Mourgue. Métiers d'art : Bernard Dejonghe. Peinture : Eugène Leroy. Photographie : Jean-Paul Goude. Sculpture : Annette Messager. Arts graphiques : Philippe Druillet. Histoire : Claude Nicolet. Innovation culturelle : Lulu Berthon. Lettres : Patrick Modiano. Poésie : Dominique Fourcade. Traduction : René Khawam. Musées : Serge Lemoine. Patrimoine : Jean-Philippe Lecat. Architecture : Bernard Tschumi, assorti d'un hommage à Jean Dubuisson.

■ **CINÉMA : l'Association des auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP)**, présidée par Claude Lelouch, et la Société des réalisateurs de films (SRF), présidée par Gérard Mordillat, craignent que le système de classification des programmes de télévision n'aboutisse à une forme de « *censure morale et économique* ». L'ARP a décidé de créer « *un observatoire permanent de la signalétique* » pour étudier « *les incidences de cette mesure sur la programmation des chaînes* », ainsi que « *les atteintes éventuelles à la liberté de création et d'expression* ». Une délégation comprenant notamment Patrice Chéreau, Edouard Molinaro, Robert Enrico, Jacques Deray, a été reçue, jeudi 28 novembre, par le ministre de la culture, qui les a assurés de son soutien.



هكذا من الأصل





# IMMOBILIER

## VENTES

### APPARTEMENTS

**1er arrondt**

**MONTORGUEIL 5 P.**
A.I.M. : 01-53-01-99-01

PALAIS ROYAL
studio à aménager
GOBELINS Immo.
01-43-37-50-25

**CONCORDE 160 M²**
Réception 70 M², 2 chbres
+ studio. Parking.
4 200 000 F – 01-42-66-36-53

**4e arrondt**

ILE ST-LOUIS
STUDIO SUR SEINE
vue Notre-Dame 1 250 000 F
S. Kayser 01-43-26-43-43

**2 P. JOLIE VUE**
Parquets, cheminée, 895 000 F
AIM : 01-53-01-99-01

**5e arrondt**

PRÈS VAL-DE-GRACE
Beau 6 p., parquets.
Dble expo. Bon état.
4 900 000 F. 01-43-26-43-43
SERGE KAYSER

Imm. haussmannien gd stand.
5e asc., 245 m² + balc., 6/7 p.
dble expos., vue dégagée
parf. état, 01-46-34-73-13

Jard. des plantes, beau 2 p.,
s. jard., stand. clair, calme
836 000. MEL 01-43-25-32-56

**6e arrondt**

BEAUX-ARTS charme,
gd 5 PIÈCES, travaux
4e ét., dble expo, 4 300 000 F
S. Kayser 01-43-26-43-43

RUE JACOB
Charme fou, 2 P., balcons.
Belle vue. Parking.
Tél. : 01-45-49-16-03

ST-GERMAIN luxueux 3 p.,
85 m², park., serv., 3 160 000 F.
I.P. : 01-48-85-13-33

Luxembourg réc. stand. sans
vis-à-vis, stud., 36 m² cuis. sép.,
balc., soleil – 01-43-35-18-36

Pr Luxembourg, Imm. 19e asc.,
4 p., 89 m² s/gde-cour-jard.
Montparnasse pdt 4 p., 100 m²
calme, 01-43-35-18-36

St-Germain standing,
gd 2 p. refait, asc. sud, clim.,
1 750 000. MEL 01-43-25-32-56

**DUROC**
110 m² à rénover, 4e asc.
+ box, 2 800 000 F.
ABVL – 01-53-20-08-50

Coeur St-Germain, 4 p. vue
dégagée, Imm. p. de t.,
2 700 000. MEL 01-43-25-32-56

Coeur St-Germain-des-Prés,
petit duplex, style atelier
d'artiste s/verdure, clair
1 070 000 F – 01-42-77-77-04

**7e arrondt**

PERRONET pierre de t.
5 pièces, service, bon plan
3 950 000 F – 01-43-26-43-43
SERGE KAYSER

**SOLFÉRINO**
Récept. + 5 chbres, 4e ét.

165 m², salon dble
+ 2 ou 3 chambres
01-46-22-03-80
ou 01-53-77-67-09

R. DE BOURGOGNE près Palais
Bourbon, Imm. XVIIIe, 45 m², 3e ét.,
travx, 960 000 F. 01-43-29-45-07

**SOLFÉRINO 2 P.**
A.I.M. : 01-53-01-99-01

ROUSSELET Studette
4e étage, calme, clair.
Tél. : 01-43-59-14-05

**TOUR EIFFEL S/CHAMP DE MARS**
Sup. 5/6 p., 175 m² + balc.
4e asc., VUE SPLENDIDE
WMCP Invest
01-47-05-30-05

VUE INVALIDES, PL. VAUBAN
Sompt. 250 m², Imm. 1900
L CONSEIL 01-46-09-08-08

**9e arrondt**

Mº ST-GEORGES, 3 P.
65 m², 790 000 F, bon plan.
Tél. : 01-43-59-14-05.

MONTHOLON-CADET
Très bel appt de style
180 m² + service. Bon plan
rue calme, 4e ét. asc.
Tél. 01-45-26-39-25

**10e arrondt**

**2 P. 490 000 F**
RÉPUBLIQUE idéal
investisseur 6 appts,
2 p. 40 m² – 01-47-42-07-43

**11e arrondt**

BASTILLE 150 M²
2 700 000. Bon état, charme
caractère. 01-47-05-31-01

**12e arrondt**

**PARIS 12e - RÉSIDENCE SERVICE 3e ÂGE**
Imm. standing récent - Proxim. M° Montgallet, Commerces, *Coulée Verte - 2 PIÈCES 50 m² + TERRASSE 40 m²*, vue dégagée sur jardins Espace Reuilly *(surfaces d'après plan)*. Ensoleillé, calme, cave, parking en 1er s/sol accès télécommandé - Prix attractif.
**Visites : 01.43.87.00.84 après 19 h (Mme Hutter) ou rens. Me Benhamou 01.40.75.05.55 (Mlle Blondeau)**

DAUMESNIL
Imm. gd stand. 1990
6 p. + 80 m², terrasse s/jardin
3 500 000 F
GERER 01-42-65-03-03
ou 06-07-62-63-00

**13e arrondt**

**BUTTE-AUX-CAILLES**
Dans immeuble récent,
superbe 3 pièces rénové
60 m² + balcon,
plein ouest,
880 000 F,
visites mardi, jeudi, samedi,
208, rue de Tolbiac,
01-45-80-02-07

**13e arrondt**

GOBELINS. Beau 4 p., 100 m²
séjour double, 2 ch.
GOBELINS Immo
01-43-37-50-25

13e BUTTE-AUX-CAILLES
MAISONS 130 m² à 155 m²
séj. dble, 3 chbres, 2 bains,
jardin, garage, 2 900 0000 F
à 3 600 000 F, frais réduits.
Livraison fin 1997.
SIB 01-45-88-60-00

**BUTTE-AUX-CAILLES**
Pte maison + jardinet.
Prix 1 850 000 F
Tél. : 01-45-46-26-25

Atelier d'artiste 185 m²
18 000 F/m², 4 chbs, 3 bains,
état et qualité exceptionnels
près Montsouris, asc.,
soleil. ★HK 01-47-47-86-87

**14e arrondt**

Face P. Montsouris, anc. 6 p.,
121 m² à refaire, sol. serv.
Pr Parc Montsouris anc. 6 p.,
en duplex 148 m², calme, sol.
Pr. Parc Montsouris stdg,
FNR 4/5 p., 110 m², pl. soleil
*Alesia, p. de t., 3/4 p., 80 m²*
(séj. 30 m²) b. plan, chf ind.
Alesia p. de t., 2/3 p., 53 m²,
à rafraich., calme bon plan.
Edgar Quinet récent, calme,
soleil, 2 p. 40 m², parf.
état 01-43-35-18-36

Didot 2 p., calme s. verdure,
sans vis-à-vis, 595 000 F
MEL 01-43-25-32-56

GD STUDIO REFAIT NEUF
TOUT ÉQUIPÉ, BON XIV
740 000 F. Tél. 01-43-35-05-74

PRÈS DENFERT-ROCHEREAU

immeuble grand standing
avec parkings en s.-sol

STUDIOS 26 et 30 m²
01-43-35-06-73

**15e arrondt**

VRAI ATELIER D'ARTISTE
90 m² en duplex 1 750 000 F
I.P. : 01-48-85-13-33

*VOLONTAIRES studio,*
34 m² + jardin 27 m²,
tél. : 01-43-59-14-05.

FÉLIX-FAURE. Studio 32 m²,
3e asc., s/jard., très clair,
550 000 F – 01-45-67-84-24

**16e arrondt**

ASSOMPTION 5 P.
95 m², duplex, dern. étage, asc.,
bon état.
Tél. : 01-43-59-14-05

POMPE JANSON DE SAILLY
bel ancien, 330 m², 4 chbres,
4 bains + studio + service.
6 200 000 F – 01-45-62-04-99

**17e arrondt**

Près Étoile beau 2 p.
Bonne rentabilité 660 000 F
CPD : 01-46-22-29-74

Près Pont Cardinet gd studio
bonne rentabilité 390 000 F
CPD : 01-46-22-29-74

LEGENDRE gd studio 52 m²
Bonne rentabilité 750 000 F
CPD : 01-46-22-29-74

**20e arrondt**

Appt 8e ét., 2 chbres,
séjour, cuis., s. d'eau
wc, *55 m² hab., terr. 13 m²*,
pkg couvert, cave. 1,2 MF.
Tél. : 02-98-82-65-75

St-Blaise, 3/4 p., 72 m²,
parfait état, séj., 2 ch.,
balc. 7 m², asc., 7e ét.,
ensoleillé, porte blindée,
1 MF. Tél. 01-69-49-37-49

### YVELINES

CHATOU – RER
immeuble de standing
de 31 m² à 102 m²
A PARTIR DE
**12 500 F/M²**
01-34-80-65-63

### HAUTS-DE-SEINE

LEVALLOIS PRÈS PARIS beau 2 p.
Bonne rentabilité 480 000 F
CPD : 01-46-22-29-74

1 p., gd cuisine-douche,
bel immeuble 330 000 F.
GOBELINS Immo
01-43-37-50-25

**CLICHY LIMITE 17e**
INVEST. A HAUT RENDEMENT
AVANTAGES FISCAUX
DE LA LOI PÉRISSOL
Studios et 2 pièces
ds rés. neuve standing
à partir de : 275 000 F
*Contacter Stéphane Blanc :*
Tél. 01-47-66-70-70

Boulogne Mº Jean-Jaurès.
2 p. 53 m², 2, 3e étg
en duplex, cuis., SdB, WC,
mezzanine,
680 000 F. 01-47-45-55-53

Mº ANATOLE-FRANCE
A LEVALLOIS
**GRAND 2 PIÈCES**
A PARTIR DE :
**750 000 F**
01-47-57-25-13

**NEUILLY JATTE**
2 p., 46 m² s/jard., ét. élevé,
standing, park. impeccable.
★HK 01-47-47-86-87

St-Cloud Quai de la Seine,
très agréable, duplex 3 p.,
103 m² + 2 terr. plein pied,
jolie résid. moderne
1 900 000 F
BURGER ET ST-DIZIER
01-40-53-92-09

*Résidence « Le France »*
PUTEAUX
gd standing avec tennis,
vidéosurveillance, cave,
park., 2/3 p. 73 m² + balc.
terrasses, 1 270 000 F
et 3/4 p. 92 m² + balc.
terrasses, 1 450 000 F
BURGER ET ST-DIZIER
01-40-53-92-09

### SEINE-SAINT-DENIS

(93) VILLEPINTE
10' de Roissy
F2, 51 m² au 4e ét.,
ds pte rés. calme de 5e étg.
expo. sud-ouest, séj. 21 m²,
cuis. neuve donnant sur loggia 8 m²,
*cave, asc., interph., park. privé,*
souterrain. Prix : 440 000 F.
Tél. : 01-43-83-71-25

### VAL-DE-MARNE

**UNIQUE À SAINT-MANDÉ**
UNE « VILLA
*SUR LE TOIT »*
Imm. rt tr. haut standing
187 m² hab. + 280 m² T.
vue panoramique sur Paris
et bois de Vincennes.
Prix : 5 900 000 F
Contacter Olivier Benin
Tél. : 01-47-66-70-70

**SAINT-MANDÉ AV. ALPHAND**
INVEST. À HAUT RENDEMENT
AVANTAGES FISCAUX
DE LA LOI PÉRISSOL
Studios et 2 pièces
ds résid. neuve standing,
à partir de : 690 000 F
Contacter Olivier Benin
Tél. : 01-47-66-70-70

### VAL-D'OISE

Villiers-le-Bel, F3, séj., 2 chbres
SdB, gds rangements, cuis.
équipée avec séchoir, cave,
park. Prix. 370 000 F
Tél. : 01-39-88-86-15

### PROVINCE

TOURS. Appt 2 p., 46 m²,
cuis. équipée, terrasse dans
résid., services restaurant,
infirmerie, parc, 350 000 F
à déb. 02-47-55-61-55
02-47-25-17-94 (h. repas)

### PROPRIÉTÉS

**92 - COLOMBES VALLÉES**
Sur 270 m² de terrain,
magnifique maison de caractère,
rénovée en 1990
entrée, séjour double,
cuisine équipée, 4 grandes chambres,
salles de bains, salle d'eau,
dressing, s/sol total,
très beau jardin clos
avec dépendance,
accès voitures.
2 450 000 F. Tél. : 01-46-49-74-74.

### APPARTEMENTS ACHATS

Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS. Paiement comptant
chez notaire. – 48-73-48-07

RECHERCHE 4/5 pièces,
soleil, bel immeuble, préf. 7e,
6e, 5e, 8e, 16e nord, 17e.
90 à 130 m². Tél./Fax :
01-43-54-46-27

Pour vos
annonces
contactez le
☎ 01 44 43 77 40
Fax 01 44 43 77 27

### MAISONS

**MONTFERMEIL**
(limite Chelles)

quartier pavillonnaire, maison
de plain-pied, 90 m² sur
terrain de 450 m², entrée, séj.
dble, 3 chbres, cuis. am., s.
de bains, w.-c., chauff.
central gaz, terrasse, garage
indépendant 10 min. gare et
Chelles-2 750 000 F

01-45-09-40-75 (domicile)

**SAINT-MAUR** belle maison
début de siècle, rénovée
180 m² jard. 2 750 000 F.
IP - 01-48-85-13-33.

**MONTREUIL** maison anc.
de charme, 5 p. atelier
d'artiste. Possibl. jardin.
1 480 000 IP 01-48-85-13-33.

**HAUTE-PROVENCE** Giono.
Gde maison-village 3 niv.
+ granier. Vue sur Alpes
+ terrain 450 m².
Tél. : 04-90-56-58-88.

## LOCATIONS

### OFFRE

### PARIS

17e PTE MAILLOT
Chbre avec kitchenette 6e
asc. Imm. Pdt. Clair. Calme.
2 000 F/CC 01-39-12-31-19
(apr. 20 h.)

VOLTAIRE loft atelier,
138 m², 3 chbres, verrières,
12 800 F c.c. IP 01-48-85-13-33

MARAIS beau studio
caractère, meublé, équipé,
4 850 F c.c.
IP 01-48-85-13-33

2e ardt., gd 3 p., 2 Sdb.
8 700 F.
100 m² neuf, 2 Sdb 10 800 F.
GFT : 01-42-33-61-73

*RUE DE PONTHIEU*
Quartier des
Champs-Elysées,
gd 4 p. meublé, 140 m²,
calme, ss vis-à-vis, ensoleillé,
park., chf et eau chaude
collectifs
20 087 F. ch. comp.
FONCIA 01-45-44-01-50

### OFFRES RÉGION PARISIENNE

ILE DE LA CITÉ

**VUE SEINE**
SUPERBE 5 P. + serv.
17 000 F net 01-42-66-36-53

SUR BELLE PÉNICHE
Boulogne. Duplex 130 m².
Meublé. Agenc. adapté à
emplact. privilégié. 13 500 F.
Part. 05-65-43-36-11

### BUREAUX

17e SAUSSURE
A LOUER BUREAUX
500 m² +200 m²
accès direct parking
Tél. : 01-44-54-21-65

### DEMANDE

**EMBASSY SERVICE**
*43 avenue Marceau – 75116*
Rech. pour CLIENTS
ETRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
**01-47-20-30-05**

INTER PROJETS RECH.
S/PARIS ET EST PARISIEN
VOLUMES ATYPIQUES
A LOUER OU A VENDRE
01-42-83-46-46




**DE CIRCOURT ASSOCIATES**
Recherchons appartements
meublés de qualité, Paris et
région parisienne pour
clientèle internationale.
**01-47-53-86-38**

**MASTER GROUP**
47 r. Vaneau 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
Toutes surfaces pour CADRES
BANQUES ET GRANDES
*SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70*

### IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services
01-43-55-17-50

**LA DÉFENSE**
TOUR ATLANTIQUE
PROPRIÉTAIRE LOUE
700 000 F/an hors charges
PLATEAU 8e étage
800 m² DIVISIBLES
*ENTIÈREMENT AGENCES*
Tél. : 01-44-94-85-57.



**Chaque semaine retrouvez notre rubrique**

**IMMOBILIER**

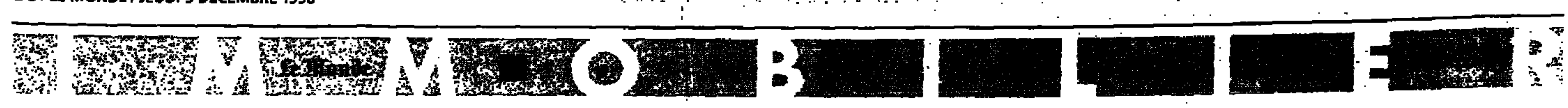
**PROFESSIONNELS :**
**130 F HT la ligne**

**PARTICULIERS :**
**LOCATION**
**603 F TTC 5 lignes**
**2 parutions**

**VENTE**
**904 F TTC 5 lignes**
**3 parutions**

**Pour vos annonces contactez le :**
**☎ 01 44 43 77 40**
**Paiement possible par carte bleue**

**Dernier délai : mardi, 12 heures**



## NEUF ET RÉSIDENTIEL

LES CONSEILS DE LA FNPC




### L'AMORTISSEMENT PERISSOL

La nouvelle formule d'amortissement des logements locatifs, dite **amortissement "Périssol"**, a pris un bon départ. On en rappellera ci-après les principales caractéristiques :

- **Les logements locatifs neufs** achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :
  - 10% du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années ;
  - 2% pour chacune des 20 années suivantes.
- Le **déficit foncier** correspondant est **imputable sur le revenu global** dans la limite d'un **plafond de 100 000 francs** (au lieu de 70 000 francs dans les autres cas).
- **La fraction du déficit foncier non imputable** sur le revenu global peut être **reportée** sur les revenus fonciers des années ultérieures, pendant **10 années**.
- Ce dispositif est **cumulable avec le régime d'exonération d'imposition des plus-values** provenant de la vente d'**OPCVM** de capitalisation (qui prend fin au 31 décembre 1996)

## PARIS RIVE DROITE

### 2e arrondissement

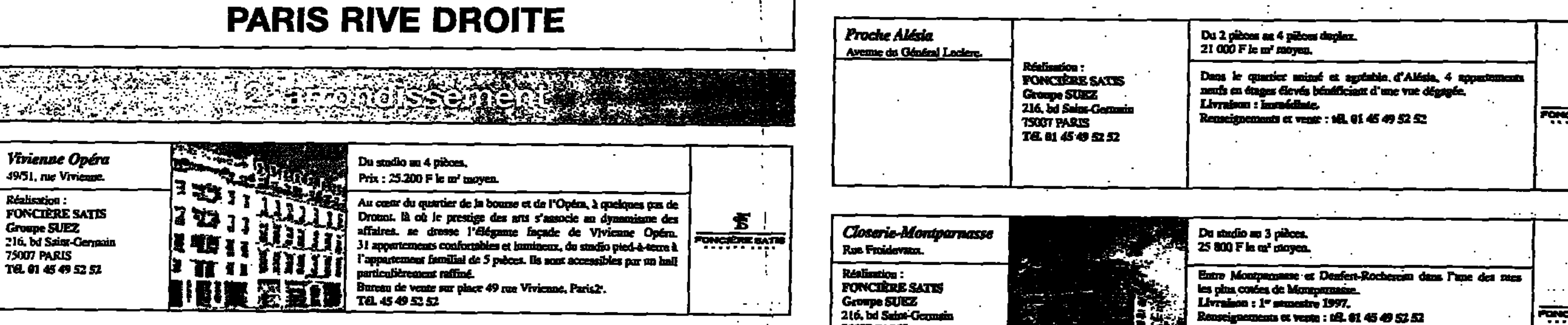
***Vivienne Opéra***
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
**FONCIÈRE SATIS**
**Groupe SUEZ**
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 4 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Bureau de vente sur place 49 rue Vivienne, Paris2e.
Tél. 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS



### [illegible] arrondissement

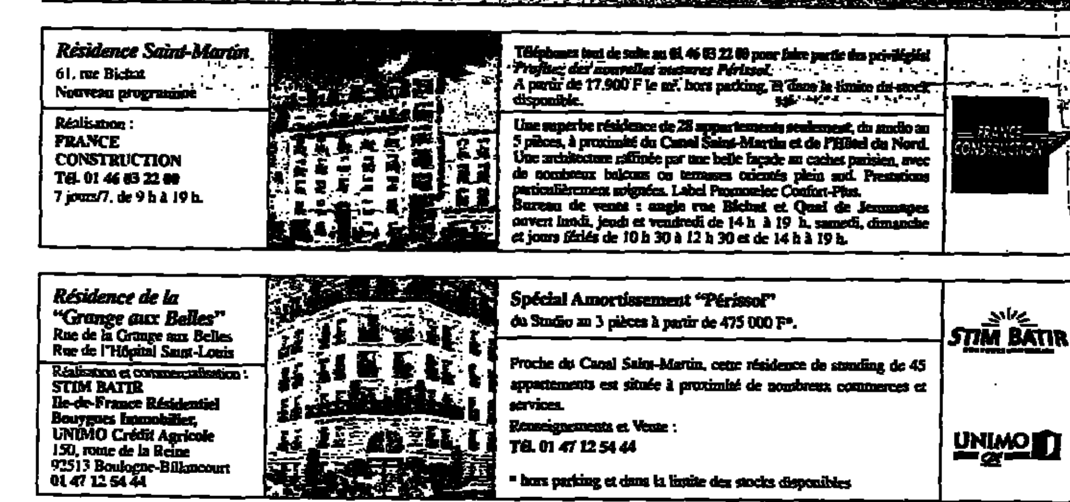
***Résidence Saint-Martin***
61, rue Bichat
Nouveau programme

Réalisation :
**FRANCE CONSTRUCTION**
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés
*Profitez des nouvelles mesures Périssol.*
A partir de 17.900 F le m², hors parking, et dans la limite du stock disponible.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée par une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION



***Résidence de la "Grange aux Belles"***
Rue de la Grange aux Belles
Rue de l'Hôpital Saint-Louis

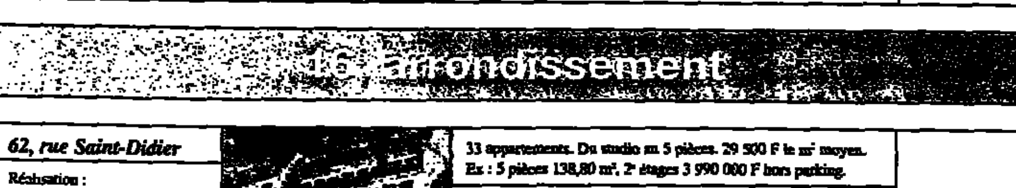
Réalisation et commercialisation :
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel**
**Bouygues Immobilier,**
**UNIMO Crédit Agricole**
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44

**Spécial Amortissement "Périssol"**
du Studio au 3 pièces à partir de 475 000 F*.

Proche du Canal Saint-Martin, cette résidence de standing de 45 appartements est située à proximité de nombreux commerces et services.
Renseignements et Vente :
Tél. 01 47 12 54 44

* hors parking et dans la limite des stocks disponibles

STIM BATIR
UNIMO



### 16e arrondissement

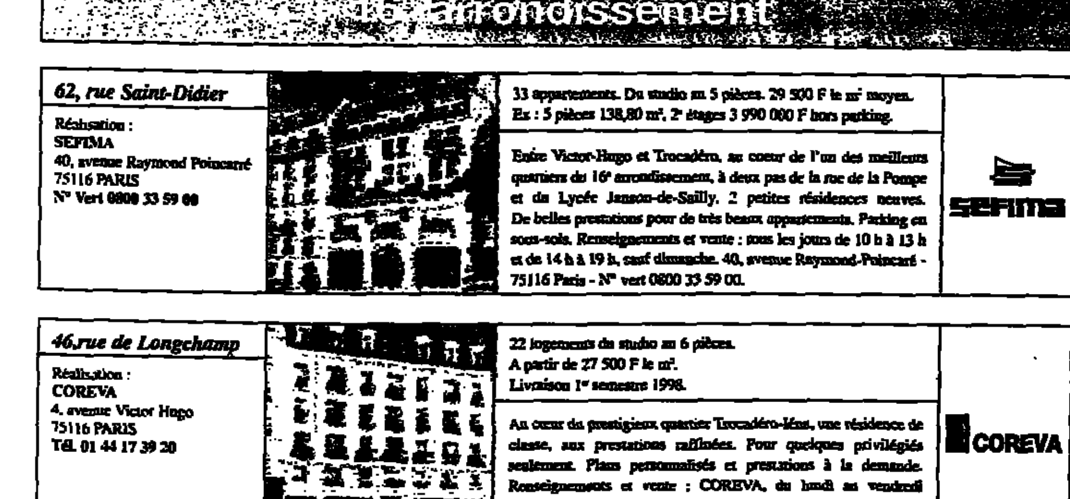
***62, rue Saint-Didier***

Réalisation :
**SEFIMA**
40, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS
N° Vert 0800 33 59 00

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29 500 F le m² moyen.
Ex : 5 pièces 138,80 m², 2e étages 3 990 000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly. 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° vert 0800 33 59 00.

SEFIMA



***46, rue de Longchamp***

Réalisation :
**COREVA**
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 27 500 F le m².
Livraison 1er semestre 1998.

Au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. Plans personnalisés et prestations à la demande. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris - Tél 01 44 17 39 20.

COREVA

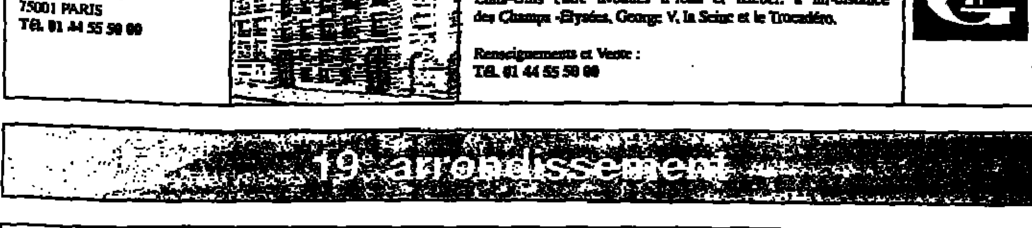
***Résidence de l'Amiral***
19, rue de l'Amiral d'Estaing.

Réalisation :
**GTI**
14, rue Richelieu
75001 PARIS
Tél. 01 44 55 50 00

2 appartements de 89 et 110m²
Balcon - Terrasse
Livraison 1er trim 1997

Au cœur du triangle d'or à quelques mètres de la place des Etats-Unis entre avenues d'Iéna et Kléber, à mi-distance des Champs-Elysées, George V, la Seine et le Trocadéro.

Renseignements et Vente :
Tél. 01 44 55 50 00



### 19e arrondissement

***Villa Menans***
Rue Pailleron.

Réalisation et commercialisation
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel**
**Bouygues Immobilier,**
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01 47 12 54 44

22 logements du studio au 5 pièces.

Métro Bolivar. A deux pas du Parc des Buttes-Chaumont, 2 petits immeubles de standing.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR

## PARIS RIVE DROITE (suite)

### 20e arrondissement

***Villa Gambetta***
appartement témoin

Réalisation :
**FONCIÈRE SATIS**
**Groupe SUEZ**
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 4 pièces.
20 000 F le m² moyen.

Situé à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

## PARIS RIVE GAUCHE

### 14e arrondissement

***Proche Alésia***
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
**FONCIÈRE SATIS**
**Groupe SUEZ**
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
21 000 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements neufs en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
**Livraison : immédiate.**
Renseignements et vente : tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

***Closerie-Montparnasse***
Rue Froidevaux.

Réalisation :
**FONCIÈRE SATIS**
**Groupe SUEZ**
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 3 pièces.
25 800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Livraison : 1er semestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

### 15e arrondissement

***14, rue Beatrix Dussane***

Réalisation :
**COREVA**
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

11 logements du 2 pièces au 4/5 pièces.
Prix de lancement à partir de 19 000 F le m².

Dans une rue calme à 100 m. du métro Dupleix, quelques appartements spacieux et lumineux, avec de très belles terrasses plantées orientées sud-ouest.
Livraison immédiate.
Bureau de vente sur place les mardi, jeudi, et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01 44 17 39 20

COREVA

***Villa Marmontel***
107-109, rue de l'abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument

Réalisation :
**FRANCE CONSTRUCTION**
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h

*Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.*
Prix à partir de 23 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

***14, rue de l'Abbé Groult.***

Réalisation et commercialisation
**STIM BATIR**
**Ile-de-France Résidentiel**
**Bouygues Immobilier,**
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01 47 12 54 44

17 logements du studio au 5 pièces.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme et toute proche de la Place du Commerce, cette résidence de standing conjugue charme, confort et sécurité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR

## RÉGION PARISIENNE

### 78 Maisons-Laffitte

***Les Villas Longueil***
Avenue de Longueil.

Réalisation :
**FONCIÈRE SATIS**
**Groupe SUEZ**
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m2 moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150m du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place :
29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

NEUF ET RÉSIDENTIEL
C'EST CHAQUE MERCREDI (daté jeudi)
POUR ACHETER, INVESTIR...

# LA SÉLECTION DU « MONDE »

**AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?** (français, 2 h 45), de *Raymond Depardon.*
**ASPHALT TANGO** (franco-roumain, 1 h 44), de Nae Caranfil.
**AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES** (finlandais, 1 h 36), d'Aki Kaurismaki.
**CHRONIQUE COLONIALE** (hollandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
**FOR EVER MOZART** (franco-*suisse-allemand, 1 h 20*), de Jean-Luc Godard.
**IRMA VEP** (français, 1 h 38), d'Olivier Assayas.
**LE JARDIN** (franco-slovaque, 1 h 40), *de Martin Sulik.*
**JE N'EN FERAI PAS UN DRAME** (français, noir et blanc, 57 mn), de Dodine Herry.
**NOS FUNÉRAILLES (*)** (américain, 1 h 39), d'Abel Ferrara.
**PO DI SANGUI** (franco-guinéen-portugais-tunisien, 1 h 30), de Flora Gomes.
**LA PROMESSE** (belge, 1 h 33), de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
**LA RENCONTRE** (français, 1 h 15), d'Alain Cavalier.
**RONDE DE FLICS A PÉKIN** (chinois, 1 h 42), de Ning Ying.
**LA SERVANTE AIMANTE** (français, 2 h 46), de Jean Douchet.
**WALK THE WALK** (français, 1 h 12), de Robert Kramer.

# FESTIVALS

**LES ÉCRANS DU DOC DE GENTILLY**
Le thème de ce 11e Festival de création vidéo de Gentilly et du Val-de-Marne, centré essentiellement sur le film documentaire est « Méditerranées ». Outre le plaisir de voir des œuvres de Jean-Daniel Pollet *(Méditerranée)* ou de Bill Viola *(Chott-el Djerid)*, ce choix s'appuie sur une programmation éclectique, dont une partie est consacrée à la compétition de création documentaire. Parmi les films proposés, citons ceux de Paul Carpita, René Allio ou Michelle Porte sur la ville de Marseille ; une soirée « Théâtre et démocratie », illustrée par *L'argent fait le bonheur* de Robert Guédiguian, *La Tragédie ou l'Illusion de la mort* de Chris Marker... ; une installation vidéo réalisée à partir du *Voyage en Orient* de Corinne Miret et Stéphane Olry ; une série documentaire axée sur nos représentations de l'Orient avec *Orient, mirage de l'Occident* de Pierre Zucca, ; des films sur l'Algérie, la Bosnie, la Palestine, l'Albanie ; une carte blanche à Khémaïs Khayati, journaliste et critique tunisien... Des rencontres en présence des réalisateurs ou des producteurs sont prévues durant cette manifestation.
*Du 4 au 8 décembre. Son & Image de Gentilly, 6, place de la Victoire-du-8-Mai-1945, 94 Gentilly. Tél. : 01-47-40-58-29 ou 01-47-40-03-45.*

**1er FESTIVAL DES ANTIPODES**
Le cinéma Action Christine présente « Semaine et Rencontres de l'Australasie ». En Australie et en Nouvelle-Zélande se produisent des dizaines de films dont seuls quelques-uns parviennent jusqu'à nous. La programmation se déroule en deux temps : un cycle néo-zélandais (du 4 au 7 décembre), avec quatre inédits : *Te rua* de Barry Barclay, *Desperates Remedies*, de Stewart Main et Peter Wells, *Chicken*, de Grant Lahood et *Forgotten Silver*, de Peter Jackson. Un cycle australien (du 8 au 11 décembre) propose des inédits tels que *Only the Brave*, d'Anastasia Kokkinos, et *Angel Baby*, de Michael Rymer, et des films plus anciens comme *Strictly Ballroom*, de Baz Luhrmann, ou *Bad Boy Bubby*, de Rolf De Heer. Le festival propose aussi une « Nuit Mad Max », le samedi 7 décembre à partir de minuit.
*Du 4 au 11 décembre. Action Christine, 4, rue Christine, Paris-6e. Mo Odéon et Saint-Michel. Tél. : 01-43-29-11-30).*

**LES LUMIÈRES DE BERLIN**
Sous l'intitulé *Pictural Music*, le nouveau film de Wim Wenders, *Les Lumières de Berlin*, accompagné d'une musique de Laurent Petitgand, sera joué sur scène devant l'écran, pendant quinze jours à l'Institut Goethe à Paris à partir du 4 décembre, jour de sa sortie en salles.
*Du 4 au 17 décembre. Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, Paris-16e. Tél. : 01-44-43-92-30.*

**HOMMAGE À NAGISA OSHIMA**
Figure emblématique de la nouvelle vague japonaise, Nagisa Oshima est né en 1932. Le Cinéma des cinéastes lui consacre un hommage au travers de cinq de ses films : *Contes cruels de la jeunesse*, *L'Enterrement du soleil* (1960), *Les Plaisirs de la chair* (1965), *L'Empire des sens* (1975) et *L'Empire de la passion* (1978).
*A partir du 4 décembre.*
*Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Mo Place-Clichy. Tél. : 01-53-42-40-20.*

**NUIT WONG KAR-WAI**
Le cinéma Le Racine consacre une nuit spéciale au réalisateur chinois de Hongkong (petit déjeuner compris). Trois films au programme : *Chungking Express, Les Cendres du temps (1994)* (lire page 27), *Nos années sauvages* (1990).
*Le 7 décembre, à partir de minuit. Le Racine Odéon, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e. Tél. : 01-43-26-19-68.*

**CINÉ-CLUB DES « CAHIERS DU CINÉMA »**
La Cinémathèque propose *Y aura-t-il de la neige à Noël*, un premier long-métrage saisissant signé Sandrine Veysset (sortie en salles le 18 décembre), suivi d'une rencontre avec les comédiens et la rédaction des *Cahiers du cinéma*, et d'un film choisi par la réalisatrice (*Les Proscrits*, de Victor Sjöstrom, 1917).
*Le 4 décembre à 20 h 30. Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Tél. : 01-47-04-24-24.*

**5e FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE « IMAGE EN RÉGION » DE VENDÔME**
En compétition, vingt-neuf courts-métrages produits en région avec le soutien des collectivités territoriales, de la Corse au Nord-Pas-de -Calais. Des séances exceptionnelles avec la projection de films courts de grands cinéastes (Hitchcock, Ford, Kieslowski, Polanski...), un gros plan sur le court-métrage britannique, un programme de films d'archives érotiques de 1893 à 1940 et des rencontres sont aussi prévus.
*Du 6 au 10 décembre. Tél. : 02-47-56-08-08.*

**FESTIVAL TOUS COURTS D'AIX-EN-PROVENCE**
En dehors des trente-neuf films présentés en compétition et représentant six nations, cette quatorzième édition présente des longs-métrages de jeunes cinéastes français, un panorama du cinéma grec de 1926 à nos jours, un table ronde « Littérature et cinéma » et un programme européen de courts-métrages (hors compétition).
*Du 10 au 14 décembre. Cité du livre, 8-10, rue des Allumettes, 13 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-27-08-64.*

**FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILMS D'AUTRANS**
La station d'Autrans, dans l'Isère, accueille pour sa treizième édition le rendez-vous du cinéma d'aventure et de montagne. Plus de cent quarante courts et longs-métrages (documentaires et fictions) et une centaine de films publicitaires provenant du monde entier seront en compétition sous la tutelle d'un jury de spécialistes du monde du cinéma et de la montagne.
*Du 5 au 8 décembre. Office de tourisme, 38 Autrans. Tél. : 04-76-95-30-70.*

## NOUVEAUX FILMS

**LES AVEUX DE L'INNOCENT**
Film français de Jean-Pierre Améris, avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval (1 h 30).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

**LES CENDRES DU TEMPS**
Film de Wong Kar-wai, avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;

**EXTRAVAGANCES**
Film américain de Beeban Kidron, avec Wesley Snipes, Patrick Swayze, John Leguizamo, Stockard Channing, Blythe Danner, Arliss Howard (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

**GO NOW**
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

**HERCULE ET SHERLOCK**
Film français de Jeannot Szwarc, avec Christophe Lambert, Richard Anconina, Philippine Leroy Beaulieu, Roland Blanche, Béatrice Agenin, les chiens Pogo (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

**OUI**
Film français d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bose, Chiara Caselli, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Catherine Jacob, Agnès Soral (1 h 29).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**TESIS (**)**
Film espagnol d'Alejandro Amenabar, avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

## EXCLUSIVITÉS

**AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?**
de Raymond Depardon.
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

**ASPHALT TANGO**
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

**AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES**
d'Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LE BOSSU DE NOTRE-DAME**
de Gary Trousdale et Kirk Wise.
Dessin animé Américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**CAPITAINE CONAN**
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

**LA CHAMBRE TRANQUILLE**
de Rolf De Heer,
avec Chloe Ferguson, Phoebe Ferguson, Celine O'Leary, Paul Blackwell.
Australien (1 h 35).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**CHRONIQUE COLONIALE**
de Vincent Monnikendam.
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**DEAD MAN**
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

**FALLAIT PAS !**
de Gérard Jugnot,
avec Gérard Jugnot, François Morel, Michèle Laroque, Jean Yanne, Martin Lamotte, Claude Piéplu.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**FOR EVER MOZART**
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**FOURBI**
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

**GABBEH**
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

**IRMA VEP**
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**LE JARDIN**
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

**JE N'EN FERAI PAS UN DRAME**
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).



**JUDE**
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Américain (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

**LOS ANGELES 2013 (*)**
de John Carpenter,
avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda, George Corraface, Cliff Robertson.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e.

**LOVE ETC.**
de Marion Vernoux,
avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

**MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT**
de Jacques Deschamps,
avec Robin Renucci, Maruschka Detmers, Jean Benguigui.
Français (1 h 50).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

**LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?**
de Charles Najman,
avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE**
de Claude Nuridsany et Marie Perennou.
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**NOS FUNÉRAILLES (*)**
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**PARFAIT AMOUR (**)**
de Catherine Breillat,
avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**PASSAGE À L'ACTE**
de Francis Girod,
avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**PO DI SANGUI**
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

**LA PROMESSE**
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LA RENCONTRE**
d'Alain Cavalier.
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE**
d'Ettore Scola,
avec Alberto Sordi, Rolando Ravello, André Dussollier, Isabella Ferrari, Renato De Carmine, Gianfelice Imparato.
Franco-italien (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

**ROME DÉSOLÉE**
de Vincent Dieutre.
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**RONDE DE FLICS A PÉKIN**
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

**SALUT COUSIN !**
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; UGC Opéra, 9e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LA SECONDE FOIS**
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

**LA SERVANTE AIMANTE**
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

**THE ADDICTION**
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**UN AIR DE FAMILLE**
de Cédric Klapisch,
avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, W. Yordanoff.
Français (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**WALK THE WALK**
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

## REPRISES

**EASY LIVING**
de Mitchell Leisen,
avec Jean Arthur, Edward Arnold, Ray Milland, Luis Alberni, Mary Nash.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

**OSSESSIONE**
de Luchino Visconti,
avec Clara Calamai, Massimo Girotti, Elio Marcuzzo, Juan de Landa, Vittorio Duse, Dhia Cristiani.
Italien, 1942, noir et blanc (1 h 52).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

# L'éditeur du mensuel « La Une » se défend d'accorder trop de place aux thèses du Front national

LANCÉ en novembre, avec en couverture un entretien avec Jean-Marie Le Pen, le mensuel *La Une* affiche en sous-titre *« indépendant-exclusif-informé »*. Selon son éditeur, Robert Lafont, ce nouveau journal de 24 pages (15 francs) veut *« donner aux personnalités l'espace nécessaire pour parler longuement sur des sujets de société, sans* a priori *ni censure »*. Le journal publie de longs entretiens – sans analyse ni mise en perspective, – s'adressant à des *« lecteurs considérés comme adultes, qui savent écouter, lire et faire leur propre synthèse »*.

Dans l'éditorial du nº 1, Robert Lafont indiquait que son nouveau titre ne voulait *« être ni à gauche ni à droite »*, mais *« en faveur de l'intérêt général »*. Dès la deuxième livraison, le directeur signe toutefois une charge antisocialiste, *« Messieurs Jospin, Hollande et autres Strauss-Kahn »* ne formant qu' *« un cartel d'ambitieux petits-bourgeois ouverts à toutes les combinaisons possibles pour mener à bien leurs plans de carrière »*.

Le premier numéro de *La Une*, tiré à 200 000 exemplaires et diffusé à 35 000 selon son éditeur, avait publié un entretien – cinq pages – avec Jean-Marie Le Pen. *« Nous ne sommes pas spécialement lepénistes ! (...) Beaucoup de ce qu'il dit est frappé au coin du bon sens »*, indiquait Robert Lafont dans sa présentation de l'entretien, intitulée « Le droit à la parole ». L'éditeur de *La Une* admettait : *« Reste le problème de sa « conception des races », et là il y a vraiment malaise... »* Le nº 2 de *La Une* se voue à *« la faillite des élites »*, dénonce *« ces technocrates qui décident de tout »* et livre des entretiens avec Thierry Jean-Pierre et Philippe de Villiers.

L'éditeur de *La Une* se défend de faire le lit des idées du Front national : *« Il s'agit d'un journal de liberté d'expression, de tendance libérale. A côté de Le Pen, nous avons publié des entretiens avec le capitaine Barril, François Baroin, Michel Jobert – qui tient une chronique régulière, – Alain Minc et Franz-Olivier Giesbert. Dans le deuxième numéro, Jean Montaldo, Philippe de Villiers, mais aussi Brice Lalonde ou Bernard Cathelat. En attendant Michel Charasse et Roland Dumas, prévus dans le nº 3. »*.

L'éditeur de *La Une* publie le magazine économique *Entreprendre* et les mensuels *Le Sport* et *Le Foot*. Robert Lafont fut aussi aux côtés de Nicolas Miguet lors de la reprise du *Quotidien de Paris* – titre aujourd'hui arrêté –, avant d'être exclu par une augmentation de capital. Il a porté plainte il y a un an contre M. Miguet.

Le directeur de *La Une* met en avant le soutien financier qu'il a apporté à l'hebdomadaire *Politis*, de Bernard Langlois, en 1990. *« Il s'agissait pour moi d'aider un journal qui fait preuve d'indépendance et de courage »*, dit-il. Denis Sieffert, rédacteur en chef de *Politis*, estime que les 200 000 francs versés par Robert Lafont *« ne veulent plus dire grand-chose »* et qu'*« ils lui servent surtout de caution : il cite cette participation ancienne dans tous ses* mailings ».

*Yves-Marie Labé*

# Les difficultés des nouvelles télévisions

## En Europe, l'audience des chaînes hertziennes s'érode mais le potentiel du câble et du satellite reste à exploiter

*« 1995 pourrait être une année de transition, avant la révolution de la télévision numérique »*, prévient IP, filiale du groupe Havas qui régit la publicité de 61 télévisions (dont M 6, RTL9 en France) mais aussi celles de radios et de magazines, dans son rapport sur la télévision européenne, *European Key Facts Television 96*, portant sur l'année 1995 et présenté mardi 3 décembre.

Selon cette étude sur l'Europe télévisuelle, quelque 383 chaînes – parmi lesquelles les télévisions diffusant de la publicité sont majoritaires à 91 % – ont été regardées par 761 millions d'individus. Faits marquants de l'année dernière : la stagnation de la consommation de télévision dans la plupart des pays et la fragmentation du marché. Selon IP, entre 1994 et 1997, quarante-deux nouvelles chaînes sont nées en Europe occidentale, dix-neuf en Europe de l'Est ou centrale.

Mais ces nouvelles chaînes, qui incluent celles du câble et du satellite, ne recueillent qu'une audience faible, moins de 5 % de part de marché. Partout en Europe, depuis 1995, les télévisions autrefois chefs de file sur leur marché voient leur part d'audience s'éroder – de 44 % à 39 % – soit une proportion identique à la baisse d'audience enregistrée en France par TF 1 (de 40 % à 37 %).

La France, rappelle IP, est un phénomène *« quasiment unique en Europe de l'ouest »*, puisque quatre chaînes ( TF 1, France 2, France 3 et M 6)représentent plus de 85 % de parts de marché. *« À l'exception des chaînes hertziennes comme Arte ou la Cinquième, les autres ont du mal à émerger, les 5 % d'audience deviennent donc l'Eldorado »*, constate Benoît Cassaigne, directeur marketing d'IP-France. Bref, *« la compétition devient de plus en plus dure du fait de la fragmentation du marché »*.

Cette fragmentation conduit d'ailleurs IP à classer les chaînes frnaçaises en trois catégories : des chaînes ayant plus de 10 % d'audience ( TF 1, France 2, France 3 et M 6), des chaînes moyennes hertziennes ou des chaînes généralistes sur le câble comprises entre 1 % et 5 % d'audience (Canal Plus, La Cinquième, RTL9) et les nouvelles chaînes thématiques.

EXCEPTION FRANÇAISE

Les potentiels de la télévision sont toutefois réels, et notamment ceux de la télévision payante par câble ou satellite, du fait du retard français. Le rapport indique en effet que 3 % des foyers français seulement sont équipés du câble ou du satellite, taux similaire à la Roumanie mais largement inférieur à celui de l'Allemagne (38 %) voire à celui des Pays-Bas (9 %), de la Grande-Bretagne (7 %) ou de la Belgique (6 %).

Exception française toujours, l'étude fait remarquer qu'en 1995 la série « Julie Lescaut » ( TF 1) a eu les meilleurs succès d'audience devant les films et que le football, sport fédérateur des petits écrans du vieux continent, devrait voir sa consommation baisser. Selon Benoît Cassaigne, *« le football devient un jeu dangereux, il n'est pas rentable à tous les coups »*. L'augmentation du coût des droits, le ralentissement du marché publicitaire et la lassitude du public devant permettre l'émergence de nouveaux sports.

*Y.-M. L.*

### *Plus de trois heures devant le petit écran*

**Les Européens passent chaque jour 3 heures et 16 minutes devant la télévision, soit trois quarts d'heure de moins que les Américains (4 heures)et une heure de moins que les Japonais (4 heures et 11 minutes). L'Europe du Nord regarde moins longtemps la télévision que l'Europe du Sud. Si les Britanniques sont les plus gros consommateurs de télévision (227 minutes), viennent ensuite la Turquie (222), l'Italie (220), l'Espagne et la Hongrie (219). En Suisse alémanique, les foyers ne passent que 2 heures et 18 minutes devant le petit écran. Viennent ensuite l'Autriche (140 minutes), la Suède (142), la Norvège (143) et la Finlande (151). La France est dans la moyenne avec 3 h 13, comme l'Allemagne (3 heures et 8 minutes).**

■ **INFORMATIQUE : le** ***Financial Times*** **et les agences financières** américaines Knight-Ridder Information et Dow Jones vont créer en commun une base de données professionnelle mondiale regroupant des articles de presse, provenant de journaux. Il s'agit de *« remédier à la pénurie d'information sur les marchés émergents – Europe de l'Est, pays de l'ancienne Union soviétique, Afrique, Amérique latine, Asie et zone Pacifique »*, précise un communiqué. Cette base de données sera distribuée à partir de la mi-1997 et accessible par les systèmes informatiques des entreprises. Dow Jones est propriétaire du *Wall Street Journal*.

■ **PRESSE : François Siegel, PDG et directeur de publication du groupe VSD** de 1981 à mars 1996, a précisé son point de vue, mardi 3 décembre, à propos de sa mise en examen et de celle de son frère Jean-Dominique Siegel, pour *« escroquerie, abus de biens sociaux, faux et usage de faux »*, après celle de l'ancien directeur général de l'hebdomadaire, Jean-Pierre Canat (*Le Monde* du 29 novembre). Selon M. Siegel, *« ce ne sont pas les commissaires aux comptes qui ont révélé à la justice les faits dont elle est saisie, mais nous-mêmes. Refusant de couvrir les agissements commis à notre insu, nous avons été les premiers en août 1995 à porter à la connaissance du procureur des faits que nous avions découverts à la fin du mois de juillet »*.

■ **Le groupe de presse et d'édition néerlandais Wolters Kluwer** (P-B) étend ses activités au Royaume-Uni et en Espagne. Il vient d'acheter les activités sciences de la santé de l'éditeur britannique Chapman and Hall, ainsi que de plusieurs activités d'édition en Espagne, dans les domaines pédagogique et fiscal. Wolters Kluwer vient de reprendre en France le groupe Liaisons.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.35 Côte ouest. Feuilleton. Le mensonge.
15.55 Super Club Dorothée. En direct de Bercy. Les années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Salut les Musclés ; Le hit 99.
17.35 Karine et Ari. Série. L'anniversaire de papa.
18.10 Le Rebelle. Série. Le rugissement du lion.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

**20.20**

**FOOTBALL**
En direct.
Ligue des Champions (6ᵉ journée) : A.J. Auxerre - Glasgow Rangers ; 21.15, Mi-temps et météo ; 21.30, 2ᵉ période ; 22.25, Extraits, analyses et résultats des autres rencontres (225 min). 88169758

**0.05**

**EX LIBRIS**
Magazine présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Vivement Noël ! Invités : Daniel Picouly (*Vivement Noël*), Alexandre Jardin (*Cybermaman*), Sylvie Delassus (*Fées et Princes charmants*), Geneviève Brisac (*Week-end de chasse à la mère*), Myriam Baran (*Maman-Singe – Les singes capucins au service des handicapés*), Agnès Desarthe (*Je ne t'aime pas, Paulus*) (65 min). 7703037
1.10 Ushuaïa, le magazine de l'extrême. Magazine. L'anneau de feu (60 min). 1191327

2.10 et 3.50, 4.50 TF 1 nuit. 2.20 Cas de divorce. Série. Auber contre Auber (rediff.). 2.55 et 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 4.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [3/6] (rediff.). 5.00 Musique (15 min).

## France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. L'ange gardien.
14.50 Le Renard. Série. Deux cercueils.
15.55 et 4.40 La Chance aux chansons. [3/3].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool ! Série. Epreuves.
18.00 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Un petit roudoudou pour Titine.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invitée : Michèle Mercier.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

**20.55**

**▶ LE CRABE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE**
Téléfilm de Jean-Pierre Vergnes, avec Macha Méril (105 min). 7419704
*Le cancer entre dans la vie d'une femme. D'après le livre d'Elisabeth Gille.*

**22.40**

**ÇA SE DISCUTE**
Magazine. Troubles de la parole : comment vivre avec (110 min). 1724182
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Littérature érotique. Invités : Philippe Sollers ; Catherine Millot ; Alphonse Boudard ; Claire Yeniden ; Françoise Rey ; Marie L ; Olivier Saison (70 min). 3327872

2.30 Emissions religieuses. 3.30 24 heures d'info. 3.45 Outremers.

## France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Les Minikeums.
14.30 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Magazine (rediff.).
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Grande Encyclopédie des enfants.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

**20.50**

**▶ LA MARCHE DU SIÈCLE**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Rocard-Sarkozy : le face-à-face. Invitée : Elisabeth Schemla (110 min). 597988
22.40 Journal, Météo.

**23.15**

**UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS**
Documentaire de Bernard Queysanne et Jérôme Garcin. François Nourissier (45 min). 993452
0.00 Libre court. Court métrage de Marc Davin. Leberman (10 min). 67940
0.10 Les Quatre Dromadaires. Magazine. Le maître des singes (rediff., 50 min). 8485196
1.00 Capitaine Furillo. Série. D'une pierre deux coups.

1.50 Musique graffiti. Magazine. Ballade nº 1 opus 28 de Chopin, par Hélène Sim, piano (15 min).

## La Cinquième

12.00 Mag 5 (rediff.). 12.30 Va savoir. La casse du siècle (rediff.). 12.55 Attention santé. Spécial juniors : le mal de dos des adolescents. 13.00 Antarctica : tourisme. 13.30 Demain le monde. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Franz Beckenbauer (rediff.). 15.00 Expert en requins [2/3].
16.00 Mission secrète Téléfilm de Tony Flatt. *Dans la collection* Les Grands Détectives (60 min). 23182
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.30 Alf. 18.30 Le Monde des animaux. Nos amis à plumes : le calao bicorne.

## Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [3/39] Les livres ensorcelants.
19.30 7 1/2. Magazine. La spoliation des biens juifs. Les studios de cinéma mythiques : les studios de Babelsberg à Berlin.
20.00 Les Géants des mers. Documentaire d'Al Giddings [1/2] (30 min). 9855 *Les baleines à bosse.*
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : GRANADOS ET DELGADO, UN CRIME LÉGAL**
Documentaire (1996, 50 min). 77471452
*Une contre-enquête menée trente ans après l'exécution de deux anarchistes accusés d'avoir commis des attentats contre Franco. Les vrais coupables passent aux aveux.*

**21.45**

**MUSICA : OMBRES ET LUMIÈRES**
Un portrait du compositeur Joaquin Rodrigo. Documentaire de Larry Weinstein (1994, 80 min). 3715549
22.55 Le Concerto d'Aranjuez. Concerto pour guitare et orchestre de Joaquin Rodrigo. Avec Pepe Romero, guitare, et The Academy of St. Martin in the Fields, dir. Sir N. Marriner (25 min). 438655
23.20 L'Amiral Canaris (Canaris) ■ ■ Film d'Alfred Weidenmann, avec O.E. Hasse (1954, N., v.o., 110 min). 2447159
1.10 L'amour est à réinventer. Tout n'est pas en noir. Court métrage de Philippe Faucon avec Moussy (5 min). 78588292
● Lire page 33.

1.15 Canicule. Téléfilm d'Idit Shechori, avec Michal Vered (rediff., 90 min). 9367056

## M 6

12.20 La Petite Maison dans la prairie. Série. [1/2] Le fils.
13.15 M 6 kid. Vous êtes au théâtre ; Kidimot : chahuter. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les Rock amis...
16.50 Hit dance. Magazine.
17.10 et 1.10 Faites comme chez vous. Invité : Florent Pagny.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le masque.
19.00 Code Quantum. Série. Retour vers un futur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

**20.50**

**L'EMPRISE DES SENS**
Téléfilm (o) de Harry Winer, avec Barbara Hershey, Jane Alexander [1 et 2/2] (200 min). 48333920
*Invité à une surprise-partie par une camarade de lycée, un jeune homme tombe amoureux fou de la mère de celle-ci. Quelques jours plus tard, il devient son amant. Très influençable, il se laisse persuader par sa maîtresse de la nécessité de se débarrasser d'un mari devenu, d'après elle, trop violent. Par l'intermédiaire d'un ami, il contacte un tueur professionnel...*
0.10 Secrets de femmes. Magazine (□). La privée (30 min). 63292
0.40 Best of pop-rock.

2.30 Turbo. Magazine (rediff.). 2.55 Sous le signe de l'eau. Documentaire. 3.20 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 3.55 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.20 Culture rock. Magazine (rediff., 50 min).

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Superstars du catch.
16.05 Strict minimum. Téléfilm de Paul Unwin, avec Eamon Roland (50 min). 7736013
17.00 Football américain. Green Bay Packers-Chicago Bears.
17.55 Sacrés Dragons !
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Spécial Transmusicales de Rennes. Invités : Etienne Daho, Denis Lavant, Didier Sandre, Boo Yaa Tribe.
20.30 Le Journal du cinéma.

**21.00**

**MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI**
Film d'Andrew Bergman, avec Nicolas Cage, Bridget Fonda (1994, 100 min). 1998836
*Comédie sucrée, moralement très correcte, sauvée de l'insignifiance par les interprètes.*
22.40 Flash d'information.

**22.45**

**LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS ■ ■**
Film de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman (1995, 109 min). 2201549
0.35 L'amour est à réinventer. Court métrage.
● Lire page 33.
0.40 Le Journal du cinéma. Quentin Tarantino (45 min). 8643495
1.25 The Rocky Horror Picture Show ■ Film de Jim Sharman (1975, v.o., 97 min). 96201327

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu. Le lent et le rapide [3/5].
20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Histoire de la photographie au Canada. La photographie de 1970 à 1980.
22.40 Les Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Boyer (Dieu, le sexe et nous). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du jeudi 5 avril 1945 : Jazz-Club Mystery Hot Band. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Le Rythme et la Raison : Brian Eno ; 2.01 Le Bon Plaisir de... Claude Lanzmann ; 5.04 Les Chemins de la connaissance : une voix venue d'Anatolie ; 6.32 Agora.

### France-Musique

20.00 Concert. Donné le 5 octobre au théâtre du Châtelet, par le Los Angeles Philharmonic New Music Group, dir, Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Stucky : Boston Fancies, Kalpainen : Concerto pour clarinette et orchestre op. 38 Carpe diem ! ; Salonen : Floof ; Schoenberg : Symphonie de chambre nº 1 op. 9.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Naon, Holliger, Moss.
23.07 Musicales comédies. George Gershwin, Ira Gershwin : Lady, be good ! (livret de Guy Bolton et Fred Thompson), version restaurée et enregistrée en 1992.

0.00 Jazz vivant. Concert de Jam Session de la Communauté des radios publiques de langue française de Montréal avec les solistes des orchestres de Manuel Rocheman, Frédéric Alarie, Mauricio Blonda et Aka Moon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La soprano Vasilijka Jezovzek, l'alto Andreas Scholl, le ténor James Taylor, la basse Peter Kooy et le Collegium Vocale sous la direction de P. Herreweghe: cantates de Bach.

22.20 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Zemlinski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 Autant savoir (RTBF du 16/10/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.30 Savoir plus (France 2 du 31/08/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
22.55 Ici et là-bas.
23.55 C'était hier. L'Afrique des convulsions.
0.50 New York, des vies au bord du gouffre (60 min).

### Planète

20.35 ▶ Carlo Goldoni - Giorgio Strehler. Le théâtre de la poésie.
21.30 Togo : éclaircies après l'orage.
22.00 Les Ailes de France.

### Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Show Alex Métayer. Enregistré au théâtre des Amandiers en 1980.
23.20 A bout portant. Alex Métayer.
1.05 Aux arts et caetera. Dix bougies pour Orsay. Invité : Didier Lockwood.
2.20 Sarah Vaughan. Concert. Enregistré au festival de jazz à Montréal en 1983 (60 min). 54977105

### France Supervision

20.30 Trait pour trait.
20.55 La Légende des sciences.
21.50 Performances d'acteurs.
23.00 Du côté de chez nous.
0.05 Quatuor à cordes si bémol de Mozart (50 min). 76198921

### Ciné Cinéfil

20.30 The Great Barrier ■ Film de Milton Rosmer et Geoffrey Barkas (1937, N., v.o., 80 min). 82431810
21.50 La Dame de Shanghaï ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1947, N., 90 min). 2716655
23.20 Le Roman d'un jeune homme pauvre ■ Film d'Abel Gance (1935, N., 95 min). 23117075

### Ciné Cinémas

20.30 Singles ■ Film de Cameron Crowe (1992, 95 min). 3527926
22.05 I... comme Icare ■ ■ Film d'Henri Verneuil (1979, 125 min). 92389297

### Série Club

20.20 Flipper le dauphin. L'amerrissage forcé.
20.45 Le Club.
20.50 Flash. Le secret de Raspoutine.
21.40 et 0.45 Panique aux Caraïbes. Mort d'un pêcheur.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. La légende de la tour.
23.00 Les Champions. Le poison.
23.50 Quincy. Protégeons nos enfants.
1.35 Hong-Kong Connection. Protection rapprochée (55 min).

### Canal Jimmy

20.30 V.R.5. Retrouvailles.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. L'idole.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Une histoire à la gomme.
22.40 Friends.
23.05 Fawlty Towers. Gourmet Night (30 min).

### Eurosport

17.50 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) (85 min). 9374805
19.30 Motors.
20.00 Tennis. En direct. Coupe du Grand Chelem à Munich (Allemagne) (180 min). 778075
22.00 Basket-ball En direct. Olympia Ljubljana-Asvel (30 min). 130891

## Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

21.15 Le Mystère Von Bulow. Film de Barbet Schroeder (1990, 115 min), avec Jeremy Irons. *Comédie dramatique.*

### RTL 9

22.20 Un matin rouge. Film de Jean-Jacques Aublanc (1981, 85 min), avec Claude Rich. *Drame.*

### TMC

22.40 Toni. Film de Jean Renoir (1935, 90 min), avec Charles Blavette. *Drame psychologique.*

### TSR

21.00 Goldfinger. Film de Guy Hamilton (1964, 120 min), avec Sean Connery. *Espionnage.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# Dix visions de l'amour au temps du sida

## Depuis le 1er décembre, journée mondiale de lutte contre la maladie, Canal Plus, Arte et M 6 diffusent dix courts métrages sur le thème de l'homosexualité

**UN HOMME.** Un homme seul, face à la caméra. Le regard est tendre, les mots sont durs. *« J'aurais aimé rencontrer un mec »*, dit-il en fixant l'objectif. Désespérément seul, enfermé dans son appartement, le jeune homme s'invente la vie qu'il aurait pu avoir si le sida n'était venu mettre un terme à ses rêves. La rencontre imaginaire en boîte de nuit, tout comme la vie de couple, les disputes, la présentation aux parents, toutes ces scènes sont mimées en une triste comédie qui ne comporte qu'un seul personnage... Un coup de fil du médecin, porteur de mauvaises nouvelles, marque une autre étape. Nouveau regard à la caméra : *« J'aurais aimé vieillir, j'aurais aimé voir les enfants de ma soeur. (...) J'aurais aimé avoir mis le "préso". J'aurais aimé être un pédé heureux. Dehors, c'est pas possible. Ils ne comprennent rien. Ils confondent tout. Le vice et l'amour... »*




Baptisé *Dedans*, ce très beau court métrage (diffusé le 12 décembre sur Arte), signé Marion Vernoux pour la réalisation, et Stéphane Galas pour le scénario, est l'un des dix films programmés par Arte, Canal Plus et M 6, dans le cadre de l'opération « L'amour est à réinventer ».

**DIVERSITÉ DES PARCOURS**

A l'origine de ce projet : la Lesbian and Gay Pride Films. Au printemps 1994, l'association constate la faible représentation de l'homosexualité dans les courts métrages issus du concours « 3 000 scénarios contre un virus ». En 1995, elle organise une nouvelle sélection d'histoires courtes mettant en scène la bisexualité et l'homosexualité : sur 1 000 scénarios reçus, dix seront finalement tournés.

Chaque réalisateur a lui-même choisi le scénario qui l'intéressait le plus. Les films sont diffusés depuis le 1er décembre, date de la journée mondiale de lutte contre le sida, à raison d'un ou deux par jour pour Canal Plus et Arte – M 6 a préféré en programmer cinq le jour même.

L'éclectisme de ces dix courts métrages – cinq minutes chacun – a au moins un mérite : celui de montrer la diversité des parcours homosexuels et, surtout, des attitudes face à l'épidémie. Le résultat reste pourtant très inégal : du spot de pub gentillet en faveur du préservatif (*Dans la décapotable*, de Merzak Allouache, avec Guillaume Depardieu) au film sombre (*Tapin du soir*, d'Anne Fontaine) ou tristrement réaliste (*Un moment*, de Pierre Salvadori), en passant par le clip à la mode (*Et alors*, de François Dupeyron)...

Les images passent, étonnent parfois, mais sans vraiment marquer. Deux films, deux visions inversées de la même maladie, tranchent pourtant.

Marion Vernoux a choisi de tourner *Dedans*, cri de désespoir et magnifique illustration du *Memento mori*, ce *« souviens-toi que tu es mortel »*, ce *« n'oublie pas que tu vas mourir »*, qui résonne si durement aux oreilles des séropositifs.

**UN MÊME MESSAGE**

A l'opposé, Jean-Claude Guiguet a mis en image *Une nuit ordinaire*, sur un scénario de Franck Demules (diffusé jeudi 5 sur Canal Plus). Un autre regard qui, sans être candide, est beaucoup plus joyeux, porteur d'espoir. Au son de *« J'ai rendez-vous avec vous »*, *chanté par Patachou*, un jeune homme en vélo fonce à toute vitesse dans les rues de la ville pour rentrer chez lui. Couloir d'hôpital : il salue les infirmières et se glisse sans bruit dans la chambre de son ami. La conversation glisse doucement entre les deux hommes, les gestes se font tendre. Malgré la perfusion, malgré les médicaments, ils semblent se sentir chez eux. Nulle tristesse dans ce petit film, juste une phrase : *« Vivement que tu sortes. »*

*Dedans* de Marion Vernoux ou *Une nuit ordinaire* de Jean-Claude Guiguet... deux histoires, deux regards pour un même message : face au sida, la meilleure arme demeure l'amour. L'amour qu'il faudra bien réinventer.

*Dorothée Tromparent*

★ « L'amour est à réinventer » : *Une nuit ordinaire*, de Jean-Claude Guiguet, Canal Plus, jeudi 5 décembre à 22 h 30 ; *Dedans*, de Marion Vernoux, Arte, jeudi 12 à *0 h 40*.

# Attentat *par Agathe Logeart*

**POUR UNE FOIS**, ici, on avait décidé d'être gai. Futile, ludique, potache. Quand on est de cette humeur-là, rien ne vaut « Nulle part ailleurs », le joyeux délire, sur Canal Plus, de la bande de copains de Jérôme Bonaldi. En voilà des gens qui ont l'air de s'amuser sans se prendre au sérieux, prolongeant l'adolescence en jonglant avec des blagues absurdes tout en dessinant l'air du temps de leur très éclectique curiosité. Ils étaient en train de nous faire la démonstration d'un appareil ménager d'un prix exorbitant bien entendu, qui mêle les propriétés du four à micro-ondes et du grille-pain et permet de faire réchauffer son café tout en grillant ses tartines. Comment diable avions-nous pu vivre si longtemps sans posséder ce gadget indispensable ?

Voilà ce que l'on se demandait quand on sentit bien que quelque chose clochait. La mine sérieuse, un journaliste, reconnaissable à sa cravate et à son ton grave, prenait place à la table. Ce qu'il nous annonça chassa sans ménagement notre envie de gaieté : une explosion venait de se produire dans le RER à la station Port-Royal. Aussitôt, comme mue par un réflexe conditionné, notre imagination se mit en marche. Il n'était pas besoin d'aller chercher bien loin pour trouver, dans sa mémoire, les images qui manquaient encore. Avant même de les voir sur l'écran, les scènes trop connues s'imposaient : pompiers, ambulances, gyrophares, couvertures de métal brillant, flaques de sang, propos convenus appelant à la solidarité, à la vigilance et à la détermination... Tout cela n'allait pas tarder à nous être servi, en une cruelle répétition. On connaissait la suite, avant même de la découvrir.

Ainsi, le cauchemar était revenu. Et la télévision, en un éternel recommencement, s'apprêtait à nous resservir le programme trop rodé des flashes spéciaux, des éditions bouleversées, des analyses *« à chaud »* qui ne se livrent qu'agrémentées des conditionnels d'usage. Ce qui était effrayant, c'était précisément cette parfaite capacité d'anticipation dont nous faisions preuve. Rien, dans ce que l'on nous montra par la suite, n'avait la capacité de nous surprendre, tant, sans y avoir pris garde, nous avions fini par nous habituer à cette irruption erratique de la terreur.

Une chose pourtant : l'oeil guettait le sang. Il n'en vit pas. Tenues à distance, les caméras restaient étonnamment pudiques, et l'on s'interrogeait sur cette absence. Fortuite ou volontaire ? Au cours de la vague d'attentats de 1995, le chef de l'Etat s'était plaint d'une *« dérive médiatique sans précédent »* qui avait conduit les chaînes de télévision à passer en boucle les images les plus sanglantes. Rien de tel, ici. On ne nous donnait pas à voir les victimes, ni les cris, ni les larmes. L'attentat, comme désincarné, privé de sa dimension humaine, prenait du coup comme une teinte d'irréalité. On le voyait sans le sentir, comme si, déjà, on tentait, en le calfeutrant ainsi, de nous protéger de la panique que ses auteurs avaient voulu provoquer.

**JEUDI 5 DÉCEMBRE**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Feuilleton. Le Cercle brisé.
*15.30 Côte Ouest. Feuilleton.* Le Refuge.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Champion.
18.10 Le Rebelle. Série. Vengeance aveugle.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

**20.50**

**LES CORDIER, JUGE ET FLIC**
Série (©) d'Alain Bonnot, *avec Pierre Mondy.* L'argent des passes (105 min). 508227
*Un truand décide de braquer une banque pour financer l'opération de la dernière chance pour sa soeur.*

**22.35**

**FAMILLE, JE VOUS AIME**
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invité : Dick Rivers. Au sommaire : Femme de gardien de la paix ; Mère compagnon ; Laurence de la Ferrière ; Histoire d'une vie... (100 min). 5017501
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Henry Moulard, président de NSM (20 min). 740285
0.35 et 1.15, 2.15, 2.55, 3.55, 5.00 TF 1 nuit.
0.50 Cas de divorce. Série.
1.25 et 2.25, 4.05, 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 3.05 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [5/6] (rediff.). 5.30 Musique (5 min).

## France 2

12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Courrier de nuit.
14.50 Le Renard. Série. La voyante.
15.55 Tiercé. A Vincennes.
*16.10 et 4.50 La Chance aux chansons.* [1/2] Rive gauche.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Chanson d'amour.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invité : Henri Salvador.
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Point route.

**20.55**

**ENVOYÉ SPÉCIAL**
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Femme de coeur : Line Renaud ; Harcèlement aux Etats-Unis ; Post-Scriptum : des gènes et des hommes (125 min). 4837688
23.00 Expression directe. Magazine. F.O.

**23.10**

**FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS ■ ■**
Film de Pedro Almodovar (1987, 90 min). 2781124
0.40 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Les femmes et l'Islam. Invitées : Louisa Hanoune, Fatima Meiniss, Rachida Titah, Juliette Minces (70 min). 4351032
2.40 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 La Compète. 4.30 Chip et Chaudy. 4.30 Aux marches du palais. Pétain (20 min).

## France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Sacha Distel.
14.30 Document animalier. La solitude des mères guépards (28 min). 4360
*14.58 Questions au gouvernement.*
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Messager des étoiles, Christophe Colomb,* de Peter Sis.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
*20.35 Tout le sport.*

**20.50**

**MALICE ■**
Film de Harold Becker, avec Alec Baldwin, Nicole Kidman (1993, 105 min). 203855
*Dans une université de Nouvelle-Angleterre, une étudiante, violentée par un inconnu, est laissée pour morte.*
22.35 Journal, Météo.

**23.10**

**QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?**
Magazine. Lire et partir : quelles connivences existe-t-il entre le voyage et l'écriture ? Bibliothèque privée : visite de la bibliothèque de Julian Barnes à Londres ; Visuel ; Lecture ; Une histoire ; Sépia ; Images d'archives ; Polac plus : Michel Polac et Jean Antoine évoquent Yasushi Inoué (*La Chasse dans les collines*) (50 min). 5983389
0.00 ▶ Espace francophone. Perche Cantu, chants de l'âme corse.
0.30 Capitaine Furillo. Série. 1.35 Musique graffiti. Petite Suite de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Laurent Petitgirard (25 min).

## La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. 13.00 Chasseurs de trésors. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Le Voyage Caraïbes (rediff.). 15.00 Arrêt sur images (rediff.). 16.00 Le Journal de la création (rediff.). 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1871, l'année terrible ● Le Monde daté mardi 3. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

## Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [4/39] Les moulins à vent.
*19.30 7 1/2. Magazine. L'ONU. Les studios de cinéma mythiques* : Les nouveaux studios Pinwood en Irlande.
20.00 La Vie des disparus. L'écrivain serbe Aleksandar Tisma. Documentaire de Manfred Behrens (1996, 30 min). 1747
20.30 8 1/2 journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : LA MORT, UN ACCOMPLISSEMENT**
Quête de sens, désir de croire. Soirée proposée par Claus Schmidt et Wolfgang Vogel et présentée par Pierre-André Boutang.
20.50 Vivre, c'est apprendre à mourir. Documentaire de Hans Menninger (1996, 50 min). 4475501
21.40 Débat.
22.05 L'Ecrivain et la Mort. Documentaire de Henning Burk (1996, 45 min). 7955259
*Portrait de l'écrivain Horst Karasek, passionné par les individus qui, dans leur lutte contre l'oppression, n'ont pas craint d'affronter une mort horrible.*
22.50 Cris et Chuchotements. Film d'Ingmar Bergman, avec Harriet Andersson (1972, v.f., 90 min). 598211
*Dominé par le noir, le rouge et le blanc, esthétiquement admirable, ce film est le répit oppressant d'une agonie qui vient troubler, déranger, des êtres sans amour, murés dans leur solitude.*
0.20 Peur de la mort, danse de la mort. Documentaire (1996, 50 min). 7097341
*De la Rome antique à nos jours, l'histoire de la mort à travers l'art occidental.*
1.10 Biblio.
1.20 Grand Format : Sida ≠ mort. Documentaire (rediff., 100 min). 89337457

## M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. [2/2] Le fils.
13.25 L'Ile de la passion. Téléfilm de Marvin J. Chomsky (100 min). 9107766
15.05 Drôles de dames. Série.
*16.55 Télé casting. Magazine.*
17.10 et 2.50 Faites comme chez vous. Invités : Christophe Crénel, Boyzone.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le sous-marin.
19.00 Code Quantum. Série. Le cheval d'Eon.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1952 : Eva Peron.

**20.50**

**TRIPLE CROSS ■**
Film de Terence Young, avec Christopher Plummer, Yul Brynner (1967, 135 min). 24622018
*L'histoire vraie d'Eddie Chapman, agent double, est devenue, à l'écran, hautement rocambolesque.*

**23.05**

**LE CIMETIÈRE OUBLIÉ**
Téléfilm (©) de John Patterson, avec David Soul, Patty Duke (105 min). 9812583
*Une famille, qui vient d'emménager dans une nouvelle maison, se trouve confrontée à de biens étranges phénomènes. La bâtisse aurait été construite à l'emplacement d'un ancien cimetière...*
0.50 Hong-Kong Connection. Série. L'oeil du tigre.
1.45 Best of trash. 3.35 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.00 Fréquenstar. Magazine (rediff.). 4.40 Femme dessus-dessous. Documentaire. 5.35 Hot forme (rediff., 25 min).

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Mon ami Dodger. Film de Franco Amuri (1994, 95 min). 2803501
15.10 L'Hebdo de Michel Field.
16.05 Land and Freedom ■ ■ Film de Ken Loach (1994, 110 min). 6720037
17.55 Sacrés Dragons !
*▶ En clair jusqu'à 20.35*
18.35 Nulle part ailleurs. Les Transmusicales de Rennes. Invité : Robin Renucci. Invité musical : Screaming Trees.

**20.35**

**NELL ■**
Film de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson (1994, 110 min). 755018
22.25 Flash d'information.
22.30 L'amour est à réinventer.
● Lire ci-dessus.

**22.35**

**MEURTRE À ALCATRAZ ■**
Film de Marc Rocco, avec Christian Slater (1995, v.o., 119 min). 2712292
*Retour à la critique de l'inhumain pénitencier américain, qui fut fermé dans les années 60. Inspiré d'une histoire vraie et tourné dans les décors réels toujours existants.*
0.35 Meurtre par intérim ■ Film de Tom Holland (1993, v.o., 95 min). 1711815
2.10 Partir avec National Geographic. Documentaire. Les petits secrets de la *Maison Blanche* (rediff., 50 min). 1731518

## Radio

### France-Culture

19.32 Perspectives scientifiques. Des femmes et des sciences.
20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu [4/5]. Le gai et le triste.
20.30 Lieux de mémoire. La frontière [2].
21.32 Fiction. Hymen ; 22.12 Un bateau plein de crabes.
22.40 Les Nuits magnétiques. Passés immédiats.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Christophe Abramovici (Le livre interdit). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Jazz Club Mystery Hot Band. *1.00 Les Nuits de France Culture* (rediff.). Musique : le rythme et la raison. Brian Eno, Le Navigateur, Yéyéyé, Sometimes, Once in a lifetime, Baby Face, Spinning away ; *1.30 Agora : Alain-Marc Rieu (Cent ans de pensée au Japon)* ; 1.59 Lieux de mémoire : le manuel Lagarde et Michard ; Grand Angle : vingt-quatre heures dans un lavomatic ; 3.59 *Mardis au théâtre : le rêve irlandais de* Wladislaw Znorko ; Agora : Gilles Lapouge (L'Incendie de Copenhague) ; Répliques : le concept de Dieu après Auschwitz ; 6.45 *Intermezzo* : Sonia Wieder-Atherton. Le violoncelle au féminin.

### France-Musique

20.00 Opéra. Les Capulet et les Montaigu, de Vincenzo Bellini. Tragédie lyrique en deux actes, livret de Felice *Romani, d'après la pièce de* Luigi Scevola. Donné les 10, 13 et 16 novembre à l'Opéra-Bastille. Choeur et Orchestre de l'Opéra national *de Paris, dir. Evelino Pido.* Avec Andrea Silvestrelli : Capellio, Laura Claycomb : Giulietta, Vasselinna Kasarova : Romeo, Marcus *Haddock* : Tebaldo, Dimitri Kavrakos : Lorenzo.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Moss, Wekowski.
23.07 Histoire du disque. Œuvres de Donizetti, Bruch, Mozart, Tchaikovski, Stravinsky.
0.00 Tapage nocturne. En direct des *38e Rugissants, à Grenoble. Avec la* participation de Louise Bessette (piano), Lukas Ligeti, Bernard Fort, Yunko Weda et Benoit Thiebergien (directeur artistique du festival). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Richard Strauss. Don Juan, poème symphonique op. 20. de Strauss, par l'orchestre de *la Staatskapelle de Dresde, dir.* Giuseppe Sinopoli ; Adagio et Fugue K. 546 de Mozart ; Œuvres de Strauss, Wagner, Humperdinck.
22.40 Les Soirées... (Suite). Archives : le planiste Vladimir Sofrontski. Œuvres de Schumann, Chopin, Rachmaninov, Scriabine, Prokofiev. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Si le soleil ne revenait pas ■ Film de Claude Goretta (1987, 115 min). 63264834
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. (France 2 du 3/12/96).
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).
1.30 Le Cercle de minuit (45 min).

### Planète

19.35 Portraits d'Alain Cavalier. L'opticienne.
19.45 A la recherche du Röstigraben.
*20.35 André Malraux, les métamorphoses du regard.* [2/3] Les maîtres de l'irréel.
21.25 Un enfer inoubliable.
22.20 ▶ Carlo Goldoni-Giorgio Strehler. Le théâtre de la poésie.
23.15 Togo : éclaircies après l'orage.
23.45 Les Ailes de France. Le Mirage III.

### Paris Première

20.00 et 0.45 20 h *Paris Première*. Invitée : Emmanuelle Béart.
21.00 Sylvia Scarlett ■ ■ Film de George Cukor (1935, N., v.o., 95 min). 37395389
22.35 et 1.50 Le J.T.S.
23.05 Claudio Arrau. Concert. Par l'orchestre *symphonique de Londres, dir.* Colin Davis. Enregistré au Barbican à Londres en 1988 (100 min). 81029501

### France Supervision

20.30 Cyclo-cross.
22.00 Ciné-travelling. *Edouard Molinaro.*
22.50 Sérénade au Texas. Film de Richard Pottier (1958, 105 min). 36991853

### Ciné Cinéfil

20.30 Pleins feux sur l'assassin ■ Film de Georges Franju (1960, N., 90 min). 5087259
22.00 Et la vie continue (The Human Comedy) ■ Film de Clarence Brown (1943, N., v.o., 115 min). 3584211

### Ciné Cinémas

20.30 Les Inconnus dans la ville ■ ■ Film de Richard Fleischer (1955, 90 min). 5036389
22.00 Fantôme d'amour ■ ■ Film de Dino Risi (1980, 95 min). 3573105
23.35 Escalier C ■ ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1984, 100 min). 45270143

### Série Club

20.20 Flipper le dauphin. [2/2] L'amerissage forcé.
20.45 Série club : le club.
20.50 Section contre-enquête. Les pirates.
21.40 et 0.45 Panique aux Caraïbes. Une succession difficile.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. La légende des Wintrope.
23.00 Flash. Le secret de Raspoutine.
23.50 Quincy. Chère momie.

### Canal Jimmy

20.35 Sale rêveur ■ Film de Jean-Marie Périer (1978, 90 min). 18777124
22.05 L'Equipée sauvage (The Wild One) ■ ■ ■ Film de Laslo Benedek (1953, N., v.o., 80 min). 71652389
23.25 Souvenir. Tête de bois et tendres années - 31 mars 1965.

### Eurosport

17.00 Tennis. En direct. Finales du tournoi d'exhibition féminin de Brno (60 min). 191786
18.00 Football. Championnat du monde FIFA en Espagne.
20.00 Tennis. *En direct de Munich.* Coupe du Grand Chelem (120 min). 874211
22.00 Basket-ball. Euroligue : Ulker Istanbul-CSP Limoges.
23.30 Football (120 min).

## Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

20.35 Le Bon Fils. Film de Joseph Ruben (1993, 90 min), avec Macaulay Culkin. *Drame psychologique.*
22.05 Les Gens de la rizière. Film de Rithy Panh (1992, 130 min), avec Peng Phan. *Drame.*

### RTL 9

20.30 Un silencieux au bout du canon. Film de John Sturges (1973, 115 min), avec John Wayne. *Policier.*
22.25 Killer Crocodile. Film de Larry Ludman (1989, 90 min), avec Anthony Crenna. *Aventures.*

### TMC

20.35 L'Adieu aux armes. Film de Charles Vidor (1957, 155 min), avec Rock Hudson. *Guerre.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 5 DÉCEMBRE 1996

# Répliques

*par Pierre Georges*

**ON PEUT** s'imaginer ou se vouloir blindé. On ne s'habitue pas. Jamais. Les mots ne sont que des mots. Toujours les mêmes. Terreur, horreur, barbarie, attentat aveugle, acte criminel, victimes innocentes, explosion, bonbonne de gaz, clous, terroristes, criminels, RER, presque un vocabulaire de routine. L'émotion, elle, reste entière.

On ne s'habitue pas. Lorsque la première dépêche est tombée, mardi soir, sur le fil AFP à 18 h 25 – *« une explosion d'origine indéterminée s'est produite dans une rame du RER à la station Port-Royal et aurait fait plusieurs blessés (..) »* – on avait déjà compris, trop vite compris. Et le premier réflexe, la première réflexion, formulée ou non, ici ou ailleurs, chez tous et chez chacun, aura été une sorte d'accablement, de coup de massue, de refus-acceptation devant l'évidence : *« Ah non ! cela ne va pas recommencer ! »*

Cela a recommencé. Le RER, une bombe, des victimes, scénario hélas classique emportant tout sur son passage, toute autre préoccupation et faisant ressurgir les souvenirs douloureux, les craintes collectives et la rage commune. De Paris ou d'ailleurs, et même en ces endroits où ce mode de transport n'existe pas, nous sommes tous, au plus profond de nous-mêmes, des passagers du RER face à l'indicible et à l'horreur.

Les journalistes comme les autres. On prête à cette corporation une sorte de cynisme de fonction ou d'habitude, une incapacité, sous peine de sensiblerie ou de démagogie affectée, à dire son horreur pour ces actes et sa compassion pour les victimes. Impression totalement fausse. La vanité des mots n'est pas la vacuité des sentiments. Pas plus qu'elle ne signifie l'accoutumance à une routine de la terreur.

Simplement, c'est ainsi. Une sorte de nécessaire réserve pour ne pas rajouter la peur collective au malheur commun. Cela a recommencé. Et dans ce combat sans fin entre la civilisation et la barbarie, la civilisation a répliqué très vite. *Il n'est pas habituel non* plus, pour un journaliste, de souligner la promptitude et l'efficacité des secours, cette organisation sans failles et remarquable, dès les premiers instants. On dira que c'est la norme et la moindre des choses. C'est, d'une certaine manière aussi la marque d'une civilisation, une façon immédiate d'opposer la plus belle des mécaniques humaines à la plus absurde des machines inhumaines.

Répliquer encore. Le président de la République l'a fait très vite. Il a écourté sa rencontre avec le chancelier Kohl. Et il a pris la parole brièvement pour dire sa peine et sa détermination. Jacques Chirac n'avait que peu de mots pour le dire,– toujours cette vanité des mots face au malheur –, mais il l'a dit. Et on ne se posera pas la question de savoir s'il fallait ou ne fallait pas parler si vite. Il était dans son rôle et son caractère de le faire, face à une opinion unanime.

Répliquer toujours. Avec les moyens du bord et dans les limites de la prévention de quelque chose que nous savons tous à peu près imprévisible. Voici revenu le temps de Vigipirate, des vigilances collectives et individuelles, des craintes et des précautions, des alertes à la bombe et du sentiment d'impuissance, du RER ou d'ailleurs. Mais le temps aussi de faire preuve d'autant de sang-froid et de maturité qu'il y a un an.

# Le gouvernement se donne les moyens de fermer des services hospitaliers en sous-activité

## M. Barrot soumet au Conseil supérieur des hôpitaux les décrets d'application de la réforme

**LA MISE EN ŒUVRE** du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale continue, avec l'ouverture d'un « chantier » à bien des égards aussi délicat que celui de la médecine de ville : la restructuration du système hospitalier. Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, devait soumettre, mercredi 4 décembre, au Conseil supérieur des hôpitaux, une série de décrets qui ont pour objectif affiché – en application de l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la réforme hospitalière – de modifier en profondeur le fonctionnement des établissements, de réduire le parc public et d'améliorer la qualité des soins.

Au cours d'une visite aux Hospices civils de Lyon, fin novembre, M. Barrot avait annoncé que les principaux textes d'application de cette ordonnance seraient publiés avant la fin de l'année. Il a indiqué mardi, devant la presse, que les vingt-quatre agences régionales chargées de répartir les crédits entre les hôpitaux et de restructurer le secteur (reconversions, fermetures) seront opérationnelles dès *« la fin du premier trimestre »* 1997 (au lieu du mois de juillet) et représenteront *« le trait d'union qui manquait entre l'Etat et l'assurance-maladie »*.

Depuis la nomination des directeurs de ces agences (*Le Monde* du 5 septembre), véritables « préfets sanitaires » aux pouvoirs étendus, la communauté hospitalière attendait. La réforme commence à se dessiner, et certains textes ne sont pas faits pour rassurer les sept cent cinquante mille agents et les cinquante mille médecins travaillant dans les hôpitaux, notamment sur le maintien de l'emploi dans un secteur où les effectifs des médecins et des infirmières ont fortement progressé au cours des années 80.

La fédération CFDT de la santé, qui vient de perdre la première place dans les hôpitaux aux profit de la CGT, a dénoncé un gouvernement qui *« a choisi d'étrangler financièrement les hôpitaux »* en prenant *« le rationnement comme méthode de rééquilibrage »* entre les régions. La Coordination médicale hospitalière, l'Inter-syndicat national des praticiens hospitaliers et le syndicat FO des cadres hospitaliers ont, eux aussi, mis en garde le gouvernement contre les risques d'agitation, voire de *« tempête »* dans les hôpitaux.

M. Barrot affirme qu'*« il n'y aura pas de licenciements »*. Il tente de rassurer des agents rendus inquiets par un projet de circulaire recommandant un *« ajustement des effectifs et de leur répartition »*, des *« redéploiements internes et externes »* et des *« mises en cause d'habitudes de travail »*. Avec une hausse moyenne de leurs dotations d'environ 1,25 % en 1997, les hôpitaux sont contraints de « geler » des embauches, limiter les remplacements et redéployer des personnels. Les pouvoirs publics veulent mettre à profit cette période de rigueur pour amorcer un rééquilibrage des crédits en faveur des régions les plus mal dotées.

Les inégalités de répartition de l'offre de soins sur le territoire sont un mal endémique qu'il faudra de nombreuses années pour faire disparaître. *« L'Ile-de-France sera sollicitée dans le cadre d'une péréquation au profit du Nord-Pas-de-Calais ou du Limousin »*, a indiqué M. Barrot à titre d'exemple. La péréquation devra aussi jouer entre les établissements d'une même région, a-t-il ajouté, rappelant que le nombre d'aides-soignants ou d'infirmières au lit du malade varie beaucoup d'une structure à l'autre sans que ces disparités soient toujours justifiées.

Cette rigueur sans précédent va pousser à des restructurations. Un projet de décret, soumis au Conseil supérieur des hôpitaux, prévoit que *« lorsque le taux d'occupation est égal ou inférieur à 60 % pour les installations de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et de soins de suite et de réadaptation »*, l'agence régionale pourra, au terme d'une procédure contradictoire, *« retirer totalement ou partiellement »* les autorisations. Une étude de l'assurance-maladie (1995) sur la chirurgie a par exemple révélé que 22 % des secteurs opératoires ont une faible activité, surtout dans le secteur public.

L'amélioration du système hospitalier passe aussi par la création de *« communautés d'établissements »*, qui font l'objet d'un troisième décret. Les hôpitaux devront davantage coopérer pour éviter une dispersion de leurs moyens et appliquer les schémas régionaux d'organisation sanitaire élaborés en 1994-1995. Les établissements de moyenne importance ne pourront plus, tous, proposer toutes les disciplines : en se répartissant les spécialités, ils pourront créer, dans chaque région, un réseau de pôles d'excellence (cardiologie, gastro-entérologie, urologie, etc.).

Une circulaire prévoit la création, dans les hôpitaux, de *« centres de responsabilité »* associant médecins et paramédicaux, qui géreront des budgets avec une assez large autonomie et pourront être intéressés aux résultats. Enfin, un décret sur la création de *« groupements de coopération sanitaire »* va également dans le sens d'une mise en commun de personnels et d'équipements, mais entre hôpitaux et cliniques cette fois.

***Jean-Michel Bezat***

### *Un « livret d'accueil » pour les malades*

**Le gouvernement a décidé de créer un « livret d'accueil », qui devra être élaboré par chaque établissement et fourni aux malades lors de leur hospitalisation. Ce document comportera des indications sur la situation de l'hôpital et son organisation, la liste des services médicaux, le fonctionnement des urgences, les formalités administratives d'admission, des informations sur les droits et devoirs du malade et toutes les précisions d'ordre pratique qui peuvent aider les patients et leurs proches.**

**Deux documents seront annexés à ce livret : la « charte » du patient hospitalisé et un questionnaire de sortie, destiné à recueillir son avis sur les conditions d'accueil et de séjour. Par ailleurs, deux représentants des usagers, désignés au sein d'associations familiales ou de malades, feront leur entrée dans les conseils d'administration des hôpitaux.**

# Les « ponts d'or » de M. Mancel en faveur de deux entreprises

**DEUX ENTREPRISES** ont bénéficié d'un « pont d'or » de la part du conseil général de l'Oise, présidé par Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR. La première, la société Rhoddlams, dirigée par les époux Pacary, mis en examen par le juge Edith Boizette dans le cadre d'une affaire de financement occulte impliquant plusieurs collectivités locales de la région parisienne, a touché plus de 3,6 millions de francs de commissions sans que le département en ait *« tiré avantage »*. La seconde, la société Euro 2C, assure la communication du département au prix d'un monopole lucratif (de 2 millions de francs en 1988, ses prestations atteignent aujourd'hui plus de 20 millions de francs PAR an) alors qu'elle *« dispose d'une participation financière dans une entreprise dont le président du conseil général est actionnaire »*.

**DÉPARTEMENT ENDETTÉ**

M. Mancel a choisi de communiquer lui-même à la presse les observations définitives de la chambre régionale des comptes de Picardie relatives à la gestion du département de 1985 à 1992, à l'ordre du jour de la séance du 9 décembre du conseil général. Les principaux reproches portent sur les libertés prises par l'exécutif départemental avec les règles de délibération et les procédures d'attribution des marchés publics. Ainsi a-t-il emprunté, de 1988 à 1992, plus de 1 milliard de francs sans y être formellement habilité.

Cette critique est d'autant plus sérieuse que la dette du département, dont le budget est de 3 milliards de francs, est passée de 750 millions en 1989 à 2,23 milliards de francs en 1994. Le recours aux services de Rhoddlams comme intermédiaire auprès d'organismes financiers qui sont des prêteurs traditionnels des collectivités, comme le Crédit foncier, pimente le rapport. La *« consistance effective »* de la mission est mise en doute, et la rémunération de la société des époux Pacary jugée *« exorbitante »*.

Le chapitre consacré à la communication fait état d'un dépassement *« imputable pour la plus grande partie à une rémunération indue versée à l'agence »* Euro 2C. Le train de vie de l'Oise en général donne lieu à des remarques sur les quantités de champagne et de bons repas engloutis par les élus, qui perçoivent pourtant de larges indemnités. Pour cinq d'entre eux même, *« le nombre de jours consacrés à l'institution départementale atteint ou dépasse le nombre annuel moyen de jours de travail d'un salarié »*...

M. Mancel, qui minimise la portée de ces critiques, précise que le fonctionnement de la commission des marchés a été régularisé et que les frais de réception ont été revus à la baisse.

***Pascale Sauvage***

# Condamnations unanimes après l'attentat du RER

■ **François Léotard (UDF-PR)** : *« La démocratie ne doit jamais céder aux actes de terrorisme, sauf à se renier elle-même. L'attentat de ce soir ne fera que renforcer notre détermination à combattre toute forme de totalitarisme et à rendre encore plus solides les liens que les Français doivent avoir entre eux. »*

■ **François Bayrou (UDF-FD)** : *« C'est le moment pour les Français de marquer leur solidité et de faire preuve de la même entente et de la même capacité de se réunir derrière le président de la République, qui est en charge aujourd'hui de la sécurité et de l'unité de la France. »*

■ **Jean-François Mancel (RPR)** : *« Le Rassemblement pour la République exprime son horreur et son indignation face à l'attentat aveugle qui vient de nouveau d'endeuiller notre pays (...). Nous saluons la rapidité et la détermination avec laquelle le président de la République s'est adressé à nos compatriotes et nous les appelons, dans ces circonstances, à se rassembler autour de lui. »*

■ **Henri Emmanuelli (PS)** : à l'ouverture d'une réunion publique, à Crosne (Essonne), le député des Landes a fait part de son *« désarroi »* et de sa *« détermination »*. *« Aucune cause ne justifie qu'on frappe à l'aveuglette »*, a-t-il déclaré, en lançant un appel à la solidarité face *« à cette dictature que le terrorisme cherche à imposer sur les consciences »*.

■ **Robert Hue (PCF)** : le secrétaire national du PCF, en déplacement à Bastia, a condamné *« avec la plus grande indignation ce nouvel acte de terrorisme »*.

■ **Bernard Kouchner (PRS)** : *« C'est toute la communauté française qui doit être solidaire et ne se laisser gagner ni par des réflexes de peur ni par l'intolérance. Le Parti radical socialiste s'élève avec indignation et une immense colère contre ce nouvel acte de barbarie. »*

■ **Georges Sarre (MDC)** : *« Une fois de plus, les assassins ont frappé Paris et son peuple. Cet acte condamné et condamnable nous inspire colère et dégoût. Ses auteurs et ceux qui les dirigent doivent être rapidement mis hors d'état de nuire. Dans un pays démocratique, l'attentat est l'arme des lâches et des fanatiques. »*

■ **Front national** : *« Une nouvelle fois, des citoyens innocents ont payé de leur vie l'inconséquence et la faiblesse d'un gouvernement incapable. Les propos lénifiants d'un Jacques Chirac accablé sont dérisoires au regard des actes criminels qui se multiplient sur notre territoire (...). Aucun commanditaire des attentats terroristes de ces dernières années n'a réellement été trouvé et châtié. La France n'a pas besoin de fermeté dans les mots mais dans les actes. »*

■ **Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris** : *« La Mosquée de Paris condamne, avec vigueur et détermination, le nouvel attentat. Cet acte insensé et sauvage ne peut qu'atterrer l'immense majorité des musulmans de France, qui se souviennent avec horreur des actes terroristes de l'an passé. Confiants dans l'action de la justice française, ils font appel à la vigilance de tous et demandent le rejet des amalgames toujours possibles et injustes en de telles circonstances. »*

■ **Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris** : *« Je prie pour les victimes, leurs parents, leurs amis. La violence aveugle nous conduit à la sauvagerie. Elle peut s'étendre comme une gangrène. Il faut nous y habituer. Prenons garde à la haine. »*

■ **Le CRIF : le Conseil représentatif des institutions juives de France** *« exprime sa vive émotion et sa profonde indignation »*. Le CRIF s'inquiète *« d'une reprise d'attentats en France, approuve la remobilisation des forces de sécurité et souhaite la vigilance de chacun. »*

■ **Françoise Rudetzki : la présidente de SOS-Attentats** a lancé un appel à *« une coopération judiciaire européenne »*. *« Je lance un appel à l'Europe, à nos quatorze partenaires européens pour nous aider dans la lutte contre le terrorisme, car trop souvent les magistrats instructeurs se plaignent du manque de coopération judiciaire, des lenteurs de la procédure d'extradition. Des auteurs présumés des attentats de l'été 1995 se trouvent actuellement en Belgique, en Suède et en Grande-Bretagne, et il est très difficile d'obtenir leur extradition. »*

### *La RATP réclame la solidarité des voyageurs*

***« Attentifs, ensemble. »*** **Moins de deux heures trente après l'explosion de la bombe dans une rame de RER, la RATP sortait de ses placards les dizaines de milliers d'affiches, d'autocollants et de badges qu'elle avait préparés à la fin de la vague d'attentats de l'été et de l'automne 1995. *« Nous allons demander à nos voyageurs et à nos agents beaucoup de solidarité et de vigilance »*, expliquait dans la soirée Jean-Paul Bailly, le président de la Régie des transports parisiens. Quatre conseils de prudence vont être déclinés sur des affiches aux couleurs de la RATP : *« Ne vous séparez pas de vos bagages ; Assurez-vous qu'aucun paquet n'a été oublié sous un siège ; Signalez-nous tout colis abandonné ; N'hésitez-pas à nous solliciter. »***

**Les poubelles du métro vont être de nouveau condamnées, dans le cadre du plan « Vigipirate », réactivé mardi 3 décembre dans la soirée. La RATP propose également aux voyageurs de signifier leur solidarité et leur compréhension en arborant un petit autocollant *« Attentifs, ensemble »*, qui sera largement diffusé auprès des usagers.**



# Eurotunnel est rouvert mercredi aux TGV Eurostar

**LE SERVICE** des trains Eurostar, interrompu depuis lundi 18 novembre à la suite d'un incendie dans le tunnel sous la Manche, a repris mercredi 4 décembre dans la matinée.

Eurostar devait assurer dès mercredi treize aller-retour entre Londres et Paris (quatorze en temps normal), et sept aller-retour entre Londres et Bruxelles (huit normalement). La durée des voyages sera prolongée de 20 à 30 minutes entre Paris et Londres. Les trains reliant Bruxelles et Londres pourraient être retardés d'une heure. Les navettes touristes entre Calais et Folkestone recommenceront à fonctionner à partir du mardi 10 décembre. Aucune date n'est avancée pour la reprise des navettes poids lourds, à l'origine de l'incendie dans le tunnel.

**DÉPÊCHES**

■ **THÉÂTRE : les comédiens et les ouvriers du Piccolo Teatro de Milan** ont manifesté, mardi 3 décembre, devant la mairie de Milan pour soutenir leur directeur, le metteur en scène Giorgio Strehler, menacé dans ses fonctions. Lundi, Marco Formentini, membre de la Ligue du Nord et maire de la ville, avait déclaré qu'il souhaitait que le metteur en scène quitte ses fonctions d'ici à la fin de l'année. *« Il est temps de confier le Piccolo à une direction sérieuse »*, a-t-il affirmé. *« Le Piccolo, c'est Strehler »*, ont répondu les comédiens et ouvriers du théâtre. Giorgio Strehler, quant à lui, se dit prêt à démissionner, à cause de l'*« indifférence de l'administration communale »*.

■ **ESPACE : la sonde américaine Mars Pathfinder** a été lancée mercredi 4 décembre à 7 h 58 (heure de Paris) par une fusée Delta II tirée de Cap Canaveral (Floride). La sonde devrait se poser sur Mars le 4 juillet 1997 pour y déposer une station scientifique fixe et un robot explorateur.

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 4 décembre, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 20630,60 | −0,21 | +3,98 |
| Honk Kong index | 13456,30 | −0,45 | +34,58 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 03/12 | Var. en % 02/12 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2349,11 | +1,32 | +25,49 |
| Londres FT 100 | — | — | +5,91 |
| Zurich | 1837,11 | −0,20 | +20,08 |
| Milan MIB 30 | 1116 | +0,09 | +19,87 |
| Francfort Dax 30 | 2887,43 | +1,01 | +28,10 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | 1530,38 | −0,66 | +4,99 |
| Madrid Ibex 35 | 405,72 | +0,38 | +26,75 |
| Amsterdam CBS | 423,40 | −0,47 | +31,69 |

Tirage du *Monde* daté mercredi 4 décembre 1996 : 490 334